

**Étude comparative
de certains instruments africains
et des formes analogues en Europe.**

PAR

Alice BOWLER-KELLEY.

I. — PALÉOLITHIQUE INFÉRIEUR ET MOYEN.

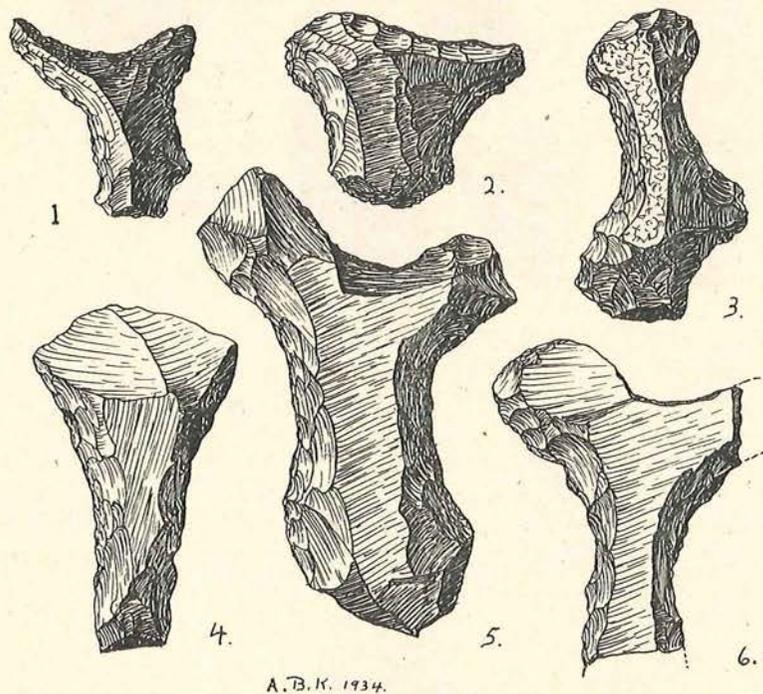
En 1933, au cours de mon deuxième voyage en Afrique du Sud, j'ai fait des collections importantes, au Natal, d'une industrie déjà signalée en 1930 par M. Goodwin, de l'Université de Cape Town, comme un faciès local de l'industrie dite Smithfield, stade tardif de l'Age de la Pierre de là-bas. Il s'agit d'un ensemble de coches de toutes sortes, le plus souvent multiples, et formant maintes fois de véritables pièces en Y, tout à fait comparables à celles du Sahara. L'Y est souvent irrégulier, et rappelle plutôt un arbre tronqué à une branche. Les coches, qui ont toutes servi, forment approximativement 75 % de l'industrie, de sorte qu'elles semblent représenter la retouche normale des pièces (*Fig. 1*).

Plus tard, à la ville du Cap, M. Goodwin m'a montré des pièces semblables venant de près de Salisbury, dans la Rhodésie du Sud, qui m'ont paru, au moins en partie, plus anciennes, car certaines étaient faites sur des éclats à plan de frappe à facettes. Depuis mon retour j'en ai également trouvé dans les collections récoltées avec l'Abbé Breuil en 1929, provenant de plusieurs localités de la Rhodésie du Sud, et même, mais rares, de certaines parties de l'Union Sud-Africaine. Aux chutes du Zambèze, elles sont plus frustes et semblent appartenir à une industrie passablement ancienne avec faciès de taille à éléments Clactoniens et Levalloisiens. Elles sont associées, entre autres, à des lames à gros denticules (*Fig. 2*).

Des couches supérieures de la grotte de Makumbi, près de Salisbury, nous possédons plusieurs exemplaires plus petits et très soignés, paraissant beaucoup plus tardifs (*Fig. 3*); un fragment de pièce denticulée y a été trouvé également.

Cette même association d'une pièce en Y et d'outils denticulés, se retrouve à Fish Hoek, Nord Hoek, etc., sur la péninsule même

du Cap. Elle appartient à l'industrie appelée Still Bay, de tradition de taille Moustérienne mais contenant beaucoup d'éléments du Paléolithique Supérieur (*Fig. 4*).



A. B. K. 1934.

Fig. 1. — Weenen, Natal: 1-3, 5-6, Ferme Kaffir Kraal A. ; 4, Ferme 'Nkasini, Récoltes A. B. Kelley 1933. Matière: schiste induré. Echelle 5/8.

- 1 et 2. Patine légère gris foncé, uniface, plan de frappe lisse, arêtes tout à fait fraîches.
3. Patine jaune-kaki assez profonde, arêtes un peu émoussées, bulbe enlevé par larges écaillures, plan de frappe naturel, traces d'usage sur l'extrémité ronde et brisure de feu à l'inverse.
4. Patine brun-rouge profonde, arêtes usées, plan de frappe lisse, uniface.
5. Patine gris-bleuté peu profonde, arêtes non usées, uniface.
6. Patine gris foncé très peu profonde, arêtes fraîches, base et une extrémité brisées, encoche horizontale inverse.

Nous avons en outre quelques pièces minuscules du même genre, mais pas nettement associées, de Morija, Basutoland; et quelques-unes, également minuscules, des abris de la Province du Cap qui contiennent l'industrie microlithique Wilton (*Fig. 5*).

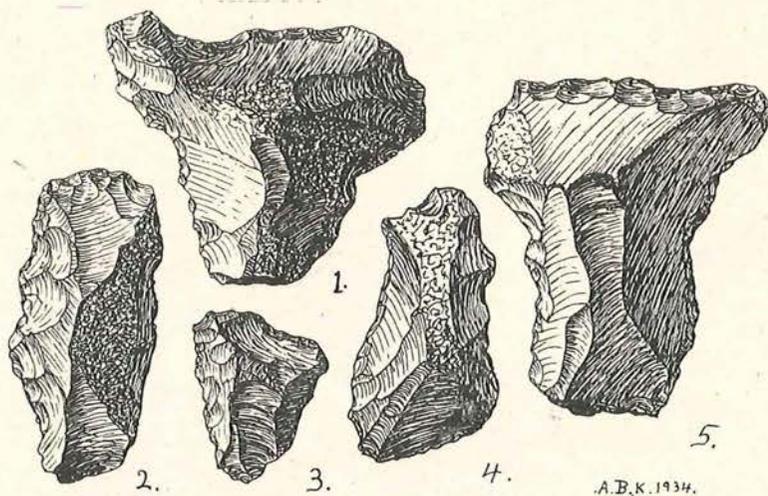


Fig. 2. — Victoria Falls, Rhodésie du Sud. Récoltes Breuil-Kelley, 1929.
Echelle 5/8.

1. Calcédoine impure rougeâtre corrodée, avec verni de dépôt secondaire de silice, arêtes un peu usées, bulbe plus ou moins Clactonien, à angle très ouvert, uniface.
2. Quartz de patine rougeâtre, plan de frappe et bulbe plus ou moins Clactonien.
3. Matière calcédonieuse vert foncé, assez roulé, uniface.
4. Calcédoine brun-jaune, à verni secondaire de silice, presque entièrement uniface, assez vieille pièce.
5. Calcédoine foncée cire d'abeille semi transparente, plan de frappe à facettes, uniface sauf pour quelques vagues retouches ou traces d'utilisation sur la face inférieure vers la pointe dégagée.

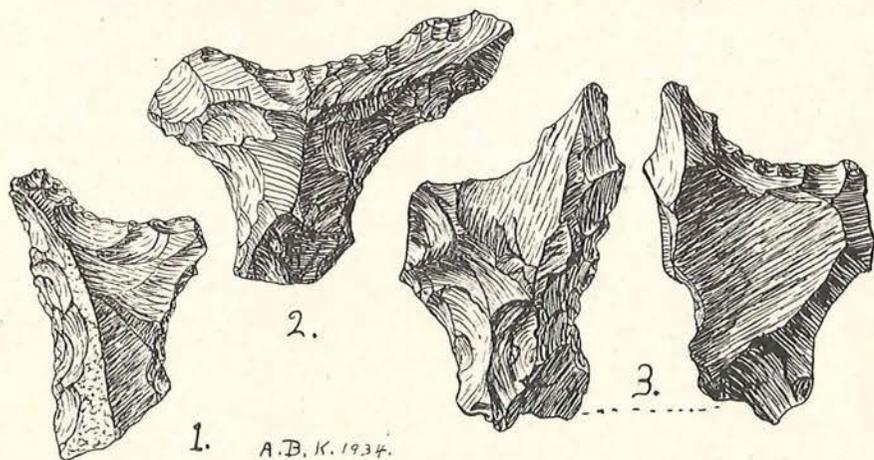


Fig. 3. — Grotte de Makumbi, Rhodésie du Sud. Récoltes Breuil-Kelley, 1929.
Grandeur naturelle.

1. Chaille zonée gris foncé, non patiné, uniface.
2. Chaille gris foncé, uniface.
3. Quartzite vert foncé à gros grains de cristal, sans patine.

En Afrique du Nord des pièces en Y ont été signalées par de nombreux auteurs, dernièrement spécialement par MM. Desmai-

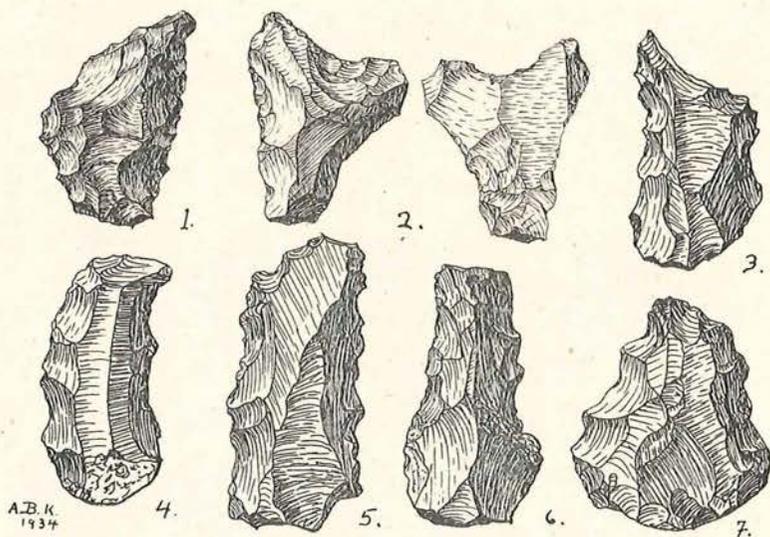


Fig. 4. — Province du Cap. Industrie Still Bay, 1-3, 6-7, Fish Hoek ; 4, Maitland ; 5, Nord Hoek. Récoltes Breuil-Kelley, 1929. Matières : 1-2, 6-7, chaille grise ; 3-5, quartzite fin. Echelle 5/8.

1 et 2. Plan de frappe lisse (1, uniface).

3. Légèrement lustré, gris foncé, grand plan de frappe à facettes, uniface.

4. Patine jaune-ocreux mat, usé par le vent, base dégradée, uniface ; peut être d'âge Wilton.

5. Mat, gris à incrustations rouges ; grand plan de frappe à facettes, uniface.

6. Lustré, plan de frappe à facettes, extrémité brisée, uniface.

7. Lustré, plan de frappe à deux grandes facettes seulement, uniface, type appelé « feuille de chêne ».

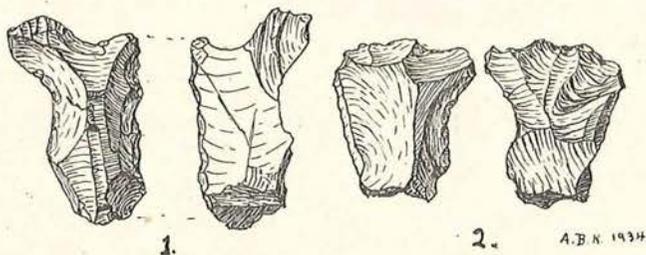


Fig. 5. — Industrie Wilton. Récoltes Breuil-Kelley, 1929. Grandeur naturelle.

1. Morija, Basutoland : chaille gris vert.

2. Wilton, Alicedale, Province du Cap : chaille beige.

sons, Nougier et Ruhlmann aux notes desquels cette communication fait suite. Parmi les pièces associées aux Y (Fig 6) dans l'en-

semble Atérien des environs de Tabelbalat (récoltes César) figuré par l'Abbé Breuil, un assez bon nombre ont des retouches plus ou moins denticulées.

Il me reste à citer, quelques pièces minuscules du même ordre, dans les collections du Musée d'Ethnographie du Trocadéro, récoltes Waterlot, provenant d'une station Capsienne inédite de Dakar (*Fig. 7, nos 1, 2*). Des types souvent très évolués, se rencontrent dans la station du Cap Blanc, Mauritanie. Le Musée de Périgueux en possède un exemple minuscule (*Fig. 7, no 3*) dans la

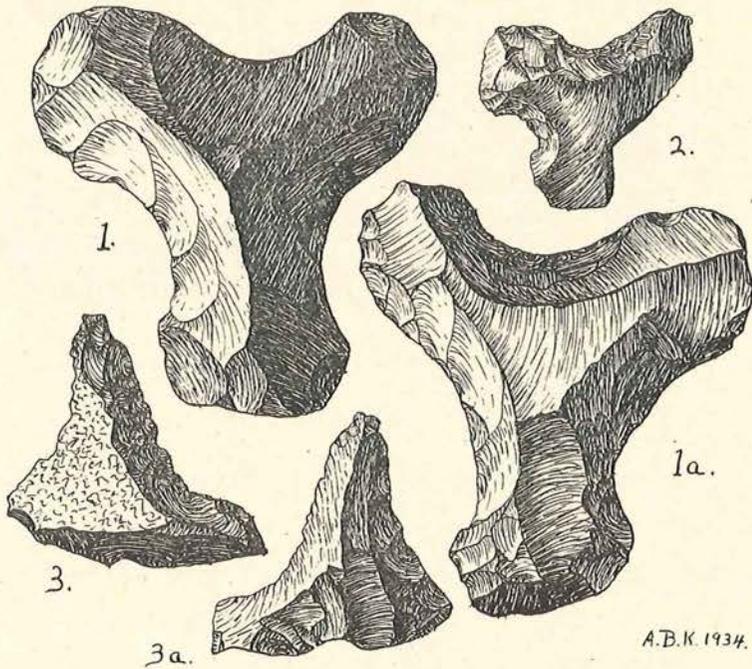


Fig. 6. — Atérien du Sahara. Institut de Paléontologie humaine, Récoltes César. Echelle 5/8.

1 et 1 a. Tabelbalat : grès quartzitique blanc, à double patine, avec traces de rousseur sur la plus ancienne qui correspond seulement à la taille primitive de l'éclat.

2. Tabelbalat : chaille rouge, uniface.

3 et 3 a. — Grotte de Chenachan, Iguidi : chaille noire.

collection Delugin. Tout ceci semble indiquer, en Afrique tout au moins, une très longue survivance de ce type d'outil.

En Europe, ce genre de pièces n'a été signalé qu'au Néolithique, par M. Desmaisons pour les environs de Paris et de Rullen (Belgique). En arrangeant les collections du Musée de Saint-Ger-

main, l'Abbé Breuil a attiré mon attention sur certaines pièces à coches, associées à de rares bifaces, de gros éclats genre Levallois, et à des pointes du type de l'Abri Audi, dans les couches finales du Moustérien de l'abri inférieur du Moustier. Une de ces pièces, à trois coches, dont une à retouche inverse, ressemble d'une façon frappante aux pièces en Y du Sahara (*Fig. 11, n° 1*). Elle a été l'inspiration de cette note, qui s'est développée au fur et à mesure que j'ai tenté de tracer, à travers les collections et la littérature, l'origine, le développement et la distribution de ce genre de pièces dans le Paléolithique Inférieur et Moyen d'Europe.

Des coches existent à tous les niveaux industriels, mais elles ne semblent être trouvées, en nombre appréciable, qu'en certains stades bien définis. La réserve s'impose, néanmoins, que, surtout au début des recherches préhistoriques, les belles pièces furent seules ramassées ; et que, même s'il existe des types plus frustes dans les collections, ils sont rarement figurés dans les publications. Malgré ces limitations les faits suivants me semblent ressortir nettement.

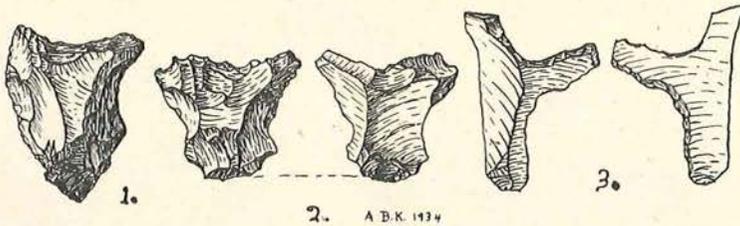


Fig. 7. — Afrique Orientale française. Echelle 5/6.

1 et 2 Dakar : Capsien ; silex blanc. Musée d'Ethnographie du Trocadéro.

3. Cap Blanc, Mauritanie : silex calcédonieux brun clair, semi transparent. Musée de Périgueux, Collections Delugin.

En ce qui concerne l'Abbevillien (Chelléen) et l'Acheuléen, Commont figure une série de pièces à coches, des niveaux de Saint Acheul appelés Pré-Chelléen par lui et qui répondent à ceux de l'Abbevillien d'aujourd'hui. Plusieurs de ces pièces (*Fig. 8, n° 1*) nous intéressent comme forme, étant du type que je décris dans l'industrie Clactonienne. Commont signale aussi des pièces à encoches, de diverses formes, dans son Chelléen, vieil Acheuléen I de l'Abbé Breuil. En outre, M. Vayson de Pradenne figure une série importante d'outils à grosses dentelures et quelques vagues coches du niveau de l'atelier de Commont, Acheuléen III. D'Italie, M. Vaufray figure des coches, peu systématiques du reste, avec le Chelléen de Capri.

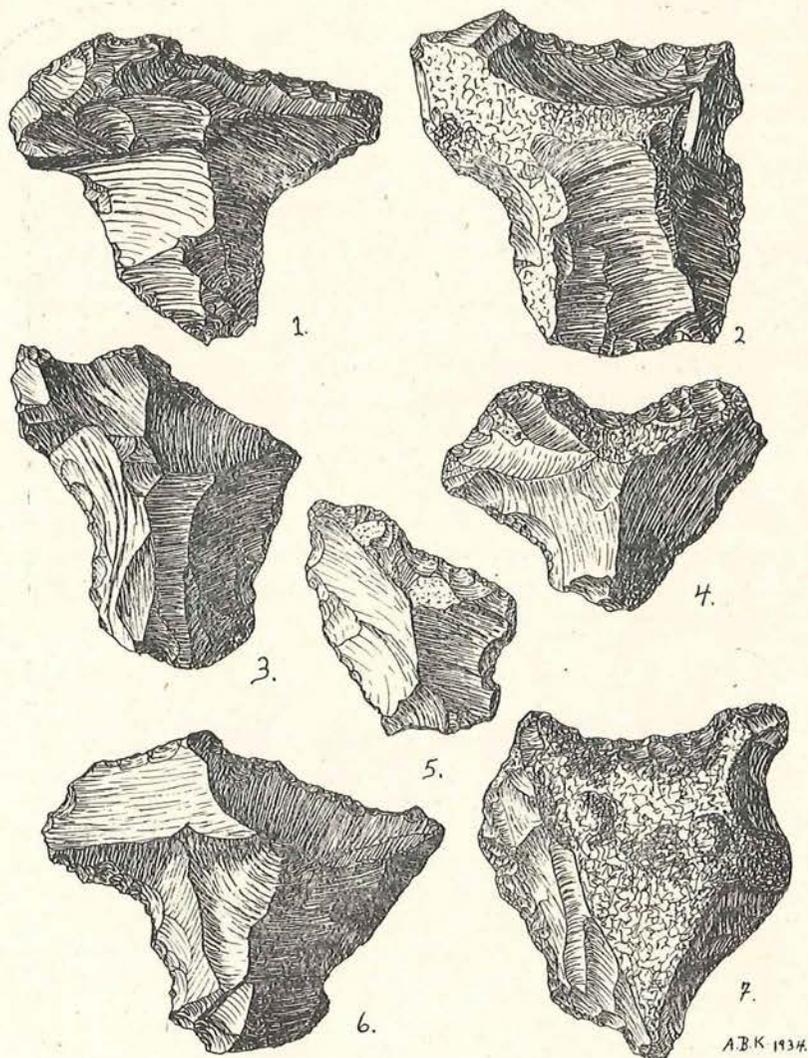


Fig. 8. — Abbevillien et Clactonien. Matière : silex, patines de graviers. 1-4, Saint-Acheul ; 5-7, Barnfield Pit, Swanscombe, Angleterre. 1-3, 6, 7, Institut de Paléontologie Humaine ; 4, Musée des Antiquités Nationales, Saint-Germain-en-Laye ; 5, Collections Kelley. Echelle 5/8.

1. Viel Abbevillien, « Pré-Chelléen » de Commont ; bulbe d'allure Clactonienne, de la croûte reste dans l'encoche, uniface sauf pour un peu de retouche inverse au bord de l'angle mousse et à l'extrémité de la pointe.
2. Bulbe Clactonien, uniface (Carrière Bultel Tellier).
3. Plan de frappe et bulbe Clactoniens, uniface sauf vague retouche ou traces d'usage à l'inverse de la pointe gauche (Carrière Bultel Tellier).
4. Patine foncée verdâtre, lustrée, bulbe Clactonien sur la branche droite, quelques retouches ou traces d'usage à l'inverse.
5. Patine foncée, quelques vagues retouches ou traces d'usage à l'inverse le long des bords et à la pointe, bulbe Clactonien.
6. Patine claire, bulbe Clactonien ; un peu de retouche inverse sur l'angle mousse.
7. Sur éclat naturel non roulé, uniface ; niveau Clactonien II.

ABK 1934

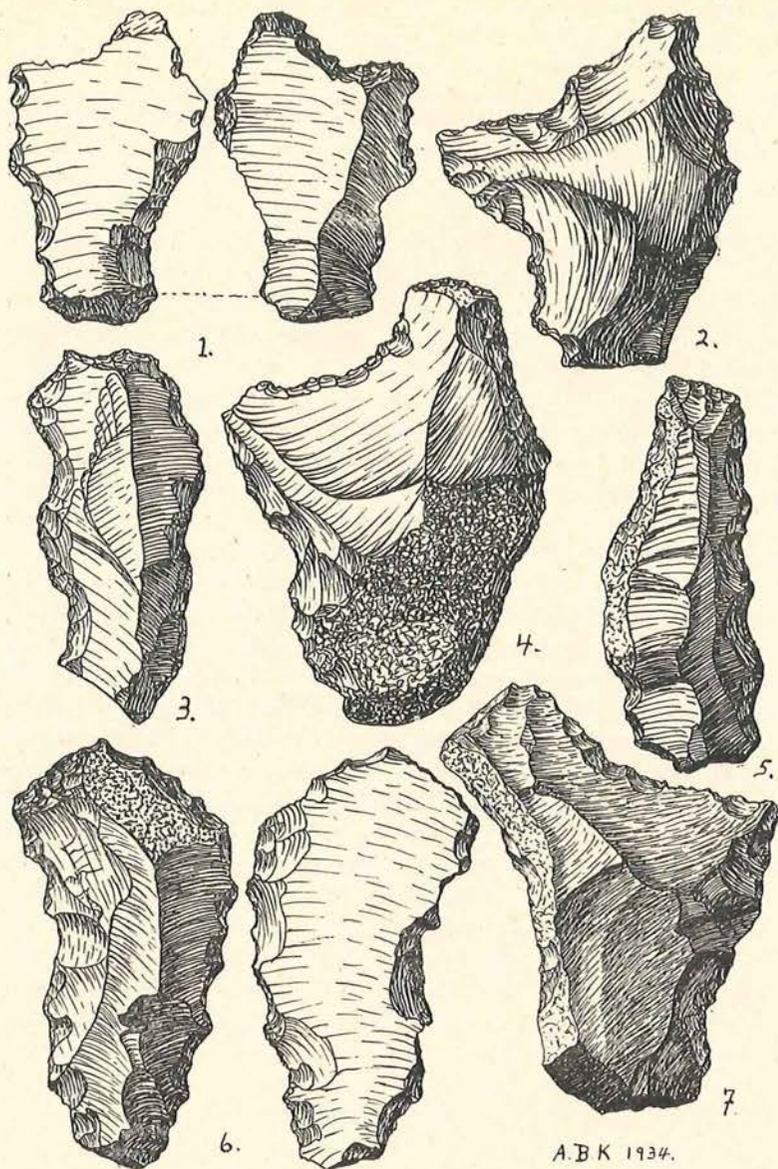
Le Clactonien, aussi bien de France que d'Angleterre, contient beaucoup de pièces à coches. Elles sont de tous genres mais une forme me semble dominer nettement. C'est un éclat fruste, souvent épais, dont la forme en T grossier est plus ou moins accidentelle à la taille, mais dont les deux bords de la branche ascendante sont aménagés par retouche légèrement concave comme pour l'emmanchement. La branche horizontale forme râcloir plus ou moins droit entre deux angles saillants, l'un pointu, l'autre arrondi (*Fig. 8*). Je suis portée à y voir le prototype du râcloir Moustérien à pointe dégagée. Le type d'outil formé par la branche horizontale existe également sans pédoncule ce qui est d'autant plus vrai pour les râcloirs Moustériens. Il est à noter que deux pièces provenant des chutes du Zambèze ont nettement les mêmes caractères (*Fig. 2*, nos 1, 5). Elles sont approximativement du même âge, mais l'une est de facies Clacton, l'autre Levallois.

Le Mesvinien de Rutot, appelé Levalloisien primitif par l'Abbé Breuil, contient assez d'instruments à coches, même multiples, quelques-uns rappelant de très loin les pièces dont nous nous occupons. Par contre, dans le niveau Levalloisien III-b. qui s'y superpose à Spiennes, carrière Hélin, et dans d'autres gisements de la même région, les formes se systématisent et beaucoup de pièces rappellent en plus gros le type que je nomme « arbre tronqué » (*Fig. 9*, n° 7). D'après l'Abbé Breuil, les coches disparaissent dans le Levallois IV superposé. Dans le Levallois V des mêmes carrières, assise où l'influence Moustérienne est très marquée, des râcloirs s'approchent de ceux à pointes dégagées, dont plusieurs à base aménagée.

Dans la Somme, à Montières-les-Amiens, carrière Boutmy-Muchembled, au niveau du Moustérien à faune chaude de Commont, Levallois III-IV, se trouve toute une série de types qui nous intéressent, lames denticulées, râcloirs concaves, etc., surtout des éclats à coches terminales entre deux angles saillants et à bases aménagées, comparables déjà approximativement, aux pièces en Y (*Fig. 9*). Sur une (*Fig. 9*, n° 1) le bulbe est enlevé par retouche inverse d'une façon bien proche de la technique des pièces du Sahara. Commont figure aussi des ensembles analogues provenant d'autres gisements Levalloisiens de la même région.

Dans la vallée de l'Oise, à Cergy, M. Laville a décrit une station à *Corbicula fluminalis* et faune chaude, ou du moins tempérée, qui me paraît appartenir au même stade Levalloisien III-IV. L'industrie comporte des formes analogues à celles de la Somme.

Dans une briqueterie à Précy-sur-Oise, M. Patte a trouvé trois outils tout à fait remarquables. Il les dénomme Moustériens, mais étant donné la région, ils appartiennent sans doute au Levalloisien

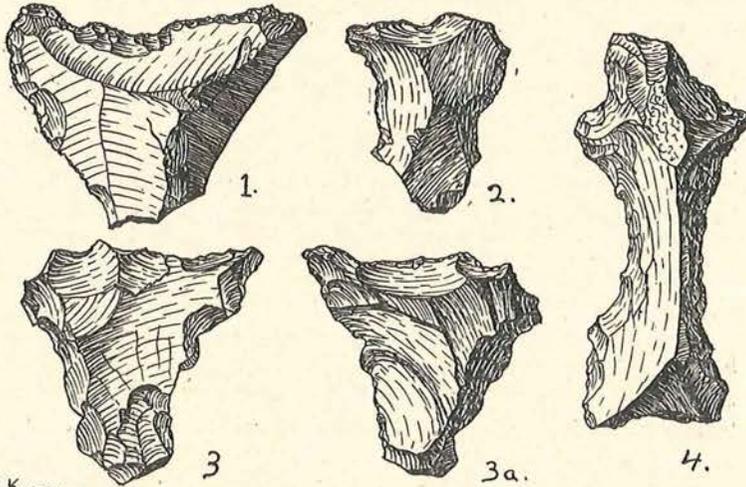


A. B. K. 1934.

Fig. 9. — Levallois III-IV. 1-6, Montières-les-Amiens, Carrière Boutmy-Mu-chembled. Collections Kelley ; 7, Spienne, Belgique, Carrière Hélin : Institut de Paléontologie Humaine. Echelle 5/8.

1. Silex brunâtre, sur éclat un peu plus ancien, à bulbe et plan de frappe enlevés par la retouche du Levallois III-IV.
2. Silex foncé, presque sans patine, avec traces d'argile et concrétions, uniface, plan de frappe à facettes.
3. Silex brun-jaune, base brisée, à peu près uniface.
4. Silex brun-jaune, taché de fer, plan de frappe non déterminable, uniface.
5. Sur éclat plus ancien (Lev. II ?) de patine bleutée, retouche du Levallois III-IV presque sans patine, bulbe enlevé, à peu près uniface.
6. Sur éclat probablement plus vieux de patine blanche bleutée, arêtes légèrement usées, concrétions, bulbe et plan de frappe enlevés ; Lev. III ?
7. Silex brun-chocolat, peu patiné, uniface ; Levallois III.

assez supérieur. Ils sont façonnés sur éclats massifs avec coches profondes des deux bords latéraux et tranchants ébréchés à l'extrémité. Dans l'un d'eux le tranchant se répète également à l'autre bout. Ces pièces, si curieuses, sont presque identiques à certaines que j'ai rencontrées dans l'industrie du Natal (*Fig. 1, n° 4*). L'inventeur des outils de Précý les rapproche, avec raison, des tranchets Moustériens, type étroitement apparenté au râteau à pédoncule et à angle dégagé.



A.B.K. 1934.

Fig. 10. — Tayacien. 1-3, La Ferrassie, niveau inférieur : Musée Préhistorique des Eyzies ; 4, La Combe : Collection Blanc, Les Eyzies. Echelle 5/8.

1. Silex gris à deux patines, dont celle de la retouche la plus récente, bulbe plus ou moins Clactonien.
2. Uniface avec traces d'usage à la face intérieure sur la pointe, une partie du bulbe enlevé par retouche abrupte de la base.
- 3 et 3 a. Silex gris-jaunâtre, frais.
4. Silex à patine grise, plan de frappe et une partie du bulbe enlevés, une grosse écaille d'utilisation à l'extrémité de la face inférieure.

En Périgord, où le Levalloisien proprement dit n'existe que sous forme d'influence dans les autres industries, sa place est prise par le Tayacien, mélange de facies de taille Clactonien et Levalloisien, les deux déjà modifiés et rapetissés. Il est représenté dans certains niveaux de la base de La Micoque, etc. L'abondance des coches est vraiment remarquable et leurs variétés infinies, mais, malgré qu'il y en ait beaucoup de multiples, je n'ai pu dégager de l'ensemble aucune forme constante d'outil. Néanmoins, provenant de la couche inférieure de La Ferrassie, qui, malgré qu'elle soit plus récente d'après M. Peyrony, contient des

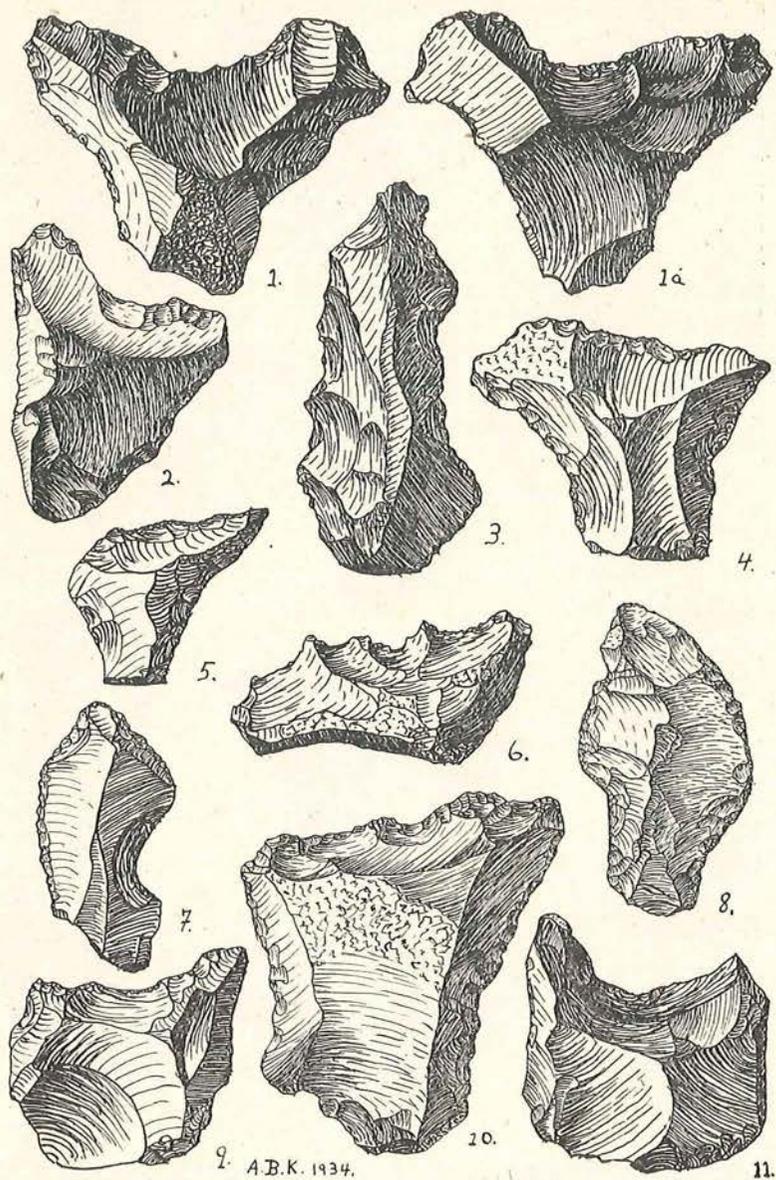
éléments, au moins, qui me paraissent évoquer cette industrie, il y a au Musée des Eyzies plusieurs pièces très proches de l'Y (*Fig. 10*). Une pièce de la collection de M. Blanc, des Eyzies, provenant de La Combe, appartient aussi probablement à ce même stade (*Fig. 10, n° 4*).

Dans le niveau Micoquien du gisement de La Micoque, se trouvent des pièces denticulées et de rares râcloirs pédonculés à pointe dégagée. Les Musées de Périgueux et des Eyzies en possèdent chacun un bel exemplaire, mais à pédoncule peu ou pas retouché.

Reste à traiter du Moustérien, industrie où, surtout dans ses phases finales, nous retrouvons, avec l'addition de formes nouvelles, tous les types antérieurs, réunis et évolués; état de choses qui ne doit pas trop surprendre étant donné la complexité de cette industrie. Les stations typiques et leurs ensembles industriels se ressemblent tellement et sont si bien connus, que, sauf pour les pièces d'intérêt très spécial, il n'y a pas lieu ici de les traiter séparément.

On retrouve d'assez rares râcloirs concaves à coches simples ou multiples dans à peu près tous les niveaux de la plupart des gisements; elles se multiplient dans les niveaux finals, surtout dans ceux à pointes du type Abri Audi. Les lames et autres outils denticulés de même, se rencontrent le plus souvent dans les couches du Moustérien tardif ou terminal (*Fig. 11*).

Des éclats frustes, plus ou moins en forme d'arbre tronqué, et des outils en T (*Fig. 11, nos 2, 4, 10; Fig. 12, nos 2, 4*), prototypes Clactoniens des râcloirs à pointe dégagée et pédoncule, persistent à côté des belles pièces bien retouchées à formes classiques. Un nombre important de râcloirs Moustériens évolués se rapproche nettement de la catégorie dite « à pointe dégagée » sans y rentrer tout à fait. La base en est souvent accommodée à l'emmanchement soit par retouches latérales d'une seule face, ou bien par retouches inverses et alternes; soit par réduction du bulbe par de larges éclatements de la face inférieure; soit encore, par réduction de l'épaisseur de l'arête supérieure par des coups partant de la base, comme sur certaines pièces de La Quina. Ces techniques aboutissent toutes à de véritables pédoncules. Un spécimen de Laussel, dans les collections de l'Institut de Paléontologie humaine, est en forme de T assez soigné, passage à l'Y qui n'en serait que l'exagération. En plus de la pièce en Y du Moustier qui forme la base de cette note (*Fig. 11, n° 1*), il en existe de moins nettes de La Quina, La Rochette, etc. (*Fig. 12, n° 10; Fig. 13, n° 4*). De très grands râcloirs pédonculés ont été trouvés dans les couches moyennes de Combe-Capelle (Musée Préhistorique des Eyzies). Du Mont



A.B.K. 1934.

Fig. 11. — Le Moustier, Abri Inférieur. 1-2, 4-5, 7, 9, 11, Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye; 8, Musée de Périgueux, Collection Féaux; 3, 6, 10, Collections Kelley. Echelle 5/8.

- 1 et 1 a. Silex blanchâtre; niveau final du type Abri Audi.
2. Silex gris foncé; niveau Moustérien Supérieur, Terminal.
3. Silex gris foncé, plan de frappe lisse, bulbe dégagé, un peu de retouche inverse assez plate vers la pointe.
4. Silex gris foncé, uniface; niveau Moustérien Supérieur, Terminal.
5. Silex gris, quelques retouches inverses sur les bords de l'angle mousse; niveau Moustérien Supérieur, Terminal.
6. Silex gris foncé; fait sur pièce plus ancienne de galet, roulé.
7. Silex clair; réduction du bulbe par retouches inverses; niveau Moustérien Supérieur, Terminal.
8. Silex gris foncé, plan de frappe à facettes, uniface, deux écaillures d'usage sur le bord droit de la face inférieure.
9. Silex noirâtre, avivage de la pointe par un large éclat inverse; niveau Moustérien Supérieur, Terminal.
10. Silex gris foncé à taches grises plus claires, plan de frappe à facettes, quelques retouches inverses à gauche de la base et traces d'usure le long du bord gauche sur la face inférieure.
11. Silex foncé; à peu près uniface, fait sur un morceau de nucléus; niveau Moustérien Supérieur, Terminal.

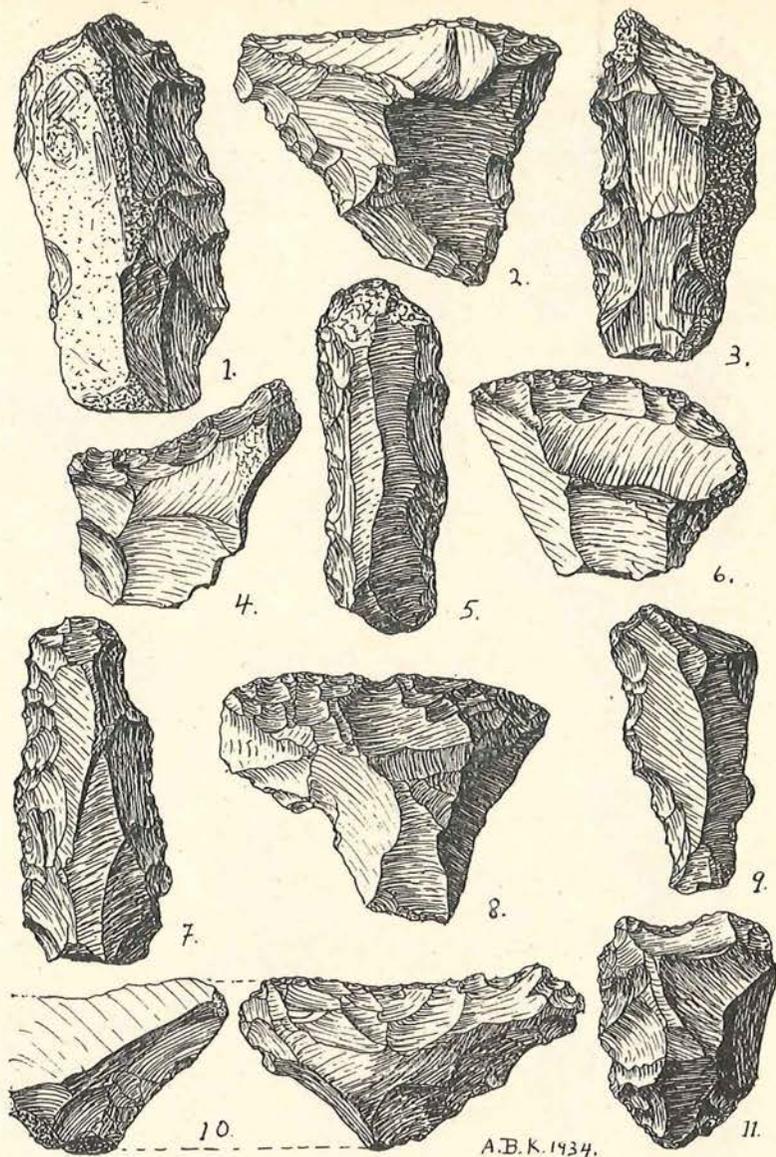


Fig. 12. — Moustérien. 1-6, Laussel ; 7-11, La Quina. 8, Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye ; les autres, Collections Kelley. Matière : silex. Echelle 5/8.

1. Patine grise ; uniface, fait sur vieux caillou roulé ; niveau Moustérien Principal.
2. Patine blanche avec concrétions, pièce uniface très grossière ; niveau Moustérien Principal.
3. Patine gris-blanchâtre ; fait sur caillou roulé, à bulbe enlevé par plusieurs grands éclats profonds partant du côté droit ; niveau Moustérien Principal.
4. Patine gris clair tachetée, à concrétions ; fait sur tronçon de nucléus à arête visible à l'inverse, autrement uniface ; niveau Moustérien Final.
5. Patine gris clair base réduite par un grand éclat inverse qui a enlevé le bulbe ; niveau Moustérien L.
6. Patine blanche, plan de frappe à facettes, réduction du bulbe par retouche inverse gauche qui se poursuit le long du bord gauche ; niveau Moustérien Principal.
7. Patine grise, mate, bulbe Clactonien, uniface ; niveau L 2
8. Patine blanc-jaunâtre, réduction de la base par retouche inverse très plate, et un peu de retouche inverse sur l'angle mousse.
9. Patine grise, tachetée, lame très épaisse à très petit plan de frappe lisse, bulbe très accidenté.
10. Silex rayé gris et blanc ; niveau C 2.
11. Patine blanche, pas de bulbe visible, un peu usé à l'inverse par le travail ; niveau L 2.

Dol, M. Vayson de Pradenne figure de très beaux exemples dont un à râcloir légèrement concave. A La Baume des Peyrards (Vaucluse), MM. Deydier et Lazard en ont trouvé de fort intéressants accompagnés, toutefois, de types de transition plus frustes, de coches diverses et d'outils denticulés. L'une des pièces pédonculées, qu'ils appellent « espèce de tranchet à tranchant arqué », a un très long pédoncule épais, obtenu en partie par retouche inverse ; une autre a servi, selon eux, comme grattoir concave par la coche profonde qui forme un côté de son court pédoncule.

Hors de France, les documents me manquent presque complètement, toutefois j'ai pu noter que des coches et des râcloirs divers, plus ou moins semblables à ceux que je viens de décrire, se trouvent dans des stations Moustériennes d'Espagne et de Hongrie.

Un type plutôt rare du Moustérien évolué, me paraît être très proche parent de cette catégorie de râcloirs. C'est une pointe épaisse, très retouchée, quelquefois denticulée, extrêmement courbe presque en ligne brisée (*Fig. 11, n° 5; Fig. 13, n° 1, 3*). Le bord convexe est souvent retouché en angle arrondi formant plus ou moins grattoir, et le bord concave, en coche profonde présentant des traces d'usage. J'en connais également de La Quina, et le Musée Préhistorique des Eyzies en possède de Pech Bourne, commune de Carlux, et de La Ferrassie, niveau C. Le gisement de La Balutie (collection Chauvet au Musée de Périgueux) démontre très clairement la transition entre une série de pointes courbes et de râcloirs pédonculés. Une petite pointe très courbe du Moustier (*Fig. 11, n° 5*) est à comparer avec un outil de la Grotte de Makumbi (*Fig. 3, n° 2*), Rhodésie du Sud ; dans la même région, à la grotte de Bambata, M. Armstrong a trouvé que des pointes très courbes, assez grossières, font partie d'une industrie d'allure Moustérienne.

Les tranchets aussi sont certainement apparentés, par leurs bases, aux râcloirs pédonculés ; de plus, on peut tracer toutes les transitions d'un type à l'autre, le tranchant étant maintes fois retouché.

Des pièces pédonculées du véritable type Atérien, manquent entièrement dans notre Moustérien ; cependant, dans sa partie finale, on en trouve qui y sont en quelque sorte comparables (*Fig. 11, n° 8; Fig. 13, n° 5*). Elles ont été figurées de La Quina, La Ferrassie, Abri Audi, Mont Dol, Baume des Peyrards, etc.

Une autre forme se répète en France et en Afrique mais d'une façon tellement sporadique qu'elle pourrait très bien être accidentelle. Un premier exemple du Clactonien de Swanscombe (*Fig. 8, n° 7*), est fait sur un gros éclat naturel retouché en forme d'écusson grossier. Ce même profil est épousé par une espèce de petite

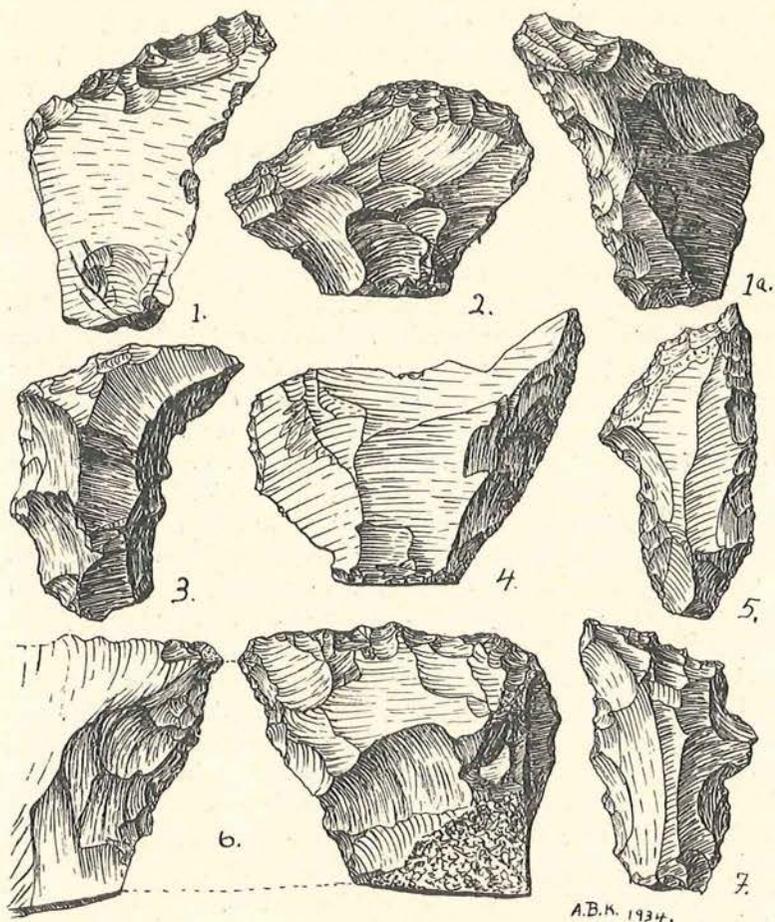


Fig. 13. — Moustérien. 1, Institut de Paléontologie Humaine ; 3, 4, Musée Pré-historique des Eyzies ; 5, Collection Chadourne, Les Eyzies ; 7, Collection Blanc, Les Eyzies ; 2, 6, Collections Kelley. Matière : silex. Echelle 5/8.

1. Chez Pourez ; silex gris-vert.
2. Combe Capelle ; patine blanche ; un peu de retouche inverse à droite de la base, et traces d'usage à l'inverse de la pointe.
3. Deuxième Abri Blanchard, niveau moyen ; silex plus ou moins blanc, bulbe enlevé par deux larges esquilles, petite facette à la pointe comme celle d'un burin.
4. La Rochette, niveau Moustérien typique ; silex gris-noirâtre, plan de frappe à facettes à peine marquées, uniface, à pointe un peu brisée par l'usage à l'inverse.
5. Abri Armand Chadourne, couche C, Moustérien typique ; patine gris-bleu, plan de frappe à facettes, uniface, brisure ressemblant à une facette de burin sur l'inverse du bord droit à la pointe.
6. Combe Capelle ; patine gris-blanc, plan de frappe lisse.
7. Abri Armand Chadourne, couche A, niveau plus ou moins Abri Audi ; patine grise, plan de frappe à facettes, quelques traces d'usage à l'inverse.

limace triangulaire épaisse de La Quina (*Fig. 12, n° 11*), et encore plus nettement, quoique en miniature, par une des pièces de Dakar (*Fig. 7, n° 1*). Le musée de Durban en possède un exemplaire plus triangulaire provenant de l'industrie du Natal.

En résumé nous avons vu, côte à côte avec les coches non systématisées de nos plus anciennes industries, apparaître isolément au Clactonien, les pièces en forme de T; à l'Acheuléen III, les lames et outils denticulés; et à l'assez vieux Levalloisien, les éclats à profil d'arbre tronqué. Ces types s'affermissent et se développent au cours du Levalloisien et du Moustérien en s'approchant de plus en plus des formes pédonculées. Les coches latérales, d'abord, sans doute, simples aménagements de la base, montrent plus tard, de temps en temps, des traces d'usage; de là, il n'y a qu'un pas à faire pour arriver à la vraie pièce en Y. Finalement, au Moustérien terminal, l'ensemble évolué comporte toute une série d'instruments étroitement comparables à ceux qui, en Afrique, sont associés avec les outils en Y, dans des industries, le plus souvent de tradition, au moins, Moustérienne.

Je suis très reconnaissante à M. l'Abbé Breuil, M. le D^r Rivet, MM. Lantier, Peyrony, Lavergne, Aublant, Blanc et Chadourne de m'avoir facilité ce travail en m'accordant la permission de publier certaines de leurs pièces inédites.

BIBLIOGRAPHIE

ARMSTRONG (A. L.). — *Rhodesian Archaeological Expedition (1929) : Excavations in Bambata Cave and Researches on Prehistoric Sites in Southern Rhodesia*. Journal Royal Anthro. Institute, vol. LXI, 1931.

BOURLON (M.). — *Une fouille au Moustier*. L'Homme Préhistorique, 1905.

BREUIL (H.). — *L'Afrique Préhistorique*. Dans Cahiers d'Art, 1931.

BREUIL (H.). — *Etudes de Morphologie Paléolithique*. I. *La Transition du Moustérien vers l'Aurignacien à l'Abri Audi (Dordogne) et au Moustier*. Rev. Ecole Anthro., 1909.

BREUIL (H.) et KOSŁOWSKI (L.). — *Etudes de Stratigraphie Paléolithique dans le Nord de la France, la Belgique et l'Angleterre*. I. *La Vallée de la Somme*. l'Anthropologie, t. XLI, 1931. II. *La Belgique*. l'Anthropologie, t. XLIV, 1934.

— *Les Industries à Eclats du Paléolithique ancien*. I. *Le Clactonien*. Préhistoire, t. I, 1932.

BREUIL (H.) et OBERMAIER (H.). — *Institut de Paléontologie humaine. Travaux exécutés en 1912*. l'Anthropologie, t. XXIV, 1913.

BREUIL (H.). — *Le Moustérien dans l'Ariège : Bouicheta*. A. F. A. S., 1922.

— *Notes de Voyage Paléolithique en Europe centrale*. l'Anthropologie, t. XXXIII, XXXIV et XXXV, 1923, 1924, 1925.

— *Le Paléolithique ancien en Europe Occidentale et sa chronologie*. Bull. S. P. F., 1932.

CAPITAN (L.) et PEYRONY (D.). — *Station Préhistorique de La Ferrassie*. Rev. Anthropologique, 1912.

COMMENT (V.). — *Les Gisements Préhistoriques de Saint-Acheul et de Montières*. Bull. Soc. Linnéenne du Nord de la France, 1905 à 1910.

— *Les Industries de l'Ancien Saint-Acheul*. l'Anthropologie, t. XIX, 1908.

— *L'Industrie Moustérienne dans la Région du Nord de la France*. Congrès Préhis. de France, Beauvais, 1909.

— *Moustérien à faune chaude dans la Vallée de la Somme*. Congrès International d'Anthrop. et d'Arch. Préhistoriques, Genève, 1912.

— *Les Terrains quaternaires des Tranchées du Nouveau Canal du Nord*. l'Anthropologie, t. XXVII, 1916.

DALEAU (F.). — *Silex à retouches anormales de la Station de La Bertonne ou La Rousse*. Actes Soc. Arch. de Bordeaux, t. XXXI, 1910.

DESMAISONS (H.). — *Silex préhistoriques de formes énigmatiques*. Bull. S. P. F., 1932.

DEYDIER (M.) et LAZARD (F.). — *La Baume des Peyrards (Vaucluse). Atelier paléolithique*. Congrès Préhis. de France, Beauvais, 1909.

GOODWIN (A.-J.-H.). — *A New Variation of the Smithfield Culture from Natal*. Transactions Royal Soc. of South Africa, 1930.

LALANNE (G.). — *L'Abri des Carrières dit « Abri Audi »*. Station de la fin de l'Époque Moustérienne aux Eyzies. Actes Soc. Linnéenne de Bordeaux, t. LXII, 1907.

LAVILLE (A.). — *Le gisement Chelléo-Moustérien à Corbicules de Cergy*. Bull. Soc. Anthropol. de Paris, 1898.

— *Silex taillés des graviers de fond rappelant les types néolithiques*. Bull. Soc. Anthropol. de Paris, 1910.

— *Pièces Moustériennes typiques et Couteau en croissant des*

couches à Elephas Antiquus Falc., de Cergy. Bull. Soc. Anthropol. de Paris, 1910.

— *Nouvelle note sur des pièces du Paléolithique supérieur, etc.* Bull. Soc. Anthropol. de Paris, 1910.

— *Réponse à M. Rutot sur son Etude Géologique et Anthropologique du Gisement de Cergy.* Bull. Soc. Anthropol. de Paris, 1902.

MAC CURDY (G.-G.). — *La Combe, a Paleolithic Cave in the Dordogne.* American Anthropologist., vol. XVI, 1914.

MARTIN (H.). — *Recherches sur l'Evolution du Moustérien dans le gisement de La Quina.* Bull. et Mém. Soc. Arch. et Hist. de la Charente, 1923.

NOUGIER (L.). — *Contribution à l'Etude de Pierres préhistoriques de « Formes Enigmatiques ».* Bull. S. P. F., 1933.

PASSEMARD (E.). — *La Caverne d'Isturitz.* Rev. Arch., t. XV, 1922.

PATTE (E.). — *Pièces à coches symétriques Moustériennes et plus anciennes.* Bull. S. P. F., 1931.

PEYRONY (D.). — *Etude comparée des deux Niveaux Quaternaires de La Micoque.* Bull. Soc. Géog. de Bordeaux, 1908.

— *Etude de Formes inédites ou très peu connues du Moustérien. Leur évolution dans le Paléolithique supérieur.* Rev. Anthropologique, 1925.

— *La Ferrassie.* Préhistoire, t. III, 1934.

— *Le Moustier.* Rev. Anthropologique, 1930.

PEYRONY (D.) et BOURRINET (P.). — *Les Fouilles de Tabaterie, Sandougue et Abri Brouillaud.* Bull. Soc. Hist. et Arch. du Périgord, 1928.

REYGASSE (M.). — *Nouvelles études de Palethnographie Maghrébine.* Constantine, 1921.

RUHLMANN (A.). — *A propos des Pierres préhistoriques de Formes énigmatiques.* Bull. S. P. F., 1934.

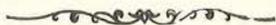
RUTOT (A.). — *Sur l'Age des Gisements de Silex taillés, etc.,* Bull. Soc. d'Anthrop. de Bruxelles, t. XVII, 1898-1899.

— *Etude Géologique et Anthropologique du Gisement de Cergy.* Bull. Soc. d'Anthrop. de Bruxelles, t. XX, 1902.

VAUFREY (R.). — *Le Paléolithique italien.* Archives de l'Institut de Paléontologie humaine, 1928.

VAYSON (A.). — *La plus ancienne industrie de Saint-Acheul.* L'Anthropologie, t. XXX, 1920.

VAYSON DE PRADENNE (A.). — *Station Paléolithique du Mont-Dol.* L'Anthropologie, t. XXXIX, 1929.

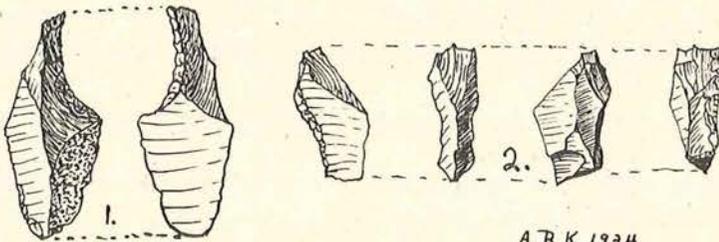


Sur la présence de microburins en Afrique Occidentale Française.

PAR

Alice BOWLER-KELLEY.

Les microburins de technique Tardenoisienne (1), n'ont jamais été signalés, que je sache, en Afrique Occidentale Française. Les deux petites séries décrites ici, ne sont donc peut-être pas sans intérêt. La première, des collections du Musée d'Ethnographie du Trocadéro, récoltes de M. Waterlot, provient d'un gisement Cap-sien inédit de Dakar. Les deux pièces y figurant, sont en silex profondément patiné en blanc. Leur facies est très net. La plus grande (Fig. 1, n° 1) est faite sur une extrémité de lame dont la pointe



A. B. K. 1934.

Fig. 1. — Dakar. Musée d'Ethnographie du Trocadéro. Grandeur naturelle.

mousse retient encore un peu de croûte. Elle est presque sans retouches sauf celles d'une très grande encoche. La facette de burin, très oblique, est aussi relativement grande. L'autre pièce (Fig. 1, n° 2), sur petit tronçon de lamelle extrêmement épaisse et de section triangulaire, est à dos rabattu par retouches partant de la face inférieure.

(1) VIGNARD (E.). — « Les Microburins Tardenoisien du Sébilien ». *Extrait du Congrès Préhistorique de France*. X^e Session, Nîmes-Avignon, 1931.

La deuxième série, de Cap Blanc (Mauritanie), est d'autant plus intéressante qu'elle est Néolithique. M. Vignard avait attiré mon attention, il y a quelque temps, sur l'une des trois pièces, et depuis, j'ai pu retrouver les deux autres. La première (*Fig. 2, n° 3*) en silex calcédonieux de couleur brun-rouge, est faite sur une belle pointe foliacée, à face inférieure plane et face supérieure bombée, complètement travaillée par la retouche soignée caractéristique de cette station. Une autre (*Fig. 2, n° 2*) en même matière de couleur rougeâtre, est sur une lamelle à retouche marginale abrupte, avec quelques retouches inverses plates à la base. L'en-

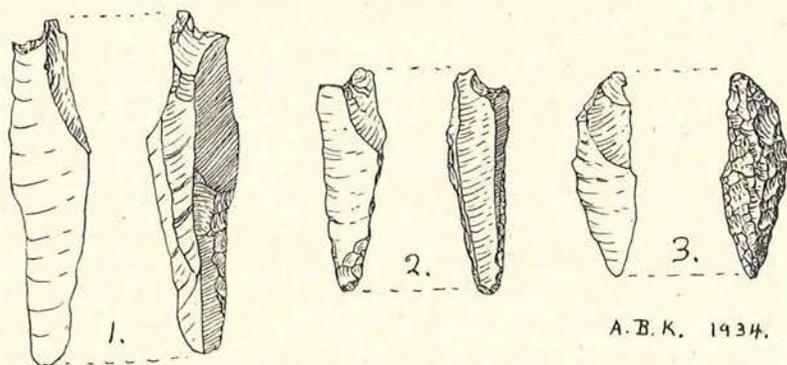


Fig. 2. — Cap Blanc (Mauritanie). Collection Kelley. Grandeur naturelle

coche est très soignée. La troisième (*Fig. 2, n° 1*), en calcédoine semi transparente jaune pâle, est faite sur lamelle plus grande, avec seulement quelques retouches d'un des bords de la base. L'encoche est profonde mais moins soignée, les points de chocs et d'enclume sont très bien marqués. Dans les deux autres pièces également, le facies de taille est tout à fait clair.

Il me reste à remercier M. le D^r Rivet pour la permission qu'il m'a donnée de figurer les pièces du Musée d'Ethnographie du Trocadéro et M. Vignard pour ses précieux conseils.



Sur une nouvelle technique de burins microlithiques en Afrique du Sud.

PAR

Alice BOWLER-KELLEY.

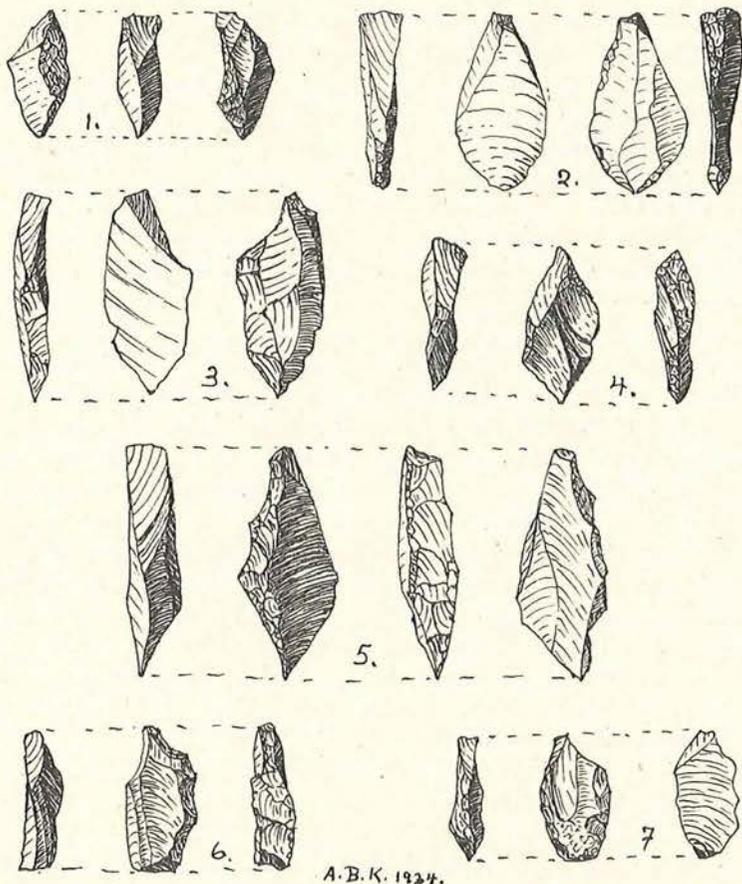
Il y a déjà plusieurs années qu'en examinant une série de microlithes récoltée en 1929 dans un Kitchenmidden d'âge Wilton, à Nord Hoek, sur la péninsule du Cap, M. Vignard fut frappé par l'analogie d'un des burins microlithiques avec les microburins de son Sébilien (1). Il a été impossible de retrouver une autre pièce, possédant les mêmes caractères, dans les séries rapportées de divers gisements Sud-Africains et j'ai donc hésité à publier cette pièce unique. L'année dernière, au cours de mon deuxième voyage en Afrique du Sud, j'ai pu revoir à Riversdale, les séries de M. C. H. T. D. Heese provenant d'un gisement analogue de la côte orientale, situé à la surface d'une dune sur la ferme Platbosch, à Still Bay, province du Cap. Parmi les petits burins en chaille ou en quartzite fin de ce gisement, j'en ai remarqué une quinzaine qui me paraissaient plus ou moins Tardenoisien. Etant donné la différence de matière et la ressemblance des techniques, il m'était très difficile d'être absolument certaine; et même l'examen de mes croquis, à la rentrée, n'a pu permettre à M. Vignard d'émettre une opinion définitive. J'ai donc prié M. Heese de me faire parvenir les instruments en question afin de les soumettre à une étude minutieuse; demande à laquelle il a bien voulu accéder en m'envoyant cinq de celles que j'avais sélectionnées et dix autres qu'il avait retrouvées depuis par comparaison avec celles-ci.

Parmi ces pièces, M. Vignard n'en vit qu'une (*Fig. 1, n° 2*) qui pouvait, à la rigueur, être Tardenoisienne. Elle est du reste peu caractéristique, ne provenant pas de la fabrication d'un trapèze, étant faite sur la pointe d'un éclat court, et encore ne possédant qu'un stigmat bien visible.

L'Abbé Breuil, à qui j'ai ensuite soumis la série entière de burins, m'a fait remarquer une charnière sur la facette de sept d'entre

(1) VIGNARD (E.). — « Les Microburins Tardenoisien du Sébilien ». *Congrès Préhistorique de France*. X^e Session, Nîmes-Avignon, 1931.

eux, y compris celui mis à part par M. Vignard (n° 2) et celui de Nord Hoek trouvé en 1929 (n° 1). Cette charnière démontre la direction de l'éclatement et indique un faciès plutôt apparenté à celui de certains burins de Chine (1), où des burins classiques se trouvent côte à côte avec d'autres obtenus, d'une façon encore inexplicquée, par rupture de lame. Les autres pièces de M. Heese ne seraient que des burins de fortune, ou des becs, ayant souvent



A. B. K. 1924.

Fig. 1. — Burins de Platbosch. Province du Cap ; 1, Nord Hoek : récoltes Breuil-Kelley, 1929 ; 2-7, Platbosch, Still Bay, Collections Heese, Riversdale, Province du Cap. Matières : 1-2, 5, chaille grise, 4, 7, chaille rouge, 3, chaille panachée rouge et jaune, 6, quartzite fin, rouge, à points gris.

servi. Je suis tout à fait d'accord avec ses conclusions et ce sont ces sept pièces que je figure ici.

(1) BOULE (M.), BREUIL (H.), LICENT (E.), et TEILHARD (P.). — « Le Paléolithique de la Chine ». *Archives de l'Institut de Paléontologie humaine* Paris, 1928.

Toutes ont le bord opposé à la facette oblique retouché, le plus souvent nettement en coche. Sur une (n° 7), néanmoins, il y a une deuxième facette, peu importante, qui a enlevé une partie de cette retouche, et qui s'oppose donc directement à la facette principale. Serait-ce un avivage ou tout simplement une trace d'usage? Dans d'autres la retouche se continue en s'élargissant pour former un dos nettement rabattu (nos 1, 5, 6). Trois exemplaires (nos 2, 4, 7) possèdent d'autres retouches fines sur diverses parties de leur pourtour. Il n'y en a qu'une (n° 3) qui ne présente aucune retouche en dehors de celle formant une très petite coche.

Sans une étude prolongée d'un plus grand nombre de pièces, il serait impossible de déterminer la méthode par laquelle la facette oblique fut obtenue. L'éclat part soit de la face inférieure, soit de la face supérieure, mais toujours d'un coin de l'angle du burin. Que cette brisure soit bien intentionnelle, me semble démontré, sans aucun doute possible, par un exemple (n° 4) où elle est préalable à la retouche de la coche. De plus, tous ces petits burins portent des traces d'usage.

En présentant ces instruments, comme burins Tardenoisien, au Congrès de l'Association Sud-Africaine pour l'Avancement des Sciences, tenu à Port-Elizabeth en juin 1934, M. Heese les a nommés « Burins de Platbosch » d'après le lieu de leur découverte. Il me semble tout naturel de retenir ce terme pour désigner cette nouvelle technique, qui n'a pas été signalée auparavant. Je n'en connais pas d'autre gisement, les burins microlithiques étant plutôt rares, et d'ailleurs peu connus des archéologues Sud-Africains. Cependant, il se pourrait bien qu'au même type appartiennent une partie des petits burins trouvés par M. Armstrong dans l'assise Wilton de la Grotte de Bambata en Rhodésie du Sud (1). Il est impossible de préciser en se basant sur les illustrations seules, sans avoir les pièces en main, mais au moins deux d'entre elles me paraissent à peu près certaines.

Je tiens à remercier M. l'Abbé Breuil et M. Vignard pour leur collaboration inappréciable et tout particulièrement M. Heese, non seulement pour la permission qu'il m'a donnée de publier les pièces de sa collection, mais aussi pour son amabilité en me les communiquant.

(1) ARMSTRONG (A. Leslie). — « Rhodesian Archaeological Expedition (1929) : Excavations in Bambata Cave and Researches on Prehistoric Sites in Southern Rhodesia ». *Journal of the Royal Anthropological Institute*, vol. LXI, January-June, 1931.



Le Périgord Préhistorique au Palais du Latran.

(Rome)

PAR

Mgr CHASTAING.

Ce n'est pas sans une certaine appréhension tempérée par un noble sentiment de fierté que j'ai l'insigne honneur de paraître devant une aussi belle assemblée de savants français et étrangers venus en voyage scientifique à la Métropole de la Préhistoire.

Cependant une pensée de tristesse étreint mon âme devant un tableau si vivant et si attentif.

Comme en 1905, date du premier Congrès de Périgueux, je ne retrouve pas en 1934, dans ces mêmes lieux où nous sommes, le Président-Fondateur des Congrès préhistoriques de France, Emile Rivière à qui le Périgord doit tant de découvertes importantes ; je n'y aperçois pas davantage, bien que heureusement encore de ce monde, le bon docteur Marcel Baudouin, l'animateur hors pair des Congrès passés et tant d'autres figures également sympathiques, que nous aimions à rencontrer au cours des diverses réunions et excursions de chaque jour.

Ainsi hélas ! en va-t-il de nous ici-bas : on se voit un peu de temps, on travaille ensemble quelques heures de la vie et puis on court en vitesse vers d'autres régions, d'autres visions : celles-ci éternelles. Quoiqu'il en soit n'ayant garde d'oublier les disparus ni les absents, permettez à un vieux préhistorien avant qu'il n'aille plus loin dans sa communication de saluer avec déférence le nouveau Président du deuxième Congrès de Périgueux, M. le Dr Félix Regnault ainsi que tous ses dignes collaborateurs.

Placées sous de tels auspices, les Etudes de Préhistoire prendront une extension constante et les assises du présent Congrès se tenant une fois de plus en terre privilégiée de la jeune science, nous apporteront un surcroît de connaissances. Celles-ci à leur tour nous aideront à percer le mystère enveloppant encore le lieu d'origine primitive de l'homme et la date approximative de sa migration d'Asie en Europe, première étape ; d'Afrique en Espagne et de ce dernier point en Gaule pyrénéenne, deuxième étape, semble-t-il. Vingt-huit années se sont écoulées entre nos deux Congrès péri-

gourdins, dans ce long espace de temps, que de nombreuses et importantes fouilles, que de découvertes sensationnelles, que de documents humains ou animaliers ont été faits en terre dordonnaise. Les gisements ont été si abondants qu'en haut-lieu, de concert avec les Beaux Arts, on a jugé opportun de décentraliser le Musée des Antiquités préhistoriques de Périgueux en créant sur place, au centre des Eyzies même, une annexe, un second Musée départemental. Encore un peu de temps et de petites villes, comme Couze et Bourdeilles, pourront avoir le leur, car sur les rives de leurs gracieuses rivières les stationnements des tribus ancestrales y abondent et rivalisent avec les mieux connus et étudiés de nos autres contrées.

Aussi bien et sans conteste le Périgord, depuis trois quarts de siècle, occupe une place à part dans les annales de la science préhistorique. Sa renommée est mondiale, elle grandit à mesure que sortent de terre les précieux souvenirs de son lointain passé. Il est un des coins de France qui jusqu'à nos jours a fourni aux savants du monde entier le plus grand nombre de documents authentiques de l'antiquité de l'homme ici-bas.

Sans nul doute plusieurs races humaines ont passé et vécu dès millénaires sur son territoire, attirées qu'elles étaient non seulement par l'abondance des produits nécessaires à leur subsistance mais des lieux naturels de refuges qui s'ouvraient devant elles.

D'année en année ses richesses archéologiques ne cessent d'augmenter, sa renommée va de même et son trop plein — on peut l'affirmer sans être taxé de chauvinisme — a alimenté et continue d'alimenter une partie des Musées d'Amérique, Angleterre, Allemagne surtout, Espagne, Italie et autres nations civilisées.

L'une de ces dernières, l'Italie, a été gratifiée, il y a quelques années, d'une importante collection périgourdine composée de pièces préhistoriques provenant des stations classiques du pays. Cette donation marquera une date dans son entrée et installation au Palais du Latran. La place qu'elle y occupe présentement et le riche meuble qui la renferme sont tout à fait exceptionnels. Mais les circonstances qui précédèrent et accompagnèrent son exode du Périgord étant peu connues, je n'hésite pas — puisque l'occasion s'en offre — au plaisir de faire connaître à mes bienveillants auditeurs l'un des côtés le plus marquant.

En 1925, vers la fin du mois d'octobre, étant dans la Capitale et causant avec un de mes bons amis dans la salle de l'Institut de Paléontologie humaine, il me posa, avant de nous séparer, la question suivante : « après votre décès à qui donc ira votre collection ? » Et moi sans embarras de lui répondre : « au juste je ne sais pas encore, mais je ne suis pas en peine ; je puis la laisser à un membre de ma

famille, la vendre à un riche américain déjà venu la voir, la léguer au Musée de Périgueux, ou bien encore, qui sait ? peut-être l'offrirai-je un jour au Pape ». Sur ce mot ultime nous nous quittâmes.

A ce moment là on parlait beaucoup dans le monde et la presse de la magnifique et inoubliable Exposition Vaticane de Rome ; elle touchait à sa fin. Entre temps le Saint-Père avait projeté la Création d'un Musée Missionnaire, et déjà il faisait transporter quantité d'objets au Palais du Latran affecté déjà, comme on sait, aux collections d'art païen et chrétien. Peu après il appelait à Rome un professeur distingué de l'Université de Vienne, le R. P. Schmid et le plaçait à la tête de la nouvelle fondation pontificale. Le jeune et savant directeur déploya dans ses fonctions spéciales tant d'assiduité, d'intelligence et de savoir-faire, que l'œuvre du Musée Missionnaire prit un essor merveilleux et s'imposa bientôt à l'admiration de tous les visiteurs.

Vers la fin de l'organisation des locaux le R. P. ayant remarqué qu'une des salles du premier étage destinée à la Préhistoire était pauvre en spécimens de cette science, il se promit aussitôt d'y pourvoir et d'en combler les vides. Dans ce but il se donna beaucoup de peine et n'hésita même pas à entreprendre de lointains et nombreux voyages. L'un des plus intéressants, sans contredit et peut-être des plus fructueux, fut celui de Paris en 1926.

Arrivé dans la Capitale, connaissant déjà par la renommée, la lecture des revues scientifiques et ses publications, M. l'Abbé Breuil, notre premier préhistorien de France, il alla directement frapper à sa porte, lui exposer son indigence en fait de documents paléolithiques et obtint de lui quelques silex pour le Musée Pontifical. Puis avant d'échanger un dernier adieu avec son visiteur intéressé, mon excellent confrère venant tout à coup par un réflexe à se rappeler que dans une de nos entrevues, j'avais mis le Pape au nombre de mes futurs héritiers, il aiguilla le R. P. vers Bourniquel en Dordogne.

A quelques jours de là les relations épistolaires entre les postes du Périgord et du Palais du Latran s'ouvraient ; M. l'abbé J. Bouysonie alerté venait prêter son concours gracieux au classement des pièces archéologiques et finalement tous les pourparlers se clôturèrent le 4 octobre 1927 par la donation d'une collection d'antiquités préhistoriques, renfermées dans sept caisses et envoyées à cette adresse : A Sa Sainteté Pie XI, Museo Missionario, Palazzo Laterano, Roma (Italia).

Celles-ci avant d'atteindre les bords du Tibre eurent au départ et puis en cours de route quelques légères et inoubliables difficultés dont je fais grâce à mon bienveillant auditoire.

Enfin elles finirent par arriver à destination le 4 nov. 1927 et à

la suite, nous eûmes la faveur insigne d'aller les rejoindre dans la ville éternelle, et celle aussi bien précieuse de présider à la mise en place des 1100 pièces qui venaient si opportunément représenter au Musée Missionnaire le Périgord préhistorique.

Peu après l'organisation des objets offerts au Saint Père, le 21 décembre de cette même année, un Cardinal délégué, suivi des membres du corps diplomatique, des représentants locaux et étrangers de la Presse et de quelques personnalités notables de Rome, inaugura solennellement le Musée Missionnaire. La cérémonie religieuse et officielle terminée les assistants parcoururent les salles livrées au public, s'arrêtant, selon leurs attrait, à considérer ce qu'elles renfermaient d'instructif. L'écrin si riche où étaient étalées largement les curiosités et antiquités préhistoriques du Périgord ne fut pas le moins examiné et entouré par les nobles visiteurs.

Le Savant qu'est le Pape Pie XI en ouvrant les portes du Musée du Latran à la science de la Préhistoire et en attribuant aux documents qui la représentent une place de choix montre, nous semble-t-il, l'intérêt qu'il prend aux sciences d'observation directe; il manifeste clairement encore en quelle estime les études scientifiques doivent être tenues. Ayant cultivé la Géologie et ses annexes dans sa jeunesse studieuse, il sait que la nature entière livrée aux disputes des hommes, ne doit pas être considérée comme un facteur inutile ou négligeable de l'esprit humain. Et c'est pour cela qu'étant un observateur attentif, à côté du Musée Missionnaire il a fondé une école de Linguistique et d'Ethnographie qui viendra en aide aux savants de toute nation s'intéressant aux recherches des races humaines primitives et disparues.

La question si grave de l'origine de l'homme telle que la science moderne la pose ne lui est ni inconnue ni indifférente : il en a donné naguère une preuve. Dans une audience accordée à un groupe de savants qui venaient de lui apprendre qu'un petit peuple de l'Afrique, les Pygmées, étaient menacés de disparaître par extermination, si on ne venait promptement à leur secours, le Saint Père accorda tout de suite des fonds pour entreprendre une expédition et sauver ces derniers représentants d'une race primitive.

La collection offerte par nous au Souverain Pontife aura l'avantage de venir en aide aux Missionnaires qui venant à Rome y apporteront des antiquités préhistoriques. En l'étudiant ils apprendront à appliquer aux objets trouvés par eux-mêmes dans leurs fouilles la méthode de classification française des différents âges de la pierre. D'autre part les préhistoriens de l'Italie, sachant qu'au Musée du Latran, le Périgord est représenté par une belle série de pièces lithiques provenant de ses gisements et grottes, pourront s'y référer et s'en servir comme terme de comparaison pour classer leurs propres industries.

En donnant au Latran une place choisie aux antiquités périgourdines, le Saint Père a honoré tout à la fois la science de la Préhistoire et le pays qui l'a vu naître : c'est de bonne augure pour l'une et l'autre.

Lors de la prise officielle et solennelle de sa cathédrale au Latran, en janvier 1930, Sa Sainteté resta, après la cérémonie, plus d'une heure à visiter le M. M. et à passer en revue les diverses salles dont l'organisation était achevée.

Dans la première, le superbe meuble vitré renfermant les documents paléolithiques recueillis en Périgord et la reproduction sur les murs des divers animaux peints dans les grottes des Eyzies (Dordogne) et d'Altamira (Espagne) attirèrent vivement son attention. Le correspondant romain auquel j'avais demandé des renseignements sur la visite du Pape au Musée Missionnaire, terminait sa lettre par ces mots brefs et clairs : « Sa Sainteté Pie XI s'est retirée satisfaite de tout ce qu'elle venait de voir ».

Dans un autre sens, pour un motif différent, nous pouvons dire en terminant cette communication : Nous aussi nous sommes heureux et nous nous réjouissons que le Périgord antique, pays de pierre par excellence soit à l'honneur dans la Ville Eternelle et que par là un peu plus de gloire rejaillisse sur lui : c'est tout ce que pouvait ambitionner de mieux un patriote et un homme d'église.



Célébration du Centenaire de la Publication de Badegoule.

FRANÇOIS JOUANNET, AMATEUR-PRÉCURSEUR EN PRÉHISTOIRE.

PAR LE D^r

A. CHEYNIER, de Terrasson (Dordogne).

C'est la première fois, je crois, que la Préhistoire fête la publication d'un gisement célèbre, parue il y a cent ans.

C'est en effet en 1834 que Jouannet décrit (1) la grotte de Badegols (2).

L'auteur n'en était pas à sa première découverte. On aurait pu, il y a vingt ans, fêter le centenaire de la publication de la Station Néolithique d'Ecornebœuf.

Il est juste qu'en cette occasion l'on fasse connaître ce savant précurseur-amateur (3).

François, René-Bénit, Vatar, Sieur de Jouannet, était né à Rennes le 31 décembre 1765.

Il suivit la carrière de son père, avocat à la cour, imprimeur du Roy et du Parlement, et fut avocat et imprimeur. Installé à Paris, il fonda à la Révolution le « Journal des Hommes Libres » ; mais ayant raillé le Premier Consul, il dut quitter Paris. Il partit pour Bordeaux où il travailla comme compositeur d'imprimerie.

En 1808, il alla à Périgueux, prote à l'imprimerie Dupont, puis devint professeur au Collège.

Il commença à s'occuper d'Archéologie, et vers 1810 il entreprit des fouilles gallo-romaines sur le plateau d'Ecornebœuf, au sud de la ville.

(1) Calendrier de la Dordogne 1834. Statistique. — Par F. Jouannet, p. 232 à 237.

(2) Badegols ou Badegoule (le mot signifie : Bouche-Bée) était située dans la commune de Beauregard, canton de Terrasson (Dordogne). Par suite de modifications administratives, elle passa à la commune de Bersac, devenue depuis Le Lardin.

(3) M. Desforges lui a déjà consacré un article dans la *Revue Préhistorique*, n° d'avril 1908, pp. 346 à 353.

Ayant remarqué « l'aspect noir et brûlé » du terrain, il prend un manœuvre et il creuse. « Partout, dit-il (1) je trouvais la terre brûlée jusqu'au rocher, mêlée de beaucoup de cendres, de charbons, d'ossements d'animaux, et de débris de vases de toute forme... je remarquais des différences essentielles entre les divers fragments de vases... dans quelques-uns je reconnaissais la pâte et la fabrication romaine ; dans d'autres j'apercevais une terre, des formes, enfin un travail tout différent : ceux-ci m'offraient aussi le caractère d'une plus haute antiquité, caractère plus aisé à sentir qu'à décrire. Je me perdais en conjectures, quand tout à coup l'ouvrier retira de sa fouille une hache en pierre, d'un très beau poli ».

Ce fut comme une révélation. Jouannet comprit dès lors qu'il venait de faire une découverte.

Il fit rechercher les haches par les ouvriers et les cultivateurs.

Bientôt il trouve des pointes de flèches en silex et d'autres objets en pierre. Il trouve aussi du cuivre, du bronze et du fer. Mais il ne confond pas toutes ces choses. Et dès 1813 il envoie à l'Académie de Bordeaux une notice sur le résultat de ses fouilles.

« En moins de deux ans, il a retiré d'Ecorneboeuf plus de cent haches... les unes en silex, d'autres en trap, en agathe ou en jaspe ; la plupart sont mutilées, quelques-unes sont brutes et seulement ébauchées ; plusieurs, brisées d'abord, ont été retaillées et repolies. Ces haches ne sont pas les seuls instruments en pierre trouvés à Ecorneboeuf, on y a découvert aussi une vingtaine d'armures de flèches » (1). Et il conclut de la façon suivante : « ... à une époque qui se perd dans la nuit des temps, il y eut sur le coteau d'Ecorneboeuf une manufacture d'armes en pierre, à laquelle, dans un siècle plus rapproché de nous et plus éclairé, succéda une usine gauloise où l'on fabriquait en cuivre certains instruments, peut-être même des armes... ».

Il ne s'en tint pas là, il intéressa ses amis (2) et ses élèves à ces recherches ; il recommandait aux cultivateurs de tout recueillir ; aussi dix ans plus tard le seul M. de Mourcin aura pu collectionner près de mille haches et presque autant de pointes de flèches, dont un grand nombre ont été léguées au musée du Périgord et celles de Jouannet à la ville de Bordeaux (3).

(1) Voir statistique du Calendrier de la Dordogne, 1814, p. 59 à 69. Résumé de sa notice de l'année précédente à l'Académie de Bordeaux.

(2) MM. de Taillefer, de Mourcin, de la Pouyade, d'Hauteville, etc.

(3) E. GARRAUD écrit dans une note biographique sur l'Abbé Audierne, que Jouannet donna une partie de sa collection au musée du Périgord, et contesta le legs « de Mourcin ».

Il étend ses recherches dans tout le Périgord (1).

En 1815 il est nommé professeur à Sarlat. Il découvre aussitôt la grotte préhistorique de la Combe Grenant (2) près de Domme, vers la plaine de Born. Là, il fouille la terre et trouve beaucoup d'ossements animaux et même humains, de grandes dents de ruminants. Il dit que « l'altération que ces os fossiles ont subie est digne d'attention » ; il les étudie et les soumet à l'analyse chimique. Il pose à leur sujet des questions sans se permettre de les résoudre. Il découvre ensuite la grotte du Pey de l'Azé, près de Sarlat.

Son retour à Bordeaux et son mariage en 1817, ses multiples occupations, ne l'écartent pas de ses recherches préhistoriques. Il se tient au courant, il publie un peu partout afin de convaincre autour de lui — car on est sceptique sur la valeur de ses théories — dans les Calendriers de la Dordogne (3), l'Echo de Vésone, le Musée d'Aquitaine (4), le bulletin Polymatique (5), etc.

En 1819 il reprend, dans le Calendrier de la Dordogne, la description des objets trouvés à Ecornebœuf. Il décrit minutieusement les haches polies avec leurs formes et leurs dimensions ; il dit comment se faisait la taille préparatoire, puis le polissage d'après les haches ébauchées. Il énumère les roches utilisées, le silex blanc, jaune ou rougeâtre, les roches amphiboliques originaires du Limousin, et que l'on trouve dans les alluvions de l'Isle, à une grande profondeur. Il décrit des haches en pierres précieuses, une en onyx à bandes blanches et roses ; une en silex noir de la plus rare beauté, une en calcédoine et une en jaspe vert. Il décrit de même les flèches, leurs formes et dimensions, et leur secret de fabrication. Il dit : « Quelle patience, quel temps, quelle adresse ne demandait pas un pareil travail, si comme il est présumable les Gaulois ne connaissaient pas encore l'usage des métaux ».

Appelé sans doute par M. Brard (6) l'industriel son ami, qui l'a initié à la géologie et aux fossiles, il va visiter la grotte de Badegoule, qu'il publie dans le Calendrier de la Dordogne de 1834 (pp. 232 à 237). Il faudrait lire en entier cette « Statistique »

(1) Montastruc, Le Lanquais, les environs de Ribérac, etc., et aussi dans la Gironde (Saint-Médard, Sancats, Salles, Labrède, La Pointe de Grave, Bourg, Sainte-Foi). V. Musée d'Aquitaine.

(2) Calendrier de la Dordogne 1817 (pages 182 à 184).

(3) Calendrier de la Dordogne. Statistique, notamment 1814, 1817, 1819 et 1834.

(4) Musée d'Aquitaine 1824, t. III, pages 167 et suivantes, pages 208 et suivantes.

(5) Bulletin Polymatique 1820, t. XVIII, page 108.

(6) M. Brard, Ingénieur, fondateur des mines de houille du Lardin et des verreries de Brardville.

pour en comprendre la portée. Certes Jouannet n'a pas fait de stratigraphie. Il n'a pas de connaissances suffisantes en paléontologie bien qu'il soit au courant de la géologie. Il sait bien la fossilisation des os, et il s'est préoccupé de la question, mais il a méconnu les faits : « de tous les ossements observés..., nous n'en avons eu aucun qui n'ait appartenu à des animaux de même race et de même espèce que ceux qui vivent encore dans le pays, tels que moutons, bœufs, chevaux, etc. ». Il est évident qu'il a pris le renne pour du mouton.

Mais à côté de ces erreurs, excusables à l'époque, que de remarques vraiment judicieuses.

Il dit où nos ancêtres prenaient le silex de la craie qui n'existait pas à Badegoule.

Il décrit l'outillage : pointes de javeline, lames de couteaux, armures de javelots, etc..., et indique les modes de taille des lames avec : « une face plate naturellement unie et plus ou moins conchoïde », et la retouche minutieuse des bords « par de légères percussions répétées jusqu'à l'infini ».

Il remarque enfin qu'il n'y a pas ici de haches polies et il déclare : « A Ecornebœuf..., il y eut plus d'art »..., on y travailla aussi une grande variété d'autres pierres... le travail est plus fini, les pointes de flèches sont traitées avec plus de goût, d'intelligence, d'adresse, que les outils des grottes : « Ceux-ci semblent indiquer l'enfance d'un art... les autres... sembleraient appartenir à une époque de perfectionnement, indiquer même des communications sociales de peuple à peuple, dès lors un plus grand développement de civilisation ». Enfin, il comprend que « cette primitive industrie fut commune à tous les peuples dans leur enfance ». Il juge par analogie avec les sauvages et il conclut en demandant comment font ces peuples pour tailler leurs pierres : « Encore quelques années d'indifférence, dit-il, et cette partie de leur histoire sera pour nous ce qu'est, depuis des siècles, l'histoire de l'art chez les gaulois, un problème sans données ».

Jouannet avait près de 70 ans quand il publia Badegoule. Il était bibliothécaire de la Ville de Bordeaux, et il avait créé une collection d'antiques qu'il légua à la ville. A sa mort survenue le 18 avril 1845, il avait 80 ans.

Plusieurs auteurs ont écrit sur Jouannet (1). Le Comte Wlgrin de Taillefer le cite abondamment (2), mais n'épouse pas toutes ses idées.

L'abbé Audienne se dit un disciple et ami, mais ne fait pas

(1) Biographie Bretonne de Levat, Paris et Vannes 1852, 8°, t. I, pp. 961-964.

(2) Antiquités de Vésone, par le Comte Wlgrin de Taillefer, à Périgueux chez Dupont, 1^{er} volume, pp. 134, 135 et 136 notamment.

assez remarquer que tout ce qu'il sait du Périgord, en Préhistoire, a été découvert par Jouannet. Sa tâche eut dû être de continuer l'œuvre de son savant professeur.

Notre collègue A. Desforges a écrit sur lui un article (1).

Je remercie toutes les personnes qui m'ont aidé à trouver des documents sur cet amateur, précurseur de cette jeune science.

Puisse ce modeste travail empêcher le nom de Jouannet de tomber dans l'oubli (2) (3) (4).

(1) A. DESFORGES. — Les Précurseurs en Préhistoire : François Jouannet. La Revue Préhistorique, 1908, n°. 11 p. 346 à 353.

(2) Une rue de Bordeaux porte son nom.

(3) Voir au Musée de Périgueux les objets trouvés à Ecornebœuf qui y sont conservés. Le catalogue du Musée du Périgord par Féaux (1905) les signale disséminés entre les n°s 2.551 et 6.547. (Entre Jouannet et de Mourcin il y avait environ 5.000 objets.)

(4) Liste des publications où a écrit Jouannet :

Académie de Bordeaux.

Les Calendriers de la Dordogne à partir de 1811.

Les Antiquités de Vésone (de Taillefer, citations).

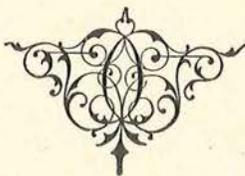
Le Musée d'Aquitaine.

La Ruche d'Aquitaine.

Le Bulletin Polymatique.

Le Bulletin de la Dordogne.

L'Echo de Vésone.



**Note relative à l'utilisation des Nuclei
comme Nucléi-outils
dans le Solutréen de Badegoule.**

PAR LE D^r

A. CHEYNIER (Terrasson).

L'étude des quelques 1.200 Nucléi que j'ai recueillis à Badegoule dans les niveaux Solutréens, est un travail long et ingrat.

Je vais seulement étudier les traces de Percussion, les Ecailllements, et les Ecrasements, voire les véritables Retouches, que portent les Nuclei sur leurs arêtes et leurs angles, aux plans de frappe et aux extrémités.

Il s'en dégagera des idées ou des hypothèses sur leur utilisation comme outils, et en particulier comme auxiliaires de la fabrication des outils.

On peut poser en principe qu'à Badegoule le débitage du silex se faisait tout entier dans l'atelier ; on y trouve en effet les éclats de cortex, déchets de l'épannelage des rognons.

Les cargneules du Lias inférieur (1), auxquelles est adossé le gisement, ne fournissent pas de silex. Mais au pied de la montagne coule le Cern, affluent de la Vézère, qui prend sa source à l'Ouest, dans la craie ; il a roulé dans son lit sinueux une masse de pierres. C'est là que nos ancêtres ont puisé, en grande partie, les éléments de leur industrie : on peut le constater sur les fragments corticaux, — et même sur de petits rognons restés presque entiers —, roulés et parfois cassés en route ; leurs angles sont écrasés, leurs arêtes émoussées, et leur patine est double. Double aussi est la patine de cette belle hache Acheuléenne que j'ai trouvée en couche Solutréenne ; ramassée sur le sol, elle fut soumise au débitage, mais ça ne rendait pas sur ce silex desséché.

Le débitage commençait par l'ablation d'une calotte de croûte, et à partir du plan ainsi obtenu, se continuait par l'épannelage d'une face latérale. — Dès que le Rognon a donné une lame utilisable, on le nomme un Nucleus. — Si le travail rendait bien, il se conti-

(1) Géologie et Géographie Physique du Terrassonnais, par le D^r Ch. Feytaud, (Annales du Ministère de l'Agriculture, Fascicule 62, p. 17.)

nuait sur cette face jusqu'au cortex de la face opposée, parfois réduit à l'épaisseur d'une lame (*Fig. 1*). Le plus souvent un second plan de frappe, opposé au premier, permettait d'équilibrer la face d'enlèvement par le départ de lames tantôt d'un bout, tantôt de l'autre.

Cependant on pouvait être amené à faire des enlèvements sur d'autres faces, et même sur tout le pourtour du Nucleus, alors débarrassé de toute trace de cortex ($1/3$ de mes nuclei) (*Fig. 3, 4 et 5*).

Je ne m'attarderai pas à décrire toutes les variantes, et les Nuclei à plans de frappe latéraux à deux, trois, et même quatre plans; les dispositions variables des enlèvements les uns par rapport aux autres, et la forme des Nuclei qui en résultent (1).

Je ferai cependant remarquer qu'à côté de ces Nuclei, représentant plus de la moitié du total de mes pièces, il existe 20 % de Nuclei polyédriques plus ou moins globuleux par enlèvements d'éclats — et non de lames — et sans plan de frappe. Sur d'autres les enlèvements sont partis, par percussion alterne, des deux versants d'une arête sinueuse (2), arête qui peut s'allonger jusqu'à faire le tour du Nucleus — alors discoïde —, ou au contraire se rétrécir jusqu'à n'être, au sommet d'une pyramide, qu'un « Point de Frappe ».

Je n'entrerai pas dans le détail des dimensions qui peuvent aller de 0^m02 à 0^m03 jusqu'à 0^m15; ni de leurs poids (de 3 gr. à 1 kgr.); ni de la mesure des angles « Plan-Face » (3), ordinairement aigus ou droits (45° à 90°) et non obtus, sauf par usure du bord en surplomb. Tous ces détails dépasseraient le cadre que je me suis fixé.

*
*
*

Classification. — On pourrait distinguer les outils *Actifs* et *Passifs* (comme par ex. le marteau et l'enclume), mais le plus souvent on ne peut avoir aucune certitude fondée sur les formes ou les traces d'usage et cette distinction reste trop du domaine de l'hypothèse.

Il faut mettre d'un côté les « Outils Proprement Dits », et de l'autre les « Fabricateurs » ou « Retouchoirs », c'est-à-dire ceux qui ont servi à fabriquer les autres outils. Ce sont ces derniers qui m'intéressent surtout ici.

Dans un niveau défini l'étude d'un outil est facilitée par la morphologie plus ou moins constante, par la dimension commune des pièces, et aussi par les types de Retouches.

(1) Une classification des Nuclei prismatiques est présentée à ce Congrès par M. et M^{me} Kidder.

(2) Nucleus à face symétrique de M. Vayson de Pradenne, Murs (Congrès Préhistorique de France, 1931).

(3) Angle de chasse de M. Coutier.

Ici on peut rarement distinguer de vraies retouches ; on doit se baser presque uniquement sur les traces d'usage, sur leur groupement et leur situation sur la pièce. Il faut être très prudent : ne pas prendre pour des traces d'utilisation les traces d'enlèvements des lames, les écrasements des arêtes des objets roulés, etc.

I. *Traces d'Ecrasements.* — Depuis longtemps on a considéré comme *Enclumes* des blocs possédant une surface plane où des écrasements, pénétrant plus ou moins profondément dans la pierre, sont la preuve de la percussion exercée sur eux. Si ces pièces ne manquent pas à Badegoule sur des blocs de granite, granulite, quartzite, et sur des schistes, elles sont rares sur des nuclei en silex. On qualifie de *Percuteurs* d'autres blocs écrasés à leurs angles, extrémités ou arêtes, par abrasion de leurs points saillants ; ils sont nombreux ici, surtout en galets de quartz, mais aussi en silex. Nombreux aussi sont les nuclei globuleux ou discoïdes, ou très réduits par un grand nombre d'enlèvements et qui, ne pouvant plus produire, ont été utilisés comme percuteurs (*Fig. 8 et 9*). Certains sont littéralement usés, écrasés sur tous leurs angles et leurs arêtes, pas assez cependant pour que des parties intactes ne restent témoigner qu'ils n'ont pas été roulés (*fig. 9*).

J'ai parlé de *Percuteurs* ; et pourquoi ne dirait-on pas aussi des *Enclumes* ? Certains d'entre eux sont si réduits en dimensions et en poids (15 gr.) que l'on se demande en vérité ce que l'on pouvait bien percuter avec une si petite chose. Considérez au contraire la surface menue que présente la petite enclume qui sert au faucheur pour battre sa faux ; vous penserez, comme moi, qu'une retouche par percussion sur un petit outil pouvait parfaitement admettre un tel point d'appui. Mais comment distinguer dans cet écrasement si l'outil a été *Actif* ou *Passif* (Marteau ou Enclume) ?

Certains autres sont terminés ou bordés par une partie écrasée, en forme d'arête concave, ou d'encoche. Ils ont pu être usés de même.

Nombreux sont les Nuclei, plus ou moins rétrécis à leurs extrémités, qui ont été percutés aux deux bouts (*fig. 8*) — j'en ai une centaine ; — on peut admettre que ce sont des *Enclumes* écrasées à leur point d'appui comme au point d'appui qu'elles offriraient. On peut y voir aussi des ciseaux, surtout lorsqu'un des deux bouts porte une façon de biseau écaillé. Il en est enfin de très menus, que j'ai qualifiés de *chasse-lames* (1), parce que je pense qu'ils ont servi à chasser les lamelles ou écailles, des retouches en pelure

(1) *Bulletin de la S. P. F.* 1934, n° 6. Le Microlithique du Solutréen final de Badegoule.

mal parties, comme aussi les éclats écaillés (outils Bar) des Abbés Bardon et Bouyssonie.

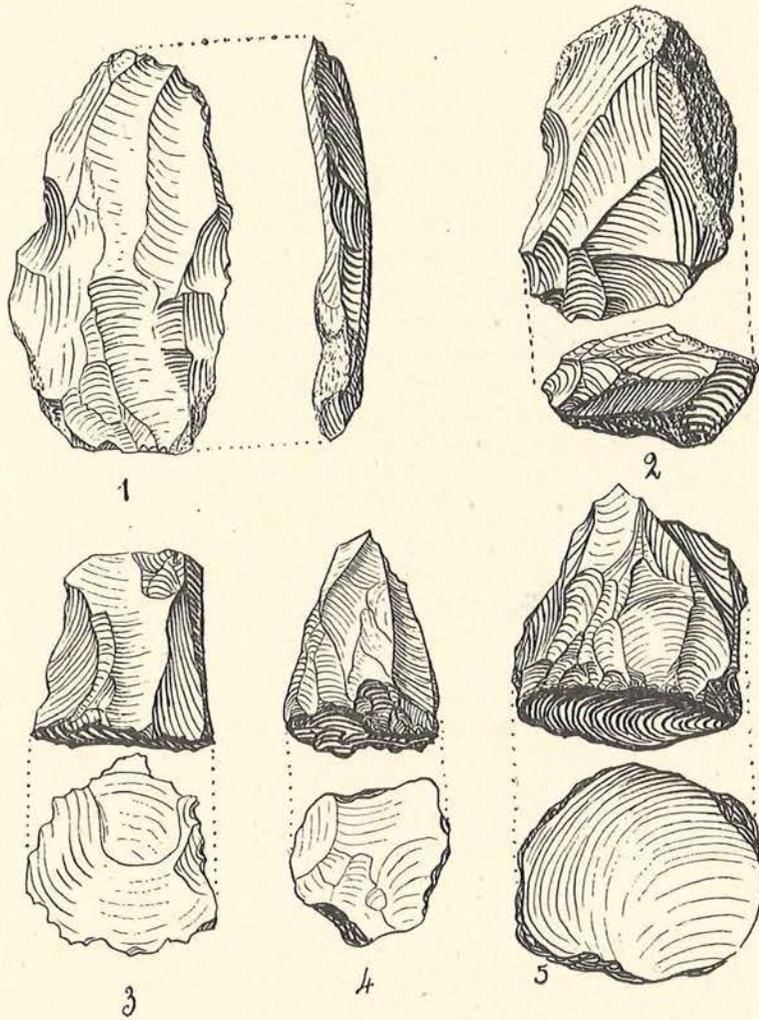


PLANCHE I.

Fig. 1. — Bon Nucleus débité au maximum.

Fig. 2. — Mauvais Nucleus.

Fig. 3, 4 et 5. — Nuclei utilisés sur toutes les faces. Le plan de frappe est circulaire. Celui de la fig. 3 a un bord intact, le n° 4 a été un peu utilisé. Le dernier, fig. 5, très écaillé, est un Nucleus-Grattoir circulaire complet.

II. *Traces d'Ecaillage.* — 1) *Sur Arêtes latérales.* — J'ai remarqué que certains de mes nuclei (4 %) portent des traces d'écaillage.

lement d'une ou de plusieurs de leurs arêtes latérales. Cette arête est écaillée nettement et sur un seul versant, rarement sur les deux. J'ai d'autre part recueilli un nombre important de lames à section triangulaire, à arête dorsale écaillée de semblable façon (j'en ai plus de 300). Leurs dimensions varient de 0^m03 à 0^m11 de longueur ; mais dans l'ensemble elles sont assez longues ; elles ont été détachées des Nuclei encore assez peu débités.

J'ai lu avec intérêt l'étude qu'en a faite M^r LEAKEY, dans son ouvrage très détaillé sur le gisement du Kenya (1), et je dois dire que je partage fort sa manière de voir. Je crois que l'écaillage est dû à une action exercée sur ou par cette arête dans un but défini, celui du Compresseur ou du Fabricateur, Actif ou Passif. Il est donc indiqué d'étudier ces déchets, plus nombreux que les arêtes semblables restées en place.

J'éliminerai d'abord certaines lames, bords de feuilles de laurier, ou d'autres outils cassés, ou lamelles de coups de burin sur pièces refaites : elles sont aussi à section triangulaire, mais leur angle dorsal est très aigu. Je laisse aussi les arêtes émoussées par roulage.

Les vraies lames à section triangulaire ont deux versants, de part et d'autre d'une arête dorsale, à angle au moins droit (sauf exception), plus souvent obtus et parfois fortement obtus (*Fig. 10, 11*). Comme pour les arêtes encore adhérentes au Nucleus, il est à remarquer que la plupart ne sont écaillées que sur un versant (indifféremment le droit ou le gauche, j'ai pu m'en assurer). Rarement (16 %) elles sont écaillées sur les deux versants (*Fig. 14*), soit par mode alterne, soit par écaillage intense (face à face), ou encore par un véritable écrasement de l'arête (*Fig. 6*), qui est parfois usée comme par une lime (*fig. 10*) et même polie (partie supérieure de la *fig. 6*).

La ligne d'arête est ordinairement assez droite (*Fig. 12, 13, 14*), parfois légèrement festonnée (*fig. 10*). De profil elle fait plus ou moins un arc convexe. Mais il y en a qui ont une concavité utilisée, comme une encoche. L'arête peut n'avoir été écaillée que sur une partie de sa longueur (*fig. 11*). Le versant écaillé est ordinairement uniforme, mais parfois divisé par des arêtes basses transversales, ce qui ne signifie pas forcément que l'arête soit un rebord de plan de frappe. J'en ai cependant quelques-unes qui ont cette provenance (2), mais alors elles ont un profil fortement convexe, la

(1) LEAKEY. — The stone-age cultures of Kenya, 1931.

(2) Notons qu'il y a très peu ici de ces « rondelles d'avivage » de M. Bourlon, décrites aussi par M. Hamal-Nandrin. Il y a par contre une grande quantité de lames enlevées trop épaisses, qui ont entraîné à leur bout la totalité du plan de frappe opposé.

face non écaillée légèrement concave, et l'angle des deux versants (ici angle Plan-Face) est aigu. On peut également avoir des rebords de racloirs ou grattoirs latéraux à un nucleus (Fig. 7, 12).

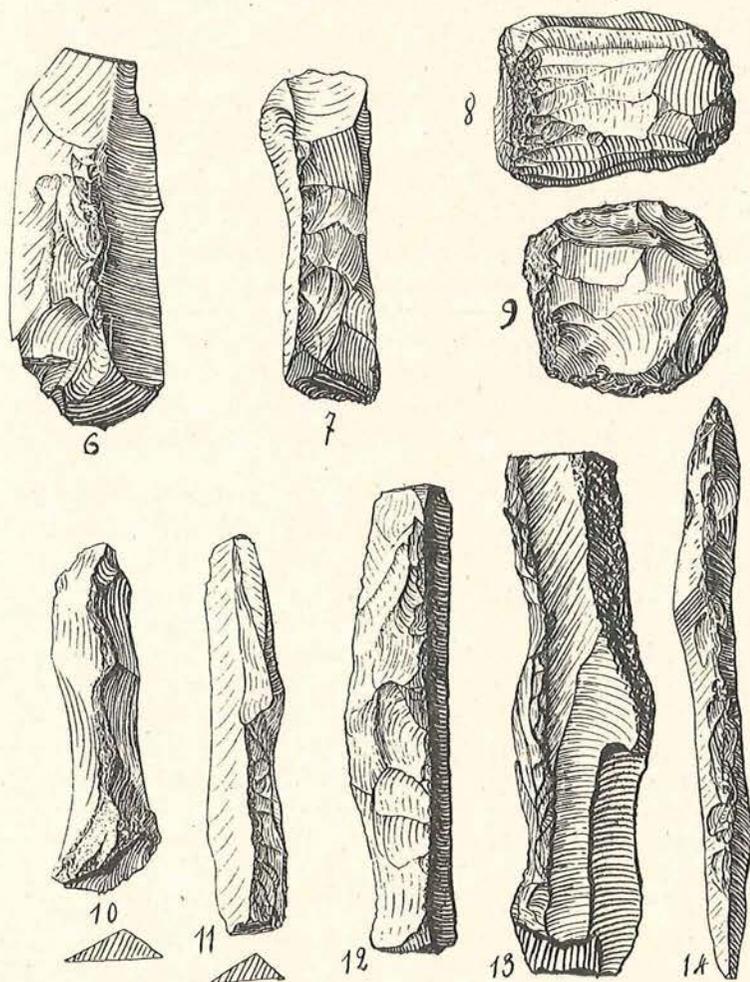


PLANCHE II.

Les Fig. 6, 7, 8 et 9 représentent des Nuclei. — Fig. 6, une arête est écaillée vers la gauche, écrasée au centre et émoussée en haut. — Fig. 7, la face d'enlèvement est en dessous, avec un plan de frappe à chaque bout; elle montre un bord et une face latérale écaillés en Racloir. — Fig. 8, Nucleus très utilisé aux deux bouts. — Fig. 9, Nucleus-Disque écrasé sur tout son pourtour.

Les Fig. 10, 11, 12 et 14 sont des lames à section triangulaire écaillées. Celle de la Fig. 13 est quadrangulaire.

Le versant non écaillé est ordinairement uni, mais parfois, lui

aussi, coupé par des arêtes basses. Rarement les deux versants sont à la fois ainsi.

Les enlèvements ne sont pas disposés de façon régulière le long de l'arête comme les retouches au bord d'un outil. Ce sont des écailles enlevées sans ordre, souvent courtes, et limitées par une rainure nette parallèle au sens de l'arête. Parfois cependant l'écaille est plus mince. Il est rare que cette écailleure dépasse en dimensions la largeur du versant de la lame.

Comment s'est produit cet écaillage ?

On peut imaginer que l'ouvrier opérait comme aujourd'hui l'ardoiseur pour tailler son ardoise (ou comme les tailleurs de pierres à fusil), c'est-à-dire qu'il se servait du Nucleus comme d'une Enclume en posant le dos de l'objet à retoucher sur une arête; il frappait alors, avec un percuteur de légers coups, en se servant de cette ligne comme guide de sa retouche.

On peut aussi concevoir que le dos de l'outil portait entièrement sur l'un des versants; ou encore imaginer la pièce à retoucher tenue solidement dans la main et appuyée, pressée fortement sur l'arête pour être ainsi retouchée.

Voilà diverses variantes de l'utilisation Passive d'un bord latéral de Nucleus avant son ablation. L'arête joue le rôle de Compresseur Passif.

Mais elle peut tout aussi bien, en inversant les termes, jouer le rôle de Compresseur Actif. Le Nucleus est alors tenu dans la main, et la pièce à retoucher appuyée sur une Enclume (une arête semblable p. ex.). On peut, ici aussi, envisager les diverses modalités de pression ou de percussion, directe ou en biais. Rien ne prouve que ces combinaisons, puisqu'elles sont possibles, n'aient pas été toutes employées.

J'ajoute, pour être complet, que ces lames, une fois enlevées du nucleus, ont pu servir à confectionner toutes sortes d'outils: grattoirs, raclours, couteaux, pointes, burins, perçoirs, etc., qui gardent leur arête dorsale écaillée.

2) *Ecaillage sur les angles Plan-Face*. — J'appelle ainsi l'angle dièdre fait par un plan de frappe avec la face d'enlèvement des lames. C'est le rebord du plan de frappe (Angle de chasse).

Voici que se pose à nouveau la question des Rabots et des Grattoirs Nucléiformes (1). Chaque gisement offre un facies qui lui est

(1) Le Lieutenant Bourlon et les Abbés Bouyssonie ont jadis mis au point cette question. *Revue Anthropologique* n° 12, Décembre 1912. Ils ont observé a) le front régulier de l'instrument, b) la constance des formes dans un même gisement, c) l'extrême petitesse des lamelles (inutilisables), d) la technique bien définie, e) enfin l'existence d'un dispositif de préhension.

propre. M. Vayson de Pradenne a présenté ceux de Murs au C. P. F. de 1931 (X^e session).

Et cependant certains pensent encore que toute usure du rebord du plan de frappe peut provenir du seul enlèvement des lames par la percussion. Il me semble que l'exposé qui précède nous éclaire un peu sur cette question : c'est aussi par écaillage que sont usés ces rebords (fig. 5).

Il est facile de montrer, pièces en mains, que les enlèvements bien faits ne laissent, sur l'angle Plan-Face, aucune trace d'écaillage (fig. 3), et que les enlèvements mal réussis n'écaillent que le fond de l'encoche résiduelle.

Lorsque tous les éperons ont été supprimés entre les enlèvements contigus ; que de petites lamelles, puis de menues écaillettes enlevées, ont régularisé le contour du plan ; et qu'enfin, par surcroît, l'usure a été assez profonde pour émousser et rendre obtus l'angle Plan-Face — de façon que la face d'enlèvement surplombe le plan de frappe, — que le front de l'instrument apparaisse Busqué, — on ne peut plus, à mon avis, douter de l'utilisation de ce bord Plan-Face (fig. 8). Le seul objet de discussion est de savoir comment s'est faite cette utilisation.

Si l'on appelle Rabot un outil à bord vif qui, posé à plat par une de ses faces sur un objet plan, est poussé ensuite de façon à racler ou à enlever des copeaux à cet objet, il faut s'attendre à trouver, outre l'usure de l'arête vive sur le front de l'instrument, une écaillage de la face plane elle-même, et peut être cette dernière seulement. Un tel écaillage du plan de frappe existe, mais il est rare (1).

On peut plutôt, si on tient au Rabot — et j'estime que ce terme, consacré par l'usage, doit rester — penser qu'il pouvait être poussé, le plus souvent, avec son plan de frappe en avant, à la façon d'une rugine, comme l'a dit le D^r Henri Martin, ou d'une gouge, ou encore d'un ciseau à froid. On peut aussi imaginer que le bord du Nucleus s'est usé en servant à l'écorçage, comme une herminette, suivant l'idée du D^r Pfeiffer (de Weimar).

Mais les Rabots ne sont pas tous des Nucléi (2). Comme je ne traite ici que de ces derniers, j'appellerai Nucleus-Rabot (3), un nu-

(1) Il ne faut pas qualifier tel un Plan remanié par des enlèvements de vrais éclats. J'en ai un certain nombre retouchés ainsi.

(2) Dans son travail de « Murs », M. Vayson de Pradenne définit ainsi les Rabots : « Leur forme générale, et les traces d'enlevures, indiquant que le rognon de silex qui a servi à les façonner n'a pas servi de Nucleus, sont les seuls éléments permettant de distinguer ces Rabots des Nucleus utilisés. »

(3) Un Rabot ou un Grattoir Nucleiforme peuvent avoir la forme de Nuclei, mais n'en sont pas, par définition. Quand les deux outils sont aux deux bouts opposés de la même pièce, par exemple un Grattoir et un Rabot (comme dans la Fig. 4, n^o 2, p. 479 de l'ouvrage précité des Abbés Bouyssonie et Lieutenant Bourlon), j'aimerais mieux dire « Grattoir et Rabot ». Cette figure a été reproduite par Goury. (Origine et évolution de l'homme, p. 146, Fig. 40 ; mais renversée, agrandie, et faussée, elle est totalement incompréhensible).

cleus qui paraîtra avoir servi comme Rabot. De même Nucleus-Grattoir, un Nucleus qui aura gratté.

Cela dit, j'ai compté à Badegoule, sur 1.100 plans de frappe, plus de 400 bords Plan-Face usagés, et nettement utilisés, soit comme Nuclei-Rabots, s'ils sont de grande taille, soit comme Nuclei-Grattoirs s'ils sont plus petits. Quant aux tout petits, à allure de grattoirs pyramidaux par exemple, doit-on les classer encore dans les Nuclei ? C'est à savoir si les dernières lamelles enlevées étaient vraiment utilisables.

Il reste tout de même qu'un grand nombre d'angles Plan-Face n'ont pas été utilisés dans ce Solutrén.

J'ai dit plus haut que les plans de frappe avaient pu servir d'enclumes. Ils ont pu servir aussi de points d'appui, et de Compresseurs Passifs ou Actifs par leurs bords Plan-Face, ce qui serait une façon d'avoir été écaillés ou écrasés.

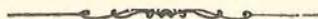
Je me permets ici d'émettre une hypothèse un peu osée : c'est que le contour de certains plans de frappe ait pu être taillé dans la forme à donner à l'outil en fabrication ; et que celui-ci étant posé à plat, de dos, sur le modèle ou « Patron », il était ainsi plus facile d'en exécuter le contour. J'ai aussi d'autres pièces qui ne sont pas des nuclei, et qui ont pu être utilisées ainsi, comme « Enclumes-Patrons ».

Il est encore une catégorie d'outils, plus près de leur origine nucléaire, sur lesquels je m'étendrai peu. Certains Nuclei, je l'ai dit plus haut, sont faits d'une arête convexe, par des enlèvements alternatifs sur les deux versants ; ils peuvent, en devenant complètement circulaires, être des disques. On a pu les utiliser en rectifiant leur ligne festonnée. Ce sont des Hachoirs s'il sont de grandes dimensions ; ou des Haches si le tranchant est réduit. J'en ai une qui a tout à fait le type d'une hache polie classique ; une autre a deux tranchants opposés sur des plans croisés à angle droit.

Si l'arête se réduit encore on n'a plus qu'un Ciseau ou même qu'un Pic.

Il me resterait à parler d'autres vrais Outils faits avec des Nuclei. Je me bornerai à signaler que l'on rencontre, à l'occasion, un Nucleus-Burin, surtout prismatique, un Nucleus Racloir, Nucleus-Couteau, Nucleus-Perçoir, etc. On me dira qu'en cherchant bien on trouve tout ce qu'on veut. Je suis de cet avis, aussi je n'insiste pas.

Je pense avoir bien montré que les Nuclei, après avoir servi à procurer des lames et des éclats, n'étaient pas jetés au rebut, mais que nos ancêtres savaient tirer parti pratiquement et économiquement de la matière qu'ils possédaient.



**Quelques observations sur le Moustérien
du gisement Sandougne, à Tabaterie,
Commune de La Gonterie (Dordogne).**

DEUXIÈME NOTE SUR LE BURIN MOUSTÉRIEN.

PAR

A. DARPEIX.

A la suite de la communication faite au xv^e Congrès International d'Anthropologie et d'Archéologie préhistorique, IV^e Session de l'Institut International d'Anthropologie, Portugal 1930, par D. PEYRONY, P. BOURRINET et A. DARPEIX, sur le burin moustérien, plusieurs fouilleurs dont l'attention avait été attirée sur cet outillage, m'ont signalé qu'ils avaient reconnu dans leurs collections ou au cours de nouvelles fouilles, des burins dans des niveaux moustériens de France.

Au même Congrès, notre regretté collègue, L. SIRET a noté la présence de burins parmi les outils moustériens du Sud-Est de l'Espagne (1). Miss GARROD en a remarqué dans l'horizon moustérien supérieur de la grotte de Shouqbah (Judée occidentale), ainsi que M. E. VIGNARD dans un niveau moustérien moyen (stations paléolithiques de la carrière d'Abou-en-Nour, près de Nag-Hamadi, Egypte). M. NEUVILLE a même recueilli cet outillage dans l'Acheuléen supérieur de la grotte d'Oumm-Qatafa (2).

Mais d'autres préhistoriens, tout en admettant qu'il puisse se trouver des burins dans un horizon moustérien ont cru voir dans les spécimens représentés des outils de fortune, le plus souvent grossiers, au type indécis et aberrant.

Cela tient peut-être à ce que, au lieu de multiplier le nombre des figurations de cet outillage, nous n'avons donné que quelques

(1) L. SIRET. — Classification du Paléolithique dans le Sud-Est de l'Espagne. *Compte rendu* p. 287.

(2) R. NEUVILLE. — L'Acheuléen supérieur de la grotte d'Oumm-Qatafa (Palestine). *L'Anthropologie*, t. XLI, n^o 1-2, mars 1931.

M. R. NEUVILLE voit dans la présence de cet outillage dans un niveau de l'Acheuléen supérieur, la confirmation de ce fait que le faciès des industries est, vers l'Est, en avance sur celui d'Europe occidentale.

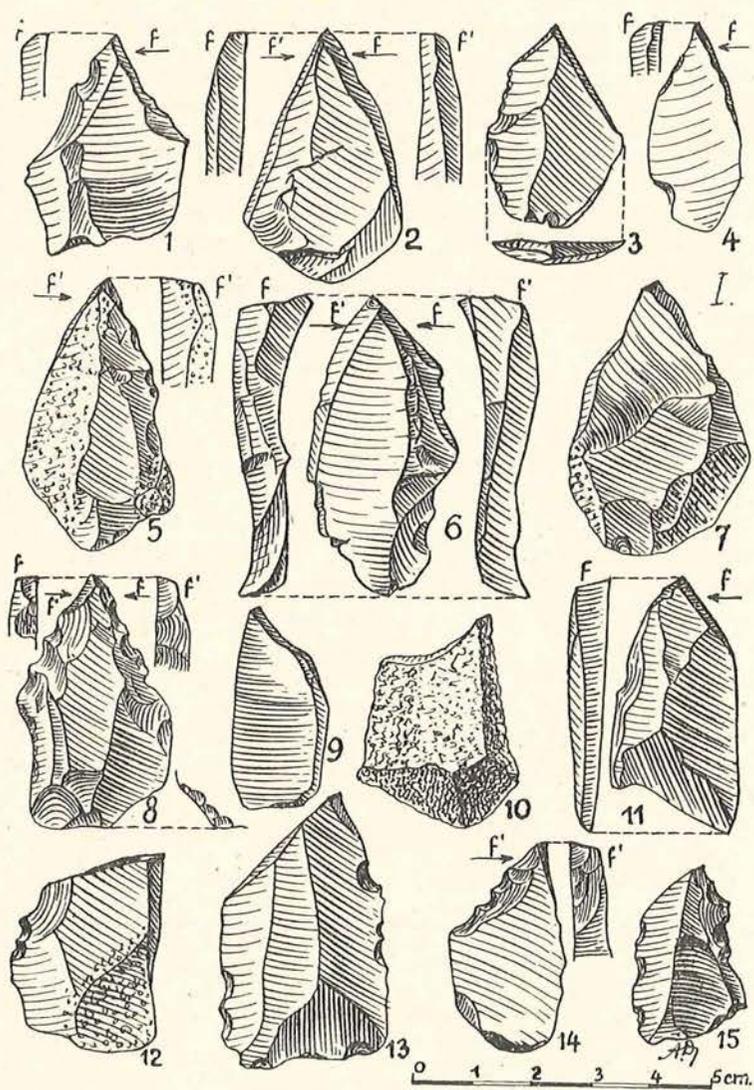


Fig. 1. — Burins moustériens provenant de Tabaterie, gisement Sandougue (Dordogne). — 1. Burin de la couche inférieure. — 2, 3, 4, 5, 6, 7. Burins droits. — 8. Burin obtenu par deux séries de retouches. — 10. Burin en quartzite. — 12. Burin sur angle. — 14, 15. Burins obliques sur côté retouché. Collection DARPEIX.

exemples montrant les types recueillis dans les deux niveaux moustériens du gisement Sandougne (1).

Je suis donc très heureux de l'occasion qui m'est offerte de pouvoir présenter aux Membres du XI^e Congrès Préhistorique de France, une importante série de burins divers provenant des mêmes horizons ; il sera ainsi permis à chacun de se rendre compte que le burin a bien sa place dans l'outillage moustérien. Il s'agit donc plutôt d'une présentation de pièces que d'une communication nouvelle, bien que j'aie pu recueillir de nombreux outils analogues, depuis 1930, en poursuivant mes fouilles à Tabaterie, dans le champ Sandougne et à l'abri Brouillaud (2).

Les burins signalés ne sont point des « outils de fortune », mais de vrais burins, outils de débitage, propres à inciser, créés en vue de cette fonction. Certes, les outils de fortune, de formes atypiques, sont nombreux à Tabaterie, comme d'ailleurs ceux qui répondent à un type défini. Car l'outillage moustérien, qui en apparence présente une grande simplicité, est en réalité fort complexe. Un examen attentif de l'industrie des deux niveaux de Sandougne, nous a permis de reconnaître et de classer des séries d'outils certainement adaptés à des fonctions très diversifiées ; et nous nous proposons d'attirer l'attention, dans un travail ultérieur, sur diverses pièces intéressantes reconnues lors de nos récentes fouilles.

Mais le propre de « l'outil de fortune » est d'être amorphe ; tout au plus quelques retouches intentionnelles, des ébrèchements d'usage, une timide accommodation lui donnent-ils une forme qui suggère son utilisation probable. On peut ainsi penser que si l'instrument n'a pas été créé suivant une technique constante, en vue d'une fonction déterminée, il a pu cependant être employé pour remplir cette fonction.

(1) SANDOUGNE. — Gisement moustérien dans la terre Sandougne, dépendant de la ferme de Tabaterie, commune de La Gonterie (Dordogne).

(2) D. PEYRONY et P. BOURRINET. — Les fouilles de Tabaterie (Dordogne). Sandougne et Abri Brouillaud. (*Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*, 1928.)

On me permettra de rappeler qu'à l'occasion du XI^e Congrès Préhistorique de France, j'ai exposé, durant toute la session, dans la salle des séances, un ensemble de pièces provenant des deux niveaux moustériens de la station Sandougne. A côté des pointes diverses, raclours, couteaux, scies, tarauds, tranchets, pièces à encoches, disques, coups-de-poing, bolas, et associés à cette industrie, on a pu voir une série de plus de 80 burins. Cette série a été examinée de près par un grand nombre de Congressistes et MM. le P^r BREUIL, PEYRONY, le Comte BEGOUEN, E. VIGNARD, l'Abbé BOUYSSONIE, VAYSON DE PRADENNE notamment, ont bien voulu me dire l'intérêt que présentait l'exposition de cet outillage. Au cours de l'excursion du 21 septembre, les gisements qui ont donné cette industrie, ont été visités ; les explications données sur le terrain par MM. DARPEIX et PEYRONY ont complété la présente communication, faite le matin même.

Or, dans le Moustérien de Sandougne, à côté de quelques burins grossiers, dont le biseau a pu être obtenu par hasard ou par « accommodation timide », il a été observé dans les deux niveaux, mais surtout dans la couche supérieure, une collection d'outils dont l'extrémité a été préparée suivant diverses techniques de façon à former un angle dièdre souvent tel qu'on le retrouve dans les horizons du Paléolithique supérieur. Seulement, par le débitage, le Moustérien obtenait des éclats de silex courts, trapus et non des lames, de sorte que les burins de nos séries ont une silhouette générale assez caractéristique (1).

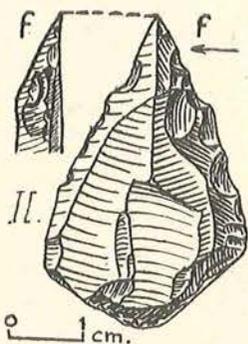


Fig. 2. — Pointe moustérienne provenant du gisement de Sandougne, à Tabaterie (Dordogne). La comparer aux burins 2 et 8 de la fig. 1. Collection DARPEIX.

Parmi les burins signalés, on peut remarquer :

1° Des outils dont le biseau est formé par l'enlèvement de deux éclats : ce sont de véritables burins becs-de-flûte ou burins droits. Les n° 2, 3, 4, 5, 6, 7 de la figure 1 peuvent être classés dans cette catégorie.

2° Des burins dont l'arête coupante est l'intersection de la surface obtenue en enlevant une lamelle et d'un pan constitué par une série de retouches. Dans le n° 14 (Fig. 1), ce pan est à peu près rectiligne. Il en est de même du n° 15, même figure. Par contre, les retouches forment une sorte d'encoche dans les outils n°s 3, 6, 7 de la fig. 3.

3° Des pièces qui, à première vue, paraissent être des pointes.

(1) Nous rappellerons que le gisement Sandougne ne comprend que deux niveaux archéologiques, purement moustériens, qui ont donné des burins l'un et l'autre, surtout le niveau supérieur. L'objection que l'on pourrait soulever en supposant que cet outillage proviendrait d'un niveau aurignacien sus-jacent, comme cela a pu se produire au Moustier (fouilles PEYRONY), à Belcayre (fouilles F. DELAGE), n'est donc pas valable. Il s'agit bien de burins associés à une industrie moustérienne.

L'extrémité est formée par deux séries de retouches. Ce ne sont pas des pointes, car elles présentent un dièdre terminal très net (fig. 1, n° 8). D'ailleurs, plusieurs burins de nos séries, en vue de dessus, paraissent être la réplique à peu près exacte de pointes qui ont été préparées avec des éclats identiques. Nous donnons le dessin d'une pointe (Fig. 2) que l'on peut rapprocher du burin n° 2 de la fig. 1. En vue de dessous, la ressemblance est plus frappante encore. Même contour, même place du bulbe de percussion, à l'opposé de la pointe. Cette place du conchoïde de

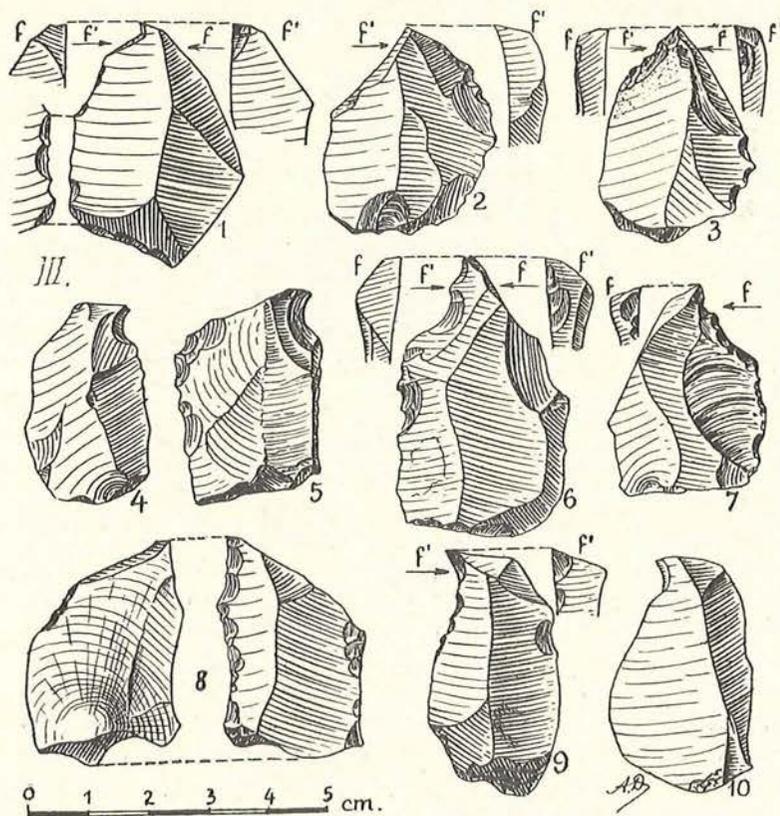


Fig. 3. — Burins divers provenant du gisement moustérien de Sandouge, à Tabaterie (Dordogne). — 1, 4, 5, 9, 10. Burins à bec. — 3, 6, 7. Burins à encoche. — 8. Burin sur angle avec arête retouchée. Collection DARPEIX.

percussion, à l'opposé de l'arête coupante, est d'ailleurs la règle à peu près générale dans les burins que nous présentons.

Notons que nous avons recueilli quatre burins en quartzite dans le niveau supérieur de Sandouge. L'un d'eux est représenté (fig. 1, n° 10).

4° Des burins à bec. Ce bec est formé par une coche latérale, à droite ou à gauche. Dans le Magdalénien, l'outil serait le prototype du bec de perroquet. Parfois, la coche a été obtenue d'un seul coup (Fig. 3, nos 1, 4, 5, 9, 10). Sur d'autres burins, cette coche est le résultat d'une série de retouches.

5° Des burins sur angle (fig. 1, n° 12).

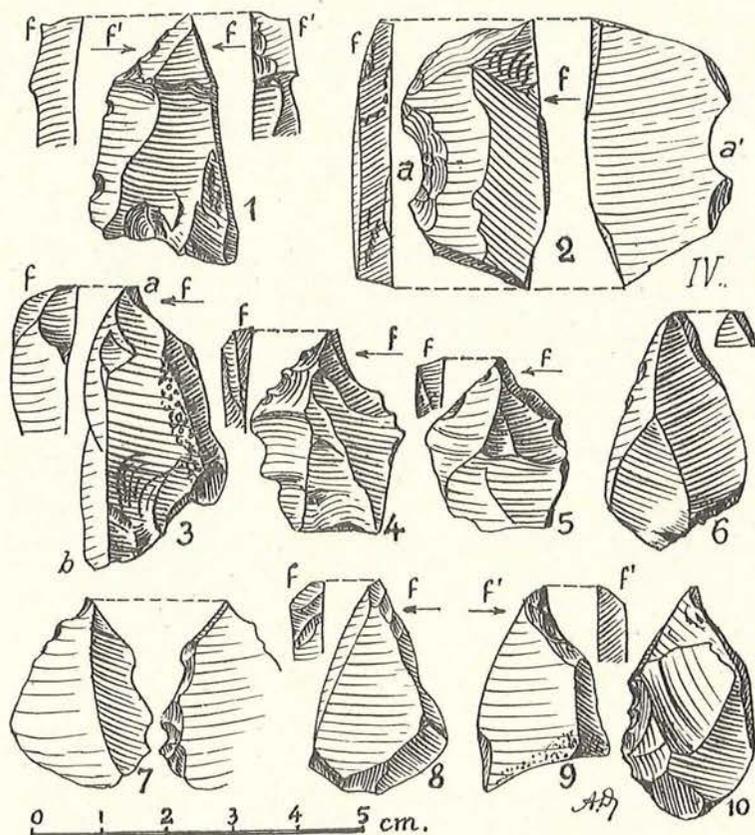


Fig. 4. — Burins moustériens provenant de Tabaterie (Dordogne), gisement Sandougne. — 1, 2, 3, 9. Burins obtenus par section diamétrale. — 4, 5, 7, 8, 10. Petits burins divers. (Les Nos 5 et 9 proviennent de la couche inférieure). Collection Darpeix.

6° Des outils produits par une troncature oblique rejoignant un bord épais de l'éclat ou une facette. Cette troncature est quelquefois obtenue par un coup tangentiel (fig. 1, n° 13). Mais plus souvent ces burins paraissent obtenus par flexion ou coup diamétral

selon la technique exposée par L. SIRET (1). Un éclat cassé en deux par une section diamétrale atteignant le bord épais de cet éclat forme le burin (*Fig. 4, n° 1*). Cette cassure peut d'ailleurs former dans certains cas un outil double. Nous avons figuré un bon double burin ainsi fabriqué (*fig. 4, n° 2*). L'encoche *aa'* très régulière, bien retouchée, forme un racloir concave. Nous voyons dans cette intéressante pièce un triple outil. Le n° 3 de la même figure 4 est également un double burin médiocre, en *b*, mais bon en *a*. Quant au n° 9, obtenu également par section diamétrale, il est formé par une troncature qui rejoint, non une facette ou un bord épais, mais une encoche retouchée. Même remarque en ce qui concerne l'outil n° 8 de la figure 3. Mais l'arête retouchée étant à peu près parallèle à l'axe du burin, ce dernier est une sorte de burin sur angle.

Observons que plusieurs burins que nous présentons ont des dimensions assez réduites. C'est ainsi que les outils n°s 3, 4, 9, 14, 15 de la fig. 1 et les n°s 4, 5, 7, 8, 9, 10 de la fig. 4 ont des longueurs comprises entre 0^m026 et 0^m035. Pour quelques-uns d'entre eux les largeurs sont à peine inférieures aux longueurs (*fig. 4, n°s 5 et 7*). La remarque précédente s'applique à l'ensemble de l'outillage, particulièrement à celui de la couche supérieure : à Sandougne, nous trouvons en effet très peu d'éclats inutilisés et très peu de nucléus. La matière première a été à peu près complètement utilisée, et l'on s'explique ainsi la présence d'un grand nombre d'outils de petites dimensions.

De l'examen de cet outillage, nous pouvons conclure que nos burins constituent une série bien différenciée. Les Moustériens qui ont laissé les puissants niveaux de Sandougne ont connu le burin qui allait tenir une si grande place dans l'industrie du Paléolithique supérieur. Cet outil apparaît en nombre assez grand pour qu'on puisse dire qu'il a sa place parmi les pointes, raclours, pièces à encoches... des mêmes niveaux, bien qu'il soit plus rare et moins caractéristique que les autres instruments auxquels il est associé. En dehors de quelques pseudo-burins de nos séries, il a été, pensons-nous, systématiquement obtenu.

En ce qui concerne sa destination, aucun fait nouveau ne nous permet de modifier nos conclusions précédentes que nous résumons en quelques mots : L'apparition ou la présence du burin dans un niveau moustérien, alors que le débitage de l'os et la pratique de la gravure ne sont pas constatés, fait penser à la préparation d'outils en bois, et suggère cette idée que l'industrie du bois pouvait être prospère à l'époque moustérienne.

(1) L. SIRET. — Le coup de burin moustérien. (*Bulletin de la S. P. F.*, 1933.)

**Abri de la Chaire à Calvin,
commune de Mouthiers (Charente).**

PAR

Pierre DAVID

Ce fut de Rochebrune qui découvrit le gisement. Dally, Chauvet, Favraud, et bien d'autres préhistoriens le fouillèrent, puis, l'abandonnèrent, le prétendant épuisé.

Des sondages effectués, en 1926, dans le talus et dans l'abri me prouvèrent qu'il n'en était rien. J'ouvris une tranchée au bas du talus ; rejoignant l'abri, elle me donnait les deux niveaux dont je vais vous entretenir.

N'ayant pu percer d'une façon certaine le secret de la statigraphie de l'abri, je préfère, pour le moment, ne pas en parler.

La couche supérieure, en contact avec la terre végétale, est d'épaisseur très variable. Les silex sont très abondants ; l'instrument dominant est le burin sous toutes ses formes : burin droit, burin d'angle, burin bec de perroquet, burin grattoir, double burin. Ensuite, viennent par ordre quantitatif, les grattoirs, les racloirs, les perçoirs et les lames. Je ne parle pas des nucleus qui sont par centaines. A signaler, de très jolies petites lames à dos abattu, genre la Gravette, mais beaucoup plus petites, un fragment de lame denticulée et une pointe à cran.

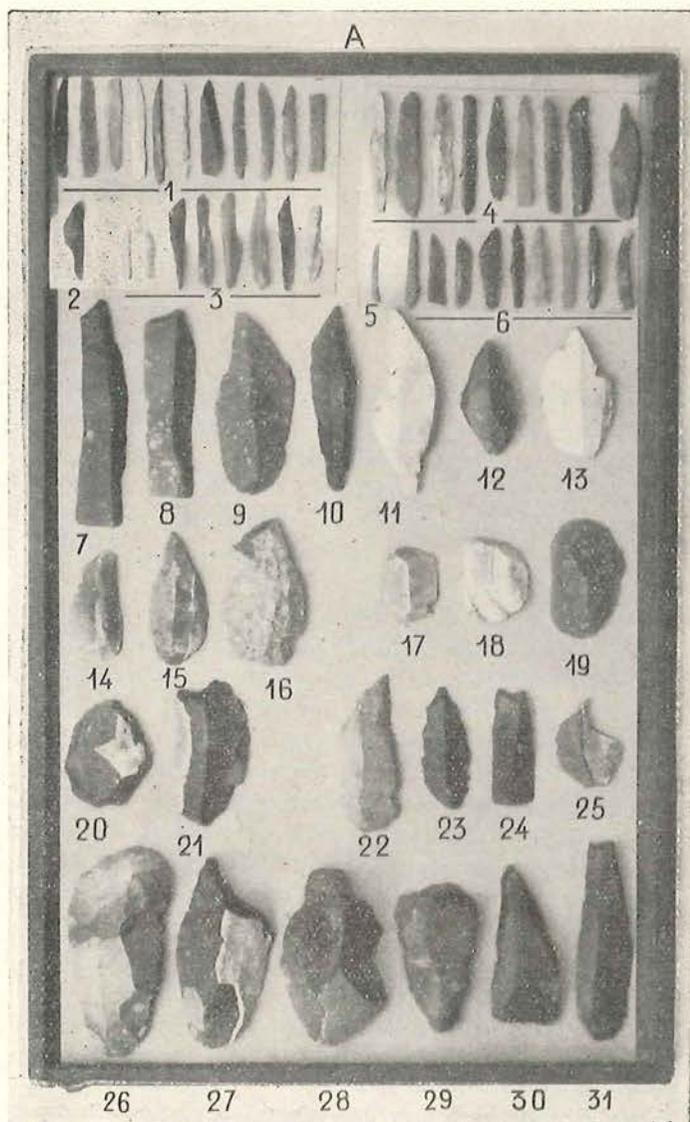
La faune se compose de : saïga dominant, cheval, bœuf, renne, loup, castor, cerf, rhinocéros et rongeurs.

Les os travaillés sont rares et n'ont pas la belle technique que l'on retrouvera dans le Magdalénien final ; ce sont des pointes de sagaies, des burins, des aiguilles, des dents percées, etc.

J'ai également rencontré des coquillages apportés vraisemblablement des faluns de Léognan ou de ceux des Landes, les plus près à ma connaissance, ce sont des pectens, des dentales.

Puis j'y ai trouvé quelques plaquettes gravées, aux traits si enchevêtrés, qu'elles sont indéchiffrables.

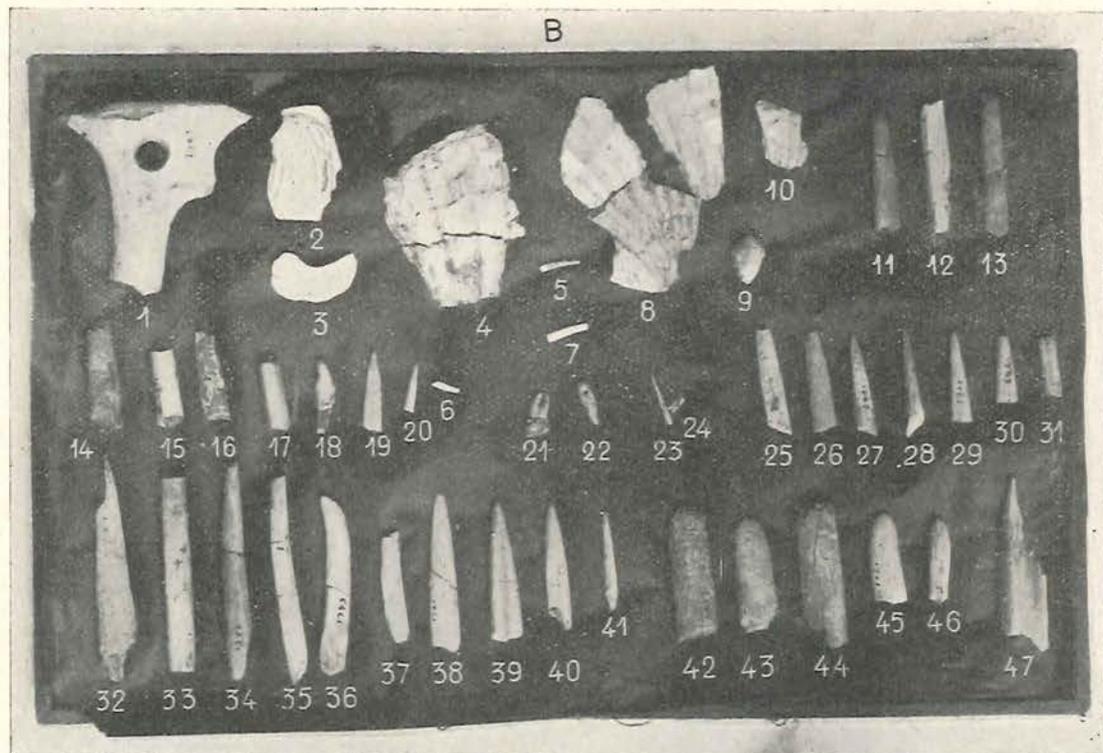
A mon avis, ce niveau serait du Magdalénien assez ancien, comparable au niveau inférieur du Placard, n° 2 ou n° 3.



A.

Niveau supérieur.

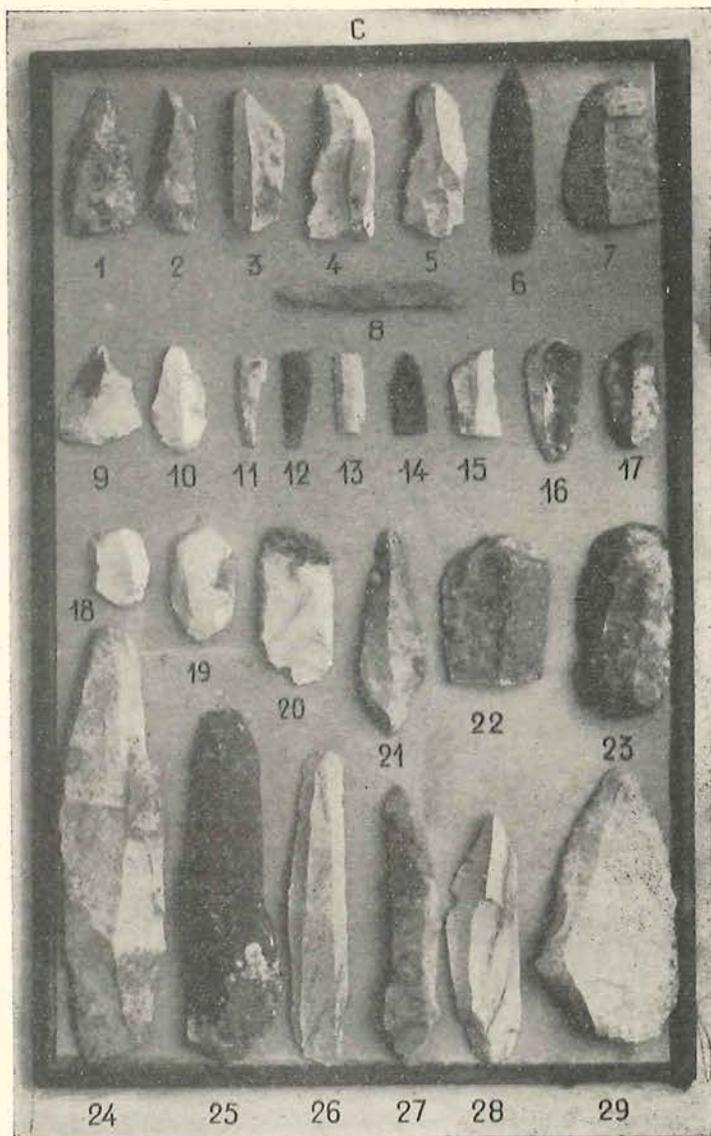
1, 3, 4, 6, lames à dos abattu; 2, pointe à cran; 5, lame denticulée; 7, 8, 13, burins; 9, 10, 14, 15, 16, burins grattoirs; 11, 12, doubles burins; 17, 18, 19, 20, 21, 26, 27, 28, 29, 30, 31 grattoirs; 22, 23, 24, 25, perceurs.



B.

Objets travaillés et de parure.

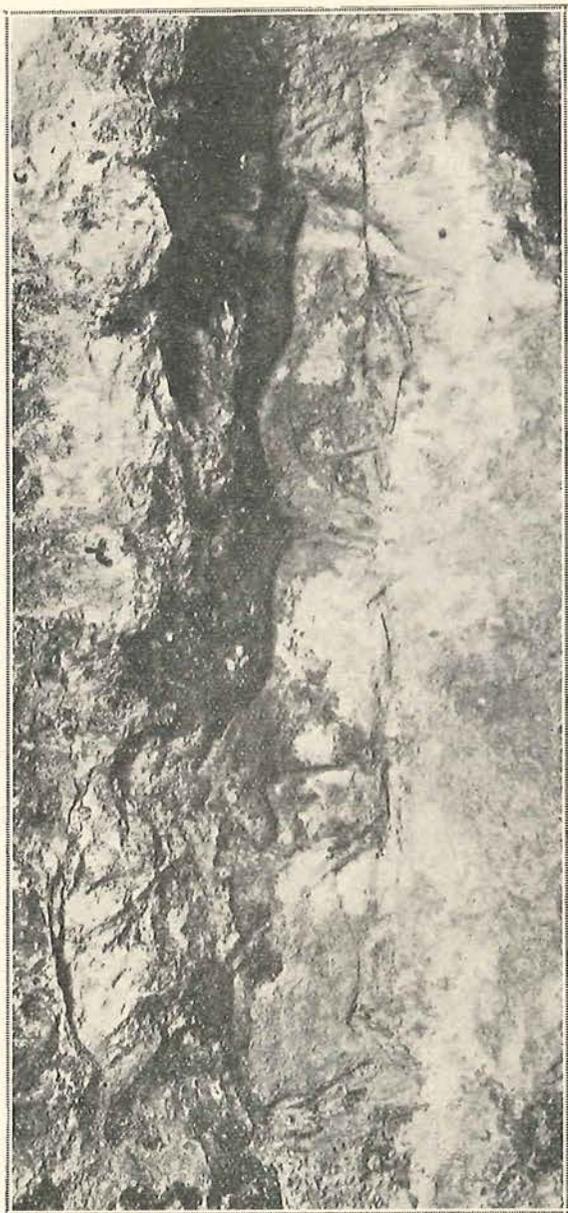
1, bâton de commandement (niveau inférieur). Niveau supérieur, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, coquillages (pectens dentales, etc.); 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, sagaies; 21, 22, pendentifs; 23, 24, morceaux d'aiguilles; 42, 43, 44, 45, 46, lissoirs; 47, perceur.



C.

Niveau inférieur.

1, 5, 7, 14, 15, 16, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 29, grattoirs; 2, 9, perçoirs; 3, 6, 10, 17, 28, burins; 4, serpette; 8, lame à dos abattu; 11, 12, 13, pointes à cran; 24, 25, 26, 27, lames.



(Cliché de l'illustration).

Fig. 4. — Frise solutréenne sculptée en ronde bosse.

Le niveau inférieur est indiscutablement solutréen, contenant quelques morceaux de pointes à cran et des pièces taillées selon la technique propre à cette industrie.

J'y ai rencontré des burins, des racloirs, des grattoirs, des perceurs, des lames et des lames à dos abattu. La faune m'a donné, à ce jour, du renne, du bœuf, du cheval et un peu de saïga. Ce niveau n'a encore été que peu fouillé.

La découverte la plus importante est celle d'une frise, envahie par les mousses, les lichens et les concrétions stalagmitiques. Après de longs et patients efforts, je suis arrivé à dégager, non seulement deux silhouettes que l'on apercevait, mais encore une scène complètement recouverte. La couche qui se trouvait sur les sculptures contenait des silex et des débris paléolithiques, ce qui permet de la dater. Elles sont donc paléolithiques et faites par les habitants du niveau inférieur. Il y a d'abord, sculptés en ronde bosse, un bovidé à ventre gravide (malheureusement sa tête a disparu), puis un équidé également à ventre gravide et enfin une scène d'accouplement de chevaux. Plus tard j'ai trouvé un bloc isolé en contact avec le niveau inférieur; un des angles, sculpté, représente une tête de félin. Exécutées par des artistes, ces sculptures, sont si bien proportionnées et leur attitude est si réelle, qu'elles dégagent, malgré leur grande antiquité, une impression émouvante de vie.



**L'Aurignacien du plateau de Belcayre
(Belcayre-Haut)
(Saint-Léon-sur-Vézère, Dordogne).**

PAR

Franck DELAGE.

Les stations de plateau ont trop souvent donné des résultats décevants aux préhistoriens qui les ont prospectées. Il est très fréquent — on le sait suffisamment — que les silex s'y présentent en un mélange confus, où plusieurs époques sont intimement unies. Là surtout où le sol a été cultivé pendant longtemps, des pièces qui, primitivement, se trouvaient à quelque profondeur, ont été amenées à la surface ; les mêmes causes ont fait descendre des pièces de surface. Aucun niveau n'existe ; aucune stratigraphie n'est possible. On se plaint alors surtout du mélange de pièces paléolithiques et de pièces néolithiques. Sans doute, maints de ces objets sont d'un type assez spécial pour qu'on ne puisse hésiter sur leur âge. Mais aussi que de formes sont communes à plusieurs époques, ou présentent des différences si faibles qu'on ne peut les classer avec certitude ! Là est le point faible des gisements de plateau.

Nous avons pu cependant faire une récolte intéressante dans un gisement de ce genre, sans être gêné par l'inconvénient habituel du brassage et du pêle-mêle. Cette station se trouve sur un plateau argileux (argile rouge), qui domine la vallée de la Vézère (rive droite), à très faible distance et au Nord-Est du château de Belcayre (1). Nous désignerons ce gisement par le terme qu'employa celui qui le découvrit il y a près de soixante ans : Belcayre-Haut, terme s'opposant à celui de Belcayre-Bas qui s'applique aux abris placés au pied des rochers faisant face à la Vézère (2).

Ce gisement fut découvert par hasard vers 1875 par un Commis des Tabacs en résidence à Montignac, M. Reverdit. Il y récolta, a-t-il écrit, au moins 1000 silex, qui furent répartis entre sa collection

(1) Commune de Saint-Léon-sur-Vézère, canton de Montignac, arrondissement de Sarlat, Dordogne. — Propriété de M. Borias.

(2) Nous comptons publier prochainement le compte-rendu des fouilles que nous avons faites en deux points de Belcayre-Bas, et pour lesquelles nous avons affirmé notre priorité par une « Prise de date » insérée au *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, t. XXI, 1924, p. 240.

personnelle, des Musées à qui il fit des dons, et quelques confrères avec qui il procéda à des échanges (1). Son impression fut celle d'un mélange de différentes époques. D'une part, il trouva, dit-il, trois fragments de haches polies, ainsi que deux petits ciseaux taillés sur les deux faces, objets « appelés parfois aussi flèches transversales, type fréquemment rencontré dans les dolmens » et « deux ou trois fragments insignifiants de poterie » (2).

Mais, d'autre part, il recueillit surtout des pièces d'allure paléolithique; malheureusement ses explications ne sont pas toujours aussi précises qu'on le désirerait. Il signale « quelques petites pointes sans travail, paraissant appartenir au type du Moustier ». Plusieurs « archéologues en renom » qui vinrent visiter sa collection et ses « points d'exploration » estimèrent qu'on pouvait rapprocher Belcayre-Haut du Moustier plutôt que de Laugerie-Basse, à cause de « l'épaisseur générale des instruments et de leur genre de taille ». Mais Reverdit remarqua justement que « les types caractéristiques, tels que racloirs, pointes et hachettes, si communs au Moustier, ne se rencontrent pas à Belcayre-Haut, et que, d'un autre côté, les grattoirs, on ne peut plus rares au Moustier, deviennent au contraire très fréquents à Belcayre-Haut ».

Ces pièces paléolithiques, que Reverdit ne parvenait à classer parmi les types ni du Moustier ni de Laugerie-Basse, étaient : d'abondants grattoirs, simples et doubles, — des lames ou couteaux, souvent de petite dimension, pourvues de retouches, — de grands éclats, des nucléi assez volumineux, quelques petites pointes sans retouches, d'allure pseudo-moustérienne.

De telles pièces doivent, croyons-nous, être attribuées à l'Aurignacien, phase qui était absolument inconnue de Reverdit. Cette ignorance, qui ne saurait étonner, le gêna fort dans ses classements, en particulier pour les gisements de Castelmerle, des Roches de Sergeac, de la Rochette, etc. (3).

Nous avons constaté par une fouille méthodique la présence de

(1) Reverdit fut en relations principalement avec G. de Mortillet, E. Cartailhac, et M. Hardy (de Périgueux). Parmi ses dons, notons ceux qu'il fit au Musée de Périgueux; mais il se trouve que les silex de Belcayre-Haut y sont très peu nombreux et de petit intérêt (4 lames sans retouches, 2 grattoirs du type néolithique ordinaire, et un nucléus très petit); ils sont tous classés au « Robenhausien ». Les dons faits au Muséum de Toulouse furent plus importants. Plus tard, il vendit sa collection au Dr Allen Sturge, qui l'a léguée au British Muséum.

(2) Reverdit a donné des indications sur sa découverte, dans le *Bull. de la Soc. Arch. du Périgord*, t. V (1878), p. 390-391; ensuite, dans le *Bull. de la Soc. d'Hist. Natur. de Toulouse*, t. VIII, 1882, p. 33. Nous fusionnons ici les données de ces deux sources.

(3) Rappelons que la grotte d'Aurignac fut découverte en 1852, et que c'est seulement depuis 1906 (mémoire de M. H. Breuil au Congrès de Moscou) que l'Aurignacien a été mis à sa véritable place stratigraphique.

l'Aurignacien (niveau dit Moyen) dans les gisements de Belcayre-Bas ; et cela concorde parfaitement avec le sens que nous donnons à la partie de Belcayre-Haut que nous considérons ici. D'autre part, nos recherches ne nous ont donné aucun fragment de poterie, aucune flèche néolithique (ni à tranchant transversal, ni à pédoncule, ni en feuille ovulaire), aucun fragment de hache polie. Il est probable que l'espace exploré par Reverdit occupait une autre partie du plateau. Nous croyons donc pouvoir affirmer l'homogénéité de nos trouvailles.

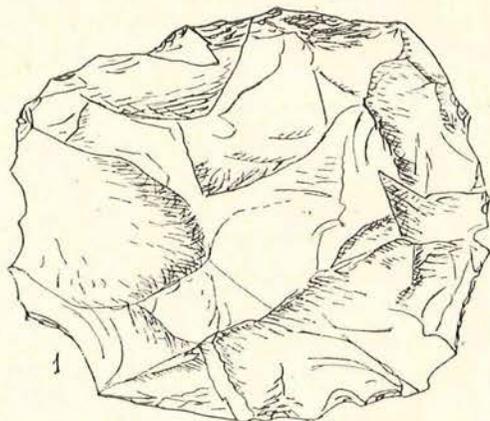


Fig. 1. — Plateau de Belcayre (n° 1).

Les Nucléus sont de deux sortes. Les uns sont volumineux, globuleux, parfois avec forme discoïde bombée, et nombreux enlèvements sur les deux faces ; tel le n° 1 (dimensions $0^m 11$ sur $0^m 11$, et $0^m 07$ d'épaisseur), dont un côté a fortement servi à écraser ou à hacher. D'autres sont allongés, montrant des enlèvements longs et minces, avec une extrémité formant rabot (ex. une pièce longue de $0^m 12$, avec largeur ne dépassant pas $0^m 04$).

Certains Nucléi ont été utilisés comme outils, pour frapper ou couper ou râcler ; un de ces nucléi-racloirs est à deux faces. Nous verrons que certains petits blocs, fragments de nucléus, doivent être regardés, non comme des rabots, mais comme des grattoirs carénés.

Parmi les éclats utilisés, nous remarquons un « trapèze » (n° 2), dont un côté (CD ; longueur $0^m 085$) a servi pour couper ou scier ; la préhension se faisait par les côtés A B C ; — l'éclat n° 3 qu'on peut saisir ou par le talon A ou par le bord opposé qui est naturellement lisse, a une bonne coche en B et de l'utilisation en C ; — le n° 4, long de $0^m 087$, de section triangulaire, pourvu d'un dos

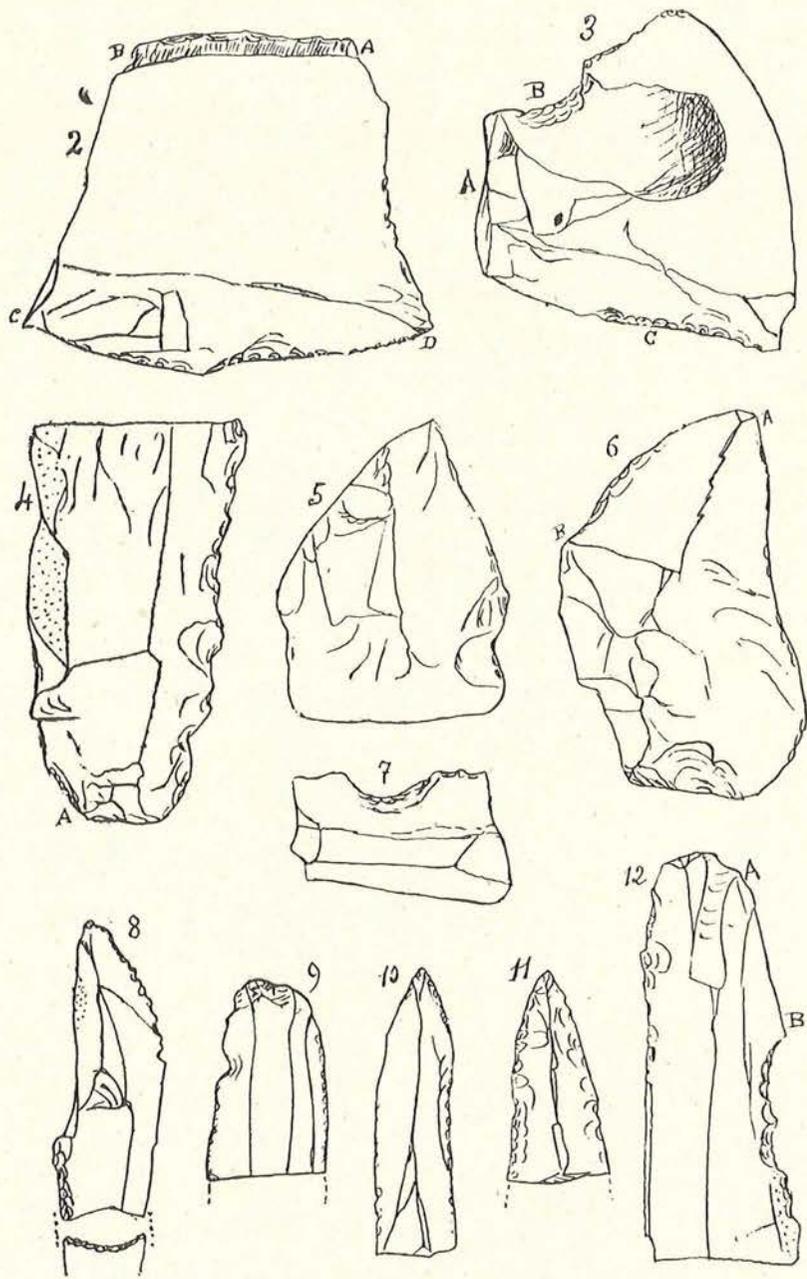


Fig. 2. — Plateau de Belcayre (n° 2 à 12).

naturel épais de 0^m008 en moyenne, a le côté opposé fortement usagé, avec des dents qui évoquent une scie ; l'extrémité A, très esquillée et, en quelque sorte, mâchée, a dû être utilisée, peut-être comme ciseau.

Éclats pseudo-moustériens : deux éclats triangulaires ont un faux aspect Moustérien, sans aucune retouche spécifique. Le n° 5 a seulement quelques traces d'utilisation. Le n° 6 doit être considéré comme un « couteau à dos » ; l'accommodation est bien visible en A B ; le côté opposé est largement usagé.

Certains éclats sont uniquement des outils à coche, à usage de racloir ou grattoir ; le n° 7 est très caractérisé. D'autre part, des coches adventices sont à remarquer sur diverses pièces. D'abord, sur la forte lame n° 12, qui présente à droite une série de coches obtenues par retouche abrupte, et dont la face inverse porte de A en B une forte utilisation ; — rappelons la coche du n° 3 ; — une coche sur un bord du grattoir n° 15, — de même pour le burin 24, — et une coche creusée dans le talon de la lame n° 8.

Les lames retouchées ont été rares dans notre récolte ; cela ne peut avoir qu'une valeur relative ; sur un autre point du plateau la récolte eût pu être plus abondante. Outre la lame mince n° 8, dont on vient de voir le talon creusé en coche, nous signalons les deux lames appointées n° 10 et 11 (11 avec bords retouchés, et 10 avec bords esquillés et pointe légèrement retouchée) ; le n° 9 est le talon d'une lame retouchée.

Les grattoirs sur lames minces (n° 13) se sont montrés peu nombreux, et, par rapport au total des grattoirs, dans la proportion 1 à 5. Les grattoirs sur éclats plus ou moins larges et plus ou moins épais constituent presque exactement la moitié du total. Notons à part un éclat large n° 14 ; — une pièce arquée, à tête mince et talon épais et côtés usagés, n° 17 ; — et une série d'éclats dont l'épaisseur régulière fait que la tête est aussi ou presque aussi épaisse que le corps et dont la tête peu large est perpendiculaire au plan inférieur, n° 16. La tête est toujours en arc régulier, sauf une dont l'arc est ogive. La retouche se prolonge souvent sur les bords, exceptionnellement jusqu'au talon ; les côtés sont parfois un peu usagés, ou du moins esquillés ; nous avons déjà signalé une coche latérale.

Nous terminons ce qui concerne les grattoirs par la mention de deux « Carénés », dont l'avant a la forme d'un arc elliptique bien dégagé et tendant au « Museau », comme le montrent les croquis des plans inférieurs des nos 18 et 19. On remarquera les esquilles d'utilisation au museau n° 18 *bis*.

Par rapport au total des objets recueillis, les grattoirs sont dans la proportion de 1 à 5. Aucun n'est de grande dimension ; le plus long ne dépasse pas 0^m08 ; le plus court a 0^m04.

Les Burins sont de beaucoup les plus nombreux ; la proportion par rapport au total atteint 47 pour 100, ce qui n'est pas loin de la moitié. Les burins « bec-de-flûte », dont chaque pan est simple, représentent 32 % du total. Les burins dont les pans sont faits par

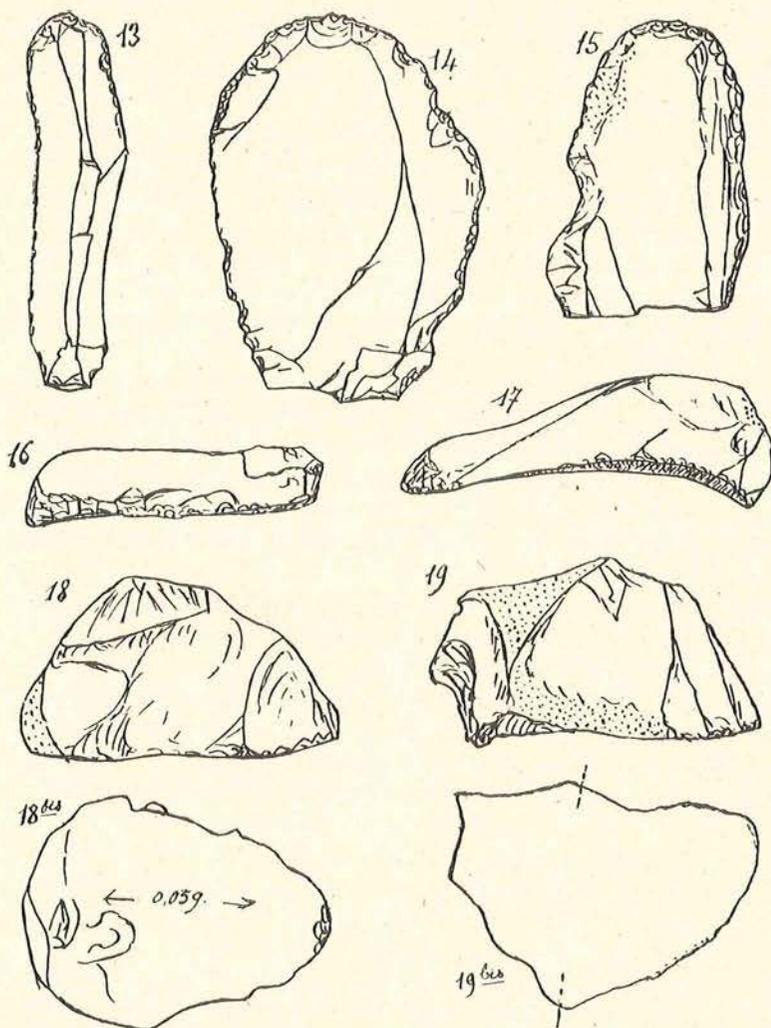


Fig. 3. — Plateau de Belcayre (nos 13 à 19).

plusieurs enlèvements représentent 46 %, et ceux dont un pan est fait au moyen de retouches 21 % ; les retouches sont effectuées un peu plus souvent pour le pan droit que pour le pan gauche. Les burins d'angle sont assez fréquents ; ex. nos 20 et 21 ; la troncature

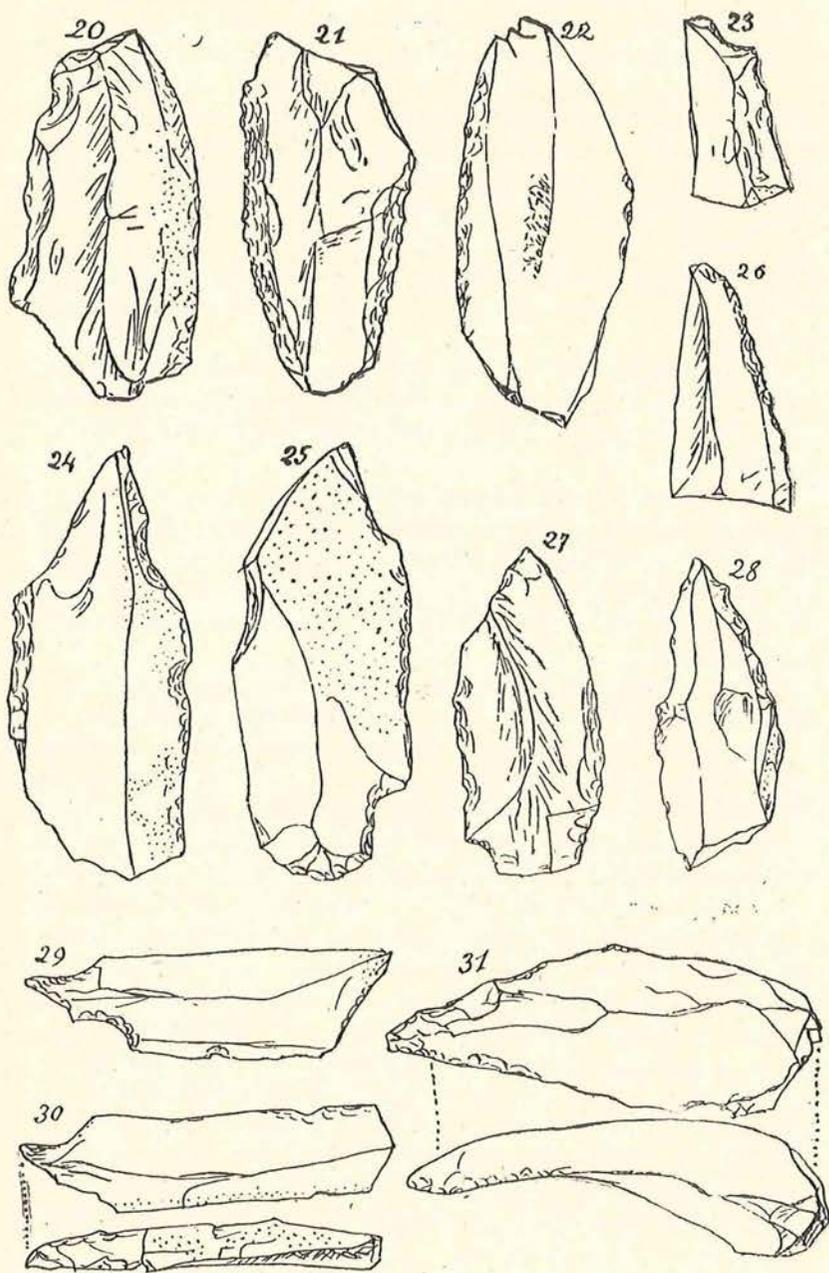


Fig. 4. — Plateau de Belcayre (n^{os} 20 à 31).

n'est jamais franchement transversale comme dans l'Aurignacien final. Les burins doubles sont extrêmement rares ; ex. n° 22. Les côtés de la pièce sont parfois retouchés ; ex : n°s 21, 22, 24, 26, 27, 28 ; le n° 21 est particulièrement remarquable à cet égard. Une pièce a la particularité d'avoir le dessus partiellement esquillée. On remarquera le pan concave n° 23. Plusieurs fois le talon porte une accommodation intéressante ; celui du n° 27 est retouché de façon à former pédoncule ; plusieurs fois (dont les n°s 20 et 21) le talon est arrangé pour la préhension. Quelques-uns de nos burins ont le biseau polyédrique. Il y en a certains dont le biseau est très large, dépassant sensiblement un cm. et tendant même à ressembler à un ciseau.

Les Burins-grattoirs sont peu nombreux ; nous nous bornerons à signaler le n° 25, qui offre des détails intéressants : coche limitant le pan gauche, et, à droite, près du talon-grattoir, une coche-grattoir.

Les Perçoirs se sont montrés rares. Notons le n° 29, dont la pointe est dégagée par des retouches concaves. Le n° 30, que nous figurons de face et de profil, semble intermédiaire entre le perçoir et le burin. La pièce 31, faite d'un éclat arqué, avec pointe bien façonnée, peut être dénommée foret plutôt que perçoir (face supérieure et profil).

Il n'est pas dépourvu d'intérêt de remarquer les couleurs de la matière (toujours du silex) dont sont faits ces objets. En plus des couleurs ordinaires, on trouve ici des teintes variées et même bigarrées ; c'est une observation qu'on a pu faire souvent pour les silex Aurignaciens. Nous notons des teintes jaune, lie-de-vin, mouchetées, tachetées, des jaspes, etc. Le burin double n° 22 offre à l'œil un coloris très curieux : du jaune clair, du gris, du marron, des taches lie-de-vin, et par places un mélange de plusieurs teintes.

Dans l'ensemble des objets dont nous venons de décrire une petite partie, il n'est pas absolument impossible que deux ou trois pièces soient néolithiques ; cependant nous estimons plutôt que le tout est homogène. Cet ensemble est bien du Paléolithique Supérieur, et de faciès nettement Aurignacien, et sans aucune lamelle à dos rabattu. Déterminer la phase à laquelle appartient cette industrie reste difficile en l'absence d'objets en matière osseuse. En nous référant aux observations faites sur l'Aurignacien en Périgord et Basse-Corrèze (1), nous notons l'absence à Belcayre-Haut de burins busqués convenant à l'Aurignacien 1 et 2 ; très peu de ces grandes

(1) Voir notamment le mémoire de D. PEYRONY, *Les Industries aurignaciennes dans le bassin de la Vézère* (Bull. de la Soc. Préhist. Française, t. XXX, (1933), n° 10, p. 543 à 559).

lames à larges coches ou étranglement de base, qui dénotent l'Aurignacien inférieur ; rien qui indique particulièrement les phases supérieures. Il est donc très probable que les silex de Belcayre-Haut appartiennent au niveau Moyen de l'Aurignacien, où le burin busqué a disparu, et où l'on ne trouve pas de lamelles à bord abattu.

ADD. — Un sondage nous a montré, sous 0^m30 de terre arable, une argile ferrugineuse très rouge et dure, et, en un point de cette argile, une sorte de poche semi-circulaire, d'argile moins dure, moins tenace, plus sableuse, contenant des blocs de silex éclatés, de gros éclats, des petits, des lamelles, des rognons de quartz, dont un ayant percuté, mais aucun outil. C'est peut-être un trou d'extraction de matière première (silex) avec dégrossissage et préparation de nucléi.

Nota : Les silex figurés sont aux deux tiers de la grandeur réelle.



Gravure Aurignacienne de Belcayre (Dordogne).

PAR

Franck DELAGE.

Les rochers qui bordent la rive droite de la Vézère au lieu dit Belcayre, entre Thonac et Saint-Léon (1), ne sont pas seulement un des points les plus pittoresques de cette ravissante vallée ; ils ont abrité des groupes humains pendant les périodes du Moustérien, de l'Aurignacien et du Magdalénien.

En dessous du château de Belcayre (2), juste à l'endroit où la rivière, après avoir battu les rochers, fait un coude qui l'en éloigne peu à peu, les restes d'une station magdalénienne, troublée et même ravagée par une série innombrable de crues, ont été recueillis par le propriétaire du domaine, M. Borias.

Un peu plus en aval, nous avons fouillé une autre station qui nous a donné du Magdalénien, placé sur un Aurignacien moyen (encore inédit), et un Moustérien très évolué, que nous avons décrit il y a quelques années (3).

Plus loin, en aval de la métairie de Belcayre, dans une zone de rochers en majeure partie éboulés, nous avons découvert un autre gisement paléolithique dont nous allons parler.

Nous n'avons malheureusement pas pu effectuer en ce lieu les recherches approfondies que nous désirions ; des circonstances indépendantes de notre volonté, vinrent nous ôter la possibilité de poursuivre nos travaux (4). Cependant ce que nous y avons recueilli est assez important pour autoriser une opinion précise sur le sens de ce gisement, qui appartient à l'Aurignacien, disons même à la phase moyenne de l'Aurignacien.

La fouille, entreprise dans la pente du talus à 10 mètres de la

(1) Commune de Saint-Léon-sur-Vézère, canton de Montignac, arrondissement de Sarlat.

(2) On trouve une agréable monographie de ce château (avec une vue) dans le *Bulletin de la Société Histor. et Arch. du Périgord*, 1895, p. 72-74 ; Vicomte DE GOURGUES.

(3) *Revue Anthropologique* de 1927, n° 4-6 (avril-juin) : *Le Moustérien de Belcayre (Dordogne). Notes de morphologie*, 12 p., fig.

(4) Après ces incidents, nous avons remis à la *Société Préhistorique Française* une Prise de date qui a été insérée dans le n° 10 de l'année 1924, p. 240.

falaise, dont il ne reste rien du surplomb primitif, révéla, immédiatement sous la terre végétale, une grande abondance d'éclats, de nucléus, de silex ouvrés, de galets, d'os brisés, etc. Puis, sous un éboulis de pierrailles de faible épaisseur, apparut une deuxième couche, riche aussi en silex. Entre les deux couches, dans les pierrailles, gisait une dalle de calcaire; cette dalle, retournée pour examen, montra une figure gravée, d'un style caractéristique.

Nous nous bornerons ici à des indications rapides au sujet des silex de ce gisement (car ils méritent une étude morphologique distincte), et nous nous attacherons à décrire la pierre gravée, que l'on peut voir au Musée des Eyzies où nous l'avons déposée.

OUTILLAGE LITHIQUE.

Les silex recueillis dans la couche supérieure constituent un outillage varié : une masse d'éclats utilisés ; des lames retouchées (avec rareté de la retouche abrupte) ; des couteaux à dos ; des scies ; des tronçons de lames quadrangulaires ; des burins, dont quelques busqués et bon nombre sur angle de lame ; des perçoirs et des tarauds ; des éclats triangulaires à usages divers ; des racloirs divers (avec des formes de tradition moustérienne) ; des pièces à coches ; des grattoirs sur lame et sur éclat ; des grattoirs carénés, et des grattoirs à museau, dont le nombre et la variété sont un des traits les plus notables de ce gisement ; plusieurs pics, etc.

Cet outillage était accompagné d'une Faune consistant surtout en Cheval, Renne et Bœuf.

GRAVURE.

La dalle gravée a une longueur de 1 mètre, une largeur de 0^m50 et une épaisseur de 0^m15. Elle ne nous semble pas avoir été détachée de la paroi postérieurement à la gravure, c'est-à-dire avoir été un décor pariétal de l'abri. Elle a sans doute été choisie par l'artiste parmi des blocs qui s'étaient naturellement séparés de la façade de la falaise.

L'animal figuré appartient assurément à la famille des Cervidés. Les deux bombements de la ligne du dos, répondant à l'articulation des membres antérieurs et postérieurs, sont probants à cet égard, ainsi que la queue courte et épaisse. La malfaçon du cou et de la tête (fait sur lequel nous reviendrons plus loin) gêne pour déterminer l'espèce d'une façon indubitable. Les cornes, ou bois, qui, au premier abord, semblent ne pas exister, étant très effacées, sont perceptibles à un jour frisant pour un œil exercé (5), mais

(5) Nous tenons à dire que c'est M. H. BREUIL qui nous a démontré l'existence des cornes qui nous avaient d'abord échappées. La place manquant sur le haut de la dalle, le graveur les a tracées sur la tranche.

sans être assez caractéristiques pour décider s'il s'agit d'un cerf ou d'un renne. L'allure générale nous porte à préférer l'attribution à un renne. Il est probable que c'est une femelle (6).

Les procédés employés par le graveur sont aisément discernables. L'outil utilisé était non un burin, mais un pic, qui devait être émoussé, à en juger par la largeur des entailles. En plusieurs passages, les coups de pic ont creusé des petites cupules coniques. Le contour du corps a été établi ainsi au moyen d'une sorte de sillon grossier, que l'artiste ne régularisa pas soigneusement, laissant subsister la trace de nombreux coups de pic.



Dalle gravée de Belcayre.

Cependant on remarque un deuxième procédé pour la majeure partie du cou et de la tête, c'est l'emploi du burin. Un accident ayant fait éclater la surface de la pierre et ayant emporté le cou et la tête, une restauration fut effectuée : les parties abîmées furent rétablies à l'aide d'un burin, qui traça des lignes de faible largeur,

(6) Dimensions de l'animal : longueur, prise transversalement du bout de la queue au museau, 0^m42 ; hauteur, du bombement du garrot à l'extrémité de la patte antérieure, 0^m28, et, en partant du crâne, 0^m37 ; du garrot à la ligne du ventre, 0^m16 ; du bombement lombaire à la ligne du ventre, 12 ; du même point à l'extrémité de la patte, 0^m28 ; queue longue de 0^m04, large de 0^m03.

au lieu des forts sillons que creuse le pic. Il faut avouer que cette réfection n'est pas très heureuse ; elle offre une disproportion déplaisante, certes, mais intéressante (7).

Le style de cette gravure est nettement archaïque. Il y règne une simplicité, une naïveté, qui frappent dès l'abord ; les proportions sont imparfaites, les détails manquent. Ce n'est qu'une silhouette, tracée en profil absolu ; de chaque paire de jambes un seul membre est visible, celui qui était vu directement par l'artiste. Tout le corps est raide, dans la pose de l'immobilité absolue. Il reste pourtant un air de vérité générale (bombements du dos, obliquité de la ligne du ventre, force du poitrail, forme massive de la queue).

Ce style naïf, qu'on a plaisamment appelé « style fil de fer », relève de ce que notre collègue et ami, le philosophe G. Luquet, dénomme le « réalisme visuel » (8). Dans ce cas, l'artiste représente uniquement les éléments qui sont visibles du point de vue où il est placé ; il fixe une impression visuelle incomplète, sans chercher à figurer les éléments du second plan qui sont masqués par ceux du premier, les deux plans étant strictement parallèles. De la sorte, le mouvement n'existait pas, et la ressemblance entre le modèle et la reproduction n'était que partielle ; l'artiste primitif se contentait de cette simplification.

Pour trouver des équivalents à la gravure de Belcayre, on ne peut s'adresser qu'à l'Aurignacien, et dans une phase pas très évoluée. En Dordogne, une gravure sur pierre trouvée par l'antiquaire O. Hauser à Fongal, commune de Payzac-Le Moustier dans un gisement aurignacien offre de fortes ressemblances avec la gravure de Belcayre (9). On peut aussi rapprocher les gravures de Termepialat du début de l'Aurignacien moyen (10). Le bison, profondément gravé, de La Grèze est attribué au Solutréen, mais il a un caractère archaïque qui l'apparente aux figures aurignaciennes (11). Quelques gravures profondes de La Mouthe, des Combarelles, de La Calévie, de Bernifal semblent se rapporter à l'Aurignacien. Il

(7) Dimensions de la tête : de l'oreille au bout du museau, 0^m12 ; largeur, de 0^m25 à 0^m15 ; oreille : longueur, 0^m033, avec largeur de 0^m011 à la base ; cou : longueur 0^m09 et largeur allant de 0^m06 à 0^m03.

(8) G. LUQUET expose ses idées sur le réalisme visuel et le réalisme intellectuel dans *L'Anthropologie*, t. XXIII (1923), 617 sq. (*Le Réalisme dans l'art paléolithique*), et dans le *Journal de Psychologie*, 1927, n° 9, p. 765 sq. (*Le Réalisme intellectuel dans l'art primitif*).

(9) La dalle de Fongal est au Musée Préhistorique d'Iéna. Le Musée des Eyzies en possède un moulage.

(10) Commune de Saint-Avit-Sénieur (Dordogne) ; fouilles A. TAREL. (*Bull. de la Soc. Hist. et Arch. du Périgord*, 1914).

(11) Sur trois animaux gravés de La Grèze, deux sont en profil absolu ; tous sont très raides, sans mouvement (*Revue de l'Ecole d'Anthropologie*, 1904, n° X).

en est de même pour des gravures de Pair-non-Pair, notamment un bouquetin. Signalons encore dans la grotte espagnole de Hornos de la Pena une figure humaine gravée en profil absolu.

Les gravures aurignaciennes de La Ferrassie, découvertes par Peyrony et Capitan, et qui sont d'un très grand intérêt pour les débuts de l'art, nous paraissent un stade de l'art primitif un peu moins évolué que la gravure de Belcayre (12).

Nous remarquons enfin que le Magdalénien ancien de Laugerie-Basse, qui ne doit pas être très éloigné de la fin de l'Aurignacien, a des dessins d'animaux en profil absolu, en même temps que des figures ayant deux jambes du même train visibles, mais encore accolées ; il commence aussi à essayer de faire marcher les quadrupèdes en séparant légèrement les jambes d'une paire (13).

Les figures d'âge aurignacien, ou très voisines de cet âge, diffèrent les unes des autres par des détails. Mais elles ont un « air de famille » très net, qui caractérise une même époque, avec un peu plus ou un peu moins d'ancienneté. Dans cet ensemble, la gravure de Belcayre mérite, croyons-nous, d'être considérée comme un bon spécimen des procédés et du style des artistes aurignaciens (14). Les objets recueillis exactement au-dessus de cette gravure appartiennent à l'Aurignacien moyen. Des circonstances fâcheuses ne nous ont pas permis de recueillir, au-dessous, un nombre de silex suffisant pour en déterminer l'âge avec certitude. Nous pouvons donc dire seulement que la gravure de Belcayre date au moins du plein Aurignacien moyen, et peut-être des débuts de cette phase.

(12) *Revue Anthropologique*, 1921, n° 3-4.

(13) *Gisement préhistorique de Laugerie-Basse* (fouilles de M. A. LE BEL), par D. PEYRONY et J. MAURY, dans *Revue Anthropologique*, 1914, n° 4, p. 145 et 147.

(14) C'est la gravure que nous venons de décrire que M. MORIN-JEAN, l'ayant vue au Musée des Eyzies, a signalée en ces termes « renne sur calcaire de l'Abri du Renne à Belcayre » à la page 57 de *Les Artistes Préhistoriques* (H. LAURENS, 1933).



Les Origines de l'Humanité ? Les Anthropoïdes précurseurs de l'Homme et le passage de l'Ani- malité à l'Humanité.

PAR LE D^r

Maurice FAURE, de La Malou (Hérault).

En 1909, la découverte du squelette de la Chapelle-aux-Saints, par les Abbés Bardon et Bouyssonie (avec le contrôle de l'Abbé Breuil, des P^{rs} Boule et Capitan, qui assurèrent à cette découverte une authenticité indiscutable), posa avec précision, la question des Origines de l'Humanité ; il n'était plus possible, en effet, de considérer les ossements de Néanderthal (Allemagne), de Spy (Belgique), de Krapina (Hongrie), du Moustier et de la Chapelle-aux-Saints (Dordogne), comme des spécimens exceptionnels (ou morbides) de races disparues, comme des êtres manqués, des *essais de la nature*.

La série des découvertes du D^r Henri Martin à la Quina (Charente), puis celle d'ossements semblables (mais d'une époque plus récente) en Afrique Australe (Broken-Hill) et en Judée, confirmèrent les conclusions qui pouvaient être formulées dès lors : une espèce humaine puissante, organisée pour une vie durable, avait occupé l'Ouest de l'Europe, pendant la dernière époque glaciaire (c'est-à-dire durant plusieurs dizaines de milliers d'années) ; elle s'était propagée ensuite en Asie Mineure et en Afrique. A cette espèce, on pouvait rattacher le crâne de Cannstadt (Allemagne) et d'autres pièces erratiques, qui contribuèrent à déterminer son domaine.

Nous nous sommes appliqués, dès 1910, à reconstituer l'Humanité néanderthaloïde (ou moustérienne) d'une manière aussi précise que possible, en mesurant exactement les ossements dont nous disposons, et en situant les masses musculaires aux places indiquées par leurs insertions. Après l'interruption de nos travaux pendant la guerre, nous avons présenté notre reconstitution au Congrès de l'Avancement des Sciences (Montpellier 1922) (1). On peut critiquer certains détails de cette reconstitution (tels que le nez, les lèvres,

(1) Reconstitution de l'*Homo moustériensis* ou *néanderthalensis*, XLVI^e Congrès de l'Association française pour l'Avancement des Sciences (Montpellier, 1922).

les oreilles et le pelage, qui, en l'absence de pièces, sont basés sur des nécessités fonctionnelles ou des analogies), mais on ne peut contester son exactitude anatomique, la vitalité qu'elle exprime et sa concordance avec tout ce que nous savons des règles de la vie des mammifères à l'époque moustérienne et dans le climat glaciaire. Nous nous sommes élevés alors (1910-1922) contre la conception extra-physiologique qui considère les ancêtres de l'Humanité comme des êtres misérables et anormaux, sans force et sans ressources, analogues aux idiots et aux crétins de nos hospices (2), alors que nos yeux peuvent voir aujourd'hui encore des gorilles et des orangs parfaitement organisés et assez puissants pour résister aux grands fauves. D'ailleurs, le Moustérien (ou Néanderthalien) n'aurait pu persister pendant tant d'années, proliférer, se développer et devenir l'une des souches de l'Humanité actuelle, s'il n'avait été lui-même aussi fort et aussi bien organisé que les Anthropoïdes qui l'avaient précédé et que les hommes qui l'ont suivi.

A cette espèce (qui a fait son temps sur la Terre, comme bien d'autres espèces de mammifères aujourd'hui transformées) on donna le nom d'*Homo Sylvestris* (à défaut d'un meilleur) et l'on se demanda quels avaient été ses Ancêtres et quels étaient ses descendants. Nous apportons à cette seconde question la réponse que voici : nous avons retrouvé, dans l'Europe contemporaine et parmi les hommes vivants, des spécimens isolés, assez voisins du type néanderthaloïde pour que l'on puisse admettre que l'espèce a survécu, non à l'état pur et en groupes, mais par des croisements et des métissages, de sorte que cette souche humaine n'est pas encore entièrement perdue.

En ce qui concerne les origines, il est moins facile de répondre à la question posée : sans doute, on a attribué la forte mâchoire chelléenne de Mauer (Heidelberg), avec sa dentition humaine, à un Moustérien plus fort et moins évolué, mais ce n'était (et ce n'est encore) qu'une hypothèse sans preuve. Et puis, l'on possédait, depuis la fin du siècle dernier, les remarquables ossements de Trinil (Ile de Java) dûs au D^r Dubois (de Harlem), que l'on situait à la fin du Tertiaire ou au commencement du Quaternaire, dans des alluvions considérées aujourd'hui comme appartenant au post-pliocène, c'est-à-dire à la jonction de la fin du Tertiaire avec le commencement du Quaternaire.

Quelle que soit leur date exacte, il est certain que ces ossements pouvaient, dès ce moment, ouvrir les yeux sur l'origine véritable de l'Humanité. Cependant, ils furent l'occasion d'erreurs semblables à celles qui avaient accueilli antérieurement la découverte des

(2) Voir, à cet égard, les reconstitutions de Dutot et d'autres que nous ne pouvons citer ici, évidemment inspirées par cette vision de larves humaines,

ossements de Cannstadt, de la Naulette, de Néanderthal, etc. On vit, dans le Pithécantrope de Java, un grand Gibbon (Boule) ou un Anthropoïde non encore classé, peut-être un ancêtre incertain de l'Homme (3), etc.

Les partisans de cette dernière hypothèse s'efforcèrent de rattacher le Pithécantrope de Java à l'Homo Sylvestris de Néanderthal, par une lignée ininterrompue, de même qu'ils rattachèrent le Moustérien du Périgord à l'Homme de Combe-Capelle (près des Eyzies), puis au Chasseur de Rennes de Raymond (Chancelade) et, par lui, aux Esquimaux actuels (Testut) (4). Nul ne paraît avoir accepté alors la notion précise que nous avons introduite, en 1910, dans cette partie de la Préhistoire (5) savoir que l'Histoire des origines de l'Humanité ne pouvait être trouvée dans l'étude d'un tronc unique, se développant comme un arbre qui se différencie en rameaux de plus en plus nombreux et de plus en plus grêles. A notre avis, en effet, *l'Histoire des Origines de l'Humanité ne peut pas être l'Histoire d'une espèce unique, mais bien l'Histoire de l'apparition des caractères humains dans des espèces animales différentes.*

Les raisons pour lesquelles nous avons été amené à formuler cette opinion ne peuvent être répétées ici, car leur exposé dépasserait trop largement le cadre restreint de cette communication : notre objectif est aujourd'hui de montrer seulement que la théorie présentée par nous, il y a 25 ans, paraît avoir été vérifiée par les fouilles heureuses accomplies depuis.

A Pilt-Down (Angleterre) d'abord : un crâne et une mandibule furent trouvés, dont les moulages sont déposés au Musée des Eyzies. On ne peut refuser au crâne l'aspect et la contenance d'un crâne humain. Pas davantage, on ne peut refuser à la mandibule la con-

(3) La reconstitution du Dr Dubois (1900) en fait un Négroïde, ayant déjà l'attitude verticale et les trois courbures de la colonne vertébrale, avec un aspect purement humain, mais pourvu de griffes placées à l'extrémité de pieds et de mains modernes, ce qui heurte à la fois nos notions d'anatomie, nos connaissances de l'évolution des espèces et tout ce que nous avons appris depuis sur l'état de l'Humanité à l'époque du Pithécantrope.

(4) L'idée du Pr Testut, Périgourdin d'origine, Professeur d'Anatomie à la Faculté de Lyon, auteur d'un des meilleurs traités d'Anatomie humaine qui soit, est des plus vraisemblables et des mieux étayées. Le renne se retira de nos régions (dont le climat changeait), à la fin du Quaternaire ancien, entraînant à sa suite les Peuplades qui vivaient de sa chasse et qui le suivirent vers le Nord. Ce sont ces Peuplades qui, fixées au bord de la zone glaciaire (Spitzberg, Groenland, Laponie, Nord de la Russie et de la Sibérie, Alaska, Nord de l'Amérique), devinrent la souche des populations actuelles de Lapons, d'Esquimaux, de Samoyèdes, etc. Ce serait donc le retrait progressif des glaciers, depuis les Alpes-Maritimes jusqu'au Nord de la Suède, qui aurait, peu à peu, en quelques millénaires, changé ainsi l'habitat de la faune des Pays froids et de ses chasseurs, émigrant vers le Nord, comme les glaciers eux-mêmes.

(5) J'ai été heureux d'apprendre, par la suite, que le Pr Capitan avait partagé cette opinion,

figuration et les détails anatomiques d'une mâchoire de chimpanzé. Aussi l'hypothèse qui fut la plus favorablement accueillie est qu'un hasard avait réuni, dans quelques mètres de terre, deux ossements appartenant à deux espèces différentes (Boule), ce qui pouvait être considéré comme normal puisque, au cours des fouilles, les ossements humains sont habituellement accompagnés d'ossements d'espèces animales contemporaines. C'était donc une hypothèse vraisemblable en elle-même, mais qui devint invraisemblable lorsque la même trouvaille se répéta, dans le même gisement, en un point peu distant du premier, où l'on trouva encore un crâne humain et une mandibule de chimpanzé. Il n'était assurément pas probable que deux fois la même coïncidence se produisit, dans le même lieu et dans un terrain de la même époque. Or, ce terrain se place aussi entre la fin du Pliocène et le commencement du Pléistocène, c'est-à-dire à une période de la Préhistoire contemporaine du Pithécantrophe, où l'on ne peut guère s'attendre à rencontrer de véritables ossements humains.

Il apparaît donc qu'à ce premier début de l'Ere quaternaire, il existait une espèce qui alliait le développement frontal du cerveau humain, avec une absence complète de menton et une mâchoire d'anthropoïde. Nous ne savons rien de l'attitude de cette espèce, puisque nous ne possédons pas les ossements nécessaires pour la définir : nous ne pouvons donc pas affirmer qu'elle possédât l'attitude verticale. Au contraire, le fémur du Pithécantrophe nous permet de prévoir son attitude verticale.

Cette rencontre, à l'époque déjà classée par les Préhistoriens sous le nom de pré-Chelléenne et de Chelléenne, nous rapproche de la mandibule de Mauer, beaucoup trop différente de la mâchoire de Pilt-Down pour être attribuée à la même espèce, et assez différente de la mâchoire des Moustériens pour que l'on puisse avoir des doutes sérieux sur le rattachement de cette mâchoire à l'espèce moustérienne. Si ces doutes sont justifiés, nous pourrions alors affirmer l'existence, au début du Quaternaire ancien, de trois Précurseurs de l'Humanité : celui de Java, celui d'Heidelberg et celui de Pilt-Down, présentant des caractères humains et des caractères simiesques, associés chez chacun d'eux, mais dissemblables de l'un à l'autre.

Enfin, partant de la reconstitution que nous avons faite du Moustérien et la comparant à un type humain moyen actuel, nous avons établi une courbe passant par une série de transformations anatomiques, dont il est aisé de prolonger la dégradation, à partir du type moustérien, vers un type ancestral inconnu. Ce type inconnu (mais que l'existence du Moustérien nous autorise à supposer comme son Ancêtre nécessaire), nous l'avons reconstitué. Il repré-

sente un quatrième Anthropoïde (hypothétique celui-là) précurseur de l'Humanité, vivant pendant le post-Pliocène aux confins du Tertiaire et du Quaternaire ancien, appartenant, par conséquent, au groupe, vraisemblablement nombreux, des Anthropoïdes de cette époque, chez lesquels nous apprendrons à discerner les caractères humains épars, apparus isolément dans plusieurs races ou espèces distinctes.

Nous ne pouvons oublier, en effet, l'extraordinaire richesse des espèces de mammifères durant l'Ere tertiaire. Dans un seul gisement, celui de Pikermi (Grèce), à l'estuaire d'un ruisseau, le grand naturaliste Gaudry, Professeur au Muséum, a identifié plus de 200 espèces d'antilopes. Et ceux d'entre nous qui sont aujourd'hui au déclin de leur vie, peuvent se rappeler aisément les descriptions des Voyageurs parcourant le centre de l'Afrique du XIX^e siècle, et assistant au défilé innombrable des troupeaux d'Herbivores émigrants, formés par des espèces différentes et voisines. Il est donc certain que, depuis l'Époque miocène, des espèces animales analogues à celles que nous observons aujourd'hui ont pullulé dans les forêts et dans les savanes, et que notre civilisation envahissante assiste au déclin et même à la fin de cette prolifération. De sorte qu'il ne nous est pas difficile de nous représenter ce qu'a pu être l'intensité de vie des mammifères, à une époque géologique voisine de la nôtre, et peu différente par son climat, sa faune et sa flore, de ce qui constitue aujourd'hui notre zone tropicale.

Il est donc plausible d'admettre que de nombreuses espèces de grands singes ont vécu pendant le Miocène et le Pliocène et nous en connaissons déjà plusieurs ; — dans quelle mesure ces espèces ont-elles collaboré à l'éclatement des silex de Thenay, de Puy-Courny, et de ceux analogues trouvés en Portugal ou dans d'autres parties de l'Europe, voilà ce qu'il n'est pas possible de dire ; — mais l'hypothèse de l'Abbé Bourgeois (dont il ne faut jamais manquer de saluer la vision hardie d'une pré-humanité tertiaire) demeure entière et l'on ne peut refuser de supposer qu'une espèce, simiesque par sa structure anatomique, ait pu cependant posséder un degré d'intelligence et d'habileté manuelle suffisant pour utiliser des silex éclatés ou même pour provoquer leur éclatement.

Enfin, la récente découverte du Père Teilhard du Chardin (1927), commentée par le P^r Boule et par l'Abbé Breuil de 1929 à 1932, ne peut laisser aucun doute sur l'erreur commise naguère au sujet du Pithécantrope de Java (6). Il est certain maintenant que ce

(6) BLACK (Davidson). — Preliminary note on additional Sinanthropus material discovered in Chou-Kou-Tien, during 1928. Bulletin of the geological Survey of China.

BOULE (M.). — Le « Sinanthropus ». *L'Anthropologie*. Paris, T. XXXIX, 1929, p. 455-460.

Pithécantrophe n'était pas le représentant d'une espèce simiesque contemporaine, non plus que le spécimen isolé d'une espèce inconnue, sans lien avec les espèces anthropoïdes d'alors ou avec l'espèce humaine qui les suivit, puisque ce même Pithécantrophe se retrouve peu après en Chine, sous le nom de Sinanthropus, peuplant des gisements importants, offrant des traces indéniables de feu, d'industrie de la pierre et de l'os, à Chou-Kou-Tien, près de Pékin.

On peut saluer ici la plus importante découverte faite depuis la Chapelle-aux-Saints, dix-huit ans auparavant. Ainsi, il existait, à la fin du Tertiaire et au début du Quaternaire ancien, une espèce que l'on ne peut qualifier d'humaine, mais qui, par le volume de son cerveau, exactement intermédiaire entre celui des Anthropoïdes et des hommes actuels (7), par son industrie (et notamment par la connaissance du feu), par son habitat et les conditions de sa vie, ne peut pas davantage être qualifié de simiesque. Il s'agit donc certainement d'une espèce d'anthropoïde possédant des caractères humains, comme Trinil, Pilt-Down et Heidelberg, ayant vécu à la même époque et correspondant, par conséquent, à la définition que nous avons donnée en 1910.

Quels liens unissent l'espèce asiatique aux espèces de Pilt-Down et d'Heidelberg, ses contemporaines? Probablement aucun, et ceux qui recherchent des documents pour établir la formation de l'Hu-

TEILHARD DU CHARDIN (P.). — Le « Sinanthropus » de Péking. Etat actuel de nos connaissances sur le fossile et son jugement. *L'Anthropologie*. Paris, T. XLI, 1931, p. 1-2.

WEIDENREICH (F.). — Sinanthropus pekinensis und seine Bedeutung für die Abstammungsgeschichte der Menschen? *Die Naturwissenschaften*. Berlin 19^e année, n° 40, 1931, p. 818-825.

BREUIL (H.). Le feu et l'industrie de pierre et d'os dans le gisement du « Sinanthropus » à Chou-Kou-Tien. *L'Anthropologie*. Paris, V. XLII, 1932, p. 1-17.

TEILHARD DU CHARDIN (P.) et PEI (W.). — The lithic industry of the Sinanthropus deposits in Chou-Kou-Tien, *Bulletin of the Geological Society of China*. T. XI, 1932, p. 315-358.

YOUNG (C. C.). — On the Artiodactyla from the sinanthropus site at Chou-Kou-Tien. *Palaeontologica sinica*, C., T. VIII, 1932, fasc. 2, 100 p.

WEIDENREICH (F.). — Über pithecoïde Merkmale bei sinanthropus sinensis und seine stammesgeschichtliche Beurteilung. *Zeitschrift für Anat. und Entwickelungsgeschichte*, T. XCIX, n° 1-2, p. 212-253.

BLACH (Davidson), TEILHARD DU CHARDIN (P.), YOUNG (C. C.) et PEI (W. C.). — The Choukoutien cave deposits with a synopsis of our present knowledge of the late Cenozoic in China. *Geological Memoirs*. Series A, n° II, 1933, 158 p., in-8°.

VALLOIS (H. V.). — Les défauts d'ossification du conduit auditif chez l'homme et l'os tympanal du Sinanthropus. *L'Anthropologie*. Paris, T. XLIII, 1933, p. 195-196.

(7) On peut évaluer la moyenne des contenances crâniennes à 500 centimètres cubes pour les grands anthropoïdes modernes, à 1.500 pour le Moustérien et les hommes actuels, et à 1.000 pour le Pithécantrophe et le Sinanthropus.

manité par l'évolution ininterrompue d'une seule espèce, ne les trouveront point ici, car il n'existe actuellement aucune présomption et aucune vraisemblance en faveur de la filiation de ces trois précurseurs de l'Homme. Mais nous savons maintenant de façon certaine qu'une de ces trois espèces (Sinanthrope) a existé pendant un temps long (qu'on peut évaluer par dizaines de millénaires, peut-être plus) émigrant de l'Insulinde jusqu'au Nord de la Chine, et probablement aussi, selon les vues du P^r Rivet, dans l'Océan Indien. Nous ne savons pas d'où est venue cette espèce, ni ce qu'elle est devenue depuis, et l'hypothèse la plus vraisemblable est assurément qu'elle est née et qu'elle s'est développée sur place, c'est-à-dire dans le vaste continent formé par la partie orientale et méridionale de l'Asie, avec les îles qui s'y rattachent.

On doit être frappé de l'analogie de cette destinée avec celle que connurent les Moustériens quelques centaines de milliers d'années plus tard. Eux aussi occupèrent de vastes espaces, vinrent on ne sait d'où et disparurent sans laisser d'autre trace que des métis sur place et des émigrés qui se conservèrent longtemps assez purs, en des lieux plus ou moins éloignés de leur origine. En faut-il conclure que le Moustérien est une émigration du Sinanthrope, transformé par une longue évolution et un changement complet de climat et d'habitat (puisque l'un a vécu en Asie, à une époque tropicale et l'autre en Europe à une époque glaciaire) ? C'est une hypothèse (8) et l'avenir nous dira sans doute si elle est véridique. Si elle l'est, le type de précurseur inconnu que nous avons reconstitué, à partir du Moustérien, s'appliquera vraisemblablement au Sinanthrope.

En tout cas, nous connaissons aujourd'hui deux étapes distinctes, l'une et l'autre durables et très nettes, des Origines de l'Humanité : le Sinanthrope et le Moustérien. Mais, si on les relie l'une à l'autre et si l'on y voit le fondement unique de l'Humanité actuelle, on commettra la même erreur qui a été commise, naguère, lorsqu'on a voulu relier l'Homme du Moustier à l'Homme de Chancelade ou même de Cro-Magnon, pour en faire le tronc commun de toutes les races humaines. Il est beaucoup plus probable que l'on trouvera, dans l'avenir, d'autres espèces postérieures au Sinanthrope, ou contemporaines, ou même antérieures, présentant aussi des caractères anthropoïdes évidents, avec des caractères humains indéniables, qui ne seront pas nécessairement les mêmes que ceux du Sinanthrope. C'est-à-dire que, pendant la longue période qui s'est écoulée entre l'apparition du Sinanthrope et celle du Moustérien on découvrira, dans d'autres gisements, des espèces plus avan-

(8) Le P^r Rivet est disposé à l'admettre et il est certain qu'elle n'est pas invraisemblable.

cées que le Sinanthrope et peut être que le Moustérien, car il est impossible que des hommes aussi parfaits que le Négroïde de Grimaldi sur le Littoral Méditerranéen, et Cro-Magnon sur le littoral Atlantique, soient apparus simultanément dans les gisements aurignaciens (voisins du Moustérien par conséquent) sans avoir été précédés d'une longue lignée d'ancêtres, ayant évolué de l'Animalité à l'Humanité, sans passer nécessairement par les étapes du Sinanthrope ou du Moustérien. Il y a lieu, cependant, de retenir que l'Abbé de Villeneuve a trouvé, près des Négroïdes de Grimaldi, des coquillages originaires de l'Océan Indien, ce qui peut permettre de les rattacher à une origine voisine du Pithécantrope et c'est vers cette hypothèse qu'incline le P^r Rivet (9).

Une hypothèse analogue et d'un point de départ opposé, peut-être formulée à l'égard du type de Cro-Magnon, où le P^r Verneau voyait un émigré de l'Ouest vers l'Est, en raison de sa parenté anatomique évidente avec les Guanches des Canaries, tels qu'ils étaient à la fin du XVIII^e siècle, lorsque Bory de Saint-Vincent les visita et les décrivit ; et l'on s'explique fort bien que le P^r Verneau retrouve en eux les Atlantes de la légende platonicienne.

CONCLUSIONS. — Il est hors de doute que la part d'hypothèse qui subsiste en ces recherches est pour beaucoup dans leur passionnant intérêt. Il est hors de doute aussi que l'étude des Hominiens de Chou-Kou-Tien a fait faire un pas décisif, en montrant l'existence de peuplades reliées à l'Humanité par certains détails anatomiques et par leur industrie, à la fin du Tertiaire et dès les tout premiers débuts de l'Ere quaternaire ancienne. De ces recherches, nous croyons pouvoir conclure que les vues énoncées par nous en 1910 étaient exactes, et qu'il ne faut pas compter rencontrer les documents nécessaires à la Préhistoire humaine, dans une série unique d'ossements se succédant de père en fils, depuis la fin du Tertiaire et jusqu'à nos jours, mais au contraire, dans l'étude d'Anthropoïdes très différents de l'Humanité et très différents entre eux, mais présentant cependant des caractères humains variés et dissemblables. Ce sont ces Anthropoïdes qui, peu à peu, durant des centaines de milliers d'années, en s'unissant, en se mêlant, en se fécondant, ont préparé l'Humanité actuelle. Et celle-ci va faire disparaître, dans

(9) C'est dans les Annales de la Faculté des Sciences de Porto, Tome XVIII. Année : 1934, que le P^r Rivet a exposé ses connaissances sur les Océaniens et l'hypothèse grandiose qu'elles lui ont permis de baser. Voir aussi *Le Groupe Océanien* du même auteur dans le *Bulletin de la Société de linguistique* de Paris, Tome XXVII, année 1927, p. 141-168, et dans la Collection Linguistique publiée par la même Société : *Sumériens et Océaniens*, Tome XXIV, année 1929.

un court délai, toutes les races inférieures et tous les animaux qui ne sont pas domestiqués, pour livrer la Terre entière à l'Homme, dont les origines sont complexes et les souches nombreuses, mais qui est près d'aboutir à un type unique, après avoir passé par des étapes diverses et réalisé des types variés. La figuration généalogique de l'Humanité ne doit donc pas être représentée sous la forme d'un tronc unique proliférant des rameaux multiples, mais sous la forme inverse de racines multiples se fondant en un tronc unique, représentant l'Homme tel qu'il sera bientôt, semblable à lui-même sous toutes les latitudes, dans tous les climats, à toutes les époques, et dans tous les Pays (1).

(1) Cette théorie est, d'ailleurs, passible d'objections (comme toutes les théories). Il en est une qu'il n'est pas possible d'éluder et la voici : il n'y a pas de fécondation entre les Anthropoïdes qui subsistent aujourd'hui. Il n'y en a pas davantage entre les Anthropoïdes et les différentes Races humaines contemporaines. Comment, dès lors, peut-on concevoir l'Humanité comme une résultante de l'interfécondation de diverses espèces anthropoïdes, chacune d'elles apportant au type futur une partie de ses constituantes et de ses caractéristiques ?

Voici la réponse : des espèces, fixées par une hérédité déjà longue, peuvent ne plus se féconder entre elles sans que l'on en doive conclure que cette interfécondation n'a pas été possible, au moment de la constitution de ces espèces. D'autre part, les caractéristiques de l'Homo-moustériensis ou Néanderthalensis, sont assez différentes de celles des races humaines contemporaines ou suivantes, pour que l'on puisse considérer le Néanderthalien comme une espèce distincte. Et cependant l'on ne peut éviter d'admettre l'interfécondation du Moustérien et des autres espèces ou races humaines qui furent ses contemporaines. Le même raisonnement peut être appliqué au Pithécanthrope ou Sinanthrope, qui est évidemment une espèce distincte et dont il est cependant difficile de ne pas prévoir l'interfécondation avec d'autres Anthropoïdes contemporains. Il est, d'ailleurs, impossible d'apprécier, de nos jours, ce qui a pu se passer à des époques si reculées, où les lois de la spécialisation des mammifères étaient probablement différentes des lois tirées de nos observations. Ainsi, l'impossibilité actuelle de mélanger des espèces voisines d'Anthropoïdes n'était peut-être pas encore acquise. L'examen de la série animale fournirait, sans doute, d'autres exemples de modifications dans les lois de la constitution des espèces et de leurs relations entre elles.

Par ailleurs, les propriétés physiques et chimiques du sang des Anthropoïdes et de celui des Hommes sont encore, de nos jours, très analogues. Enfin, la possibilité de la fécondation peut tenir à de très petites modifications des spermatozoïdes ou des organes génitaux, acquises au cours des âges, comme bien d'autres modifications anatomiques.

Inversement, nous voyons aujourd'hui la fécondation possible entre presque toutes les races de chiens, alors que ces races présentent des analogies évidentes avec des espèces sauvages différentes et ne se fécondant pas entre elles. Il est donc sage de réserver la solution de ce problème et d'admettre que la possibilité ou l'impossibilité de l'interfécondation, ne constitue pas un caractère stable et définitif, essentiel pour la différenciation des espèces.



**« La Demoiselle de Ronfit », Menhir
de La Lande-Saint-Siméon (Orne).**

PAR LE D^r

G. HUBERT (Mayenne).

Au dernier *Congrès Préhistorique de France*, nous annonçons la publication d'une note sur le menhir de La Lande-Saint-Siméon (Orne), faisant suite à celle présentée à ce Congrès sur le menhir de Saint-Siméon, également situé dans le département de l'Orne. Cette étude est avant tout une mise au point, ce mégalithe ayant été bien souvent confondu avec celui de La Lande Saint-Siméon, situé dans le même département et dans le même arrondissement.

Bibliographie. — La première mention que l'on trouve de ce mégalithe fut faite dans un petit ouvrage, aujourd'hui rarissime, de l'Ainé de Néél (1) ; « Les habitants de cette commune m'ont fait
« remarquer une pierre qui est située dans le bois de La Lande,
« sur Ronfit; elle est vraiment remarquable; c'est un menhir ou
« une pierre druidique. Ce bois est en coteau, elle se trouve à peu
« de distance d'un joli petit vallon qui est resserré entre une autre
« côte, et dans ce vallon coulent les eaux d'un ruisseau. Dans ce
« lieu champêtre, tout respire, en effet, le recueillement et le
« mystère; les villageois l'ont nommée Pierre à la demoiselle et
« Pierre Percée; sans doute que dans les temps primitifs, il y aura
« eu quelque demoiselle sacrifiée, et que la pierre près de là aura
« retenu son nom.

« Cette pierre druide est fichée en terre; elle est diagonale; sa
« hauteur est de 3^m25, et elle semble n'avoir jamais été beau-
« coup plus élevée; la face principale est tournée au Nord-Est,
« unie comme une glace, et regarde le vallon; elle a de largeur,
« dans le bas, 1 mètre; à 2 mètres de hauteur, 0^m55; elle a dans le
« haut, 0^m50; elle a, de grosseur, dans le bas, 5^m10; à la hauteur

(1) Eug. L'AINÉ DE NÉÉL. — *Histoire et Antiquités du marquisat de Ségrie-Fontaine*; Caen; 1844; p. 28-29.

« de 2 mètres, elle a, de tour, 2^m90, et dans le haut 1^m18. La pierre est de granit, comme tous les rochers voisins; son effet est « assez pittoresque ».

b) L. de la Sicotière (1) la décrit ainsi en 1845 : « Dans un bois « taillis, nommé La Lande de Ronfit, nous avons vu une pierre « druidique de 3^m25 de hauteur, assez large dans le bas, mais « n'ayant au sommet que 0^m50. L'extrémité de l'aiguille paraît « avoir été rompue : une entaille indiquant qu'on aurait voulu « essayer de briser ce qui en reste, s'y remarque aussi sur le côté, « à la moitié à peu près de sa hauteur; enfin une des faces présente un creux à peu près régulier dont les bords sont évidés en « forme d'entonnoir et polis comme s'ils eussent été travaillés au « marteau. Peut-être cette cavité est-elle due à l'emploi de la « poudre, à l'aide de laquelle on eût voulu briser cette belle « aiguille druidique. On la nomme la Pierre Percée ou la Pierre « à la Demoiselle : son blanc spectre est un objet de terreur. Des « fouilles ont été pratiquées au pied. Elle est placée sur le penchant d'une petite colline, dans un site sauvage, d'où l'œil « embrasse un riche et vaste horizon. »

c) Quelques années plus tard, un autre historien local apprécié H. de La Ferrière-Percy (2), reproduit textuellement la notice de L. de la Sicotière.

d) *L'Inventaire des Monuments Mégalithiques de la France* (3) se borne à signaler simplement l'existence d'un menhir sur le territoire de la commune de La Lande Saint-Siméon.

e) *Le Dictionnaire archéologique de la Gaule* (4) se borne à signaler : « Lande-Saint-Siméon (La), canton d'Athis, arrondissement de Domfront. La Pierre Percée ou Pierre à la Demoiselle, « menhir de 3^m25 de haut, dans un bois nommé La Lande de « Ronfit, au Nord de la commune. » Et il ajoute l'indication « Pengot, p. 7 ».

f) Un folkloriste distingué, qui a laissé deux ouvrages quasi introuvables, J. Lecœur (5), écrivait en 1883 : « Le menhir de La « Lande Saint-Siméon était debout naguère dans une petite clairière de La Lande de Ronfit. Mais un jour on l'entoura de chalets de fer, des bœufs et des chevaux y furent attelés, la vieille

(1) L. DE LA SICOTIÈRE et POULET-MALASSIS. — *Le département de l'Orne, archéologique et pittoresque*; Laigle; 1845; p. 272.

(2) H. DE LA FERRIÈRE-PERCY. — *Histoire du canton d'Athis et de ses communes*; Paris; 1858; p. 422.

(3) *Inventaire des Monuments Mégalithiques de la France*; Paris; 1880.

(4) *Dictionnaire archéologique de la Gaule, époque celtique*; Paris, Imp. Nationale; 1919.

(5) J. LECŒUR (Jules Tirard). — *Esquisses du bocage normand*; 1883; p. 361-362.

« pierre oscilla et s'abattit. Il s'agissait de mettre à découvert le
« trésor caché sous sa base; la terre fut fouillée, remuée : peines
« perdues et de trésor, point.

« Ce menhir est connu sous le nom de Pierre-Percée; son autre
« nom Pierre à la Demoiselle dit quel genre d'apparition la han-
« tait : On y voyait souvent la nuit une fée légère, pâle et dia-
« phane comme un rayon de lune se promener auprès du mono-
« lithe, comme pour en écarter les indiscrets. » Suit ensuite une
description copiée, pour ainsi dire, sur celle de de La Sicotière.

g) L. Coutil, en 1895 (1), écrit ceci : « Sainte-Claire d'Halouze
« — *Le Dictionnaire archéologique de la Gaule* (fasc. II ;
« p. 62; 1878) signale la Pierre Percée ou Pierre à la Demoiselle.
« Ce menhir qui mesure 3^m25 de hauteur, est situé dans le bois
« de La Lande de Ronfit. On a dû confondre ce menhir avec celui
« qui a été signalé sur la Commune de La Lande-Saint-Siméon ». Or, *Le Dictionnaire archéologique de la Gaule* n'a jamais indiqué de menhir à Saint (et non Sainte) Clair-de-Halouze, localité où, à notre connaissance, il n'existe pas de mégalithe.

h) Le même auteur (L. Coutil) dans le même mémoire, à l'article La Lande-Saint-Siméon, donne une bonne indication de ce menhir et ajoute qu'en 1825, ce menhir était encore debout.

i) Même description donnée par L. Coutil (2), en 1905.

j) E. Foucault (3), préhistorien local, qui connaissait fort bien la région de Domfront et qui est décédé il y a quelques années dans un âge assez avancé, écrivait en 1905 : « Pierre-à-la-Demoiselle. Je signale aussi ce menhir situé dans le bois de Ronfit à La Lande-Saint-Siméon. Debout encore il y a quelques années, il a été renversé depuis par le vandalisme des chercheurs de trésors. Cet intéressant monolithe git maintenant couché sur le sol. »

k) L. Coutil, en 1907 (4), le cite simplement en ces termes : « Pierre Percée, renversée vers 1825; longueur 3^m25).

l) En 1915, le même auteur (5) reprenant à nouveau ses inventaires des monuments mégalithiques de l'Orne, et se bornant à

(1) L. COUTIL. — *Inventaire des découvertes d'archéologie préhistorique en Normandie*; Bull. Soc. Norm. Et. Préh.; T. III; 1895; p. 94.

(2) L. COUTIL. — *Le préhistorique dans l'arrondissement de Domfront*; Annuaire des Cinq départements de l'ancienne Normandie; 1905; p. 36.

(3) Eug. FOUCAULT. — *Notes sur le préhistorique dans l'arrondissement de Domfront*; Annuaire des Cinq départements de l'Ancienne Normandie, p. 29-30.

(4) L. COUTIL. — *Les Monuments Mégalithiques de la Normandie*; Congrès préhistorique de France, Autun; 1907; p. 198.

(5) L. COUTIL. — *Les Monuments Mégalithiques de l'arrondissement de Domfront*; Annuaire des Cinq départements de l'ancienne Normandie; 1915; p. 169.

recopier ce qu'il en avait dit en 1895 (1), écrit : « Menhir?. La « Pierre Percée se trouvait encore vers 1825, dans une clairière « du petit bois de La Lande de Ronfit, mais un jour des chercheurs de trésors l'abattirent, en y attelant des chevaux et des « bœufs pour la renverser.

« On peut la voir à plat sur le sol; la pointe paraît avoir été « brisée; elle mesure 3^m25 de long; la base est assez large et le « sommet mesure 0^m50 de diamètre ».

m) Enfin, comme dernière référence bibliographique, nous citerons la note que nous avons consacrée aux deux menhirs de Saint-Siméon et de La Lande Saint-Siméon, en 1926, avec M. H. Roulleaux-Dugage (2).

Situation. — Ce mégalithe se trouve sur le territoire de la commune de La Lande Saint-Siméon, canton d'Athis, arrondissement de Domfront, département de l'Orne, dans un taillis cadastré section B, n° 143, portant la dénomination de « Bois de la Lande », d'une contenance d'environ 13 hectares 50 ares.

Pour accéder à ce menhir, il faut s'arrêter à l'endroit dit « le Maly » (petit hameau), sur le bord de la route de Ségrie-Fontaine à Condé-sur-Noireau (chemin d'intérêt commun n° 24), à droite sur cette route en se dirigeant vers Condé.

Le menhir se trouve presque au milieu du taillis, à flanc de coteau, dominant une petite vallée qui porte le nom de « Vallée Moignel », non loin de la ferme de « Ronfit », d'où une de ses dénominations. Ce mégalithe est très difficile à trouver, à cause de sa forme, d'une part, et ensuite lorsque les bois sont un peu hauts. Il est donc nécessaire de demander soit au Maly, soit à la ferme de Ronfit quelqu'un qui veuille bien vous y conduire.

Péetrographie. — Ce monument est en *granit*, roche locale, dont il existe de nombreux pointements et de nombreux débris dans le bois. Cette roche a été, en effet, exploitée au siècle dernier, par des ouvriers très nombreux, que l'on appelait des « piqueurs de pier-

(1) L. COUTIL. — *Inventaire des Monuments Mégalithiques de l'Orne*; A. F. A. S.; 1895; p. 742. Nous ne croyons pas que M. Coutil ait vu ce menhir, car il ne git pas « à plat » sur le sol, il est seulement incliné, ainsi qu'on peut s'en rendre compte par la photographie ci-jointe. Quant à sa note, elle se rapproche beaucoup de celle de J. Lecœur.

(2) H. ROULLEAUX-DUGAGE et G. HUBERT. — *Les menhirs de Saint-Siméon et de La Lande Saint-Siméon*; A. F. A. S.; 1926, p. 471-472.

Citons encore D^r R. LEROY. — *La Carneille au pays des Suattes*; Flers, 1934, p. 20. Selon cet auteur « le Village de Ronfit ou de Rocfit est d'origine celtique. Il tire son nom de la présence d'une pierre plantée ou menhir ». Reste à démontrer que Ronfit = Rocfit.

re ». On en a compté jusqu'à deux cents dans cette petite commune. Cette industrie a presque complètement disparu du pays, et c'est à elle que l'on doit la disparition vraisemblable de quelques mégalithes.

Aucune remarque spéciale à faire sur ces pointements. Nous n'y avons remarqué aucune sculpture, aucune cupule.

Dénominations. — Ce menhir est connu sous le nom de *Pierre Percée*, certainement à cause de la cupule que porte sa face zénithale; de *Pierre-à-la-Demoiselle*, à cause de sa légende contée par J. Lecœur; de *La Demoiselle de Ronfit*, à cause de sa situation près de la ferme de Ronfit. Nous l'avons encore entendu dénommer *Pierre Dinde* (nous ne savons trop pourquoi) et *Pierre au Petit-Trou*, à cause de la cupule.

Description. — Alors que la base du menhir est quadrangulaire, la partie hors sol, vue d'en haut, est nettement triangulaire. La face Sud est la face zénithale actuelle. Le côté Nord repose en partie sur le sol.

On peut se rendre compte, à peu près, de son orientation qui était Nord-Sud, car le mégalithe a été renversé et non dérangé.

D'après la profondeur du trou, fait pour affouiller sa base, ce menhir avait son tiers inférieur enterré.

Il mesure, sur sa face S, depuis la base, mise à nu, jusqu'à son sommet 3^m65 de longueur (et non 3^m25, comme il a été imprimé à plusieurs reprises). La base, quadrangulaire, mesure 1^m10 × 0^m70.

En abattant ce monument le sommet a reçu un choc, encore très visible, et cette partie brisée est disparue.

Une arête regardait le N, et la face S., presque plane est la plus large.

Sur cette face S. on remarque, à 0^m95 du sommet, une cupule typique (qui n'est pas du tout un trou de mine, comme on l'a imprimé) ayant une ouverture de 0^m09 × 0^m09, et profonde de 0^m09. Cette cupule est infundibuliforme.

Dans le trou d'affouillement se voient encore trois énormes blocs de calage.

A quelle époque ce monument fut-il renversé? Il est assez difficile de répondre à cette question. La plupart des auteurs donnent (sans référence) la date de 1825. L. de la Sicotière, qui écrivait en 1845, le signale comme déjà abattu. Une autre version, orale celle-là, raconte que des ouvriers carriers, dont l'un Louis Legoux, né en 1833, furent sollicités par des étrangers (des Anglais croit-on) pour les aider à fouiller sous ce menhir afin de recher-

cher un trésor caché. Il est à peu près certain que ce menhir fut renversé par des chercheurs de trésors ; à près d'un siècle de distance, dans ce bois sauvage, la fouille est restée à peu près telle qu'elle était : terres rejetées formant encore un petit monticule, blocs de calage à peine recouverts d'une mince couche d'humus !

Monuments voisins. — Ce menhir était-il en rapport avec un monument funéraire voisin ? Il est assez difficile également de répondre à cette question. Tous les blocs de pierre ont été largement exploités : des piliers et des blocs de couverture forment une matière première trop facilement exploitable pour que les « piqueurs de pierre » y aient failli. Nous ne connaissons aucun monument voisin avec lequel ce mégalithe puisse être en relations.



Menhir La Demoiselle de Ronflit, Face Est. — La Lande de Saint-Siméon.
Canton d'Athis.

Il est cependant hors de doute que le territoire de cette commune a été occupé à l'époque néolithique. Dans un travail récent, le D^r R. Leroy (1) écrivait : « Nous en avons une preuve remarquable dans la collection fort curieuse de l'abbé Esnault, curé de La Lande (collection dispersée après le décès de son posses-

(1) D^r R. LEROY. — *La Carneille au pays des Suattes*. Flers, 1934, p. 23-24.

« seur). On pouvait y admirer quantité de beaux silex, de haches
« de bronze et d'objets variés qui avaient été trouvés par des
« tailleurs de pierre sur le terroir des bois de Ronfit.

« Je me souviens très bien avoir visité, dans mon enfance, ce
« petit musée... »

Photographie. — A cause de la position de ce menhir dans un
bois taillis, il nous a été impossible de prendre une photographie
cardinale équidistante, selon la méthode de mon ami le D^r M. Bau-
douin. Nous nous sommes bornés uniquement à prendre une
photographie de la face Est, montrant la face zénithale avec sa
cupule, et sa pointe brisée. Un double-mètre appuyé contre le
menhir donne l'échelle de la photographie.

En résumé, menhir connu, tout au moins de nom, mais presque
jamais visité à cause de la difficulté d'accès ; jamais étudié, que les
auteurs ont décrit en copiant leurs descriptions les uns sur les
autres. Ce monument n'est pas classé, et il est sans aucune rela-
tion avec un mégalithe funéraire actuellement connu.



**Bifaces de la Pigeonnie (Confins Brive-Ussac)
et de L'Arjassou, Malemort (Corrèze).**

PAR

L. LEJEUNE.

Sur la route Nationale n° 20. à 3 kilomètres de Brive, dans la direction de Limoges, s'étend le plateau de la Pigeonnie, célèbre par ses carrières de brasier et surtout par ses abris préhistoriques. Il y a environ soixante ans, Élie Massénat découvrit cette station, qu'il dénomma « chez Pourret ». Il y fit quelques recherches en compagnie de MM. Philibert Lalande et Urbain Cabrol et y recueillit un certain nombre d'outils de l'industrie du Moustier. Il offrit une série des plus typiques au Musée de Saint-Germain où on peut les voir encore.

Hauser, 1912-13, pratiqua dans la grotte principale, aujourd'hui propriété de M. Chassaing, (notons en passant, que « Chez Pourret » ne fut qu'un sobriquet, de nos jours oublié, donné à la famille Tournadour-Chassaing, très honorablement connue) une longue tranchée où il rencontra, affirma-t-il alors, de nombreux vestiges de la faune moustérienne, affirmation qui fut aussitôt mise en doute, car les terrains de la Pigeonnie dévorent rapidement tous restes osseux.

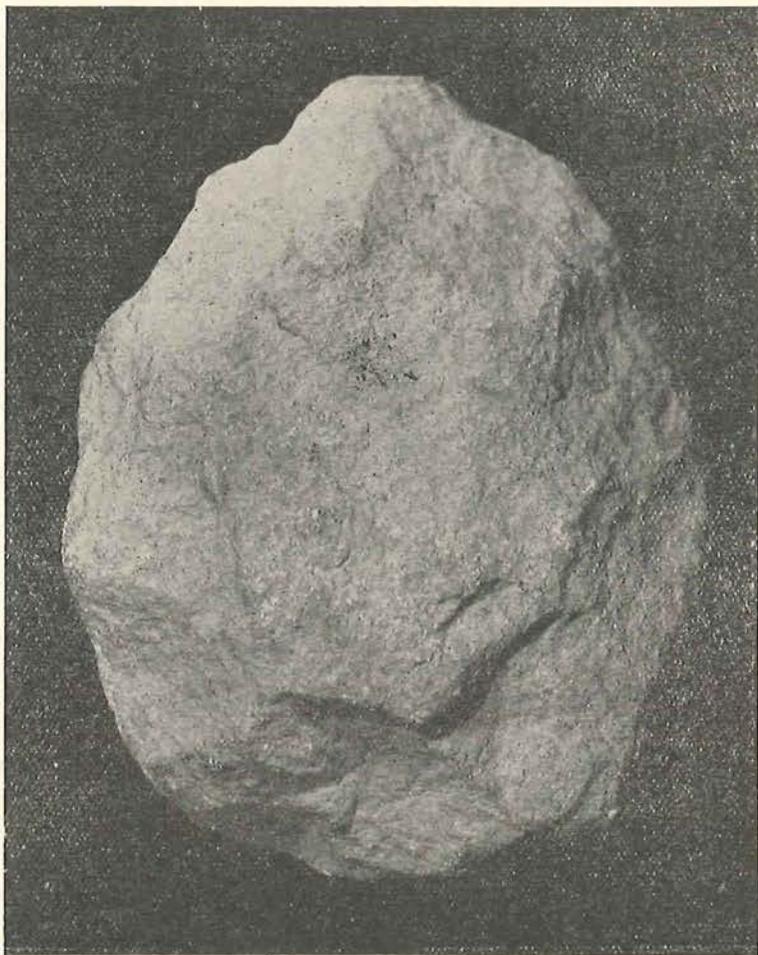
Depuis lors, quelques curieux ou quelques amateurs sont venus visiter les lieux ou y faire des sondages et les choses en sont demeurées là.

Au début d'avril, un facteur de Brive, qui s'intéresse à nos fouilles de Lacam, nous remit un assez beau biface qu'il venait de trouver sur le plateau de la Pigeonnie, en amont des grottes de M. Chassaing.

Un examen attentif des lieux nous révéla qu'en dehors de ces deux grottes, les seules explorées jusqu'ici parce que d'accès très facile, il existe, sous d'énormes dalles de brasier, d'autres excavations, dont l'entrée est presque complètement obstruée, mais qui ont pu servir d'abris aux temps préhistoriques; situées au nord des grottes, elles remontent obliquement vers la route nationale, et à l'Est, elles font face à une chataigneraie appartenant à M. Comte. Ce dernier, après maintes hésitations, nous autorisa à faire quel-

ques sondages dans son bois. Ce travail eut lieu fin avril 1934, et donna des résultats inespérés.

Jusqu'à 0^m80 de profondeur, nous n'avons rencontré rien de précis : terres remaniées par les labours et les plantations, où se



Coup de poing en granulite de la Pigeonnie (Collection L. Lejeune).

remarquaient des quartz éclatés et de nombreux éclats de silex très fragmentés. A ce niveau, le sol devint plus dur, et dans une couche de 0^m20 à 0^m25, nous avons rencontré quelques outils à technique aurignacienne. Puis ce fut une couche épaisse de cailloutis roulés, de gravier de ruissellement, à peu près stérile ; enfin à

environ 1^m50 apparut une couche beaucoup plus nette et surtout beaucoup plus riche qui nous donna du Moustérien classique : Belles pointes triangulaires, disques, larges éclats retouchés, beaux et grands racloirs, quartz blancs, également retouchés, et deux ou trois outils en cristal de roche. Satisfaits de nos trouvailles, nous allions abandonner le travail, car les eaux d'infiltration envahissaient notre tranchée, lorsque dans une couche de limon et de terre noirâtre, s'écaillant par plaques horizontales, nous avons eu la chance de rencontrer le curieux biface ci-contre qui retint l'attention de nombreux Congressistes. Nous en donnons une description sommaire. C'est un gros coup-de-poing en micro-granulite, genre de granit à petits éléments, très dur et de taille facile, qui se rencontre dans les montagnes de Cornil et d'Aubazine, et qu'on exploite en petits moellons cubiques pour le pavage des chaussées. Il mesure 0^m16 de long, 0^m12 de large, 0^m06 d'épaisseur. Il pèse 1 kg. 350. Il est arrondi au sommet appointi à la base ; il est bien en main et il devait constituer une arme puissante. Il est taillé à larges éclats bien détachés du pourtour ; on compte une quinzaine de retouches sur la face principale et une dizaine sur l'autre. Les bords en sont sinueux, mais très nets. Il est bien patiné, pas ou peu roulé, et il porte à la base des traces d'utilisation.

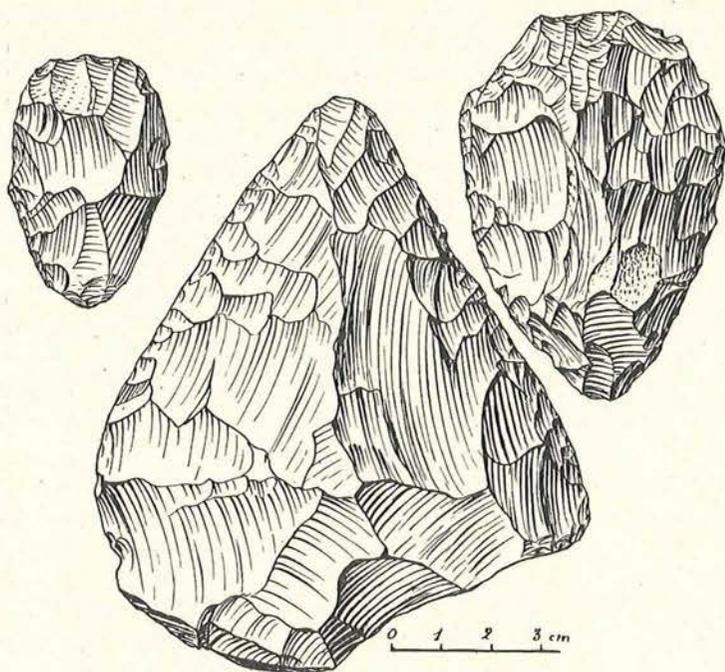
Le plateau de la Pigeonnie nous a donné d'autres bifaces, soit en surface, soit en profondeur, et au cours de nouvelles recherches, nous en avons recueilli de toutes formes et de toutes dimensions ; les uns bien arrondis au sommet et retouchés sur tout leur pourtour aux rebords très réguliers, d'autres à forme triangulaire, plus plats, plus tranchants, plus pointus ; les uns minuscules, de la grosseur d'un gland ; d'autres atteignant 0^m10 et 0^m12 de long et pesant 30 et 40 fois plus que les premiers.

Le silex faisant ici totalement défaut, c'est apparemment de la Dordogne que furent importés tous les silex de la station. Il est à noter d'autre part, que le jaspe des environs de Brive, si abondant à Lacam, est peu connu à la Pigeonnie.

Ces faits et constatations établissent que la station dite « Chez Pourret » est beaucoup plus vaste et plus importante qu'on avait cru tout d'abord et qu'en fait de fouilles, presque tout, demeure à faire.

Le terrasse de la Pigeonnie, nous donnant ainsi du beau Moustérien avec bifaces de technique acheuléenne, comme en a donné celle du plateau de Bassaler, de l'autre côté de Brive, nous nous sommes demandés si les deux plateaux qui lui font face sur l'autre rive de la Corrèze et dont les terrasses sont de niveau légèrement inférieur : le plateau des Jarriges vers Brive et le plateau de l'Arjassou vers Malemort, ne donneraient pas eux aussi du Mous-

térien, et nos recherches ont continué sur ces deux points. Le plateau des Jarriges a été exploré avec le concours de M. Pierre Raynal de Palisse; il a livré un certain nombre d'outils moustériens assez typiques, rencontrés en surface ou à peu de profondeur, mais sans coups-de-poing.



Types de bifaces de la Pigeonnie (Collection L. Lejeune).

Le plateau de l'Arjassou exploré avec l'aimable et dévoué concours des propriétaires, a donné avec du Moustérien classique : disques, pointes et éclats très retouchés, un très beau biface rencontré à 0^m70 de profondeur.

Ces fouilles se poursuivront au moment où les récoltes le permettront. Mais il nous a paru bon de signaler dès aujourd'hui ces trouvailles, ne serait-ce que pour prouver que dans cette région de Brive où abonde l'industrie paléolithique et où les Massenet, les Bardou, les Bouyssonie ont déjà recueilli tant de belles choses, il reste encore beaucoup à faire.



**L'art azilien périgourdin,
ses rapports avec l'art magdalénien final
et l'art capsien.**

PAR

D. PEYRONY,
*Inspecteur des Monuments Préhistoriques,
Membre de la S. P. F.*

Dès la seconde moitié du Magdalénien (niveau des harpons à double rang de barbelures, Magdalénien VI de l'abbé Breuil), l'art mobilier est en régression constante. Les chevaux à grosse tête et disproportionnés, en relief sur les bâtons percés, les ciseaux et les pointes de sagaies, sont grotesques. Tous les dessins s'éloignent de plus en plus du réalisme. Ils se stylisent au point qu'il serait difficile de retrouver l'origine de tel ou tel motif, si l'on n'avait pas divers stades de cette évolution. Ainsi, par exemple, le n° 1, *Fig. 1*, est un ciseau provenant de la Madeleine (1) sur lequel est gravée en long, dans son milieu, une image se rapportant à un cervidé : tête longue, grandes oreilles, sillons indiquant les bois, ligne du dos, traits transversaux figurant les poils. Des bords de l'objet partent des séries d'angles aigus, vraisemblablement des pointes de traits, dont le sommet est dirigé vers l'animal stylisé. On paraît être ici en présence d'une scène d'envoûtement, mais combien on est loin du réalisme du cheval aux flancs percés de traits (angles aigus) du même gisement (2).

Le n° 3, *fig. 1*, de Longueruche (3) présente un dessin de même nature : Une bête réduite à ses lignes essentielles. Deux losanges accolés par un angle forment la tête et le corps, les deux arcs de cercle et les deux lignes parallèles, la suite du corps et la queue. Sur le bord supérieur, des angles aigus sont disposés comme dans la figure précédente.

(1) D^r CAPITAN et D. PEYRONY, — La Madeleine, son gisement, ses industries, ses œuvres d'art. (*Publication de l'Institut international d'anthropologie*, n° 2, 1928. — P. 95, *Fig. 56*, n° 1 et 2.)

(2) D^r CAPITAN et D. PEYRONY. — *Loc. cit.*, page 42, *Fig. 19*, n° 13.

(3) D. PEYRONY. — Station préhistorique de Longueruche, Magdalénien et Azilien. (*Revue anthropologique*, n° 7-9, 1934.)

Sur l'autre face (n° 3 a, fig. 1), dans le milieu, un dessin encore plus stylisé du même animal, avec une série de pointes de traits sur chaque bord.

Avec le n° 2, fig. 1, de La Madeleine, le sujet principal du milieu disparaît et il ne reste plus que les séries de traits latérales, s'éloignant de plus en plus de la réalité et formant, comme la supérieure, une ligne brisée et ondulée, impossible à interpréter, si on ne la rapprochait pas des précédentes images.

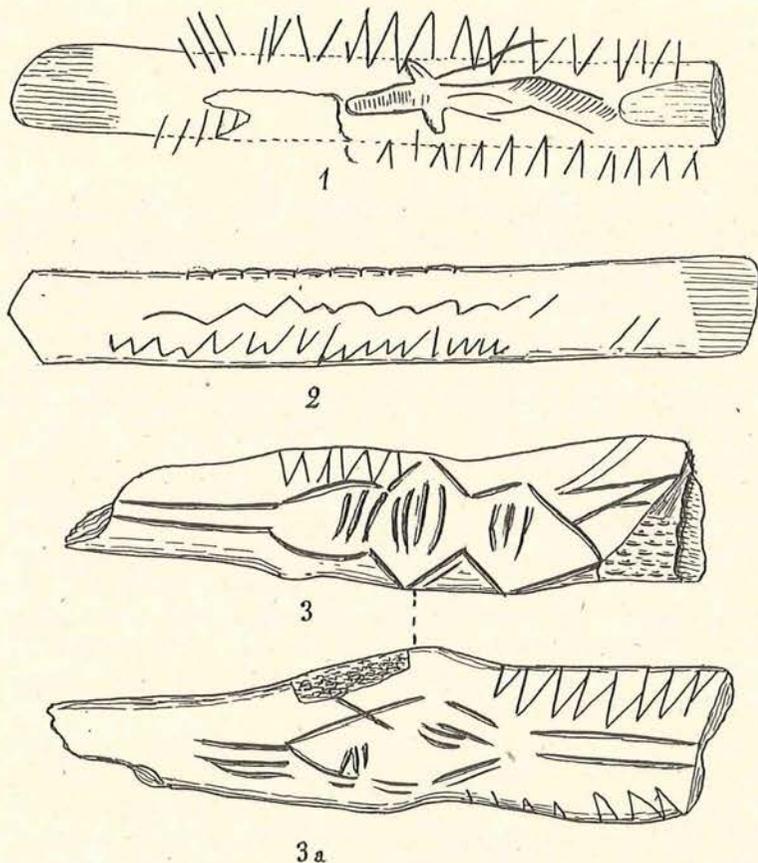


Fig. 1. — Dessins magdaléniens très stylisés.
N° 1 et 2, La Madeleine (9/10 gr. nat.). — N° 3, Longueroc (7/5 gr. nat.).

Cet art magdalénien dégénéré ne paraît plus correspondre aux mêmes conceptions de l'esprit que précédemment. La foi s'en va. C'est par pure tradition, mais sans conviction, que ces œuvres sont exécutées. Un monde finit et son art s'éteint.

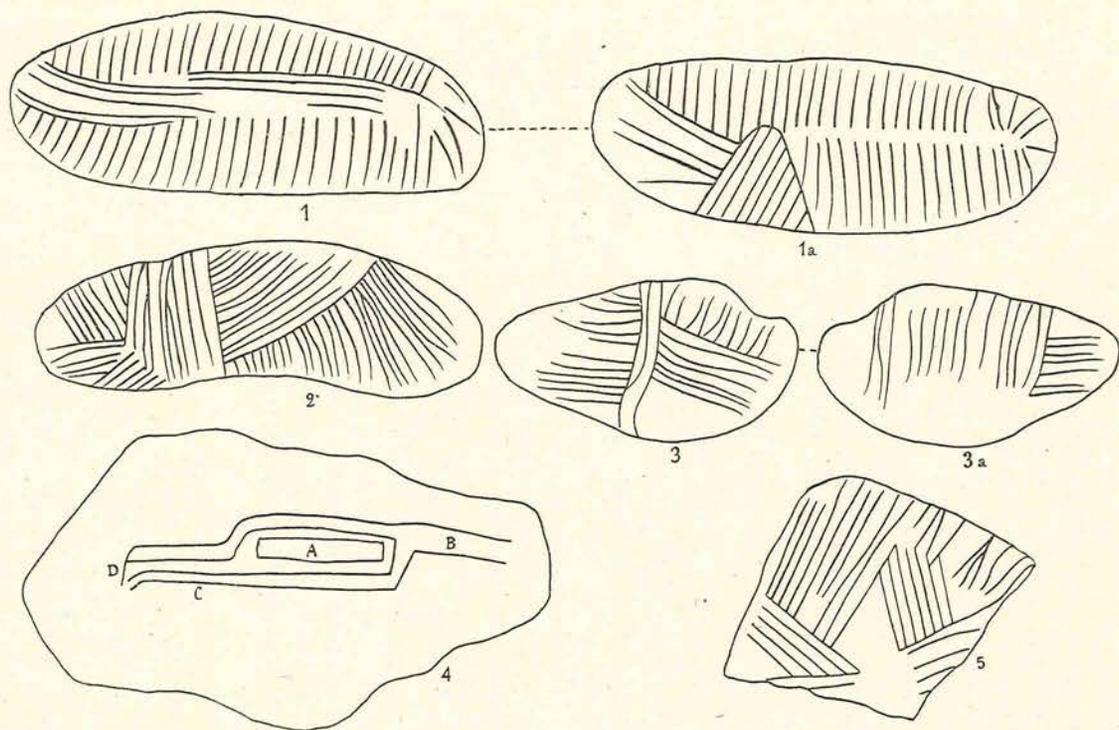


Fig. 2. — Galets gravés aziliens.
 N° 1, Grotte des Eyzies. — N° 2 et 3, La Madeleine (5/6 gr. nat.). — N° 4 et 5, Abri de Villepin (7/10 gr. nat.).

Le climat s'adoucissant, le renne suit le lichen qui le nourrit et le Magdalénien, le troupeau qui est sa providence. Les abris peu à peu abandonnés sont occupés par des populations nouvelles venant du Sud, les Aziliens, paraissant avoir été en contact assez longtemps avec leurs prédécesseurs.

Les travaux de Piette au Mas d'Azil ont révélé l'existence de la culture de ces nouvelles peuplades, dont les pièces caractéristiques sont les harpons plats et les galets coloriés. Ceux-ci portent des dessins composés de points, de lignes brisées, en un mot une série de signes peu connus, ou totalement inconnus, des Magdaléniens.

En Périgord, ces galets peints n'ont pas été rencontrés encore dans les milieux aziliens. Quelques-uns, provenant de l'abri Villepin, à La Madeleine, présentent bien des traces rouges très délavées, mais pas un n'est assez bien conservé pour être mis en parallèle avec ceux de Piette.

En revanche, on rencontre de rares galets calcaires gravés de dessins bizarres, dont certains se rapprochent, par quelques caractères, des dessins magdaléniens décrits plus haut mais, dans l'ensemble, d'une technique différente.

Celui dont l'interprétation m'a paru la plus facile (*Fig. 2, n° 4*) a été trouvé par moi-même, dans l'abri Villepin, situé 50 mètres environ en aval du grand abri de La Madeleine. Il se compose d'un rectangle central circonscrit par deux autres, dont les extrémités, non complètement fermées, se prolongent latéralement. Il paraît représenter un oiseau réduit à ses lignes essentielles, le corps (*A*), la queue (*B*), le cou (*C*), la tête et le bec (*D*).

Un second, découvert par Lartet et Christy à la grotte des Eyzies (*fig. 2, n° 1*), est formé de traits disposés en long dans le milieu du galet et de deux séries latérales d'autres sillons, allant des bords au dessin médian (1). Cette gravure, où on pourrait voir un animal encore plus stylisé, serait à rapprocher, du n° 3 *a*, *fig. 1*, du Magdalénien.

Quant à l'image de l'autre face (*n° 1 a, fig. 2*), bien que présentant quelque analogie avec la précédente, s'en éloigne par certains détails et il paraîtrait imprudent de vouloir en donner une interprétation avant d'avoir d'autres termes de comparaison.

Le n° 2, *fig. 2*, de La Madeleine (2) composé de séries de traits diversement disposées, est une vraie énigme. De même que les n°s 3 et 3 *a*, *fig. 2*, qui sont les deux faces d'un autre du même gise-

(1) E. LARTET et H. CHRISTY. — *Reliquiæ Aquitanicæ*. A. Pl. XXIX, n°s 2 *a*, 2 *b*.

(2) D^r CAPITAN et D. PEYRONY. — *Loc. cit.*

ment. Le n° 5, fig. 2, trouvé avec le n° 4, dans l'abri Villepin, rentre dans le même cadre.

Jusqu'ici, en Dordogne, le nombre de ces objets est très restreint (cinq). Il faut espérer que des fouilles bien conduites en feront découvrir d'autres. Dans le Quercy, notre collègue André Niederlender, rencontre également des galets rayés et quelques-uns nettement coloriés accompagnant les pointes en silex à bord courbe abattu.

Il est peut-être prématuré de faire des rapprochements et de tirer des conclusions. Cependant on ne peut se défendre de trouver certains liens de parenté entre le dessin magdalénien n° 3 a, fig. 1 et le n° 1, fig. 2, azilien.

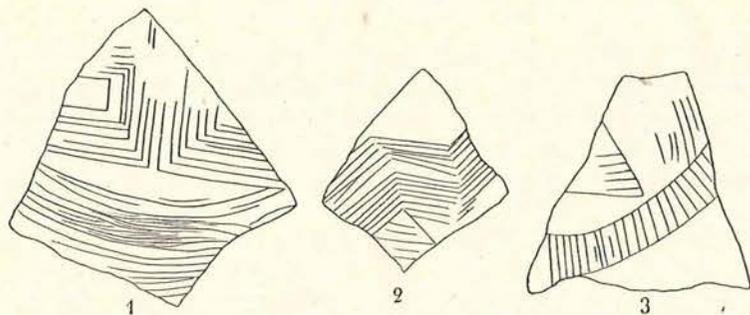


Fig. 3. — Gravures sur coquilles d'œufs d'autruche.
1 et 2, gisement de Ain Aachena. — 3, gisement de Henchir Souatir.

Mais on est véritablement impressionné en plaçant à côté des dessins aziliens ceux sur coquille d'œuf d'autruche provenant des gisements capsien africains de Ain Aachena et de Henchir Souatir (1) (fig. 3, n° 1, 2, 3), et du galet calcaire gravé d'El Mekta (2). Ici, également, on retrouve des séries de lignes à peu près parallèles diversement disposées. Ne dirait-on pas que la même idée générale a présidé à leur exécution ? Est-ce pur hasard ? ou bien, comme je l'ai dit dans mon article sur les « Paléolithiques supérieurs européen et africain » (3) y aurait-il des liens de parenté entre les cultures capsienne et azilienne ? Il est peut-être un peu tôt pour conclure, mais il est indéniable qu'il existe des caractères communs.

(1) Dr GOBERT. — Introduction à la Paléolithologie tunisienne. Cahiers d'archéologie tunisienne. 2^e série, 2^e Cahier, 1914.

(2) VAUFREY. — Notes sur le Capsien. (*L'Anthropologie*, t. XLIII, 1933, page 469, fig. 22.)

(3) D. PEYRONY. — Paléolithiques supérieurs européen et africain. Rapports entre eux. (*Revue anthropologique*, 1932, n^{os} 4-6.)

Stratigraphie du gisement préhistorique de Combe-Capelle (Dordogne).

PAR

D. PEYRONY,

*Inspecteur des Monuments Préhistoriques,
Membre de la S. P. F.*

Pendant une soixantaine d'années, le gisement préhistorique de Combe-Capelle fut connu par ses fonds de huttes disséminés sur une superficie d'environ un hectare, sur la pente de la colline exposée en plein Sud. L'industrie recueillie se compose de nombreux cordiformes associés à des pointes du type moustérien classique et à de nombreux racloirs. C'est donc un Moustérien ayant conservé de fortes traditions acheuléennes.

En 1926, le D^r Ami, d'Ottawa (Canada), demanda et obtint l'autorisation, de l'administration des Beaux-Arts, d'y faire des recherches. Sur mes conseils, il entreprit le creusement d'une tranchée transversale arrivant en profondeur au sol rocheux. Le D^r Ami étant mort au début de l'année 1931, je terminai le travail.

Voici la coupe relevée :

1° Au bas de la colline, au point où le sol n'est que légèrement en pente en avant, près de la route de Belvès à Couze, une couche de terre argilo-calcaire rouge, paraissant être un dépôt de crue du ruisseau « La Couze », après le creusement complet de la vallée, repose directement sur le roc.

2° Elle est surmontée d'une mince couche archéologique, dont les pièces, généralement des éclats de silex utilisés (racloirs), sans pointes, ni coups-de-poing, sont empâtées dans la partie supérieure de la précédente.

3° Un lit de graviers calcaires avec quelques pièces roulées, est disposé au-dessus.

4° Puis un niveau rouge argileux paraissant être le résultat d'une nouvelle crue moins forte du cours d'eau, dans lequel est enrobée une industrie lithique du type de celle du dépôt n° 2.

5° Remontant la colline et suivant l'inclinaison de la pente, un autre niveau archéologique avec éclats larges et épais, formant

racloirs et couteaux à longues retouches, avec quelques rares pointes triangulaires.

6° Se superposant directement, un nouveau dépôt toujours avec de grands et larges racloirs, une fort belle pièce amygdaloïde, plusieurs gros éclats cordiformes, de nombreuses pointes triangulaires du type moustérien, des nuclei discoïdes, polyédriques, un sensiblement prismatique.

Le débitage y est généralement clactonien, c'est-à-dire à large plan de frappe oblique et à conchoïde caractéristique. Mais on y trouve également des éclats Levallois et des pointes présentant à la base des facettes du Moustérien évolué.

7° Une cinquième couche industrielle comprend des pointes, des racloirs, des disques, c'est-à-dire l'industrie du Moustérien classique.

8° En surface de cette assise, on trouve des silex à arêtes usées, paraissant roulés, semblables à ceux recueillis au Moustier.

9° Enfin, dans la terre rougeâtre de surface, provenant des apports des eaux de ruissellement, l'industrie à coups-de-poing, connue de tous les préhistoriens.

La couche supérieure ayant, comme il a été dit, une grande étendue, avec ses foyers de huttes, ses foyers, ses déchets de cuisine, dénote un habitat important durant la fin du Moustérien.

Dans les couches sous-jacentes, il n'y avait ni foyers, ni restes de cuisine (au cours des travaux, il n'a été rencontré qu'une dent de cheval et un fragment de mâchoire de bovidé). Alors il est difficile d'admettre qu'on est en présence d'un ancien habitat. Avec l'abondance des déchets de taille, j'y vois plutôt un atelier de débitage et de taille à proximité des bancs de silex qui affleurent partout sur la pente de la colline.

La formation de base du dépôt paraît avoir suivi le même processus que celle du gisement du Moustier et être due aux mêmes causes (1).

Un premier dépôt argilo-calcaire se forme aussitôt après le creusement complet de la vallée, suivi d'une occupation humaine de courte durée. Une nouvelle crue de la Couze dépose une couche de graviers calcaires.

Les trois niveaux inférieurs paraissent s'être formés au cours d'une période relativement humide et tempérée, vraisemblablement au cours du dernier interglaciaire.

Les niveaux archéologiques placés entre le gravier de base et les objets roulés, ne présentant pas la moindre trace d'inondation,

(1) D. PEYRONY. — Le Moustier : ses gisements, ses industries, ses couches géologiques. (Revue anthropologique, 1930.)

paraissent contemporains du Moustérien de tradition acheuléenne du Moustier, tandis que le niveau supérieur (Moustérien de tradition acheuléenne) paraît s'être formé en même temps que celui du Moustérien typique final du Moustier.

Chacune des deux dernières industries contient des éléments de l'autre, mais avec prédominance des pointes d'un côté et des coups-de-poing de l'autre.



Un nouveau bâton percé magdalénien.

PAR

D. PEYRONY, Les Eyzies (Dordogne),

Inspecteur des Monuments Préhistoriques,

Membre de la S. P. F.

Les bâtons percés, généralement en bois de renne, sont connus depuis les fouilles de Lartet et Christy dans la vallée de la Vézère en 1863. Considérant que ces objets, ordinairement sculptés ou gravés, avaient pu être des insignes de chef, ils les avaient dénommés « bâtons de commandement ». Schoetensack (1) en a fait plus tard des fibules, propres à retenir un vêtement sur les épaules. L. Didon a cru voir, dans les bâtons percés aurignaciens, des redresseurs de flèches (2). Girod et Massénat ont pensé à des piquets de tente (3), etc.

Il est possible que, selon leur forme, leurs particularités et leur décoration, ils aient eu, suivant le cas, ces diverses destinations et peut-être d'autres encore.

Aussi, pour ne pas préjuger de leur emploi, il me paraîtrait rationnel de donner à l'ensemble le nom de *bâtons percés*, au lieu de « bâtons en T », comme les désigne Goury, car ils sont loin d'avoir tous cette forme (4).

Celui que je présente aujourd'hui a été extrait de la brèche de la galerie de droite de la grotte des Combarelles (Dordogne), fouillée autrefois par E. Rivière. A ma connaissance, il n'avait pas été trouvé encore d'objet semblable. C'est un bois de renne de 0^m23 de long, percé à l'extrémité la plus large d'un trou cylindrique de 15^{mm} de diamètre, l'autre bout étant taillé en biseau simple de 0^m07 de long (*Fig. 1, n° 1*). La base de ce dernier est écrasée.

(1) SCHÖETENSACK. — A quoi servaient les bâtons de commandement ? — (*Congrès international d'Anthr. et d'Arch. préhist.* Paris, 1900.)

(2) L. DIDON. — L'abri Blanchard des Roches. (*Bull. de la Soc. hist. et arch. du Périgord*, 1911.)

(3) Dr Paul GIROD et Elië MASSÉNAT. — Stations de l'Age du renne dans les vallées de la Vézère et de la Corrèze. *Laugerie Basse*. P. 82. Pl. XCIII et XIV, n° 1 et 2.

(4) G. GOURY. — Origine et évolution de l'homme (p. 229-231). (Libr. Auguste Picard.)

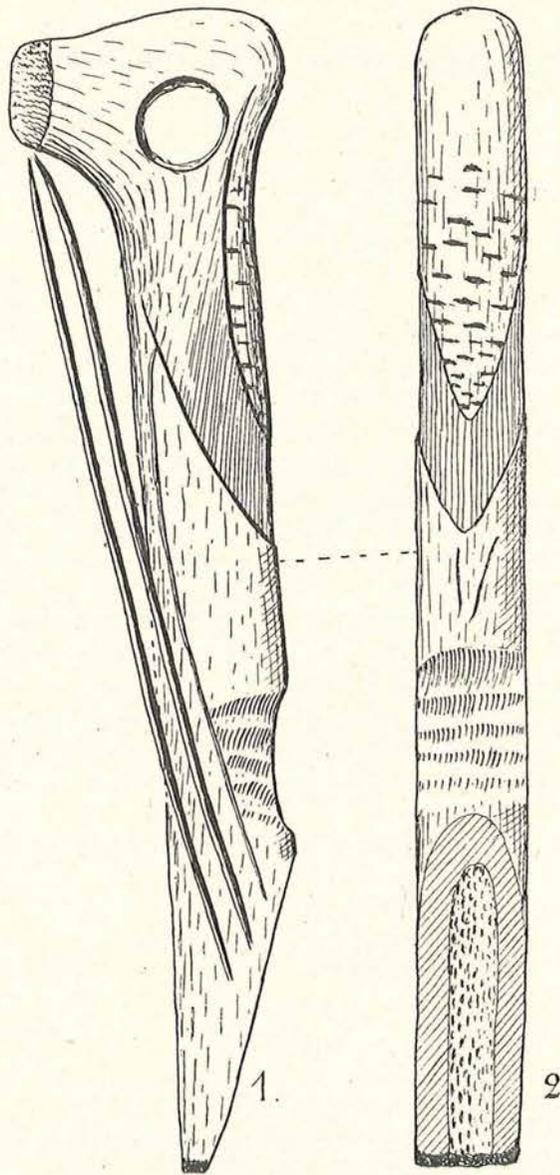


Fig. 1. — Bâton percé des Combarelles (5/8 gr. nat.).

Cette particularité permet de supposer que la pièce a été enfoncée dans le sol, et que le tranchant du biseau s'est aplati au contact d'un corps dur, résistant, ce qui arrive souvent pour un piquet planté en terre. Au-dessus du biseau, une dépression de 0^m02 de large paraît avoir été utilisée à retenir un lien. Toute sa surface, mais surtout la plus concave, est polie par l'usage.

Cet objet me paraît présenter tous les caractères d'un piquet de tente.

On sera peut-être étonné que, dans ce cas, ces pièces ne soient pas plus nombreuses. Pour expliquer cette rareté, il faut se pénétrer de l'idée que l'os et le bois de renne, très difficiles à travailler, étaient remplacés, pour les usages courants, par le bois, il est vrai moins résistant, mais plus facile à façonner.

La découverte faite de temps à autre d'un nouvel objet en matière dure nous permet de percevoir la variété des outils, engins, armes, en possession de nos troglodytes.

La décoration de ce bâton percé est sommaire. Sur un des champs, ressort en relief un motif lancéolé, mis en évidence par un travail de champ levé. Il est cerné, sauf à sa base, par une bande en bas-relief de 15^{mm} de large. Il présente sur sa surface de nombreuses coupures transversales (fig. 1, n° 2).

Sur le champ opposé, deux profonds sillons parallèles partent de la tête et se terminent obliquement près du milieu du biseau (fig. 1, n° 1),

A quelle époque peut-on rapporter cet objet ? Un bâton percé provenant du Magdalénien final de La Madeleine porte des dessins identiques (1). Il est donc assez vraisemblable que celui qui nous intéresse soit classé dans la deuxième moitié du Magdalénien à harpons à barbelures bilatérales (n° 6 de Breuil).

(1) D^r CAPITAN et PEYRONY. — La Madeleine, son gisement, ses industries, ses œuvres d'art. (*Publications de l'Institut International d'Anthropologie. Mémoire n° 2, p. 102, fig. 61, n° 4 a.*)



Le gisement de la Forêt, commune de Tursac (Dordogne).

PAR

Élie PEYRONY

Instituteur à Tursac.

Le gisement de la Forêt se trouve sous un petit abri, 1 km. en amont du village de Tursac, au pied d'une ligne de rochers calcaires parallèles à la Vézère, dominant celle-ci d'une vingtaine de mètres.

Il occupe un espace de 15 mètres de long sur 5 mètres de large au centre; à l'Est il est bloqué par des éboulis tombés avant l'occupation. Exposé au Nord, il n'a été qu'une station d'été.

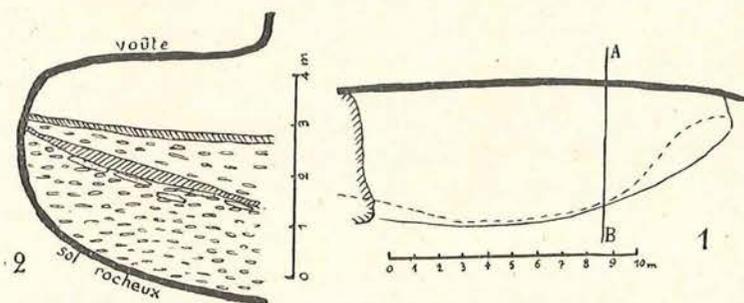


Fig. 1. — 1, Plan; 2, Coupe suivant A. B.

Connu depuis longtemps, il avait reçu, à plusieurs reprises, la visite de chercheurs, marchands de silex sans scrupules, qui l'avaient en grande partie bouleversé sans aucun profit pour la Science.

En 1933, j'ouvris une tranchée, côté Ouest (A B du plan) perpendiculairement à la falaise et partant en avant de l'aplomb de la voûte. La coupe se présentait ainsi :

1. Sur le sol rocheux, 2 mètres de débris calcaires sans mélange de terre, la partie supérieure roulée et lessivée par les eaux sau-

vages venant du plateau au cours des périodes humides précédant l'Age du renne;

2. Un mince dépôt archéologique, 0^m10 en moyenne, allant en remontant vers le fond de l'abri;

3. De menus éléments calcaires sur une épaisseur de 0^m15 au fond de l'abri et 1 mètre en avant;

4. Sur le tout 0^m20 de terre végétale.

Le niveau archéologique, côté Ouest, devenant de plus en plus mince, je dirigeai mes recherches côté Est. J'eus à enlever les déblais de mes prédécesseurs; sur le conseil de mon père, je les passai tous au crible, ceci devait me permettre de recueillir une abondante industrie. Je n'ai rencontré que bien peu de dépôt intact; fouillé avec soin et étudié à part, il ne m'a rien donné que je n'aie trouvé dans les déblais.

DESCRIPTION DE L'INDUSTRIE LITHIQUE.

1. *Grattoirs*. — Ils sont au nombre de 68 et appartiennent à divers types :

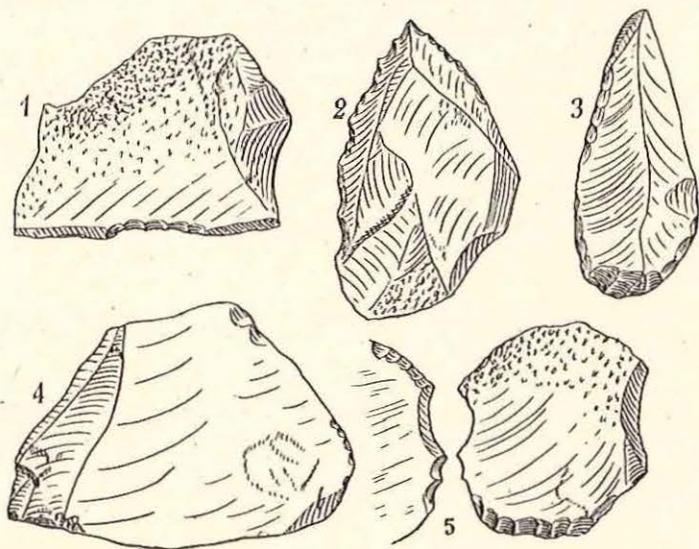


Fig. 2. — 1, râteau; 2, pointe triangulaire; 3, burin grattoir; 4, grattoir élevé; 5, grattoir discoïde.

14 sont sur bouts de lames, parfois associés à un burin, n° 3, Fig. 2; 5 sont discoïdes, n° 5, fig. 2; 1 est caréné; un autre à

museau; 5 sont élevés, n° 4, fig. 2; 42 sont concaves sur bouts de lames, associés à 1, 2 ou même 3 burins d'angle, n° 14, fig. 3.

2. *Racloirs*. — 6 éclats à talon épais et régularisé, au tranchant rectiligne, rappellent les formes moustériennes, n° 1, fig. 2.

3. *Scies*. — Quelques éclats à dos épais et arqué, au tranchant opposé denté, sont de véritables scies, n° 18, fig. 3.

4. *Lames*. — Très nombreuses et brutes pour la plupart, quelques-unes portent des encoches latérales.

5. *Lamelles*. — Celles dont un tranchant a été abattu sont peu nombreuses et aucune n'est entière. Les divers fragments appartiennent à une vingtaine de pièces, (n° 25, fig. 3).

Le n° 6, fig. 3, est très mince, ses deux troncatures obliques et retouchées lui donnent une forme géométrique, un tranchant présente de fines retouches d'utilisation.

6. *Pointes*. — Ce sont :

- a) 10 fragments type La Gravette.
- b) 2 pointes triangulaires de facture moustérienne, n° 2, fig. 2.
- c) 2 fragments de pointes à cran atypique, n° 21, fig. 3.
- d) 2 fragments de pointes pédonculées, n° 22, fig. 3.
- e) 1 pointe lancéolée avec 2 encoches latérales, n° 19, fig. 3.
- f) 2 pointes courbes, très minces à extrémité très acérée, le talon encastré dans un fût en bois, la pointe faisait office d'armature de harpon (1), n° 13, fig. 3.

7. *Perçoirs*. — Au nombre de quatre, deux à pointe longue, deux à pointe courte, n° 20, fig. 3.

8. *Pics*. — Ce sont deux nucléi dont une extrémité a été taillée en pointe et l'autre arrondie.

9. *Lame tronquée*. — Le n° 24, fig. 3, est une lame à dos et à troncature abattus identiques à celles trouvées par mon père dans le Périgordien final de la Ferrassie; j'ai trouvé plusieurs fragments de pièces semblables.

10. *Tranchets*. — J'en ai 6. Le n° 23, fig. 3, est l'un des plus petits, certains atteignent des dimensions beaucoup plus grandes.

(1) De l'usage présumé des lamelles droites ou courbes à bord abattu, du Paléolithique supérieur et du Mésolithique. — D. PEYRONY. — (A. F. A. S. Chambéry. 1933.)

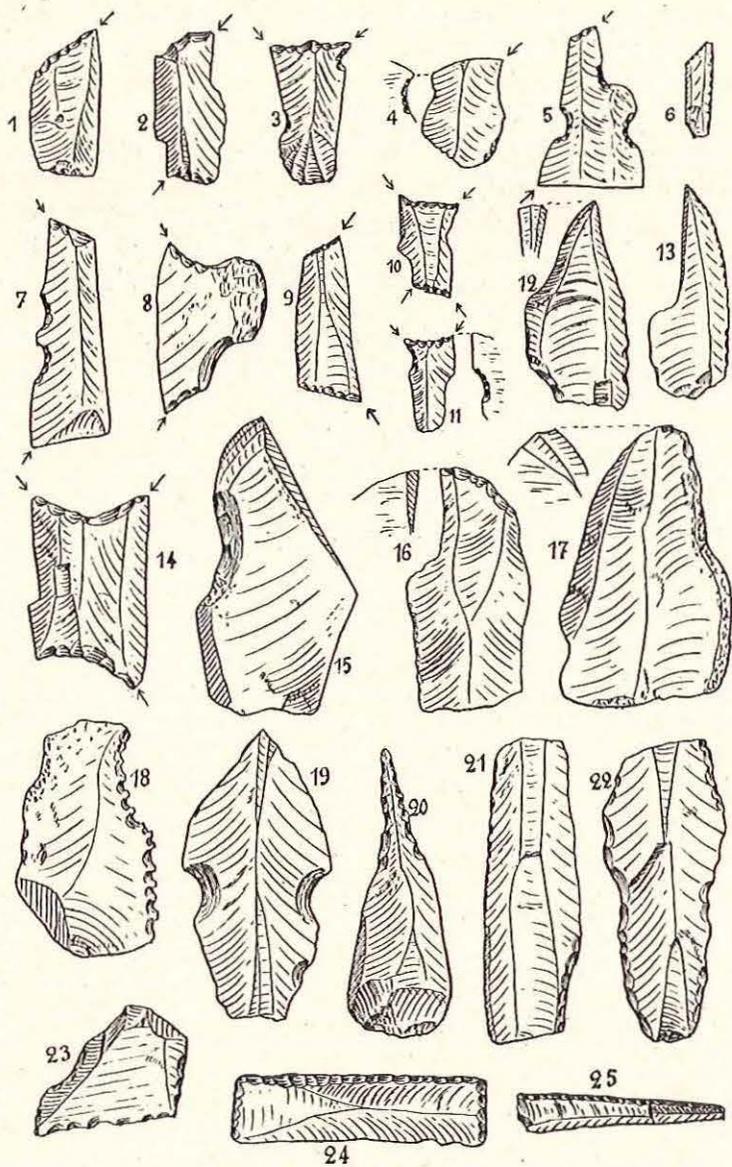


Fig. 3. — 1, 2, 3, 4, 5, 7, 8, 9, 10, 11, burins de Noailles; — 6, lamelle à truncatures retouchées; — 12, burin prismatique; — 15, burin busqué; — 16, burin prototype bec de perroquet; — 17, burin plat; — 13, lamelle à pointe courbe; — 14, burins d'angle avec grattoirs concaves; — 18, scie; — 19, pointe avec encoches symétriques; — 21, fragment de pointe à cran; — 22, base de pointe pédonculée; 20, poinçon; — 23, tranchet; — 24, lame tronquée; — 25, lame à tranchant abattu.

11. *Burins*. — Leur nombre est très élevé, 385. Semblable proportion ne s'est rencontrée, je crois, que dans les gisements à même industrie de la Corrèze (1).

a) 49 sont droits sur bout de lame longue ou courte, n° 3, fig. 2.

b) 36 sont sur angle de lame tronquée obliquement ou carrément à troncature non retouchée.

c) 42 sont sur angle de lame tronquée obliquement ou carrément, la troncature retouchée et concave forme grattoir. Sur 18 le burin est à gauche, sur 16 à droite, 4 sont doubles et 4 triples; n° 14, fig. 3.

d) 44 sont sur angle de lame à troncature oblique, rectiligne et abattue; 19 ont l'angle dièdre à gauche, 17 à droite, 8 sont doubles.

e) Dans 3 cas la troncature est convexe et on aboutit au prototype du bec de perroquet, n° 16, fig. 3.

f) 7 sont busqués ou pseudo-busqués; n° 15, fig. 3.

g) 18 sont prismatiques : un côté de l'angle dièdre est plan, l'autre présente plusieurs enlèvements lamellaires, n° 12, fig. 3. Le n° 17, fig. 3, présente une particularité intéressante, l'enlèvement lamellaire a eu lieu en dessous, en faisant un burin plat.

h) 190 sont du type de Noailles. Leurs dimensions sont très variables, allant de 0^m019 pour le plus petit, n° 11, fig. 3, à 0^m047 pour le plus grand, n° 7, fig. 3. Les troncatures sont presque toujours retouchées, elles sont parfois obliques et rectilignes, n° 1, fig. 3; obliques et convexes; n° 2, fig. 3; obliques et concaves; transversales et rectilignes; n° 3, fig. 3; ou concaves; n° 11, fig. 3.

129 sont simples; 48 sont doubles, dont 16 sur les 2 angles d'une même extrémité, nos 3 et 11, fig. 3, et 32 sur un angle de chaque extrémité, nos 2, 7 et 9, fig. 3, 11 sont triples et 2 quadruples; n° 10, fig. 3.

55 portent de petites encoches latérales; 36 n'en ont qu'une; 18 en ont deux, nos 3, 7 et 11, fig. 3; un en a trois; n° 5, fig. 3.

A quoi servaient ces encoches? Je crois pouvoir affirmer que leur but principal était de limiter l'enlèvement lamellaire pour former le burin d'angle. Presque toujours elles se trouvent au bas de cet enlèvement; dans certains cas elles sont presque en bout et forment bec avec la troncature, nos 3 et 11, fig. 3. Dans quelques rares cas elles ne limitent aucun « coup de burin », mais c'est toujours lorsque la troncature n'est pas retouchée, n° 4, fig. 3), il semble là qu'il y ait eu abandon de la pièce avant sa complète finition. Il existe ici une technique particulière de fabrication du

(1) C. BARDON, J. et A. BOUYSSONNIE. — Monographie de la grotte de Noailles. Corrèze. 1905.

burin : débitage de la lame, troncature, fabrication de l'encoche et enfin coup de burin.

12. *Retouchoir*. — Un morceau plat de grès ferrugineux, à grain fin et serré porte 3 zones de mâchures légèrement en creux, semblables aux marques des compresseurs en os.

13. *Polissoir*. — Un morceau de grès très dur a son champ incurvé et fortement usagé; il a dû servir de molette, ses deux faces latérales planes et usagées ont pu servir de polissoir pour régulariser la voûte ou des blocs et permettre l'exécution de peintures dont j'ai retrouvé des fragments.

14. Des *percuteurs* à zones étoilées et des *nucléi prismatiques*, dont plusieurs transformés en grattoirs, complètent cette énumération.

INDUSTRIE DE L'OS.

Elle est très pauvre. Elle comprend : une petite sagaie en os de 0^m044 de long, à biseau convexe et légèrement aplati (n° 2, fig. 4); 2 fragments de poinçons, dont un orné de coches, n° 1, fig. 4; une extrémité de poignard en os, un fragment de lissoir, n° 3, fig. 4, et quelques morceaux de baguette en os.

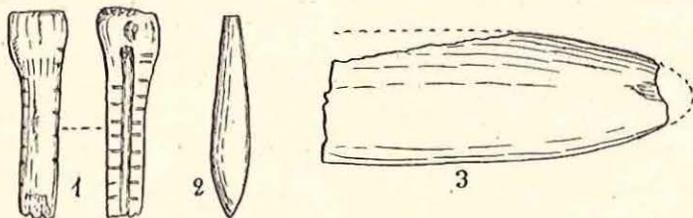


Fig. 4. — 1, poinçon en os; 2, sagaie; 3, fragment de lissoir.

Objets de parure. — Ce sont : un petit coquillage percé, deux dentales, une perle en ivoire et une dent à racine perforée.

Débitage de l'os. — Dans ce gisement j'ai constaté un nouveau mode de débitage de l'os. Tandis que dans les dépôts plus anciens et même postérieurement dans le Solutréen, l'os et le bois de renne sont fendus à l'aide de coins, ici, ils sont débités au burin par rainures longitudinales arrivant au tissu spongieux. Mon père a constaté le même mode de débitage à la Ferrassie, dans le niveau des burins de Noailles (1).

(1) D. PEYRONY. — La Ferrassie. La Préhistoire. Tome III.

Peintures. — Quelques pierres plates détachées de la voûte présentent une surface régularisée avec traces indéchiffrables de peinture rouge.

Faune. — Elle comprend de nombreux restes de renne, un peu de cerf, de cheval et de bovidés.

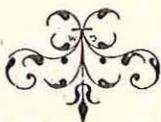
CONCLUSIONS

De l'étude qui précède il résulte :

1° Que ce gisement avec ses petites pointes à tranchant abattu, ses lames tronquées et ses nombreux burins de Noailles, marque, dans notre région, la fin du Périgordien, et qu'il s'apparente au Périgordien final de l'abri Pagès au Ruth, des abris du Poisson et de l'Oreille d'Enfer à Gorge d'Enfer, de Fongal, de La Ferrassie (niveaux K et L), pour la Dordogne et au gisement corrézien de Noailles.

2° Que la voûte et les parois de l'abri étaient peintes en rouge.

3° Que le débitage des matières osseuses par rainures longitudinales, au burin, a commencé à ce moment-là.



**Gisement de l'Abri du Chasseur
à Vilhonneur (Charente).**

PAR

M. A. RAGOUT.

M. A. RAGOUT signale qu'en 1933 il a entrepris les fouilles d'un gisement situé sous un abri rocheux auquel il a donné le nom de « l'Abri du Chasseur ».

Ce gisement, protégé jusqu'alors par de gros rochers éboulés, se trouve au lieudit Bois du Roc, commune de Vilhonneur (Charente).

Actuellement, M. RAGOUT a reconnu deux couches archéologiques : une couche supérieure renfermant une industrie aurignacienne très évoluée, et une couche sous-jacente appartenant à l'époque moustérienne.



Nouvelles archéologiques de Chypre.

(Communiquées au Congrès Préhistorique de France, session de Périgueux, septembre 1934, séance du vendredi 21 septembre).

PAR

Claude F. A. SCHAEFFER (Saint-Germain-en-Laye).

La grande île de la Méditerranée orientale, géographiquement et géologiquement parlant, est un lambeau de terre détaché d'Asie Mineure; mais au point de vue de sa population c'est un poste avancé de l'Europe. Sur cette terre, les influences venues d'Orient, se mêlaient à celles arrivant de l'Occident et il s'y créait ainsi une culture mixte dont l'étude est aussi profitable au préhistorien qu'à l'orientaliste.

Nous voudrions donner ici très brièvement quelques indications sur les toutes dernières découvertes faites sur l'île et qui prouvent que Chypre, en dépit de tant de recherches antérieures, reste toujours l'un des centres les plus importants pour nos études archéologiques.

Le Paléolithique de Chypre est encore *terra incognita* (1). Jusqu'à ce jour, aucune recherche spéciale n'y a été faite. Et pourtant, il n'y a pas de raisons pour nier de prime abord, comme on l'a parfois fait, l'existence du Paléolithique à Chypre.

La distance qui sépare l'île du point le plus proche de la côte syrienne est de 55 mille marins; l'œil exercé perçoit facilement de Syrie, la rive chypriote. Un radeau, le vent et les courants aidant, pouvait franchir le détroit aisément en vingt-quatre à trente heures. Nous l'avons expérimenté récemment en allant à la voile en dix-huit heures de Larnaka, port sur la côte est de Chypre, à Lattaquié en Syrie. L'homme primitif était parfaitement capable d'un semblable exploit.

(1) Dans le grand ouvrage de la *Swedish Cyprus Expedition*, fruit de trois ans d'intensives recherches archéologiques dans l'île, dont le premier volume vient de paraître (Stockholm, 1934), on ne trouve pas mention d'un Paléolithique à Chypre. La série chronologique des sites décrits commence avec le « pré-néolithic settlement » de Petra dont nous parlons plus loin.

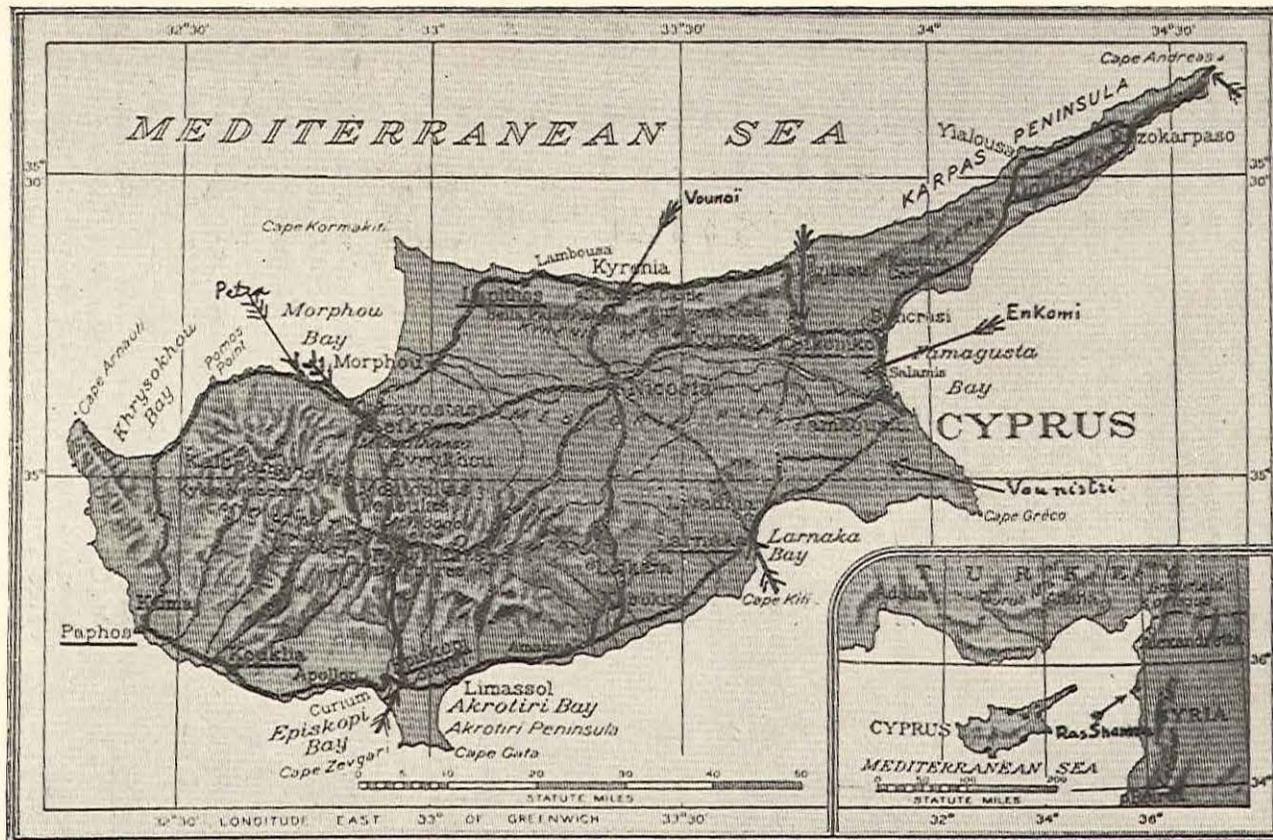


Fig. 1. — Carte de l'île de Chypre montrant l'itinéraire suivi par la mission Schaeffer et l'emplacement des sites archéologiques cités dans l'article.

Par ailleurs, l'île devait offrir à l'homme paléolithique d'excellentes conditions de séjour ; il avait plutôt l'embaras du choix parmi les nombreuses vallées à multiples terrasses que les fleuves ont creusées à travers les montagnes côtières. Le massif du Troodos s'élevant jusqu'à 2.000 mètres d'altitude, est un réservoir de gibier et si la pêche, à cause du dessèchement de la plupart des rivières en été, est aujourd'hui d'un faible rendement, il n'est pas dit qu'il en fut de même autrefois. En tout cas, à défaut de poissons de rivière, la mer en fournit d'excellents tout le long des côtes.

En traversant le défilé que le Kouris s'est creusé à travers la dernière chaîne qui le sépare de la baie d'Episcopi au fond de laquelle il se jette à la mer, nous avons aperçu, en juin dernier, plusieurs abris creusés dans les parois rocheuses. Poursuivant un autre gibier, nous ne pouvions les étudier, mais nous serions fort étonné si elles ne recélaient pas de vestiges paléolithiques. Du reste, nous avons trouvé dans nos fouilles de Famagouste sur la côte Est, dans un milieu mycénien, une molaire d'éléphas dans un état de fossilisation assez avancé qui n'exclut pas l'hypothèse que la dent avait été ramassée à titre de curiosité, mais provenait d'un animal paléolithique.

Nous engageons donc vivement ceux de nos Collègues qui ont le goût des voyages et qui disposent d'un mois ou de deux, d'aller faire une reconnaissance à Chypre. Inutile de dire que nous mettrons à leur disposition la documentation que nous avons pu réunir pendant quatre séjours prolongés dans l'île.

MÉSOLITHIQUE ET NÉOLITHIQUE.

Comme le Paléolithique, l'époque mésolithique est jusqu'ici restée inconnue à Chypre. Quant au Néolithique, sa découverte dans l'île est un des tout derniers succès de l'archéologie chypriote. Encore dans ses *Civilisations Pré-helléniques dans le Bassin de la Mer Egée* (1), M. Dussaud n'a pu signaler en fait de vestiges néolithiques que quelques haches en pierre polie et un couteau de silex provenant de Curium sur la côte Sud et de la presqu'île de Karpas. Mais ce matériel s'est multiplié rapidement avec les recherches récentes dues à MM. Gjerstad et Dikaios. En 1915, le directeur de la mission suédoise (2), prospectant l'île en vue de choisir les endroits pour les recherches qu'il devait entreprendre avec tant

(1) Deuxième édition, Paris 1914, p. 222-223.

(2) Cf. pour son titre exact la note 1 de la page précédente.

de succès pendant les années suivantes, découvre sur le plateau de Vounistri, au Nord de Phrenaros, les premières habitations néolithiques de Chypre. Il dégage l'une d'elles dont il ne restait que le sol couvert de pierres, d'un mélange de gravier et de chaux ; les

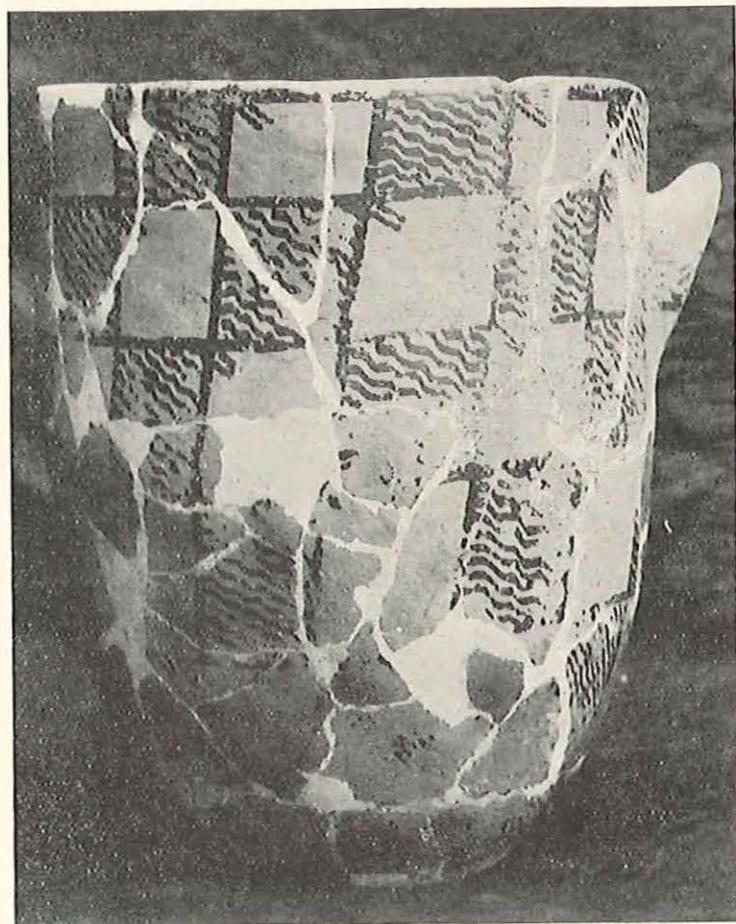


Fig. 2. — Spécimen de la céramique peinte du site d'Erimi près d'Episcopi. (Musée de Nicosia).

murs avaient disparu mais semblent avoir été dépourvus de fondations. L'outillage lithique y était abondant : lances de silex et éclats atypiques, meules et molettes ; la poterie, par contre, complètement absente (1).

(1) EINAR GJERSTAD. — *The Stone Age in Cyprus* dans *The Antiquaries Journal*, VI, 1926, p. 54.

Un gisement analogue, mais plus important, a été trouvé par le même archéologue sur un îlot de la côte Nord, appelé Petra ton Limniti. Fouillé par lui et ses collaborateurs de la mission suédoise, il fournit plusieurs fonds de huttes primitives de plan irrégulièrement circulaire, disposés en quatre niveaux superposés. L'absence de céramique, l'utilisation de vases en pierre et le grand nombre d'outils en silex engagent M. Gjerstad à attribuer le site au Pré-Néolithique (1). L'attribution à des époques différentes de deux sites déclarés, par ailleurs, similaires, reflète la difficulté qu'éprouvait le fouilleur de fixer l'âge de ces premiers vestiges d'une civilisation jusqu'alors inconnue à Chypre. Il n'est cependant guère douteux, à notre avis, que les habitations mises au jour sur le roc de Petra, comme celles fouillées à Phrenares, appartiennent à l'époque néolithique. Peut-être convient-il de les attribuer à une phase très ancienne de cette époque vu l'absence de poterie, mais, d'autre part, la présence de plusieurs haches de pierre polie parmi les restes des huttes empêchent de les classer dans la période précédente, le Mésolithique.

Une fois sur la piste, les mêmes archéologues suédois ont fait, par la suite en 1928 et 1930, près de Lapithos, sur la côte Nord, et à Kythréa à la limite Nord de la Messaoria, la découverte de deux autres sites attribués par eux à l'époque néolithique et qui leur ont donné de la céramique (2). Elle se montre tout de suite assez évoluée ; trois styles peuvent être distingués : une poterie couverte d'un engobe peu résistant rouge poli, une poterie caractérisée par un engobe blanc parfois mat, et, enfin, une poterie peinte en rouge ou brun sur fond chamois aux dessins géométriques.

Pendant, il était réservé à M. Dikaios, Conservateur du Musée chypriote à Nicosie, de découvrir en 1932 et 1933, à la fois en plusieurs points de l'île, des gisements analogues plus importants qui prouvent qu'à cette époque l'île était déjà assez fortement peuplée (3).

Les villages, car ce sont de vraies agglomérations rustiques que M. Dikaios a mis au jour, montrent une succession de huttes de plan circulaire en plusieurs niveaux superposés. L'outillage en silex et en os y est abondant, de même les meules et les broyeurs. Dans

(1) Einar GJERSTAD, JOHN LINDROS, Erik SJÖQVIST, Alfred WESTHOLM. — *The Swedish Cyprus Expedition, Finds and Results of the Excavations in Cyprus, 1927-1931*, vol. I. Stockholm 1934, p. 1.

(2) Einar GJERSTAD, et les autres, *loc. cit.*, p. 13 et p. 277.

(3) P. DIKAIOS. — *Cyprus Museum Excavations* dans *Antiquity*, 1934, p. 86. Du même, *Cyprus Museum Report*, 1933. Au Musée de Nicosie M. Dikaios a fait une très belle présentation des vases et des autres objets retirés des fonds de cabanes fouillés par lui.

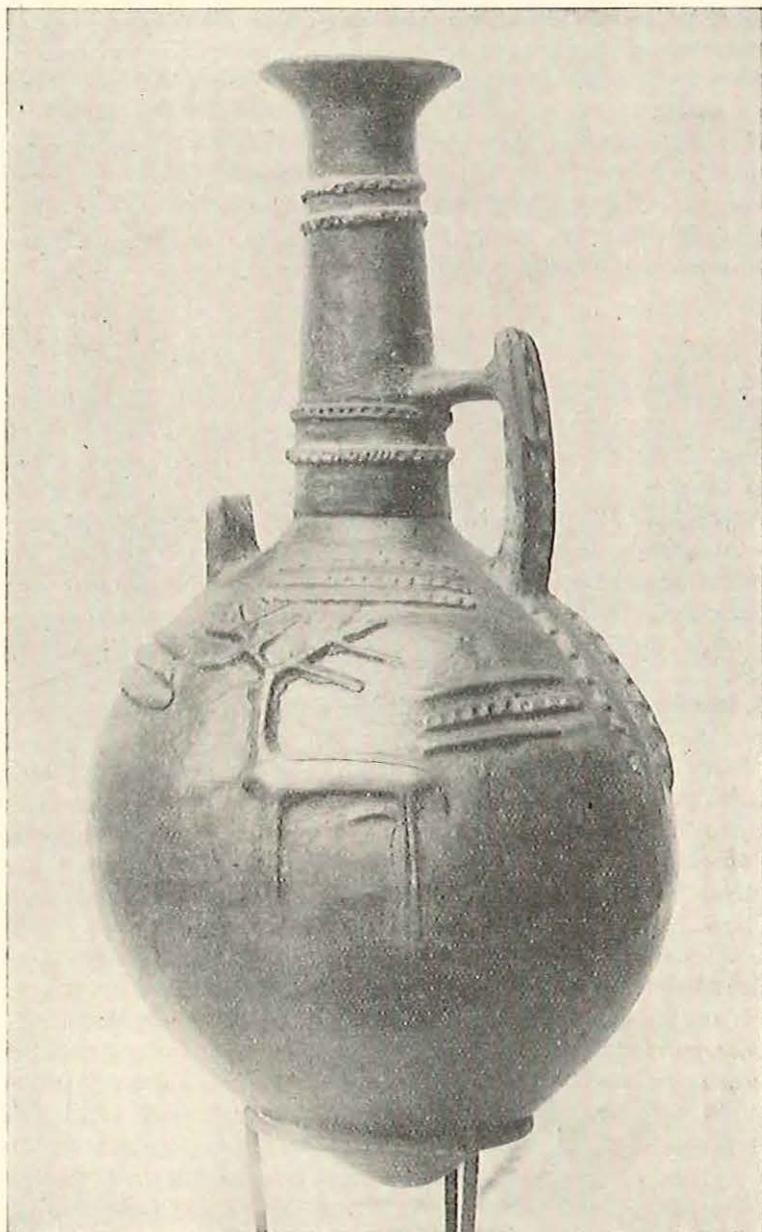


Fig. 3. — Spécimen de vase en terre rouge lustré de l'Age du Bronze de Vounous.
Hauteur 0^m63 (Musée du Louvre).

les couches inférieures la céramique est caractérisée par un engobe unicolore jaune, chamois ou rouge-pâle. Mais bientôt se développe sur ce fond un décor géométrique ou floral peint en brun foncé ou rouge clair, d'une étonnante beauté décorative et qui contraste avec les formes simples et archaïques que conserve la poterie.

Les huttes des couches supérieures ont recélé quelques rares traces de cuivre. Ces faits, concurremment avec quelques autres indices, je les exposerai ailleurs, m'engagent à classer ce gisement ainsi que ceux de Kythrea et de Lapithos à l'Énéolithique, contrairement à leurs inventeurs.

BRONZE.

Au début de l'Age du Bronze le goût pour la peinture céramique se perd et les potiers chypriotes s'essaient dans la plastique en construisant ces vases étonnants, retirés en 1932 et 1933 par M. Dikaios et nous des caveaux funéraires de Vounous près de Kyrenia, sur la côte Nord. Ces vases en terre rouge lustrée atteignant 1 mètre de hauteur, portent sur le goulot, à la naissance du col ou sur la panse des figures humaines ou animales modelées en ronde bosse ou appliquées à la barbotine. Ils comptent, certes, parmi les plus beaux spécimens de céramique préhistorique actuellement connus. Plus de 300 pièces viennent d'arriver au Louvre où M. Dussaud leur offrira l'hospitalité dans la galerie Campana et dans la salle du vase géant d'Amathonte.

Etant donnée leur haute époque, les tombes de Vounous contenaient fort peu d'objets en métal : de 40 caveaux fouillés, nous ne retirions qu'une dizaine de poignards en bronze, en partie superbes il est vrai, et atteignant la taille de courtes dagues. A côté du type à trois ou quatre rivets, il y a le poignard chypriote classique à lame effilée et soie longue et recourbée. A propos de ce type de poignard, qui a eu dans la littérature archéologique une singulière fortune, il faut que nous détruisions une légende.

L'on sait que la chronologie absolue de l'Age du Bronze est basée sur la découverte en Europe d'objets dont on a trouvé les équivalents, ou les prototypes, en Orient, associés à des trouvailles dont la date est connue par des documents écrits. Trouvé à la fois dans des gisements orientaux à date fixe et sur plusieurs points en Europe où il paraissait importé au début de l'Age du Bronze, le poignard chypriote se présentait comme l'un de ces « fossiles directeurs » pouvant servir à donner une date à notre matériel proto-historique. Tous les constructeurs de la chronologie de l'Age du Bronze européen; Sophus Muller, Montelius, Déchelette, Heierli et M. Forrer ont utilisé le poignard chypriote.

Or, une enquête menée tout récemment par M. Reinecke (1) a abouti à la constatation surprenante que tous ces poignards chypriotes, prétendus trouvés en Europe, sont en réalité d'importation récente, c'est-à-dire introduits par le commerce des antiquités ou par des collectionneurs revenant d'Orient. Aucun ne peut servir à dater nos gisements du Bronze, ni les poignards chypriotes de Hongrie, ni celui repêché dans la Zihl en Suisse. L'état-civil de toutes ces pièces a été reconnu franchement faussé ou reste fort suspect.

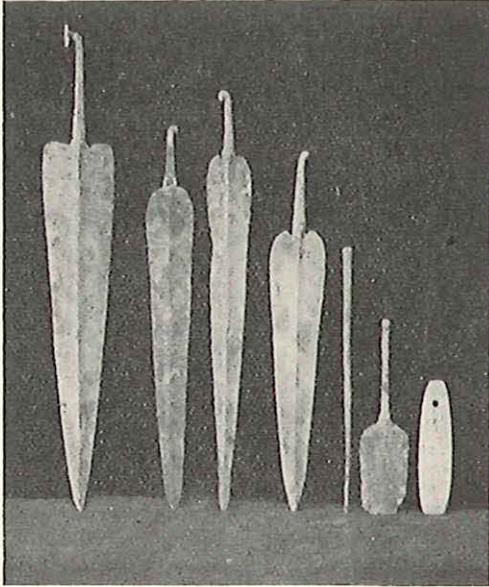


Fig. 4. — Poignards du type dit chypriote en bronze, épingle et objets divers de Vounous. Longueur du premier poignard à gauche, 0^m45. (Musée du Louvre).

Heureusement le système chronologique de l'Age du Bronze en Europe repose sur d'autres piliers encore que sur celui que nous devons démolir. La limite de l'an 2.000 admise pour le début du Bronze en Occident reste une bonne moyenne à condition que l'on se contente d'une approximation et qu'on évite d'appliquer cette date avec trop de rigueur dans tous les cas et dans tous les pays.

Si donc nous essayons (2) de réédifier le pilier détruit de notre

(1) Paul REINECKE. — *Kyprische Dolche aus Mitteleuropa?* dans *Germania-Anzeiger der Römisch-Germanischen Kommission des Deutschen Archäologischen Instituts*, 1933, p. 256.

(2) Cet essai fera l'objet d'une étude spéciale qui, dépassant le cadre de cette note sur les récentes découvertes archéologiques à Chypre, sera publiée ailleurs.

système chronologique par des matériaux nouveaux et éprouvés, ce n'est pas pour éviter l'éroulement de l'œuvre de nos devanciers qui n'est pas à craindre, mais bien plutôt pour lui rendre toute sa solidité et tout son prestige.

En effet, les matériaux nouveaux susceptibles de fournir la protohistoire de l'Europe de dates précises ne manquent pas. MM. Montet et Dunand en ont trouvé à Byblos, l'actuel Gébail au Nord de Beyrouth, qui par leur parenté avec des bronzes du Caucase permettent de jeter un pont vers l'Europe sud-orientale (1). Dans nos fouilles de Ras Shamra sur la côte septentrionale de Syrie, mon ami Chenet et moi avons recueilli des bronzes, européens de type et d'origine, dans des couches stratifiées et datées par des monuments du Moyen-Empire égyptien (2).

Enfin, mes fouilles des mois de juin et juillet 1934 dans le gisement d'Enkomi sur la côte Est de Chypre, nous ont donné des céramiques et des bronzes de provenance locale ou importés d'autres pays, notamment de la Syrie, permettant de préciser l'âge des matériaux de comparaison pour l'étude chronologique de l'Age du Bronze en Europe (3).

AGE DU FER.

Nous ne dirons qu'un mot, en terminant, des découvertes faites récemment à Chypre dans le domaine de l'Age du Fer et de l'époque grecque-archaïque. Ces périodes étaient jusqu'ici assez mal connues du fait que les matériaux d'études, pourtant d'une abondance exceptionnelle, provenaient surtout de fouilles clandestines, industrie véritablement nationale à Chypre. Il faut avouer que les archéologues avaient leur part de responsabilité dans cet état de choses. Préoccupés par la course à l'ancienneté, ils ne sont guère que peu intéressés aux vestiges de ces époques relativement récentes, où les historiens leur disputent parfois la place. Aussi les nouvelles fouilles et recherches faites par la Mission suédoise en différents points de l'île (4), par M. Dikaios et d'autres dans l'antique Curium, à Larnaka et dans le sanctuaire archaïque de Potamia ont utilement complété et parfois complètement renouvelé nos connaissances de l'île pendant le dernier millénaire avant notre ère.

(1) Pierre MONTET. — *Byblos et l'Égypte*. Paris, 1928, p. 111 et pl. LXIX et LXX et H. HUBERT, dans *Syria* VI, 19.., p. 17.

(2) Ces matériaux ne sont pas encore publiés, mais on trouve déjà quelques indications dans mes rapports préliminaires dans *Syria*, 1932, p. 19 et 1933, p. 111.

(3) Ces fouilles ne sont pas encore publiées; cf. cependant *Comptes-Rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1934.

(4) Ces recherches seront publiées dans les volumes à paraître de *The Swedish Cyprus Expedition* dont nous avons signalé plus haut le volume I. En attendant, on trouve quelques indications dans E. SJOQVIST, *Some Cypriote Iron Age Tombs* dans *Corolla Archaeologica* offerts au prince Gustaf Adolphe de Suède, Lund 1932, p. 189 et dans Carl M. FÜRST, *Zur Kenntnis der Anthropologie der Prähistorischen Bevölkerung der Insel Cypern*. Lund 1933.

Burin transversal et Pseudo-microburin.

PAR

Ed. VIGNARD.

I. BURIN TRANSVERSAL.

Tous les préhistoriens connaissent le *Burin d'angle à troncature retouchée* ; on le rencontre dans toutes les industries du Paléolithique supérieur d'Europe, de Syrie, d'Égypte ; il abonde dans le Capsien.

En 1911, dans la Station aurignacienne supérieure du « *Champ de Bagasse* » près Nag-Hamadi (Haute-Égypte) (1), en même temps que de très nombreux burins variés, je récoltais plusieurs centaines de burins d'une forme qui n'avait jamais été signalée ; je les dénonçais « *Burins transversaux* » et en faisais la description suivante : « Ce sont des burins d'angle à troncature retouchée « dont on a renversé les positions du coup de burin et de la Troncature ». En d'autres termes, ce sont des burins d'angle dont le coup de burin est *transversal* à l'axe de la pièce, au lieu de lui être parallèle.

Les figures 8-9, Pl. I où le n° 8-8 *bis* est transversal, le n° 9-9 *bis* d'angle, illustrent cette description. Ces deux outils si semblables à première vue, sont tout différents si l'on considère leur bulbe de percussion : B.

Tous les outils figurés Pl. I sont des burins transversaux, presque toujours simples : 1 à 6, parfois doubles : 7, 10 ; quelquefois l'on rencontre sur le même outil un burin transversal et un burin d'angle.

Dès 1920, aussitôt après la publication de mon premier mémoire (2) on me signala de plusieurs côtés la présence de *burins transversaux* dans les industries du Paléolithique supérieur de France :

Ce furent d'abord les abbés Bardon et Bouyssonie à *Bos del ser*

(1) « *Une station aurignacienne en Haute-Égypte* ». (Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire, t. XVIII, 1920.)

(2) *Station du Champ de Bagasse à Nag Hamadi*. (Bulletin de la S. P. F., mai 1929.)

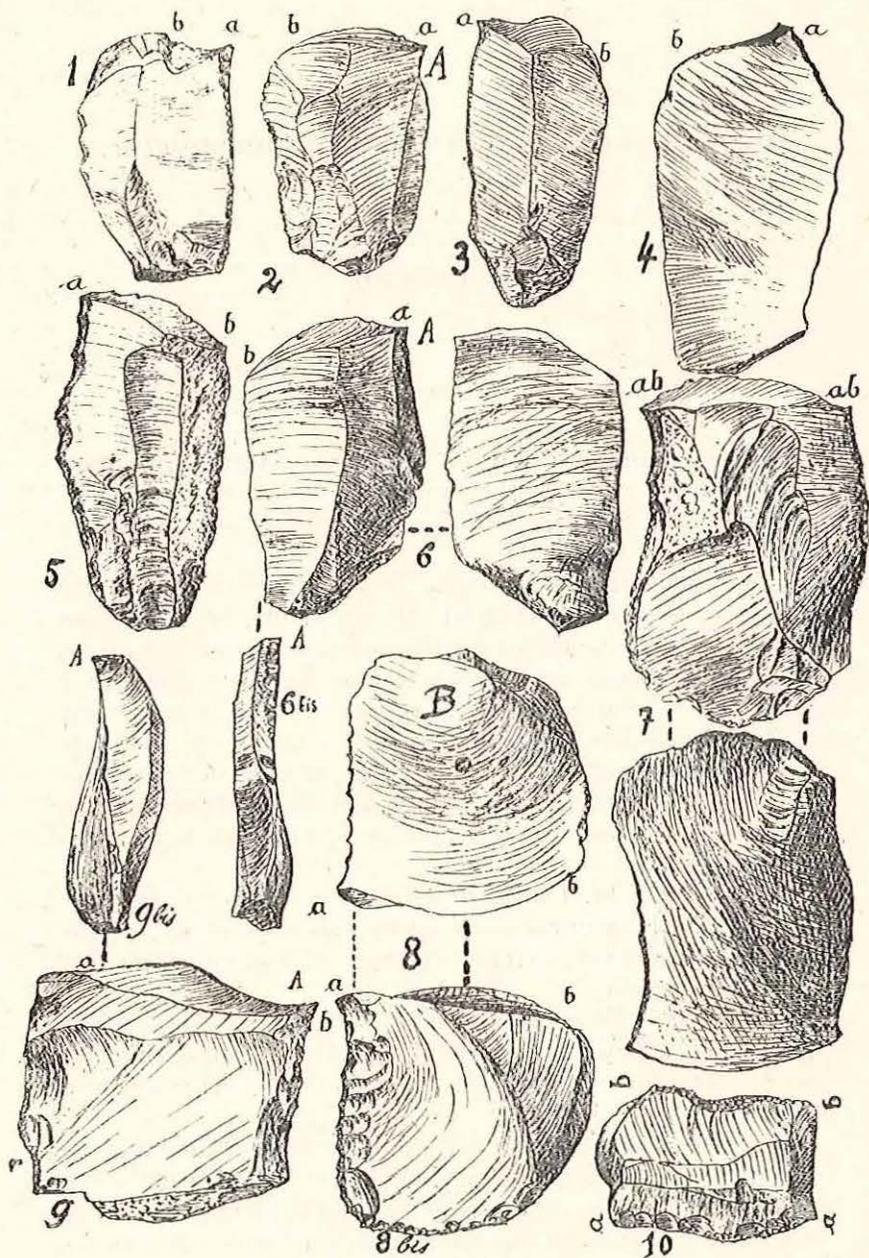
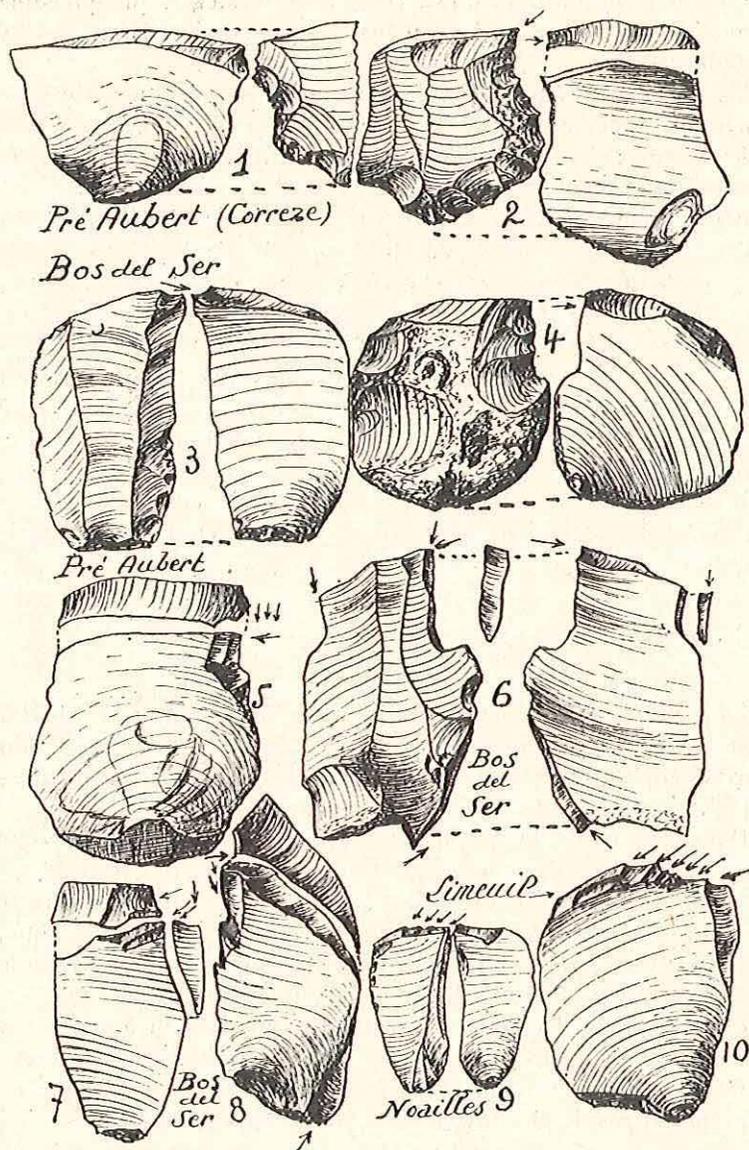


PLANCHE I. — Burins transversaux : Le coup de burin *ab* est perpendiculaire \pm à l'axe de l'outil ; — 7 et 10 : doubles. — Les figures 9 (d'angle) et 8 bis (transversal) montrent la différence de ces deux types de burins.

Pl. II, nos 3, 4, 6, 7, 8; à Limeuil Pl. II, n° 10; à Pré Aubert Pl. II, nos 1, 2, 5; à Noailles Pl. II, n° 9.



Pl. II

Burins transversaux.

Puis M. Peyrony à la Ferrassie, aux Eyziès « chez Vigneau », à Laussel, aux Jean Blanc, Pl. III, nos 1, 2, 3, 4, 5, 6.

M. l'abbé Bayol de Collias à la *Salpêtrière*, Pl. III, nos 8, 9.

M. le D^r Cheynier à *Badegoule*, Pl. IV et Pl. III, n^o 7.

Dans le Capsien moyen, j'en trouvais moi-même, quelques-uns associés à la multitude des burins d'angle si caractéristiques de cette industrie.

M. l'abbé *Nouel* m'en présenta une très importante série provenant du gisement célèbre de *Beauregard* (1) près Nemours (Seine-et-Marne); c'est cet atelier, qui à ma connaissance, en possède le plus grand nombre, Pl. V.

Nous y notons, en outre, le passage de la forme burin d'angle à celle de Burin transversal par le Burin que l'abbé *Nouel* a dénommé « *Burin oblique sur encoche concave* ». Pl. V, n^o 1. Pl. IV, nos 1 et 4. Par cette forme, on arrive graduellement au burin transversal ainsi qu'il est facile de s'en rendre compte par l'examen des importantes séries de ce gisement. Presque tous les burins, tant obliques que transversaux, portent une coche qui leur donne une allure toute spéciale, Pl. V, très notable aussi à *Badegoule*. Pl. IV.

Après avoir noté leur présence en Egypte, en Afrique du Nord, en France, dans des industries qui s'étagent de l'Aurignacien supérieur au Magdalénien inférieur, nous allons examiner leur fabrication, leur avivage, les outils dérivés.

A. Fabrication.

La méthode décrite par notre Collègue *Coutier* pour la fabrication des burins *bec de flûte* a dû être employée pour celle du burin d'angle à troncature retouchée et, par suite, du burin transversal.

Dans cette méthode simple, rapide, on place sur une enclume fixe, la pointe de la lame et l'on donne sur une arête latérale, un choc dont le contre-coup fait sauter le déchet qui emporte le bulbe de percussion, dont la trace en creux persiste sur la lame, devenue burin (2). Si l'on donne un deuxième coup latéral sur le côté opposé, on obtient le burin bec de flûte.

Pour le burin d'angle à troncature retouchée, on a placé sur l'*enclume fixe* un des angles d'une lame tronquée, l'éclat en sautant laisse un biseau vif et mordant, *sans meurtrissure* que ne manquerait pas de produire le choc direct d'un percuteur.

(1) Abbé NOUËL. — Station aurignacienne de Beauregard. (*Bulletin de l'Association des Naturalistes de la vallée du Loing*, 1931, XIV.)

(2) A la séance de la S. P. F. de juillet 1933, M. CABROL nous a présenté au nom de l'Abbé NOUËL, plusieurs éclats de facture s'adaptant parfaitement à leur burin. (*Bulletin S. P. F.*, septembre 1933, p. 501.)

Pour le burin transversal, cette méthode a dû donner les mêmes résultats.

A Nag Hamadi, on a retouché très souvent la face inférieure de

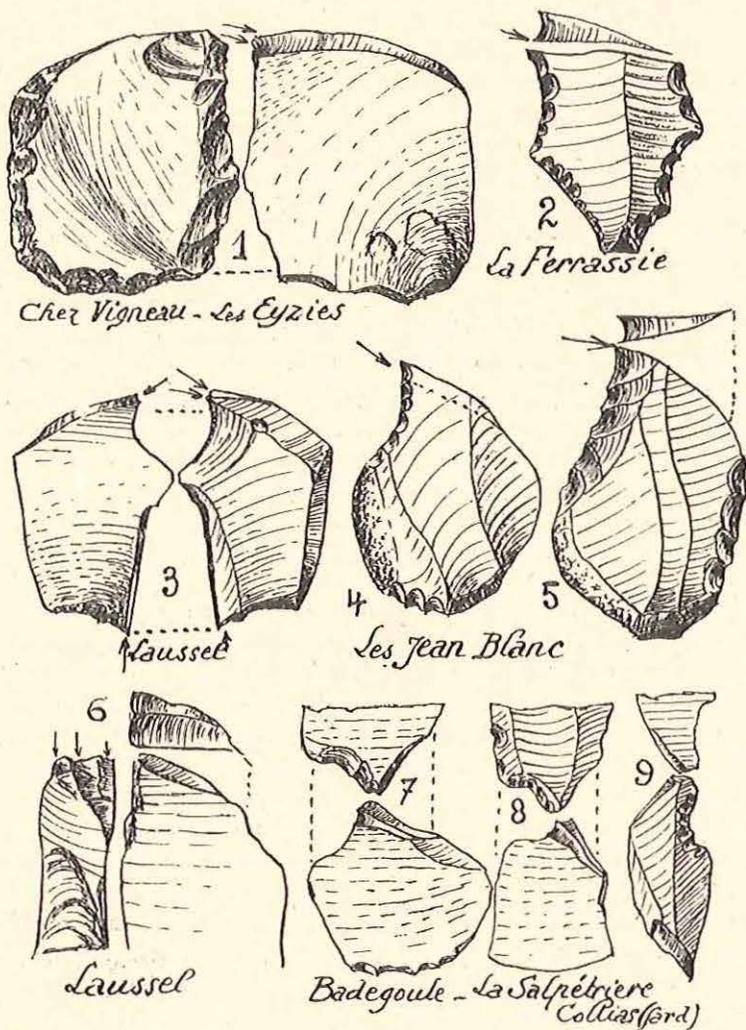


PLANCHE III. — Burins transversaux : 1 à 6. — Pseudo-microburins : 7 à 9.

l'outil pour mettre mieux en évidence la partie active du Burin, Pl. I, n° 2 en A.

Au Beauregard, à Badegoule, on s'est contenté d'une simple encoche qui remplit le même rôle, Pl. IV et V.

B. *Avivage.*

Tout comme les autres burins d'angle, le Burin transversal a été avivé :

Soit par un deuxième coup transversal, unique Pl. I, n° 1, double Pl. II, n° 7, multiple Pl. II, n° 9, 10.

Soit par un coup de burin d'angle qui faisait sauter le biseau usagé Pl. II, n° 5, 7, 8.

Au « Champ de Bagasse », en même temps que plusieurs centaines de *haches spéciales*, que je pense appartenir à cette industrie, j'ai recueilli de très nombreux éclats Pl. VI, n° 3 provenant de l'avivage de ces haches usagées Pl. VI n° 2 en a.

Cet avivage a été obtenu par un véritable coup de *burin transversal* appliqué sur le côté de la hache ainsi qu'en fait foi le bulbe de percussion sur l'éclat enlevé : d'un seul coup, on faisait sauter le vieux biseau usagé que venait remplacer un nouveau tranchant.

C'était plus rapide, plus efficace que le procédé habituel de rafraîchissement par retouches.

On a donc eu l'idée d'appliquer aux haches, la même technique, le même *coup transversal* qui réussissait si bien pour les burins.

C. *Emplois, Outils dérivés.*

Le Burin transversal a dû servir aux mêmes usages que les burins d'angle : travaux délicats ou grossiers ont pu être exécutés sans que la position du bulbe de percussion puisse gêner la préhension de l'outil.

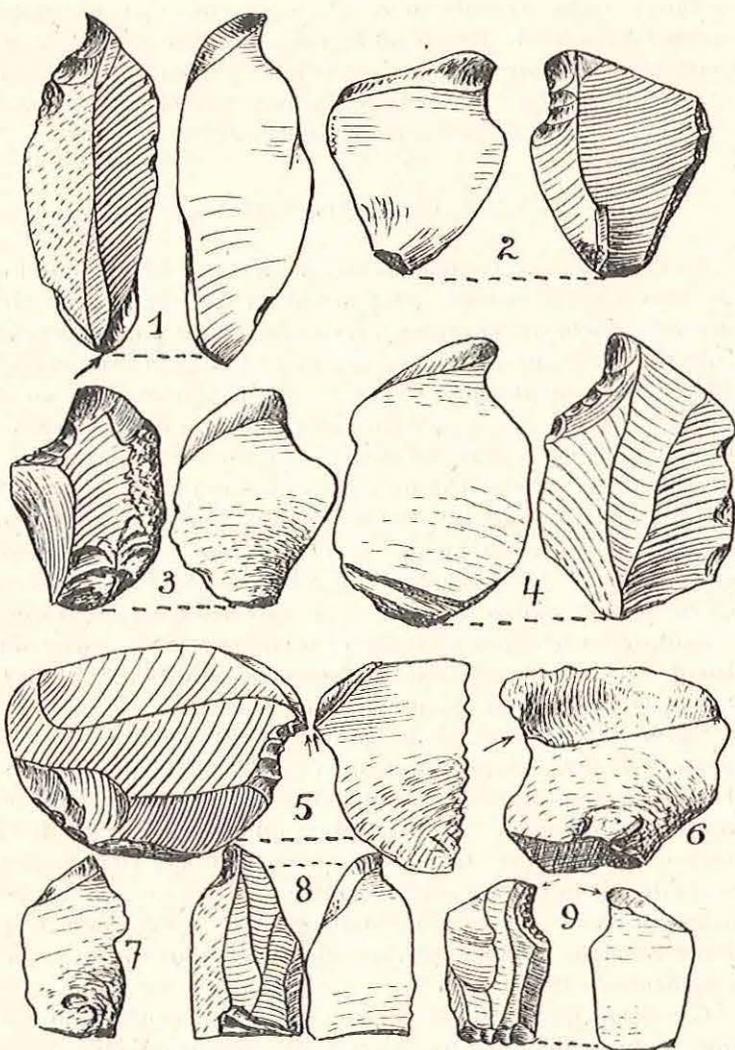
Au Beauregard, à Badegoule, le Burin oblique forme le moyen terme entre le burin d'angle et transversal; dans la collection de l'abbé Nouel et du D^r Cheynier, on trouverait facilement toutes les positions intermédiaires entre ces deux formes extrêmes.

Au Champ de Bagasse, comme au Beauregard, on a très souvent employé pour la fabrication de burins ordinaires, d'anciens grattoirs usagés. Pl. VI, n° 1, 4. Pl. V, n° 1, 5. De plus, dans le gisement égyptien, de nombreux burins transversaux usagés ont été transformés en grattoirs auxquels la retouche inférieure communique une allure toute spéciale.

Comparaison avec certains microburins ratés.

Dans mon mémoire sur les « microburins tardenoisien » p. 86, Pl. X, j'ai présenté un certain nombre de microburins de forme spéciale trouvés à Sebil et signalés également à El Garcel par Siret. Pl. VII.

Ce sont des outils ratés, dont le coup de trapèze, au lieu de produire une pointe oblique aiguë, a sectionné la pièce, normale-



Pl. III *Badegoule*

Burins obliques et transversaux : 1 à 6. — Pseudo-microburins : 7 à 9.

ment à son grand axe. L'examen des stigmates de taille, nous prouve, en effet, que ces objets appartiennent à la famille des mi-

croburins et ont été obtenus par la méthode Siret : choc perpendiculaire à la pièce.

Quand ils ont conservé leur encoche Pl. VII, n^{os} 4, 9, ces microburins ratés, ressemblent morphologiquement aux burins transversaux à coche de Beauregard ; mais l'examen des Pl. V et VII permettra aisément de se rendre compte que ces deux sortes d'outils ont été fabriqués par deux techniques différentes et ne peuvent être comparés, ni rangés dans la même famille.

II. PSEUDO-MICROBURINS.

Le Commandant Octobon a signalé dès le Solutréen une forme de burins qu'il assimile aux microburins tardenoisien. Il les définit « *Burin de technique spéciale formé par une encoche et un enlèvement oblique* » (1). Les figures n^{os} 7, 8, 9, Pl. II, et 7, 8, 9, Pl. IV en sont quelques exemples. Nous remarquons, en effet, une encoche et un ou plusieurs enlèvements obliques, apparemment semblables à ceux des microburins du Tardenoisien.

Si l'on admet cette définition, il serait rationnel de classer parmi les microburins, tous les burins obliques de *Beauregard*, dont la coche avait depuis longtemps attiré l'attention de l'Abbé Nouel.

On pourrait faire entrer dans cette catégorie les burins avec coche du « *Champ de Bagasse* », de la Dordogne, de Badegoule.

Seul, le terme serait à modifier : il faudrait dire : *macro microburin* et, ce serait vers l'Aurignacien supérieur qu'il faudrait faire remonter l'apparition des premiers microburins.

Chronologiquement, ce fait pourrait s'expliquer par un contact possible de la technique sébilienne (2) quelque part sur le cours du Danube (3) qui fut, dès la plus haute antiquité, une voie de pénétration et d'échanges entre les régions du Nord et du Sud de l'Europe et de l'Afrique. Chronologiquement dis-je, puisque la présence de très nombreux microburins typiques a été signalée depuis longtemps avec un outillage tardenoisien à Bay-Bonnet (4), à Remouchamps en Belgique, associés à une faune froide et à des ossements de Rennes.

C'est donc que le Paléolithique n'était pas complètement révolu, que le front des glaciers quaternaires n'était pas très éloigné,

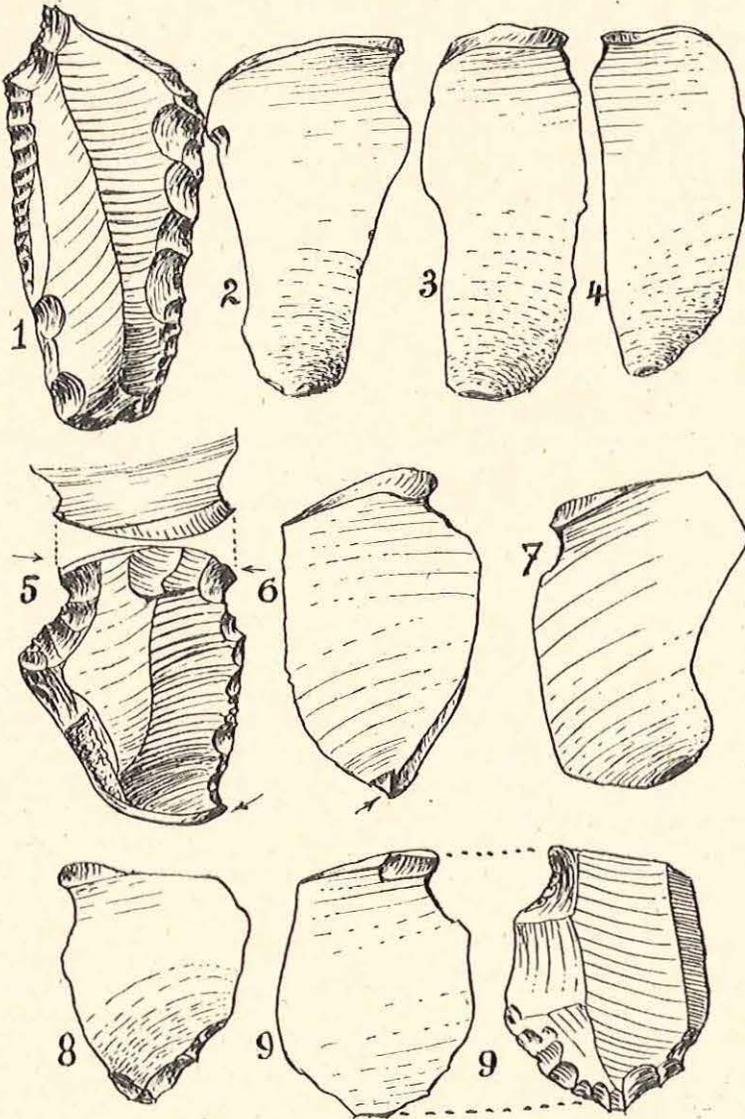
(1) *Bulletin de la S. P. F.*, mars 1933, p. 175.

(2) Apportée, soit directement par les essaims de Sébil, soit indirectement par influence, échange, etc...

(3) Où le P^r BREUIL croit voir l'origine du Solutréen. (*Anthropologie*, 1924-1925), Montagnes du Buck en Europe centrale.

(4) E. RAHIR. — Note sur l'exploration des plateaux de l'Amblève. (Mémoire de la *Société d'Anthropologie de Bruxelles*. T. XXII, 1903.)

puisque les Rennes vivaient dans cette région et que les tailleurs de microburins en faisaient leur nourriture.



H. V *Beauregard (S. et M.)*

Burin oblique : n° 1. — Burins transversaux : 2 à 9.

La même explication pourrait s'appliquer aux tribus en posses-
CONGRÈS PRÉHISTORIQUE

sion de la technique sébilienne provenant de l'Afrique du Nord et débouchant des Pyrénées.

Nous savons depuis peu que l'*industrie Capsienne, même la plus ancienne, fut une symbiose très homogène, très répandue (dans le Nord de l'Afrique), entre une industrie à lames à dos et à burins d'angle et une industrie microlithique de technique sébilienne plus ou moins modifiée.*

Cependant, malgré ces possibilités chronologiques, je ne pense pas que ce contact ait eu lieu, car on est obligé de constater que les burins à coche et les microburins ont été obtenus par deux techniques bien différentes.

En effet, tous les burins paléolithiques de grande ou de petite taille ont été obtenus par la méthode Coutier (ou une autre équivalente), alors que les microburins de tous les pays ont été fabriqués par un choc perpendiculaire à une lamelle posée à plat sur une enclume tranchante.

Ces différentes techniques sont particulièrement tangibles dans le Capsien, où, à côté de très nombreux burins d'angles obtenus par la méthode Coutier, l'on note une multitude de vrais microburins obtenus par la méthode Siret (25 % parfois de l'outillage).

Les deux techniques étaient donc employées côte à côte sur des dizaines de milliers d'exemplaires, dans des centaines d'escargotières; elles produisaient des outils destinés à des usages différents.

La preuve la plus convaincante que l'on en puisse donner est bien la présence de burins d'angle avec leurs éclats de facture, mélangés aux microburins, aux triangles, trapèzes, croissants; j'ai eu la bonne fortune de retrouver quelques trapèzes, triangles se raccordant d'une façon parfaite aux microburins dont ils proviennent (1) (2).

Toutes ces pièces portent en positif et en négatif les stigmates de taille, quelquefois d'enclume, leur pointe oblique et le méplat correspondant.

Ce sont des faits matériels multiples devant lesquels on est bien obligé de s'incliner.

Je puis, à présent, essayer de répondre aux questions que posait dans le *Bulletin de la S. P. F.*, de mars 1933, p. 175, notre éminent Collègue le Commandant Octobon.

1° Pourquoi le microburin paraît-il déjà en tant que burin de technique spéciale (formée par une encoche et un enlèvement oblique) au Proto Solutréen? (Fouilles de l'Abbé Bayol à Collias).

(1) Séance de la *S. P. F.*, de juillet 1934.

(2) Fouilles Vaufrey, dans le Sud tunisien, 1931, 1932, 1933, 1934.

J'ai dit plus haut qu'il ne fallait pas confondre le burin à encoche et à coup de burin de technique Coutier avec le vrai microburin obtenu par le coup du trapèze. Pour être bien certain de ce que

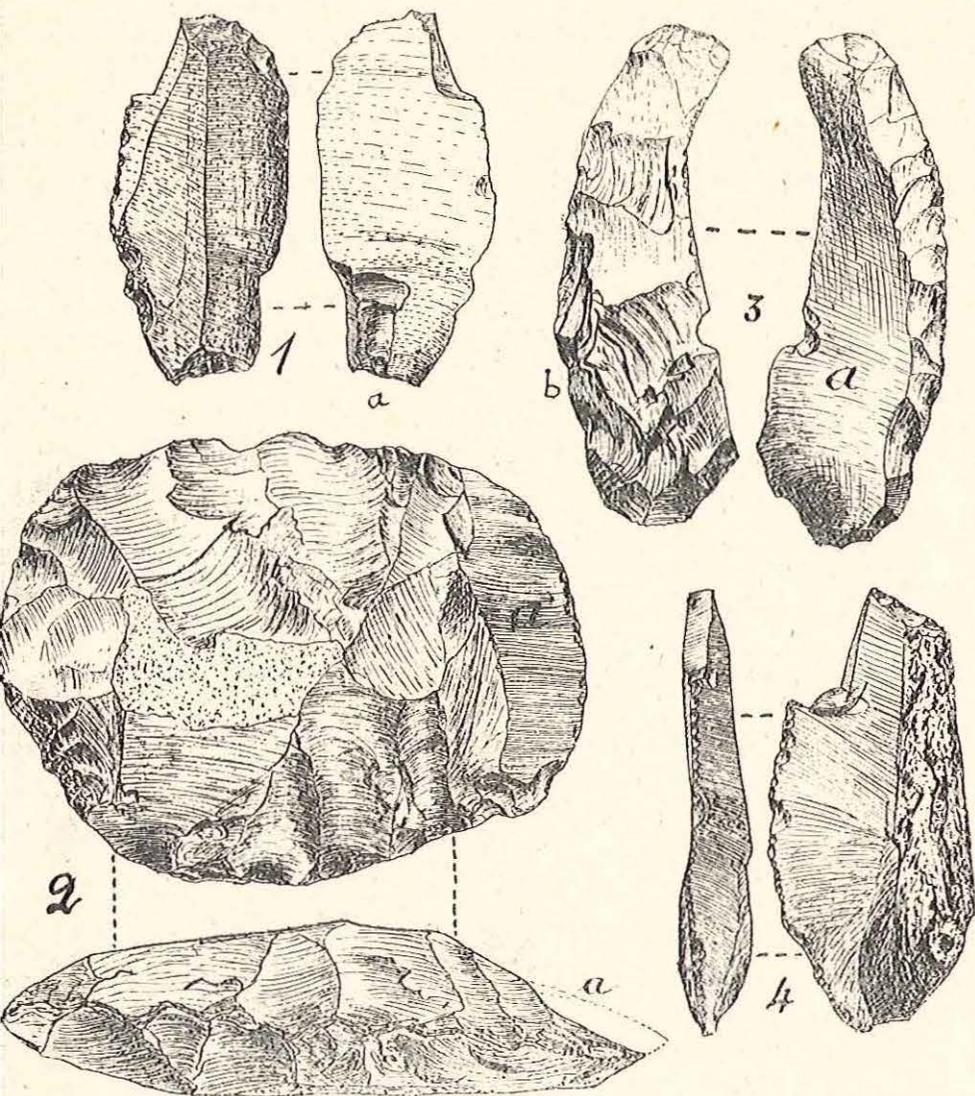


PLANCHE VI. — 1-4, Burins typiques sur grattoirs; — 2, Hache avivée en *a*;
3, Eclat d'avivage de hache; en *b*: Eclatements dûs au travail.

j'avançais, j'ai prié M. l'abbé Bayol de bien vouloir m'envoyer une série de burins de la Salpêtrière.

Notre Collègue a bien voulu m'en adresser 31 et je l'en remercie. Ces objets Pl. III, nos 8, 9, sont absolument pareils à ceux des autres gisements étudiés, n° 7 de Badegoule et Pl. IV, nos 7, 8, 9 ; ils rentrent dans la catégorie des burins paléolithiques à encoche ; quelques-uns, Pl. III, nos 7, 8, possèdent *deux enlèvements* obliques de coup de burin, alors que le vrai microburin ne peut porter *qu'un seul enlèvement* obtenu par un coup perpendiculaire à la pièce.

Il faut reconnaître que certains ratés ou cassés, peuvent ressembler à un burin Coutier ; Siret l'a signalé, je l'ai remarqué à Sébil, mais ce sont des pièces très rares.

2° Pourquoi le microburin accompagne-t-il des industries qui ne possèdent ni triangle, ni trapèze ?

Parce que ces industries ne possèdent pas de vrais microburins.

3° Pourquoi le microburin est-il taillé sur l'angle de lamelles à troncature horizontale, ce qui rend problématique tout enlèvement de triangle ou de trapèze ?

Ce sont des microburins ratés. Voir Pl. IX de mon I^{er} Mémoire sur les microburins de Sébil et Pl. VII de ce travail. S'il n'y a pas de pointe oblique, c'est que le coup de trapèze n'a pas réussi.

4° Pourquoi est-il taillé dans le bulbe de lamelles, ce qui rend matériellement impossible toute fabrication de trapèze jusqu'au delà du bulbe, il n'y a pas de matière ?

5° Pourquoi figure-t-il parfois sur certains éléments de lames si légères, qu'il était matériellement impossible d'en tirer un fragment utilisable ?

Je suis parfaitement d'accord, ce sont les arguments que j'ai développés p. 88-90 et Pl. XII de mon travail précédent, à l'encontre de la théorie Siret.

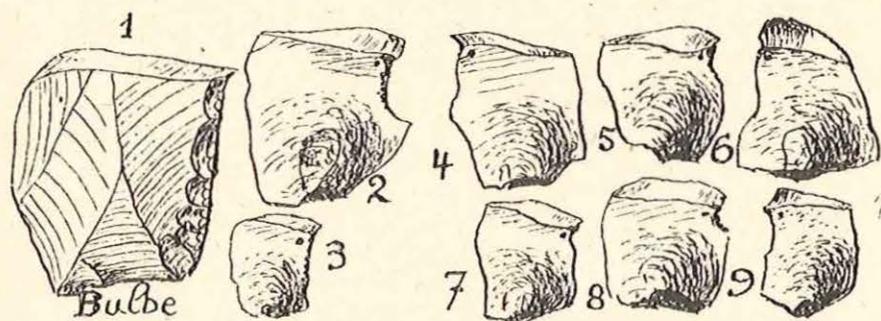
6° Pourquoi admettre que les tailleurs de silex ont toujours joué la difficulté pour tailler leurs trapèzes, alors qu'il était si facile de casser obliquement les lames comme l'indique de Boye et que tous les gisements donnant des microlithes géométriques livrent des pièces dont la troncature oblique est obtenue par ce procédé ?

Nous ne sommes plus d'accord : les Tardenoisien s n'ont pas joué la difficulté, bien au contraire ! la taille du silex est soumise à la loi de la moindre résistance et si, aucun tour de main n'intervient, l'on obtiendra une *troncature rectiligne plutôt qu'une troncature oblique*, en application de cet autre principe que la ligne droite est le plus court chemin, donc le moins difficile à franchir. C'est l'enclume tranchante qui, à la manière d'un diamant, amorce et dirige la cassure, c'est le tour de main du microburin ; c'est le *secret de fabrication dont la connaissance s'est conservée, mainte-*

nue et transmise avec la technique tardenoisienne et lui a survécu dans bien des cas.

J'ai toutefois montré p. 77, Pl. IV, que la troncature oblique avait pu, parfois, être obtenue par rabattement d'une arête par retouches, cas assez fréquent avec des lames de faible épaisseur.

7° Pourquoi la technique du microburin (encoche et enlèvement oblique), qui est antérieure chez nous à la venue du Tardenoisien, persiste-t-elle après la disparition de cette industrie et affecte-t-elle des pièces qui, minuscules au Sauvétérien et Tardenoisien I, augmentent sensiblement avec l'abatardissement de tous les types géométriques au Tardenoisien II et III pour persister décuplées jusqu'à la fin du Néolithique?



Burin Transversal aurignacien — *Microburins analogues*
Planche : VII.

En France, les premiers microburins apparaissent au Sauvétérien; nous avons vu que tous ceux signalés au Paléolithique supérieur sont des pseudo-microburins.

Dans l'Afrique du Nord, les microburins existent très nombreux dès le plus ancien Capsien, ils persistent dans le Néolithique de tradition Capsienne. Obermaier et Siret l'ont signalé en Espagne dans le Néolithique et même l'Énéolithique absolument semblables à ceux du Mésolithique (Voir El Garcel).

Il en est de même en Syrie, dans le Natoufien de Miss Garrod.

Le gros microburin de Mantes, signalé par le Comte de Saint-Périer, n'est pas un microburin.

Si cette technique a persisté, c'est qu'elle était nécessaire et, bien que je n'ai pu le constater moi-même, il est peut-être possible qu'elle se soit modifiée dans la suite des temps.

8° Pourquoi dans le Tardenoisien lui-même trouve-t-on excep-

tionnellement cette technique sur les burins qui accompagnent le microburin et sont dix fois plus gros qu'eux ?

Cela prouve tout simplement qu'il y avait :

1° Des burins destinés à un but déterminé.

2° Des microburins qui avaient une autre destination.

C'est exactement ce que l'on note au début du Capsien, où il y a 20 à 25 % de microburins associés à 25-30 % de burins d'angles.

3° Pourquoi y a-t-il des microburins usés jusqu'à l'abrasement du petit biseau oblique qui le constitue ?

Je suis parfaitement d'accord sur ce point avec le Commandant Octobon : le microburin a été très souvent un outil dont j'ai montré les traces d'usure et les emplois p. 88, Pl XI, de mon travail précédent.

Souvent aussi ce n'était qu'un déchet, comme le pensait Siret.

J'espère avoir ainsi répondu au questionnaire du Commandant Octobon.

Après avoir examiné plus de 5.000 microburins de tous pays, je pense avoir apporté ma modeste contribution à l'éclaircissement de ce problème sur lequel je travaille depuis plus de treize ans !

Cette étude, dont l'importance dépasse celle d'une simple question de technique de taille, permet de projeter un peu de lumière dans l'enchevêtrement de ces nombreuses civilisations de la fin du Paléolithique et du début du Mésolithique.

Le commencement de l'assèchement de l'Afrique, la fonte des glaciers d'Europe qui sont contemporains et produits par les mêmes causes produisirent à cette époque, tout autour de la Méditerranée un brassage d'industries dont le microburin, — tel un fil d'Ariane, — permet de suivre les déplacements et de saisir la complexité.

Je remercie ici bien vivement les préhistoriens nommés dans le courant de ces notes, qui ont bien voulu faciliter mon travail en me communiquant différentes pièces de leurs collections.



La Grotte et l'Abri de la Cavaille (Dordogne).

PAR

M. F. LACORRE.

La Grotte et l'Abri de la « Cavaille » ont été découverts par M^{me} Lacorre et moi, dans la vallée de la Couze (Dordogne) à 3.500 mètres du confluent avec la Dordogne. Ils se sont formés sur la même pente d'un coteau, au milieu des falaises du crétacé supérieur et en bordure d'une de ces gorges creusées entre les collines, qu'on appelle dans le parler local « Cavailles ».

GROTTE. — NIVEAU ANCIEN.

Cette caverne, située à 12 mètres au-dessus du niveau actuel de la vallée, se compose d'un unique couloir de 15 mètres de long et 1^m70 de haut, vidé de son contenu depuis longtemps et au fond, d'une salle plus basse, s'ouvrant à angle droit, d'une longueur de 5^m80 sur 2^m75 environ de largeur. Celle-ci fermée d'un vieux mur, avait conservé son remplissage archéologique.

Stratigraphie. — La coupe stratigraphique de la grotte vers sa partie centrale révèle, au-dessus d'un substratum crétacé rocheux à saillies arrondies, la superposition de couches suivante :

Couche *a*, dépôt argileux stérile de 0^m20.

Couche *b*, argile à aspect limoneux de 0^m25 d'épaisseur, où ont été trouvées des résidus d'os brûlés marquant un petit foyer circulaire très mince, une dent de cheval calcinée et deux bifaces cordiformes.

Couche *c*, autre strate d'argile limoneuse de 0^m65, compacte, très plastique au sommet et séparée par endroits de la strate supérieure par de minces cristallisations de carbonate de chaux, couche à industries variées du Paléolithique moyen, dont l'outillage est très moussé et lustré.

Couche *d*, terre moins jaune, de 0^m60 d'épaisseur sablo-argileuse, légère, contenant de belles pièces de l'industrie de Chatelperron, de l'Aurignacien supérieur et au sommet, une industrie plus déve-

loppée du Magdalénien ancien, toutes pièces à tranchant vif faisant contraste avec celles du niveau inférieur.

Couche *e*, enfin, une couverture plus récente de terre sèche et granuleuse.

Des deux couches les plus anciennes, la couche *b* seule n'a pas subi de lessivage, puisqu'elle a conservé son petit foyer intact, l'autre, la couche *c*, a été brassée par des courants d'eau à travers la grotte, qui ont lustré et émoussé les silex et détruit la stratification primitive dans toute l'épaisseur du dépôt; c'est elle que nous allons étudier.

Classement des silex de la couche c. — Pour opérer ce classement, il a fallu se baser uniquement sur l'état physique des silex et la typologie. Grâce à M. l'Abbé Breuil, nous les avons répartis en trois séries correspondant à des industries bien définies : la tayacienne, la levalloisienne et la moustérienne à tradition acheuléenne.

Tayacienne. — L'industrie tayacienne désigne d'après M. l'abbé Breuil, auteur de l'appellation, une industrie de transition, à la base du Moustérien, spécialement développée en Périgord. Elle marque l'origine clactonienne du Moustérien dans cette région par la persistance de la technique clactonienne qu'on trouve dans les niveaux sous-jacents au niveau micoquien, dans ceux de l'abri de Combe-Capelle, au-dessous du moustérien à tradition acheuléenne (le paléolithique ancien, p. 5).

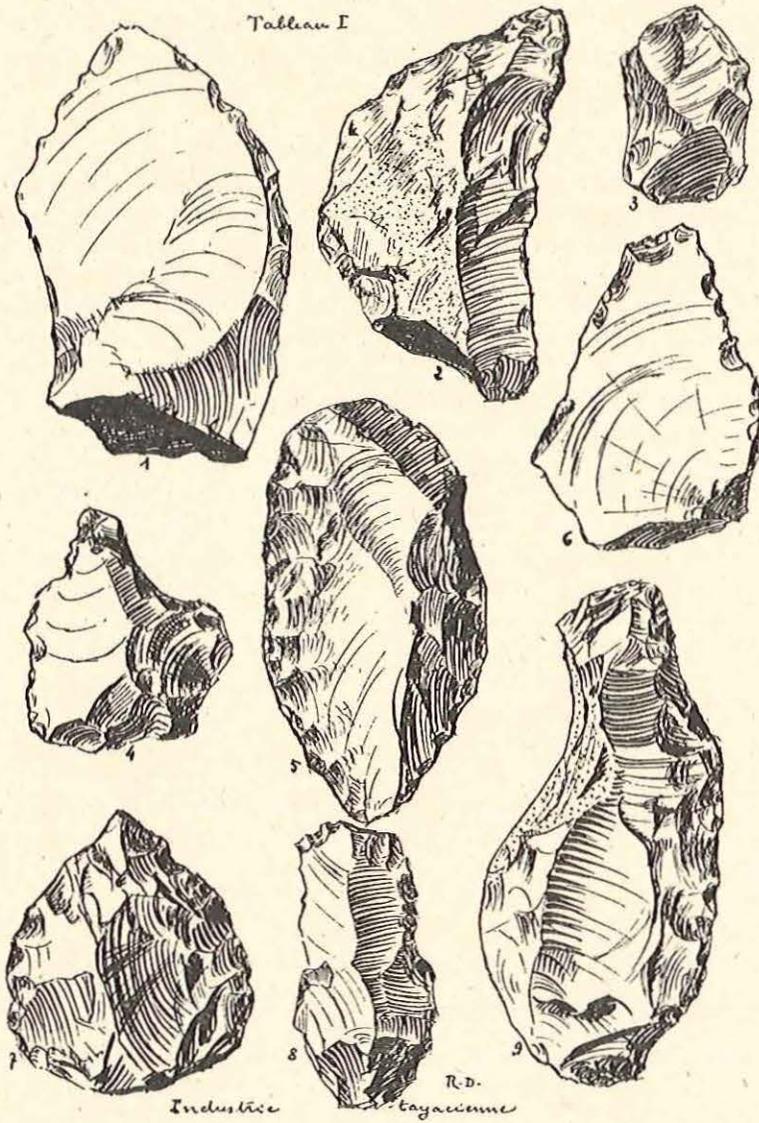
A cette industrie appartiennent un certain nombre de pièces, dont celles figurant au tableau I. A remarquer celles à large plan de frappe clactonien uni (nos 1, 2, 5, 6, 7). Les racloirs-pointes bilatéraux à retouches inversées (nos 1, 6, 8) le racloir-pointe en demi-lune (n° 2), les deux larges racloirs à grandes retouches planes polies par frottement (nos 5 et 9) le dernier, fort robuste.

Levalloisien. — Le Levalloisien est représenté par un certain nombre de pièces, dont figurent au tableau II : le biface à base en cortex (n° 1) l'éclat-racloir à encoche mince et plat (2), la lame longue à fortes retouches d'utilisations périphériques (6). Les deux éclats-racloirs; l'un (3) ovoïde à taille complète sur les deux faces, l'autre (4) épais à retouches abruptes; et la belle pièce à coches symétriques favorisant sa fixation à un manche et à retouches abruptes d'accommodation (n° 5), toutes pièces à plan de frappe préparé à facettes, dont trois à observer pour leur obliquité (2, 4, 5).

Moustérien à tradition acheuléenne. — Cette industrie est un faciès du Moustérien, ainsi dénommé par M. Peyrony au Congrès

de l'AFAS, à Strasbourg en 1920, à cause de la grande analogie qu'elle présente avec l'Acheuléen du faubourg d'Amiens, dont elle

Tableau I



I. — Grotte de la Cavaille. Industrie tayacienne.

perpétue l'outillage dans ses éléments essentiels (le Moustier, p. 27).

Il faut rapporter à cette industrie, entre bien d'autres que nous possédons, les outils dessinés au tableau III ; la hachette à emmanchement (*Fig. 1*). Quelques autres pièces analogues ; le biface lancé (*Fig. 2*), les pièces à encoches (4, 5, 6, 9) dont l'encoche paraît avoir été la partie réellement active, le couteau épais (7) et le racloir à retouches inversées (*Fig. 8*).

Faune. — Il a été recueilli des restes assez abondants de bovidés, bien moins d'équidés et quelque peu de cerf élaphe ; le renne est très rare. Nous avons trouvé aussi quatre dents avec des débris de mandibules de rhinocéros tichorhinus, des fragments de molaires d'*Elephas primigénus*, deux phalanges et deux dents d'*ursus spelæus* avec beaucoup de dents de *Hyæna spelæus*. Cet ensemble faunique semble indiquer la fin d'une époque de faune tempérée.

Problèmes. — La découverte dans la couche remaniée *c* de pièces mousses et lustrées d'industries si différentes pose deux problèmes :

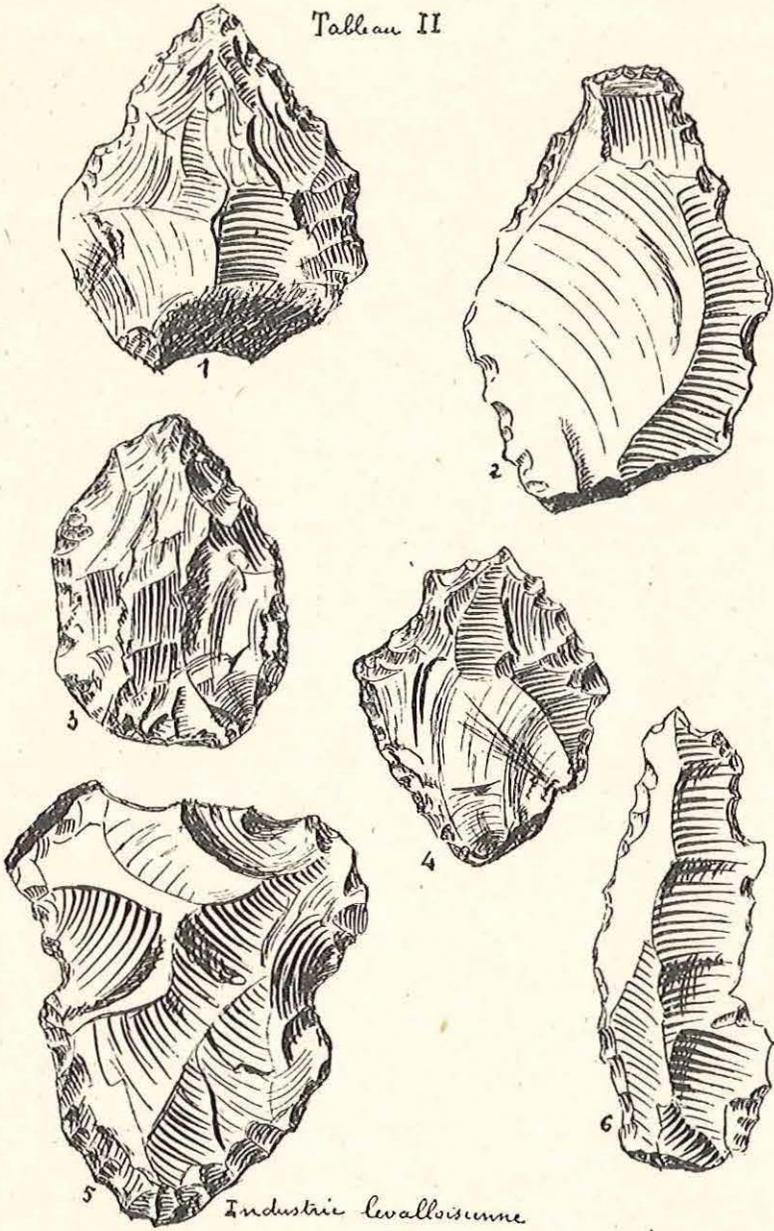
1° Cet ensemble d'outillage, en apparence si hétérogène, appartient-il à un même niveau archéologique ? lequel ?

2° Quelle peut être la cause de l'altération physique des silex et peut-on la rapporter à un fait géologique d'importance notable ?

1^{re} *Question.* — Pour savoir si les industries considérées appartiennent dans notre cas à des époques différentes, le mélange étant dû alors uniquement à un brassage survenu ultérieurement, ou si elles résultent d'un ensemble de techniques pratiquées dans le même temps et constituant un faciès d'un âge déterminé, il est bon de se référer à l'enseignement si documenté de M. l'abbé Breuil et aux observations si précieuses de M. Peyrony sur les stations périgourdines.

Or, après avoir constaté l'alternance des industries à éclats et des civilisations à bifaces au cours des périodes glaciaires et interglaciaires, M. l'abbé Breuil observe que les divers groupes industriels finissent par fusionner plus ou moins (le Paléolithique ancien en Europe occidentale et sa chronologie, p. 4). Au sujet du Levalloisien moyen et du Moustérien notamment, il constate que les deux industries se mélangent fortement de la tradition à bifaces (même publication, p. 5) et dans son ouvrage sur le Clactonien (p. 126), il précise « les industries à bifaces sont mélangées aux « industries à éclats levallois à la base du lèss récent et, dans les « cavernes et abris, avec les éclats moustériens à plusieurs niveaux, « les uns sous-jacents au Moustérien typique (niveau supérieur de « la Micoque et de Combe Capelle avec faune tempérée devenant

Tableau II



Industrie Levalloisienne

II. — Grotte de la Cavaille. Industrie Levalloisienne.

« froide), les autres assez rares tout au sommet du Moustérien des « Grottes ».

Enfin spécialement au sujet de l'évolution du Moustérien dans notre pays, qui a lieu, comme ailleurs, avec la dernière faune chaude, l'abbé Breuil constate : « les caractères du débitage des niveaux inférieurs de la Micoque, sont purement clactoniens et dans des « niveaux moyens on voit apparaître, plus ou moins timidement, la « préparation du plan de frappe sur les nucléus par retouches avant « la taille. Cette technique est loin de se généraliser rapidement et « la masse des débitages des niveaux inférieurs et moyens de « Combe-Capelle demeure clactonienne (le Clactonien, p. 128). Et « l'auteur ajoute : « Après ces diverses observations on pourrait « admettre l'hypothèse que la série de remplissage des niveaux inférieurs et moyen des très vieux abris de la Micoque, de Combe-Capelle et de la base du Moustier correspond probablement au « temps du développement de l'Acheuléen dans d'autres districts « et du Levalloisien I à IV ou V ».

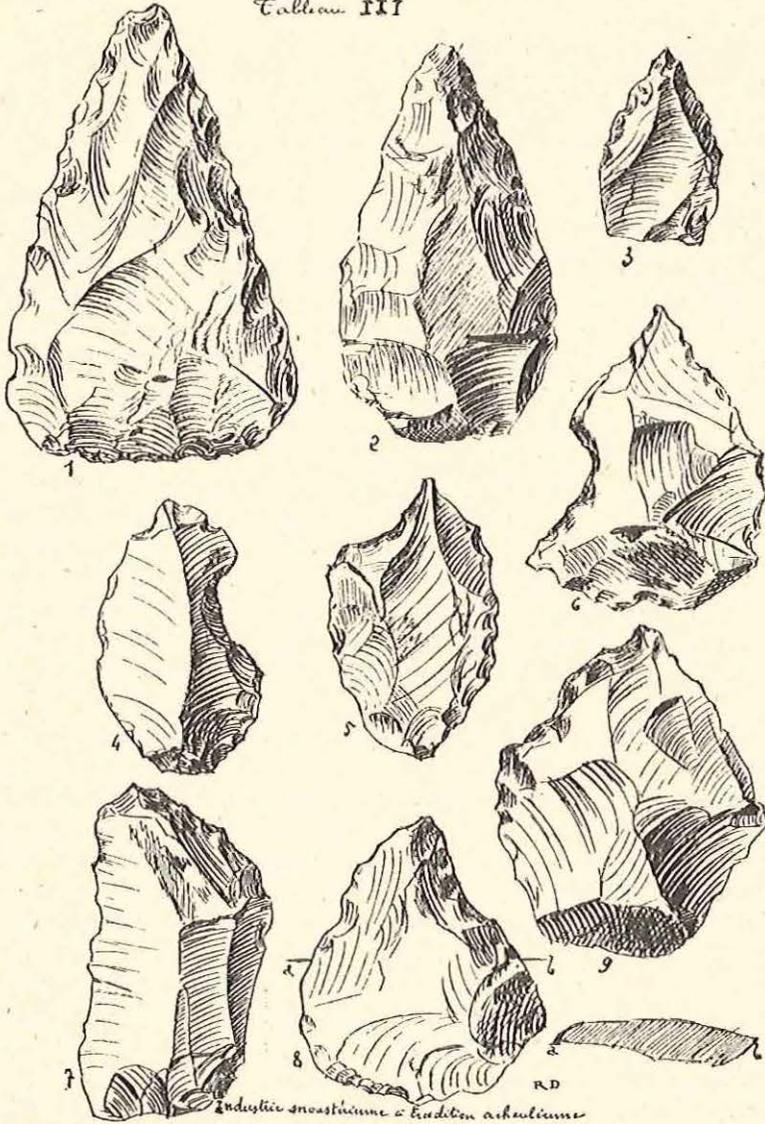
Par application de ces principes nous sommes amenés à croire que l'ensemble des pièces de la couche c constitue un seul outillage et qu'il représente un faciès de métissage, d'une époque relativement ancienne du Moustérien. Tenant compte, en outre, du caractère dominant de l'industrie moustérienne et d'autre part, du caractère bien défini des autres industries, nous considérons ce milieu archéologique comme un Tayacien récent (Tayacien II) influencé par la civilisation levalloisienne, mais beaucoup plus par la tradition acheuléenne. D'autre part, sa faune tempérée à tendance froide, où domine encore le bœuf, mais où apparaissent le renne, le rhinocéros tichorhinus et l'ursus spelæus, avec *hyæna spelæa* semble permettre de lui assigner pour date la fin de l'interglaciaire Riss-Wurm.

Il nous reste à fixer son rang, dans la série des gisements du Paléolithique moyen de la région périgourdine, soigneusement étudiés par M. Peyrony.

Si on compare ce niveau à celui de la gare de Couze dont le rapprochement est à faire plus spécialement à cause de la proximité des deux gisements distants de 4 kilomètres l'un de l'autre, on reconnaît aisément qu'il est plus ancien que lui, à cause de l'absence complète des pointes moustériennes typiques, de lames étroites effilées, de couteaux quadrangulaires, du peu de couteaux de l'abri Audi, — toutes pièces très abondantes, par contre, dans le gisement de la gare de Couze. Cette conclusion est confirmée par la faune : celle de la Cavaille est plus tempérée avec la prédominance du bœuf et la rareté du renne et celle de la gare de Couze décèle l'arrivée des temps froids précédant l'époque glaciaire, avec la rareté des bovidés et la prédominance du cheval et surtout du renne.

Comparé au niveau des couches *f, g, h*, du Moustier, notre niveau C de la Cavaille s'en rapproche, mais avec un degré d'an-

Tableau III



III. — Grotte de la Cavaille, Moustérien à tradition acheuléenne.

cienneté plus grande. Dans les deux niveaux se trouvent les coups-de-poing nombreux, les pièces à encoches, quelques rares racloirs classiques, des bolas. Mais si la faune est assez sensiblement la

même, les couteaux de l'Abri Audi, si répandus dans toutes les couches du Moustérien, manquent presque totalement à la Cavaille et, par contre, les grands éclats Levallois sont plus nombreux dans notre gisement.

Peut-être y aurait-il lieu d'établir avec plus de sûreté un synchronisme entre ce gisement et celui du haut-niveau de Combe-Capelle à cause de la communauté d'industries à bifaces dominant dans les deux stations, circonstance importante à observer à cause de la proximité des deux gisements ?

Mais, en fait, il ne paraît guère possible d'établir en Périgord une échelle chronologique rigoureusement exacte des différentes stations du Paléolithique moyen, qui diffèrent toutes les unes des autres suivant le degré de métissage purement accidentel des diverses industries de ce niveau. A la Cavaille, l'abondance relative des éclats Levallois paraît lui donner à l'égard des autres stations périgourdines un caractère d'exception.

2^e question. — Au sujet du courant d'eau qui a émoussé et lustré les silex de la couche C, il semble naturel, à première vue, d'admettre, à raison de la proximité de la Cavaille, distante de 7 mètres que c'est l'eau de cette dernière qui, par des temps de pluie exceptionnels, a atteint la grotte, dans sa partie élevée et s'y est frayé un passage. Mais ce fait est absolument anormal : il ne s'est plus reproduit. Toutes les industries aurignaciennes : inférieure et supérieure, et magdalénienne ancienne, déposées depuis, n'ont subi la moindre altération.

D'autre part, un rapprochement est à faire avec le même phénomène de brassage constaté par M. Peyrony au Moustier (Le Moustier, p. 29), sur la terrasse inférieure au sommet d'épaisses strates à industrie de tradition acheuléenne et sur la terrasse supérieure, dans un niveau archéologique identique marquant une altitude de 21 mètres au-dessus de la Vézère : le rapprochement s'impose d'autant plus que c'est au Moustier un complexe industriel d'un âge assez rapproché qui a subi l'action des eaux. La cause doit être vraisemblablement la même, conclusion à laquelle on aboutit quand on songe que les deux gisements sont relativement à peu de distance l'un de l'autre, et sur deux affluents de la Dordogne, qui est l'artère régulatrice de leur niveau.

Or M. Peyrony a déduit de diverses observations, notamment de celle de la présence d'un sable micassé et quartzeux qu'il a dit être fluviatile, que le brassage observé est dû à de grandes inondations de la Vézère aux temps moustériens et il a étayé son avis de remarques intéressantes sur les variations d'occupation avant et après ces phénomènes.

Après les crues extraordinaires du Tarn et de la Garonne, survenues il y a quelques années, à la suite d'une simple période de pluies prolongées, il ne paraît plus possible de s'étonner de crues identiques et même quelque peu supérieures pour les temps pluvieux de l'époque moustérienne. Par suite il n'est pas invraisemblable d'admettre à notre avis qu'alors la Vézère ait pu atteindre un niveau de 21 mètres au Moustier, et la Couze celui de 13 mètres à la Grotte de la Cavaille; et même encore que, subissant les contrecoups subséquents des oscillations des glaciations, ces rivières aient atteint plusieurs fois ces niveaux au cours d'un assez long cycle.

Toutefois, il ne nous paraît pas possible, dans l'état actuel des choses, d'affirmer, pour la grotte de la Cavaille, si les silex ont été émoussés et lustrés par le courant des crues moustériennes de la Couze ou d'importants ruissellements des eaux supérieures de la pente.

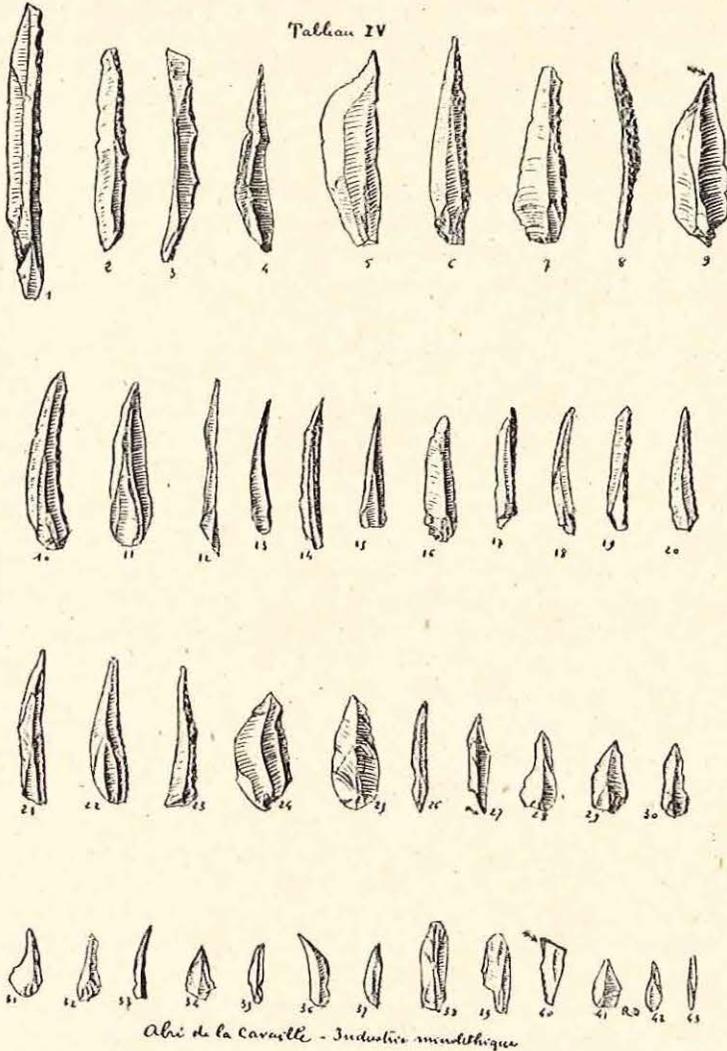
Nous n'avons d'arguments décisifs pour aucune de ces hypothèses.

Contre celle du ruissellement nous pouvons dire que s'il s'était produit, il eut entraîné dans la caverne des petits noyaux calcaires et des fragments de manganèse et de grès ferrugineux, abondants dans les sables sidérolithiques du plateau. A l'abri de la Cavaille, situé au-dessous de la Grotte dans la même pente, un double ruissellement a rassemblé plus tard un cailloutis de cette nature au-dessous du gisement magdalénien ancien de cette station, et un autre plus faible au-dessus. Cette constatation fait mieux ressortir encore l'absence des éléments calcaires et ferrugineux dans les dépôts argileux de la Caverne.

Il est vrai aussi que l'eau de ruissellement aurait pu accéder à la grotte par de simples fissures, qui auraient retenu les éléments grossiers et qui, agissant comme un filtre naturel, auraient laissé s'introduire seulement l'argile diluée du plateau.

D'autre part, un fait semblerait plaider en faveur de l'hypothèse de la crue; la présence observée par nous dans le dépôt argileux de paillettes de mica et de petits fragments de quartz, roches étrangères évidemment au milieu géologique, qui auraient pu être apportées de plus loin par la rivière. Mais encore pourrait-on objecter que ce mica et ce quartz sont peut-être les derniers témoins locaux de phénomènes d'un âge autrement plus ancien, peut-être un apport de matériaux par la Dordogne sur quelque haute et vieille terrasse détruite par l'érosion, ayant pu exister à l'emplacement du plateau actuel qui sépare la vallée de la Dordogne de celle de la Couze, et que des ruissellements bien postérieurs les ont entraînés dans les bas niveaux de la Grotte.

En fait, eu égard à la position en pente de la Grotte et dans l'état actuel de nos connaissances absolument insuffisantes sur les faits géologiques du Quaternaire ancien dans la vallée de la Couze, il ne paraît pas possible de conclure dans un sens ou dans l'autre.



IV. — Grotte de la Cavaille. Industrie Microlithique.

Mais en tous cas on ne peut attribuer l'altération des silex qu'à des phénomènes pluviaux d'une grande ampleur, jamais renou-

velés depuis et qui, par suite, doivent être consécutifs à une glaciation, probablement celle du Wurm I : c'est déjà un fait chronologique important à retenir.

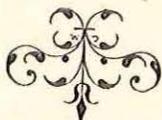
ABRI DE LA « CAVAILLE »
INDUSTRIE MICROLITHIQUE DU MAGDALÉNIEN ANCIEN.

L'abri de la Cavaille est situé à 10 mètres en contrebas de la Grotte et sur la même pente, et à 2 mètres à pic au-dessus du lit de la Cavaille. Le plafond s'est abattu en partie avant l'occupation et sur la portion effondrée s'est installé le gisement, qui a été recouvert par les derniers gros blocs du plafond. La couche archéologique, unique, est apparue entre deux anciens cailloutis de petits éléments calcaires et ferrugineux dus sans doute aux ruissellements.

La station appartient à un Magdalénien ancien (le Magdalénien II de M. l'abbé Breuil). Il a été recueilli notamment quelques lamelles magdaléniennes (n^{os} 1 et 2) et la petite industrie microlithique qui fait l'objet de cette simple présentation (Voir tableau IV).

Il est à remarquer que les pièces sont généralement des pointes fort aiguës (les n^{os} 9, 27, 40) sont cependant de petits barins) et que lorsqu'elles sont retouchées, elle le sont invariablement sur le côté droit. Cette industrie, qui n'affecte pas de forme géométrique, n'a aucun rapport avec le Tardenoisien ni le Sauveterrien, et ne paraît pas avoir été signalée dans le Magdalénien.

On pourrait émettre l'hypothèse que les pointes devaient servir à des opérations de petite chirurgie humaine, telle que le tatouage, l'extraction d'épines ou autres petits corps étrangers.



**Le Paléolithique inférieur
de la Vallée de l'Agoût (région de Lavour).**

PAR

Louis-René NOUGIER.

Nombre d'auteurs ont signalé et décrit l'industrie en quartzite recueillie dans le Bassin de la Garonne. Nous présentons ici notre modeste contribution (1) à l'étude des quartzites du Paléolithique inférieur découverts dans la vallée de l'Agoût (Tarn).

Ces observations résultent de nos recherches et de découvertes faites par MM. Cabié, Jarlan et Besséry, Président de la *Société Archéologique de Lavour*.

Types. — Pièces amygdaloïdes communes, de forte taille à talon réservé (longueur atteignant facilement plus de 0^m20; moyenne 0^m16), gros racloirs de forme quadrangulaire (IX, X, Pl. 2), gros racloir concave (écorçoir? IV, pl. 1), amande finement taillée (unique dans la trentaine de pièces étudiées, II, Pl. I). Outils non roulés (sauf VII, Pl. 2).

Roches. — Différents quartzites; la plupart de couleur gris-jaune veiné de rouge, gris veiné de bleu (V, Pl. 2). L'amande (II, Pl. I) est en quartz laiteux.

Stations. — Environs de Lavour (Tarn) (2).

Les Rivals, près Massac-Séran (I, II, III, IV, Pl. 1; V, VI, IX, X, Pl. 2).

Montfaucon, près Saint-Sauveur-de-Marzens.

Serre de Bosc Lebat, près Massac-Séran : Azas en Sasclaté (*id.*); chemin de Gémil à Lasbordes (*id.*); chemin des Rivals à Maymou (*id.*).

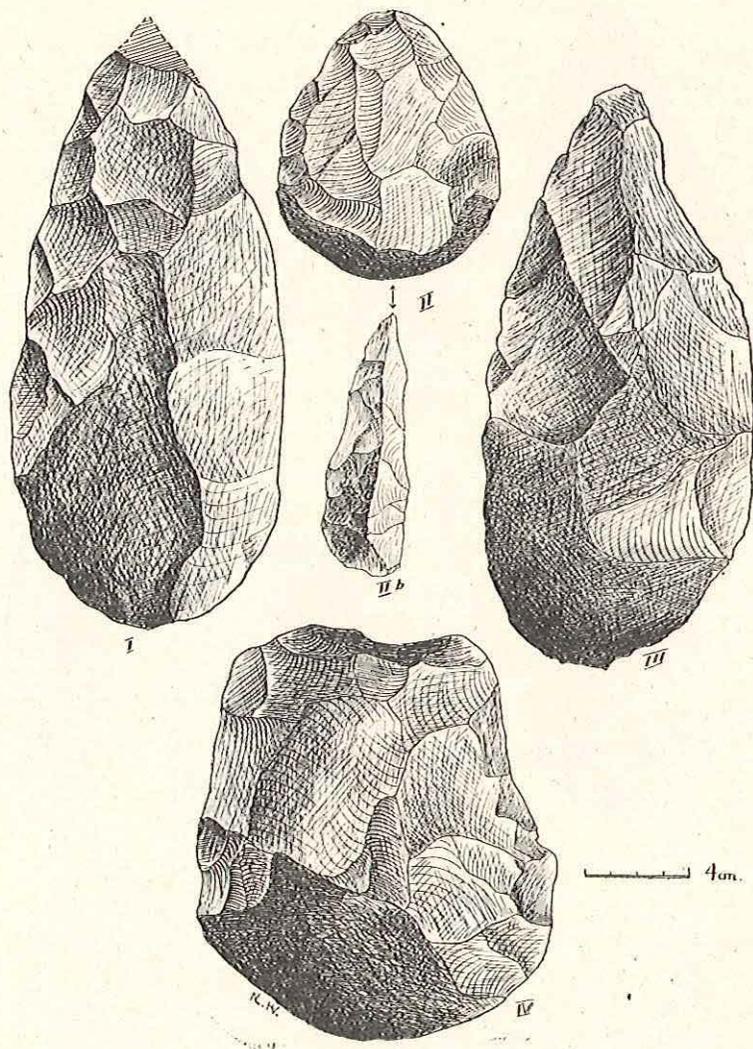
Montastruc (VII, Pl. 2).

Roqueserière; La Poulade, près Roqueserière.

(1) Cf. Notre communication à la Société Archéologique de Lavour (Tarn) : l'Industrie du Paléolithique inférieur dans les terrasses de l'Agoût (27 mai 1934).

(2) Notre collègue et ami, M. l'abbé TERRAL possède d'intéressantes pièces de quartzites de la région de Saint-Sulpice (16 km. de Lavour).

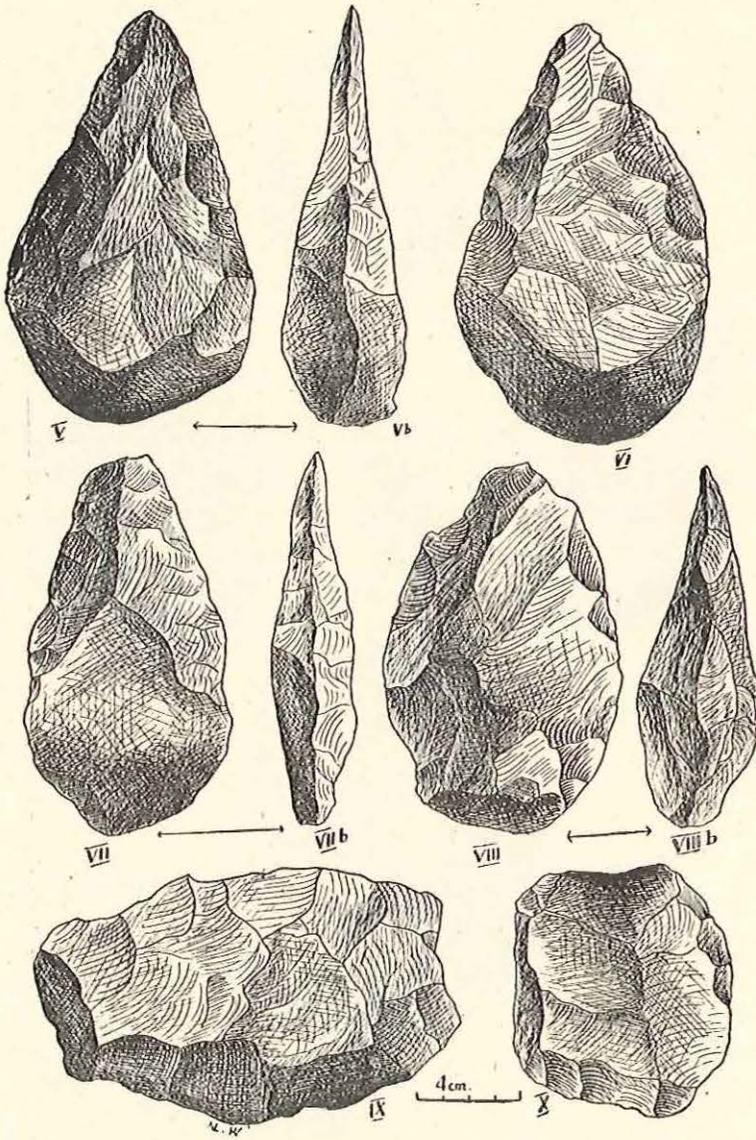
Caraven-Cachin (1) citait également dans la région : Ambres, Giroussens, Saint-Jean-de-Rives.



Pl. I. — Quartzites taillés de la Vallée de l'Agoût.
(Paléolithique inférieur).

Les quartzites de ces lieux-dits peuvent se classer dans l'Acheuléen.

(1) CARAVEN-CACHIN. — Description géogr. géol. minér. paléont. paeth. et agron. des départements du Tarn et du Tarn-et-Garonne, p. 503, 517, 519 et suiv. Toulouse et Paris 1898.



Pl. II. — Quartzites taillés de la Vallée de l'Agoût.
(Paléolithique inférieur).

Pour le Chelléen, nous citerons :

Le Moulinas, près Belcastel (coup-de-poing roulé, VII, Pl. 2).

Caraven-Cachin citait encore :

Giroussens, Saint-Jean-de-Rives, Saint-Lieux-les-Lavaur.

Les points de découverte étant connus exactement, nous croyons intéressant de donner les précisions suivantes :

Massac-Séran; altitude 210 à 220 mètres. Dans la vallée de l'Agoût 130 mètres;

Ambres; alt. 190 mètres. Dans la vallée 100 mètres;

Belcastel; alt. 220 mètres. Dans la vallée 130 mètres;

Saint-Sauveur de Marzens; alt. 220 mètres. Dans la vallée 130 mètres;

Soit une altitude moyenne de 90 mètres au-dessus de l'Agoût.

Rappelons que les terrasses de l'Agoût sont les suivantes (1) :

cours actuel : 157 mètres, 100 mètres (100 mètres à Saint-Sulpice);

1^{re} terrasse : 176 mètres, 120 mètres (terrasse 19-20 mètres);

2^e terrasse : détruite par l'érosion; 3^e terrasse : 190 mètres, 140 mètres

(terrasse 37-40 mètres); 4^e terrasse : 254 mètres, 180 mètres

(terrasse 80-97 mètres).

(1) CARAVEN-CACHIN. — *Loc. cit.*

Th. AURIOL. — Les lits successifs de l'Agoût pendant le Quaternaire, plus spécialement dans la région de Lavaur. Communication à la Société Archéologique de Lavaur, 1933.



Les Nucléi prismatiques.

PAR

H.-H. KIDDER (Etats-Unis d'Amérique).

Au Paléolithique moyen et au supérieur, on trouve quatre espèces de nucléi : (1) oblongs ou rectangulaires, (2) polyédriques, (3) discoïdes, (4) prismatiques. Notre communication au Congrès a trait à ces derniers ; nous proposons une classification provisoire, dont voici le résumé.

Le nucléus prismatique, qui est particulièrement caractéristique du Paléolithique supérieur, se distingue des autres variétés par des traces à peu près parallèles de lames enlevées, relativement longues et étroites, produites par des coups de percuteur portés sur un plan-de-frappe. Ce dernier et la face lamellaire adjacente forment une zone d'éclatement qui peut se répéter sur les différents angles de la pièce. Ainsi les nucléi prismatiques peuvent être classés selon le nombre des zones d'éclatement, ou, plus simplement, d'après le nombre de plans-de-frappe, qu'on peut désigner ici, sous le nom de *méplats*.

Le nombre le plus élevé que nous en ayons constaté sur une seule pièce est de quatre. On a donc quatre types : à un, à deux, à trois, et à quatre méplats.

A. A un seul méplat. L'extrémité opposée au méplat présente trois formes : (a) arrondie, (b) pointue, (c) en crête.

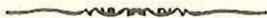
B. A deux méplats, se trouvant : (a) sur les extrémités ou faces opposées, (b) sur les faces adjacentes. Les sens différents d'éclatement en donnent plusieurs subdivisions.

C. A trois méplats, de dispositions diverses et irrégulières.

D. A quatre méplats. La pièce a la forme de deux cylindres qui s'entrecoupent perpendiculairement et également, la ligne d'interpénétration étant une courbe quadruple contournant quatre méplats opposés à quatre faces lamellaires.

Cet essai de classification étant purement provisoire, nous croyons qu'il serait mieux de réserver la présentation détaillée jusqu'à ce que le temps nous ait permis d'en pousser l'étude plus loin.

Nous ne saurions pas terminer cette note sommaire sans remercier nos collègues MM. H.-V. Noone et A.-S. Barnes de leur aimable concours, aussi bien que MM. D. Peyrony, S. Blanc et G. Leyssalles, d'avoir bien voulu nous permettre d'examiner des pièces provenant de leurs fouilles.



La Grotte des Fours à Castelnaud (Dordogne).

PAR

MM. Marius LAPEYRE et l'abbé André NOUEL.

Face au village de Castelnaud (Dordogne), se dresse une haute falaise calcaire qui domine de tout son poids, telle une imprenable forteresse, la riante vallée du Céou. C'est dans le flanc de cette muraille que s'ouvrent, à une hauteur d'une cinquantaine de mètres au-dessus de la vallée, une série de grottes. Un sentier de chèvres, qui s'accroche aux ressauts de la falaise, les relie entre elles. La plus vaste fait croire, à qui regarde du fond de la vallée, à un trou béant, noir et insondable; de sérieuses fouilles pourtant ont été commencées dans cette grotte composée d'une salle magnifique qui se prolonge en tunnel sous la montagne. La Grotte des Fours, située à droite, s'en écarte de plusieurs centaines de mètres. A vol d'oiseau, elle domine le moulin dit le Moulin-Neuf. Elle appartient au propriétaire de la ferme de Maisonneuve, M. Dejean, que nous ne saurions trop remercier de nous avoir permis d'y pratiquer des fouilles.

Elle est composée de deux excavations que recouvre magnifiquement une vaste demi-coupole de près de 17 mètres de large et haute d'une dizaine de mètres. La première des chambres, la seule que nous ayons explorée, est plus spacieuse que l'autre; son ouverture entre les piliers qui la soutiennent approche de 9 mètres. Son plan figurerait un demi-cercle régulier s'il n'était compliqué par l'amorce de deux galeries dans les angles du fond. Bien à l'abri des pluies, orientée au S.-O., claire et ensoleillée, proche d'une fontaine, elle devait offrir au chasseur aurignacien un refuge précieux.

C'est M. Marius Lapeyre qui, le premier de nous deux, l'a repérée. Nous l'avons fouillée en deux années; la première fois, en été 1932, M. L. y a fouillé trois jours, A. N. deux jours; la deuxième fois en juillet-août 1933, tous deux chacun six jours. Cela représente donc dix-sept jours de fouille. Nos recherches d'ailleurs n'ont porté que sur la partie profonde de la grotte, soit à peu près 25 mètres carrés; le devant, à environ 5 mètres du

fond, est recouvert de pierres de taille que nous n'avons pu soulever. Un large bloc occupait le centre de l'habitat : c'est autour de lui surtout que se trouvaient les dépôts archéologiques.

L'excavation, dont les plafonds sont tout enfumés, a dû servir autrefois de four pour mériter son nom ; en tout cas, elle abrita jadis une maison, que les anciens du pays se souvenaient encore il y a quelques années avoir vue habitée, vers 1850 environ. Depuis, la maison est tombée en ruines, et nous étions en présence d'un sol fait de terre poussiéreuse et grisâtre, recouvert assez régulièrement de gros et lourds blocs de démolition qui s'étaient accumulés parfois sur une épaisseur de 1 mètre et plus. C'est dire combien, — en pleine chaleur et dans la poussière, — le travail fut lent et pénible : il a fallu débloquer à mesure cette épaisse couche de pierres pour atteindre le niveau primitif ou au moins la couche archéologique. En effet, sur le devant de la grotte, le sol était en général assez bouleversé, et c'est dans un mélange de pierres et de terre fine que nous avons trouvé silex et os. Par contre, vers le fond, la couche était absolument intacte, composée de terre rouge, de fragments d'os et de silex, sur une épaisseur moyenne de 0^m20 à 0^m25 : 35 au maximum, 10 au minimum. L'homogénéité de l'outillage dans toutes les parties de la grotte nous a convaincus qu'il ne s'agissait partout que de la même industrie.

OUTILLAGE LITHIQUE.

L'outillage lithique est formé en majeure partie de grattoirs. Ils sont en général épais et courts, ils ne dépassent guère les 0^m05 de longueur (moyenne 0^m03), au total 230 ; ils se répartissent ainsi : 7 grattoirs denticulés portant de fines encoches (*Fig. 1*), 27 circulaires ou ovales (*Fig. 2*), le plus souvent assez surélevés (un beau discoïde mesure 0^m06 de diamètre), 21 terminés par un museau assez fin et effilé (*Fig. 3*), 40 terminés par un museau plus large (*Fig. 4*), les autres (135), le plus fréquemment carénés et à retouches lamellaires (*Fig. 6*), ou assez aplatis (*Fig. 5*). Trois petites pièces nucléiformes présentent cette particularité de porter 2 grattoirs taillés sur deux faces opposées, mais non sur le même plan (*Fig. 7*). Ajoutons 102 grattoirs sur bout de lame (dont un en quartz), la plupart convexes, ne dépassant guère 0^m08 ; beaucoup sont peu retouchés sur les bords, mais quelques-uns le sont au contraire avec beaucoup de soins (*Fig. 8*). — 29 grattoirs doubles, en général fort beaux (*Fig. 9* et *10*), retouchés partout (noter la *fig. 9* qui porte comme une espèce de manche). — 22 grattoirs-burins, quelques-uns très soignés (*Fig. 11* et *12*) ; 5 grattoirs perceurs (*Fig. 13*) ; 5 grattoirs-pointes (*Fig. 14*) ; 30 grattoirs longs,

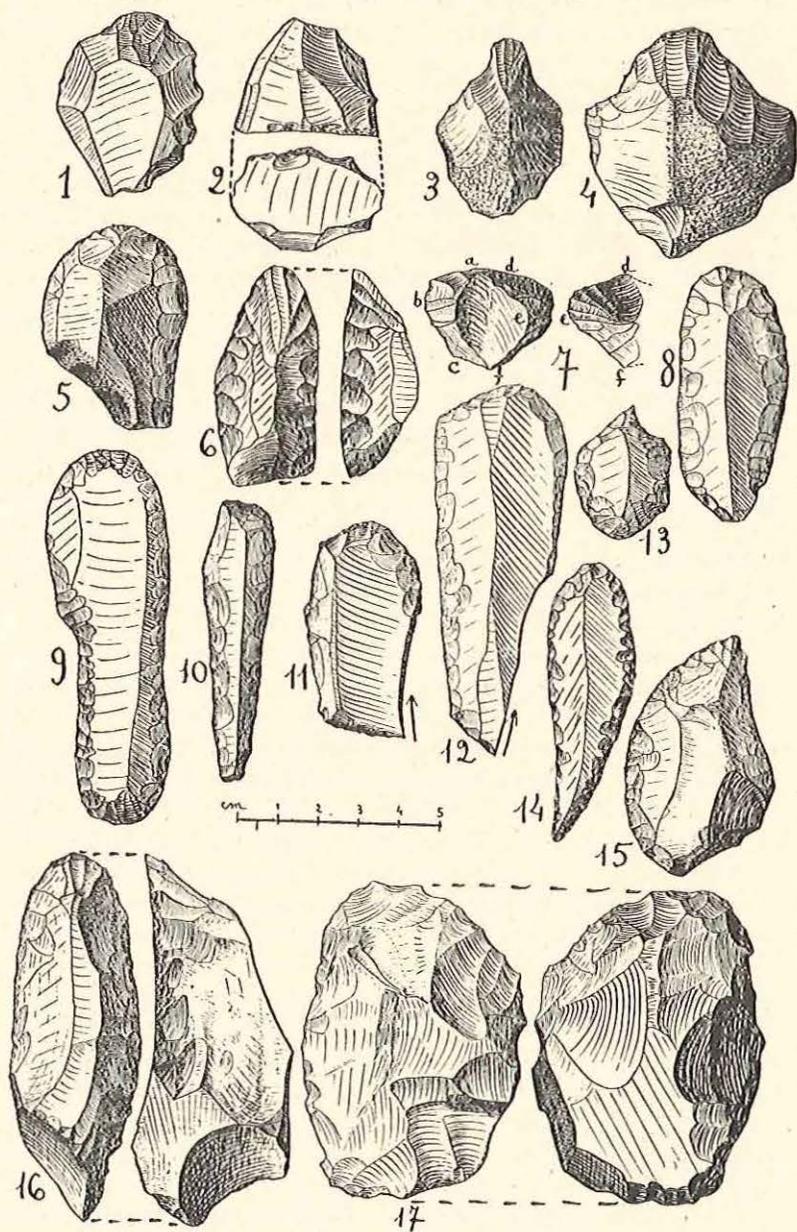


PLANCHE I. — Industrie aurignacienne de la grotte des Fours, Castelnau (Dordogne).

larges et hauts, sortes de nucléiformes ou de rabots souvent terminés par un grattoir caréné (*Fig. 16*); 46 éclats ou grosses lames avec retouches, sortes de raclours; 11 raclours du modèle « pointe moustérienne » (*Fig. 15*); 3 pièces bifaces du modèle des coups-de-poing moustériens (*Fig. 17*); 4 petites pointes sur éclat triangulaire.

Comparée à la série des grattoirs, celle des burins est médiocre en quantité et en qualité : sur 62 burins (sans compter les burins-grattoirs), 16 sont d'angle, quelques-uns sur troncature retouchée, 17 sont droits mais souvent mal venus, 8 polygonaux (*Fig. 18*), 19 à enlèvement oblique pratiqué sur une coche concave ou sur une troncature latérale retouchée (*Fig. 19*); 10 doubles dont un fort beau de 0^m10 (*Fig. 20*).

Les lames non retouchées sont nombreuses (277), mais courtes et peu épaisses; quelques lames sont appointées (10) ou retouchées sur les bords (6). Signalons enfin 1 lame microlithique à tranchant abattu, une douzaine d'éclats de burin, un certain nombre de gros nucléus, 3 pièces esquillées, un petit pic de 0^m06, et un très grand nombre de petits blocs prismatiques de calcite, qui proviennent probablement d'une grotte voisine où on les trouve en abondance incrustés dans le sol, une boule en calcaire, un morceau d'argile cuite, quelques galets roulés apportés de la rivière.

A part un bel ensemble de pièces remarquables, l'outillage est en majorité de petite taille et de fabrication hâtive et mal venue. La matière semble avoir été plutôt rare, et par suite assez chichement employée. C'est souvent un mauvais silex, difficile à travailler, au cortex rugueux; il est noir et brillant, ou gris sale ou jaune cire; il est parfois jaspé ou calcédonieux. Il y a quelques pièces en quartz. Chose curieuse, le silex est presque toujours sans patine.

A cet outillage, s'ajoute une série beaucoup plus belle, que nous classons séparément, parce qu'elle a été découverte dans une sorte de cachette, située au fond de la grotte; c'était une cavité longue de près de 1^m20, large et profonde de 0^m30 à 0^m40 et s'enfonçant sous la paroi rocheuse, retaillée comme pour former un caveau régulier. Sur le devant, se trouvaient de nombreux débris d'os calcinés, au milieu desquels gisait un beau poignard en os de 0^m25 et une pointe demi-ronde; de suite après, fut découverte la pointe de la Gravette et le reste de l'outillage indiqué ci-dessous; au fond, deux morceaux de bois de renne, dont un retaillé et portant des traces très nettes de sciage. Toute la terre de cette cachette était d'une couleur rouge, comme si on l'avait passée à l'ocre, et mélangée avec quelques os longs fendus. Aucune trace d'os humains. Voici le bilan de ce qu'elle contenait : 4 grattoirs courts, dont un circulaire (*Fig. 21*) et un à museau large; 12 grattoirs sur bout

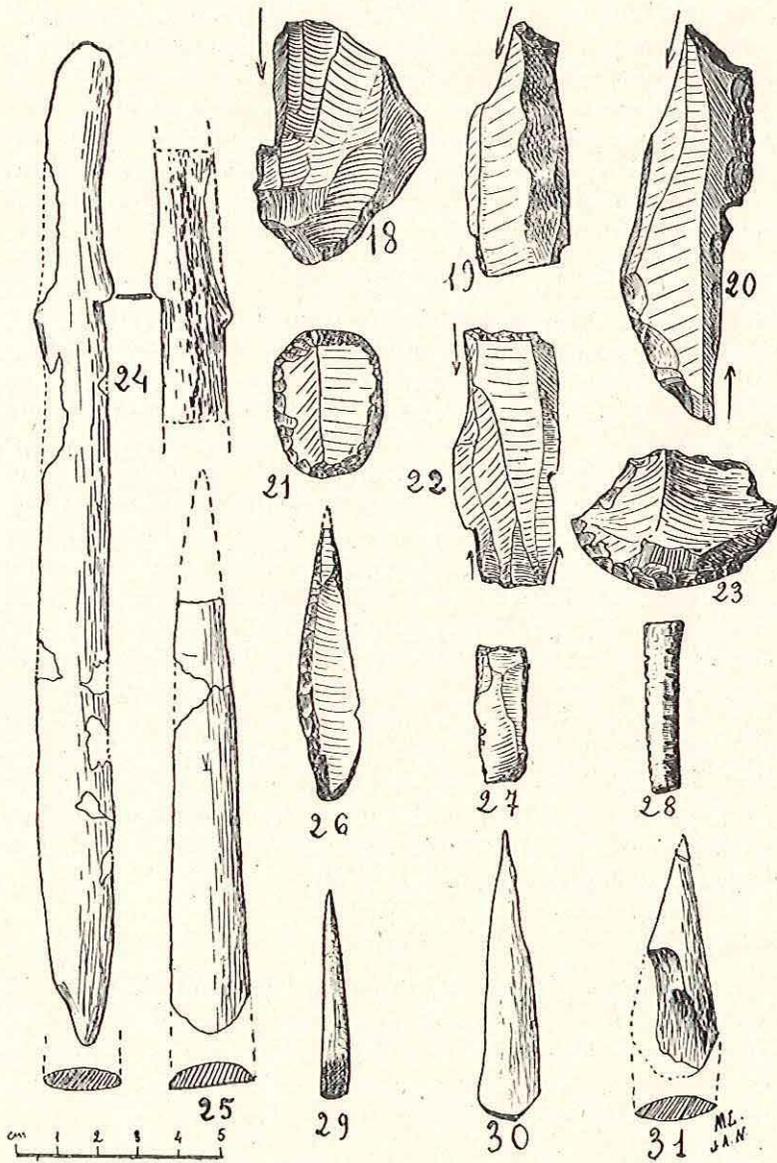


PLANCHE II. — Industrie aurignacienne de la grotte des Fours.
Castelnaud (Dordogne).

de lame, dont un portant un museau fort beau ; 1 grattoir nucléiforme denticulé ; 7 grattoirs doubles, 1 grattoir-burin ; 1 triple burin (*Fig. 22*) ; 3 racloirs (*Fig. 23*) ; 2 lames retouchées ordinaires ; 2 pointes de la Gravette très caractérisées (*Fig. 26*) ; 6 lames non retouchées ; 2 lames appointées ; 1 lamelle brisée à tranchant abattu (*Fig. 27*) ; 2 gros nucléus en quartz.

A l'outillage de la grotte et à l'outillage de la cachette, nous devons ajouter un certain nombre de débris ayant appartenu à de fort belles pièces : 115 extrémités de grattoirs sur lame, 1 racloir, 17 burins, 20 lames retouchées, 11 belles pointes, 22 grattoirs museaux.

MOBILIER EN OS.

Malgré nos soins, nous n'avons pu recueillir qu'un petit nombre de pièces en os complètes : les pièces brisées l'ont été probablement par suite de leur écrasement sous les pierres de construction de la maison. Nous avons trouvé (cachette comprise) : un poignard en os de 0^m25 de long, avec 2 ébauches de crans à la base (*Fig. 24*) ; une pointe à section demi ronde qui, complète, atteindrait 0^m14 (*Fig. 25*) ; 7 poinçons en os complets, à extrémité très effilée, ne dépassant pas 0^m07 (*Fig. 29* et 30). et 17 fragments ; un double poinçon en ivoire ; 3 pointes fragmentées à base fendue (*Fig. 31*) ; 2 pointes à dos plats et à côtes plates (section sensiblement quadrangulaire) et 10 fragments ; 2 tubes creux en os d'oiseau et sciés aux deux extrémités, de 0^m04 de long, dont un orné de deux rangées de crans (8 et 9 crans ; — *Fig. 28*) ; 2 os fendus dont les surfaces latérales ont été polies (lissoirs ?) : l'un d'eux a pu servir de retouchoir, il est criblé de petites traces de piquetage ; un bois de renne poli avec traits gravés ; un bois de renne à extrémité polie en forme de ciseau ; une dent avec début de perforation ; un fragment d'os avec trou intentionnel ; 25 os portant des traces de piquetage (compresseurs, retouchoirs ?).

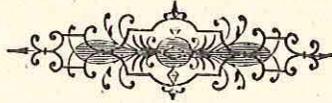
FAUNE.

La faune, identifiée par M. l'abbé H. Breuil, à qui nous exprimons notre respectueuse reconnaissance, est ainsi composée : Renne, os, 32 dents, 2 bois sciés, 1 andouiller ; — Cheval, os et 33 dents ; — Bison, os et 8 dents ; — Bouquetin, 2 dents ; — Cerf, os, 1 dent et quelques cornillons.

CONCLUSION

La présence de quelques pointes à base fendue, qui caractérisent

l'Aurignacien moyen et qui ont déjà disparu à l'Aurignacien supérieur, l'abondance des grattoirs carénés à retouches lamellaires, pièces typiques de l'Aurignacien, le petit nombre et la médiocre qualité des burins, la découverte de pointes de la Gravette, très rares sans doute mais typiques, l'outillage en os nettement aurignacien et qui n'a rien de magdalénien, tout cela fait croire à une industrie aurignacienne un peu antérieure à l'Aurignacien supérieur.



Burins, un nouvel essai de leur classification

PAR

H. V. V. NOONE.

Le premier article consacré exclusivement à la classification des burins fut publié en 1911 par le regretté Capitaine Bourlon, en utilisant les importantes études de MM. l'Abbé Bardon et les Chanoines A. et J. Bouyssonie. A ces auteurs, ainsi qu'à MM. D. Peyrony, l'Abbé Breuil, et M. C. Burkitt de Cambridge, ceux qui s'occupent de la typologie des industries du silex auront toujours une grande reconnaissance pour leurs travaux sur ces outils bien spéciaux, si nombreux dans les gisements de certaines époques.

Le burin a été ordinairement traité relativement à sa forme. Il peut être intéressant de l'envisager à un autre point de vue. La classification ici suggérée, qui a pris naissance en présence de la diversité des burins ramassés dans le Bassin de la Vézère et qui, après avoir été mise à l'épreuve pendant trois ans, paraît plus complète que les systèmes déjà existants, est basée surtout sur la méthode de travail plutôt que sur la forme, c'est-à-dire sur la technique employée pour façonner ce que nous considérons comme le trait essentiellement distinctif du burin : son biseau à tranchant restreint — nettement limité en longueur.

Ce biseau a été fait sur l'épaisseur de la lame, perpendiculairement ou obliquement à l'axe de largeur (1). Le fait même que le biseau était fabriqué sur l'épaisseur de la pièce lui donnait ce tranchant court qu'exigeait son fonctionnement et qui caractérise le burin. Ses formes principales proviennent de trois modes de travail :

I. (*Fig. 1 a*). — L'enlèvement, probablement par percussion, d'un petit éclat à chacun des deux angles du bout de la lame. Ces enlèvements s'appellent lamelles de coup-de-burin ou, tout court, *lamelles*.

(1) Parallèlement dans le *burin tronqué*, Tab. I (C II p).

II. (*Fig. 1 b*). — L'enlèvement sur un bord, au bout de la pièce, sur son épaisseur, d'une série de toutes petites écailles ou éclats ayant plus ou moins la forme de disques minuscules, détachés probablement par pression. Ces enlèvements s'appellent *retouches*.

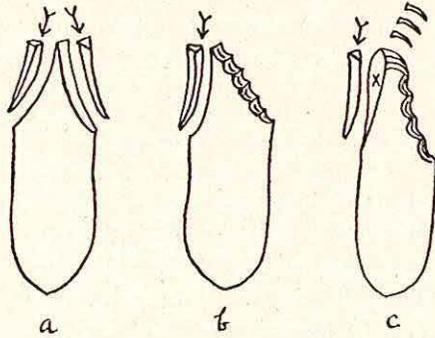


Fig. 1. — Les trois méthodes employées pour façonner le biseau.

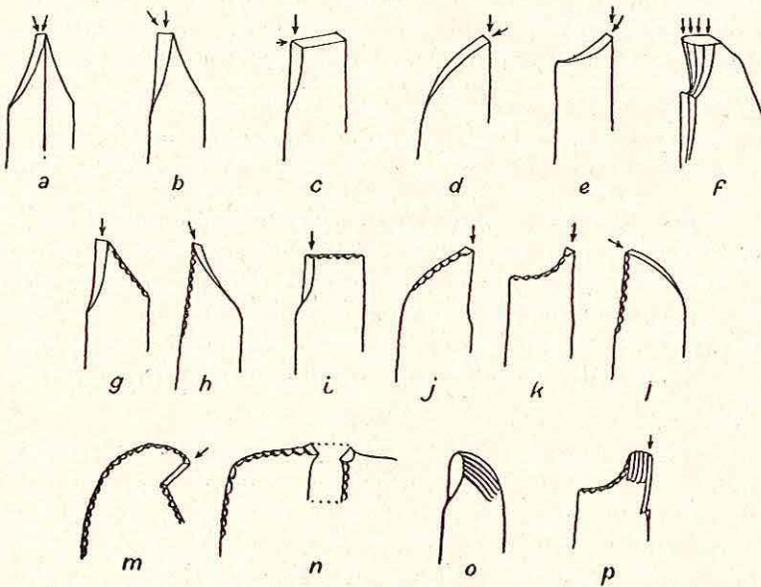


Fig. 2. — Les types.

L'une d'elles, quelquefois doublée d'une deuxième, forme l'un des deux côtés du tranchant, dont l'autre côté est formé par l'enlèvement d'une lamelle de coup-de-burin.

III. (*Fig. 1 c*). — L'enlèvement, vraisemblablement par pression soigneuse, de très petites lamelles, détachées par séries de deux ou plus. L'enlèvement de ces *petites lamelles*, généralement courbes, donnent au burin la vague forme d'une proue, de profil busqué. La pression par laquelle on les détachait était appliquée sur un petit méplat (indiqué par x, *fig. 1 c*) qui est lui-même la trace de l'enlèvement d'une lamelle de coup-de-burin ou peut être une surface déjà existante, parfois produite par débitage sur le nucléus.

Ordres. — Ces trois méthodes de façonner le biseau nous donnent une base de classification, les biseaux se partageant en trois divisions que nous appellerons *ordres*, dont chacun peut être distingué par la technique dominante ou spéciale :

- A. — L'Ordre des burins à Lamelles (*Fig. 1 a*);
- B. — L'Ordre des burins à Retouches (*Fig. 1 b*);
- C. — L'Ordre des burins à Petites lamelles (*Fig. 1 c*).

A. Si le biseau a été formé uniquement par l'enlèvement des lamelles de coup-de-burin, le spécimen sera de l'*ordre à lamelles*; B. si des retouches ont été employées pour façonner le biseau (sur un côté ou sur les deux côtés du tranchant) le spécimen sera de l'*ordre à retouches*; C. si le biseau a été fait à l'aide des petites lamelles, le burin se rangera dans l'*ordre à petites lamelles*.

Observation. — En appliquant la classification, on doit reconnaître et négliger les traces de petites facettes accidentelles, lesquelles sont parfois confondues avec les traces de véritables lamelles (1).

Types. — Les trois méthodes de travail décrites plus haut (I, II, III) étaient combinées pour produire les deux côtés opposés du tranchant, telles que : lamelles opposées à lamelles, retouches opposées à lamelles, lamelles opposées à petites lamelles. Or les combinaisons des méthodes employées pour obtenir les formes désirées, avec le sens du travail permettent de diviser les *ordres* en *types*. Voir la Figure 2.

Parmi les seize types qui sont présentés dans le Tableau I et la Figure 2, il y en a sept qui jusqu'ici, croyons-nous, n'ont pas été signalés, mais dont la fréquence dans la Vallée de la Vézère justifie, nous semble-t-il, leur admission comme types. Ce sont ceux que nous avons appelés burins *obliques* (Tab. I, A II; *Fig. 2 b*), *convexes* (Tab. I, A IV; *fig. 2 d*), *concaves* (Tab. I, Av; *fig. 2 e*) de

(1) Ces petites facettes résultent : (1) de la vibration causée par le choc de percussion; (2) des inégalités sur le percuteur au point de contact; (3) des coups de percuteur qui, donnés pour perfectionner la forme désirée, enlèvent quelques irrégularités telles que des petites aspérités qui se trouvent assez souvent aux coins des traces de lamelles.

TABLEAU I

Classification par Ordres et Types

Ordre	N° du Type	La Technique employée et le Sens du Travail		Type (nom proposé)	Fig. 2
A, à Lamelles (1)	I	Lamelle oblique	opposée (2) à lamelle oblique	Centre	a
	II	Lamelle oblique	opposée à lamelle verticale	Oblique	b
	III	Lamelle transversale	opposée à lamelle verticale	Rectangulaire	c
	IV	Lamelle convexe	opposée à lamelle verticale	Convexe	d
	V	Lamelle concave	opposée à lamelle verticale	Concave	e
	VI	Lamelles verticales (3)	opposées à méplat	Nucléiforme.	f
B, à Retouches	I	Ligne oblique de retouches	opposée à lamelle verticale	à Retouches obliques	g
	II	Ligne verticale de retouches	opposée à lamelle oblique	à Retouches latérales	h
	III	Ligne transversale de retouches	opposée à lamelle verticale	à Retouches horizontales	i
	IV	Ligne convexe de retouches	opposée à lamelle verticale	à Retouches convexes	j
	V	Ligne concave de retouches	opposée à lamelle verticale	à Retouches concaves	k
	VI	Ligne verticale de retouches	opposée à lamelle convexe	En bec à retouches verticales	l
	VII	Ligne convexe de retouches	opposée à lamelle rentrante	Bec-de-perroquet	m
	VIII	Retouches	opposées à retouches	à Retouches opposées	n
C, à Petites Lamelles	I	Petites lamelles	opposées à méplat	Caréné	o
	II	Petites lamelles verticales	enlevées à un burin d'angle	Tronqué	p

(1) Lamelle équivaut ici : trace de lamelle de coup-de-burin. Sauf le type nucléiforme (A, vi) aucun burin de l'ordre à lamelles et aucun burin de l'ordre à retouches, dans ce tableau, n'a plus d'un seul enlèvement de lamelle sur un bord. Sauf A, vi, ceux qui ont des enlèvements lamellaires multiples sont relégués aux Variétés. Voir le Tableau II.

(2) Opposé signifie ici : sur l'un des deux côtés du tranchant opposé à l'autre côté.

(3) Les lamelles verticales du burin nucléiforme empiètent souvent sur les faces. Le méplat est ou oblique ou horizontal.

l'ordre à lamelles ; à *retouches latérales* (Tab. I, B II ; fig. 2 h), en bec à *retouches verticales* (Tab. I, B VI ; fig. 2 l) ; à *retouches opposées* (1) (Tab. I, B VIII ; fig. 2 n) de l'ordre à retouches ; *tronqué* (2) (Tab. I, C II ; fig. 2 p) de l'ordre à petites lamelles.

Par contre, certaines formes qui ont été classées comme types, nous paraissent être plutôt des variétés de types parce qu'elles se trouvent sur les burins de plusieurs types. Telles sont les formes qui s'appellent : *sur lame cassée*, *busqué*, *sur lame appointée*, à *facettes multiples*, *plan* (3).

Au fur et à mesure que les recherches seront poussées, il est possible que d'autres types seront distingués. Déjà certains spécimens qui pourraient mériter d'être reconnus sont en observation, quoique jusqu'ici l'évidence ne soit pas suffisante pour en établir des types.

Variétés. — Si on désire une classification plus détaillée, les types peuvent être divisés en variétés. La plupart de celles-ci sont caractérisées par des enlèvements lamellaires multiples pour former le burin. (Voir, par exemple, *Fig. 3, e, f, g, i*). Le Tableau II montre les variétés qui sont communes à plusieurs types, ainsi que des formes spéciales de certains types, y compris quelques-unes qui sont intéressantes par ce qu'elles caractérisent des niveaux stratigraphiques.

TABLEAU II
Classification par Types et Variétés

Type	Variété
Central (Tab. I, A I ; Fig. 2, a)	a) Lamelles multiples sur un seul bord. b) Lamelles multiples sur les deux bords. c) Lamelles multiples dont quelques-unes empiètent diagonalement sur l'une des deux faces (<i>burin plan</i>).
Oblique (Tab. I, A II ; Fig. 2, b)	a) Lamelles multiples verticales. b) Lamelles multiples sur les deux bords. c) Lamelles multiples obliques. d) Lamelles multiples dont quelques-unes empiètent diagonalement sur l'une des deux faces (<i>burin plan</i>).
Rectangulaire (Tab. I, A III ; Fig. 2, c)	a) Lamelles multiples verticales. b) Lamelles multiples verticales et transversales. c) Lamelles multiples transversales. d) Le bord transversal produit par cassure (<i>burin sur lame cassée</i>). e) A la forme de bec-de-perroquet (lamelle rentrante).

(1) Dans le type à *retouches opposées*, les deux côtés du biseau sont faits à l'aide de retouches pratiquées en deux séries alternatives sur les deux faces de la pièce, de sorte que là où les deux séries se rencontrent, soit à un angle, soit en ligne droite sur le bord, les retouches terminales forment entre eux un tranchant en biais, assez bas, très robuste, très coupant.

(2) Les petites lamelles verticales du type *tronqué* sont enlevées en une ligne parallèle ou presque parallèle à l'axe de largeur — cas unique parmi les burins.

(3) *Burin plan.* — Les traces de quelques lamelles de coup-de-burin passent diagonalement du tranchant jusqu'au bord latéral de la pièce, empiétant ainsi sur l'une ou l'autre des deux faces. Voir *Fig. 3 f*.

TABLEAU II (suite).

Type	Variétés
Convexe (Tab. I, A IV; Fig. 2, d)	a) Lamelles multiples verticales. b) Lamelles multiples sur les deux bords. c) Lamelles multiples convexes. d) A la forme du bec-de-perroquet (lamelle rentrante). e) Lamelles multiples dont quelques-unes empiètent diagonalement sur l'une des deux faces (<i>burin plan</i>).
Concave (Tab. I, A V; Fig. 2, e)	a) Lamelles multiples verticales. b) Lamelles multiples sur les deux bords. c) Lamelles multiples concaves. d) Un éclat (large écaille) qui, au lieu de retouches, forme la partie concave.
Nucléiforme (Tab. I, A VI; Fig. 2, f)	a) Lamelles sur un bord et les deux faces. b) Plan-de-frappe légèrement oblique, avec lamelles sur un bord et une face (<i>burin plan</i>). c) Plan-de-frappe légèrement oblique, avec lamelle sur un bord et les deux faces. d) Plan-de-frappe à facettes, avec lamelles sur un bord et une face (<i>burin plan</i>). e) Plan-de-frappe à facettes, avec lamelles sur un bord et les deux faces.
A retouches obliques (Tab. I, B I; Fig. 2, g)	a) Lamelles multiples verticales. b) Lamelle oblique (sur lame appointée). c) Lamelles multiples obliques (sur lame appointée). d) Lamelles multiples dont quelques-unes empiètent diagonalement sur l'une des deux faces (<i>burin plan</i>).
A retouches verticales (Tab. I, B II; Fig. 2, h)	a) Lamelles multiples obliques. b) Lamelle transversale (presque horizontale). c) Lamelles multiples dont quelques-unes empiètent diagonalement sur l'une des deux faces (<i>burin plan</i>).
A retouches horizontales (Tab. I, B III; Fig. 2, i)	a) Lamelles multiples verticales. b) Lamelle oblique. c) Lamelles multiples obliques. d) Lamelles multiples dont quelques-unes empiètent diagonalement sur l'une des deux faces (<i>burin plan</i>).
A retouches convexes (Tab. I, B IV; Fig. 2, j)	a) Lamelles multiples verticales. b) Lamelle oblique. c) A la forme du bec-de-perroquet (lamelle rentrante). d) Lamelles multiples dont quelques-unes empiètent diagonalement sur l'une des deux faces (<i>burin plan</i>).
A retouches concaves (Tab. I, B V; Fig. 2, k)	a) Lamelles multiples verticales. b) Micro-burin Noailles. c) Lamelle oblique (y compris le micro-burin Tardenoisien). d) Forme allongée avec un biseau saillant très atténué. e) Lamelles multiples dont quelques-unes empiètent diagonalement sur l'une des deux faces (<i>burin plan</i>).
En bec à retouches verticales (Tab. I, B VI; Fig. 2, l)	a) Lamelles multiples convexes. b) Lamelles multiples dont quelques-unes empiètent diagonalement sur l'une des deux faces (<i>burin plan</i>).

TABEAU II (suite)

Type	Variété
Bec-de-perroquet (Tab. I, B VII; Fig. 2, m)	a) Retouches incomplètes (partiellement retouché sur les bords).
A retouches opposées (Tab. I, B. VIII; Fig. 2, n)	a) Retouches sur les bords opposés de la même face.
Caréné (Tab. I, C I; Fig. 2, o)	a) Lamelles multiples (constituant ici un plan-à-facettes pour l'enlèvement, par pression, des petites lamelles). b) Lamelle (méplat) oblique. c) Busqué à encoche. (Fig. 3, b). d) Pseudo-busqué, avec encoche peu profonde. e) Pseudo-busqué, sans encoche et sans bord à gratter. f) Petites lamelles verticales.
Tronqué (Tab. I, C. II, Fig. 2, p)	a) Retouches opposées à lamelle oblique, avec petites lamelles enlevées au biseau. b) Lamelles sur chacun des deux bords, avec petites lamelles enlevées au biseau. c) Lamelles sur chacun des deux bords, avec petites lamelles formant un biseau large. d) Retouches sur chacun des deux bords, avec petites lamelles enlevées au biseau. e) Retouches opposées à lamelle verticale, avec petites lamelles enlevées en biais au biseau. f) Lamelles sur chacun des deux bords, avec un éclat, au lieu de petites lamelles, enlevé au biseau.

Caractères divers. — A part les différentes techniques qui caractérisent les ordres, les types et les variétés, il y a des procédés de travail, des aménagements et des formes, qui ne sont pas particuliers à une seule classe mais peuvent se trouver sur les burins de différentes classes. Ils font un ensemble de *caractères divers* que nous groupons au Tableau III. Ils réclament l'attention pour simplifier la classification de certains spécimens et pour rendre plus complète la revue des nombreuses espèces de burins. Quelques observations peuvent en être utiles.

1. Douze de ces caractères divers sont des particularités du tranchant du biseau : son contour, son angle, sa forme. Le tranchant présente surtout une diversité considérable de contours, mais ceux que nous signalons ont été observés d'une fréquence qui nous fait croire qu'ils répondent à l'intention du fabriquant et ne résultent pas d'un travail défectueux, de la mauvaise qualité du silex, d'accidents, ou de l'usage. Tab. III, 1, 7; Fig. 2, a, i (1).

2. Tab. III, 13. — Quelques burins appartenant à un certain ordre ont été, par la suite, changés en un autre ordre par réfection du biseau. Ils peuvent être appelés *burins réformés* et doivent être classés d'après la méthode employée pour la réfection.

3. Tab. III, 14. — Sur quelques burins, l'extrémité d'une surface laissée sur le dos de la lame par débitage pratiqué sur le nucléus (surface d'éclatement primaire) forme un pan qui a été utilisé comme l'un des deux côtés du tranchant et, en même temps, comme plan-de-frappe ou base de pression pour produire le côté opposé. Puisque cette surface fonctionne alors comme si elle était un pan fait exprès par l'enlèvement d'une lamelle de coup-de-burin, elle doit être traitée comme tel pour la classification. Le burin à *pan adapté* ainsi obtenu peut être classé selon la forme du biseau (2).

4. Tab. III, 15. — Parfois un éclat quelconque, ayant par

TABLEAU III. — Caractères divers.

Biseaux (contours, 1-7 ; angle, 8-9 ; forme, 10-12).

1. Angulaire (Fig. 3, c).
2. Courbe (Fig. 3, d).
3. Serrate (Fig. 3, e).
4. Semi-elliptique (Fig. 3, f).
5. Arqué (Fig. 3, g).
6. Pyramidal, forme rare décrite par Bourlon (Fig. 3, h).
7. Signaïde (Fig. 3, i).
8. En biais, par rapport à l'axe de largeur.
9. Incliné d'une face à l'autre.
10. Genre caréné mais avec biseau rectiligne.
11. Pointu, même que n° 1 mais avec l'angle élevé.
12. Convoluté.

Varié :

13. Réformé.
14. A pan adapté.
15. Burin de fortune.
16. Sur bloc.
17. Pièce rétrécie.
18. A arrêt (3).

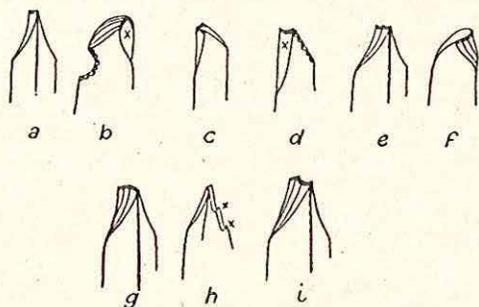
(1) Les contours de tranchant *aet b*, Fig. 3, ne sont pas compris parmi les *caractères divers* du Tableau III parce qu'ils caractérisent des *types*. Tab. I, Fig. 2, *a et a*.

(2) Ces burins sont souvent ce que Bourlon appelait le *burin à un seul coup*; mais parfois le côté du biseau opposé au *pan adapté* a les traces de lamelles multiples ou encore les traces de petites lamelles ou de retouches. Quelquefois aussi le pan adapté lui-même était partiellement modifié par l'enlèvement de lamelles ou de petites lamelles et quelquefois par retouches.

(3) Ces burins ont des petites dentelures ou arrêts où le cours de l'enlèvement d'une lamelle s'est terminé brusquement, y laissant une espèce de petit crochet sur le bord. Voir Fig. 3, *h*.

hasard un court tranchant utilisable, a servi de burin. C'est là un *burin de fortune* et doit être classé, lui aussi, d'après la forme du biseau.

5. Tab. III, 17. Pièce rétrécie. — Un éclat ou un bloc de silex, trop épais pour donner la longueur désirée pour le tranchant du biseau, a été quelquefois réduit à l'épaisseur nécessaire par l'enlèvement à l'une des faces d'un éclat, ôté à angle droit par rapport au biseau. Ce procédé, d'ailleurs assez commun, confirme l'importance qu'on a attribuée, plus haut, à la restriction de la longueur du tranchant comme trait distinctif des burins.



Fi . 3. — Les divers contours du tranchant.

Nous avons omis de ce tableau quelques traits d'une importance plutôt secondaire, tels que la pose du biseau à droite ou à gauche d'une ligne de bissection longitudinale, ainsi que des dimensions extrêmes : burins nains et géants. De ces derniers il y en a qui pèsent jusqu'à près d'un kilog ; ce sont, le plus souvent, des burins de différents types faits sur nucléus.

Un simple moyen pour désigner les spécimens est donné par les lettres et les numéros du Tableau I, avec les lettres du Tableau II et les numéros du Tableau III. Par exemple : A III b 8 serait l'indication du burin rectangulaire avec lamelles multiples verticales et horizontales et avec le biseau en biais ; A III 8, d'un burin rectangulaire typique, c'est-à-dire, fait par l'enlèvement d'une seule lamelle verticale et une seule lamelle transversale, mais avec le biseau en biais.

Il n'est pas rare de trouver plus d'un seul burin sur la même pièce. On trouve également des burins sur des pièces qui portent aussi d'autres outils, tels que grattoirs, tranchants de couteau, perceurs, scies. Mais puisque la présente communication concerne seulement la classification des burins par les méthodes employées

pour façonner leur biseau caractéristique, nous laissons de côté ici le multiburin et le burin en combinaison avec un autre outil (1).

Les outils compris dans la classification que nous venons d'esquisser sont tous appelés burins. Pourtant lorsqu'on se rend compte de la grande différence de forme qui éloigne quelques-uns des autres, on se demande si nous n'avons pas été amenés à étendre le nom pour comprendre certains instruments qui en réalité ne sont pas de simples burins, mais des outils apparentés ou associés. Certes les formes extrêmes de ce que nous appelons burin passent par des transitions graduelles dans d'autres catégories d'instruments. Les formes qu'on appelle le *burin busqué* et le *burin nucléiforme* ne paraissent pas avoir été destinés à graver ou à faire des incisions étroites, comme dans des os, mais plutôt à creuser des coulisses arrondies, des cannelures, et à gratter. Peut-être serait-il temps d'établir une catégorie séparée sous une désignation propre à sa forme et à son but apparent. Le type *nucléiforme* pourrait former, avec d'autres, l'*ordre à méplat*.

Encore une autre série qui peut être considérée comme n'étant pas de simples burins, c'est l'ordre à retouches. Quoique tous les types de cet ordre possèdent un biseau à burin, le bout de la pièce, en raison de retouches, est en réalité un outil à deux fins : inciser et gratter. La ligne étendue de retouches paraît inutile pour façonner le tranchant du burin ; de plus, la partie retouchée présente une variété de contour (concave, convexe, rectiligne) qui semble indiquer des buts autres que ceux du burin, et en effet, cette partie montre souvent des traces d'usage comme grattoir. En somme, nous avons ici, semble-t-il, un bord à fonctions accessoires, ce qui rappelle le burin fait en combinaison avec un autre outil. Mais les liens étant en ce cas plus étroits, le terme *burin composé* serait peut-être plus exact.

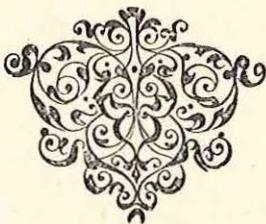
Nous tenons à exprimer nos remerciements à MM. Peyrony, M. C. Burkitt, Henry Balfour, Réginald Smith, G. Leyssalles, et le Dr Harrison pour les renseignements et les encouragements qu'ils ont bien voulu nous donner ; ainsi qu'à M. H. H. Kidder pour le concours qu'il nous a apporté dans ce travail.

BIBLIOGRAPHIE

1. Philibert Lalande, « Iconographie des Grottes à Silex taillés des Environs de Brive », in *Moniteur de l'Archéologue*, 2^e série, T. I, Montauban, 1866-67, pages 268-72. (Lalande paraît avoir

(1) Ceux-ci seront l'objet d'une étude spéciale.

- été, dans cet article, le premier à décrire le burin, quoique sans reconnaître ses fonctions. Il ne l'appelait pas *burin*).
2. Les Abbés L. Bardon et A. et J. Bouyssonie, a) « Un nouveau type de burin », mai, 1903 ; b) « Monographie de la Grotte de Noailles », août-sept., 1904 ; c) « La Coumbe del Bouitou », mai et nov., 1906 ; avril, 1907 ; d) La Grotte Lacoste, janv.-fév., 1910 ; tous ces articles in *Revue de l'Ecole d'Anthropologie de Paris*.
 3. Abbé J. Bouyssonie, « Station Préhistorique Aurignacienne de Bos del Ser, près Brive (Corrèze) », in *Compte-Rendu de l'Association Française pour l'Avancement des Sciences*, Congrès de 1923, à Bordeaux.
 4. Lieut. M. Burlon, « Essai de Classification des Burins, leurs modes d'Avivage », in *Revue de l'Ecole d'Anthropologie de Paris*, n° 7, juillet, 1911.
 5. Miles C. Burkitt, « Classification of Burins or Gravers », in *Proceedings of the Prehistoric Society of East Anglia*, Vol. III, Part. 2.
 6. D. Peyrony, P. Bourrinet, et A. Darpeix, « Le Burin Moustérien », in *Compte Rendu du XV^e Congrès International d'Anthropologie et d'Archéologie Préhistorique et de la IV^e Session de l'Institut International d'Anthropologie*, Portugal, 1930.



Quatre sépultures Hallstattiennes de la région du Freyssinel (Causse de Sauveterre, Lozère).

PAR LE D^r

Ch. MOREL.

TUMULUS IV

Cette sépulture est située sur la commune de Balsièges, à quelques centaines de mètres au Sud-Est du château du Choizal et aux confins de la commune de Saint-Bauzile.

Elle est au fond d'un ravin. A proximité, se trouvent trois autres tumuli dont un seul a été fouillé par nous.

A quelques mètres du tumulus IV existe une petite mare presque jamais à sec, fait que nous signalons car les points d'eau, sur le Causse de Sauveterre, sont extrêmement rares.

Nos fouilles ont été faites en juillet-août 1929.

Le tumulus, assez imposant, a un diamètre de 17 mètres et une hauteur, au centre, de 2 mètres.

A 1 mètre de profondeur, nous trouvons quelques ossements humains : un calcanéum, un astragale, les débris d'un péroné et d'un fémur humains très morcelés et sans trace aucune d'incinération. Au milieu des ossements, un fragment de céramique rouge, assez cuite, avec gros grains de quartz. Ce sont là les vestiges d'une sépulture remaniée et indatable.

A 1^m70, nous tombons sur une zone parsemée de dents de chevaux, réparties toutes au même niveau, à peu près au centre du monument, sur une surface de deux mètres carrés environ. Ces dents sont au nombre de 33 et reposent sur une aire argileuse soigneusement tassée.

Immédiatement au-dessous, la terre devient noirâtre et contient de nombreux fragments de charbon.

A 1^m80, nous rencontrons trois vases disposés en triangle.

D'abord une grande urne cinéraire avec fragments osseux humains fortement calcinés et mêlés de cendres.

C'est un beau vase ovoïde, présentant extérieurement un lustrage noir marqué, par places, de coups de flammes.

Ses dimensions sont les suivantes : hauteur 0^m21, diamètre de l'ouverture 0^m19, diamètre maximum 0^m24, diamètre de la base 0^m07.

Le quart supérieur est orné d'une grecque, formée d'un double trait et bordée, au-dessus, de deux lignes, et, au-dessous, de trois lignes parallèles faisant le tour du vase (*Fig. 1 et 2, 1*).

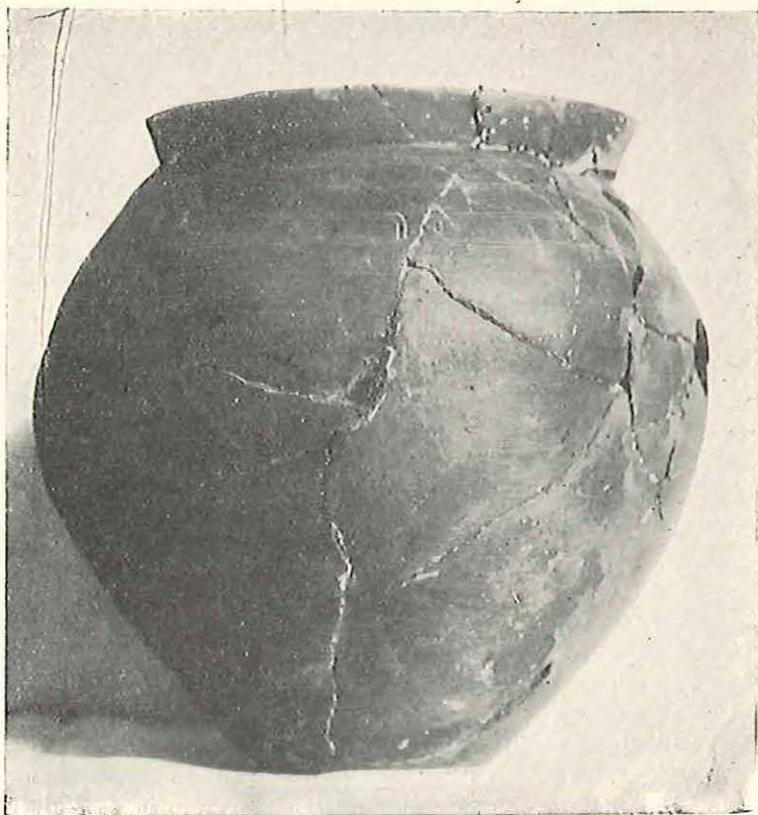


Fig. 1.

Les parois sont minces, d'une pâte assez cuite, rougeâtre à la cassure et contenant, comme dégraissant, des grains de sable très fins.

Ce décor est gravé au poinçon. Tracé d'une main ferme et sûre dans les parties rectilignes, le dessin est plus hésitant dans les courbes et, notamment, dans les retombées des grecques.

Le second vase, également ovoïde, mais plus tassé, mesure :

hauteur 0^m13, diamètre de l'ouverture 0^m16, diamètre maximum 0^m16, diamètre de la base 0^m045.

La pâte, moins fine et moins cuite, s'écrase facilement sous le doigt. Elle est brunâtre et lustrée intérieurement et extérieurement. Près du col existe, comme seul décor, un large trait fait à l'ébauchoir (Fig. 2, 2).

Le troisième vase a, comme dimensions : hauteur 0^m14, diamètre du col 0^m12, diamètre maximum 0^m145, diamètre de la base 0^m04.

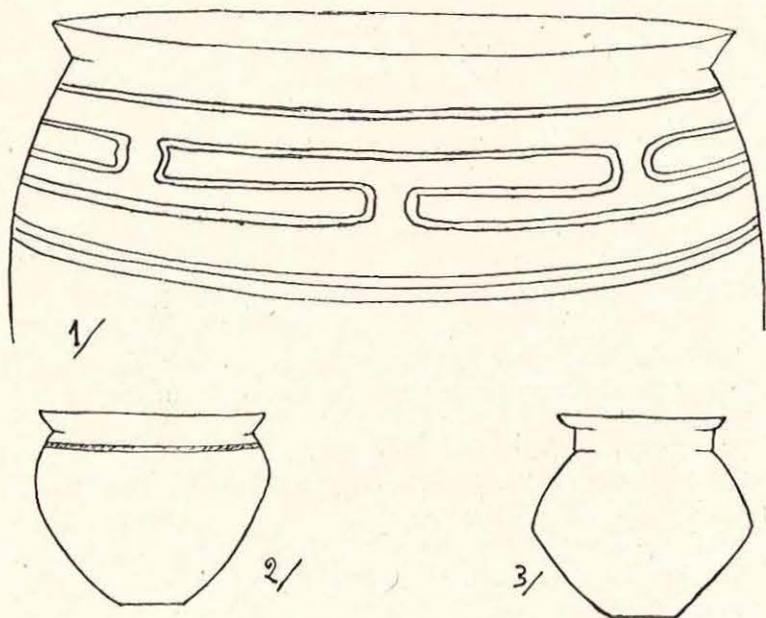


Fig. 2.

Ce vase est légèrement caréné, mais plus fin, comme facture, que le précédent. La pâte, comme consistance est la même, et il existe également un lustrage noir (Fig. 2, 3).

Ces deux vases contenaient des ossements de *sus* et de lièvre calcinés.

Déchelette (T II, p. 523), signale un vase orné de grecque, très incomplet, déjà publié par L. Morel, et trouvé dans le tumulus de Diarville (Meurthe-et-Moselle).

L'urne cinéraire complète que nous présentons lui ressemble parfaitement comme forme et comme décor. Aussi croyons-nous qu'elle suffit pour dater le tumulus IV du Freyssinel au Hallstatt I.

Les sépultures Lozériennes des époques postérieures ne nous ont, en effet, jamais donné de céramique présentant ce beau lustrage noir qui rappelle certaines pièces du Bronze (1).

Mais, dans ce tumulus, ce qui paraît particulièrement intéressant, et c'est pour cela que nous le publions aujourd'hui, c'est au-dessus de la sépulture, le dépôt rituel de 33 dents d'équidés.

TUMULUS XIII

Le tumulus X, que nous avons publié récemment, contenait deux sépultures superposées. Une tombe hallstattienne avec deux squelettes avait été édifiée sur une vaste sépulture à incinération contenant des armes de cuivre.

Le tumulus XIII, nous donne un second exemple d'inhumation secondaire d'époque hallstattienne. Mais ici c'est un dolmen qui, après avoir été préalablement ruiné et, en partie, vidé de ses premiers occupants a servi de base à la sépulture nouvelle.

Ce monument est situé à 200 mètres environ à l'Ouest de la Baraque de l'Estrade, sur la commune d'Ispagnac. Non loin, passe la fameuse voie de l'Estrade, vieille route préhistorique, dite aussi voie des dolmens, parce que, sur son trajet sur le Causse de Sauverterre, entre Montmirat et la Canourgue, on rencontre une soixantaine de ces mégalithes.

Le tumulus XIII, légèrement ovalaire, a un diamètre Nord-Sud de 11 mètres et un diamètre Est-Ouest de 9 mètres. Son élévation au-dessus du sol est de 1^m30.

Nous l'avons fouillé en août 1933, avec nos collaborateurs habituels auxquels s'était joint M. Sordes, notre distingué collègue de Suresnes.

Du dolmen primitif, il subsiste, en place : au Nord, une dalle verticale, longue de 2^m30, sur 0^m30 d'épaisseur moyenne et 1^m20 de haut, une dalle plus petite lui fait suite ; à l'Ouest, une plaque calcaire plantée verticalement, longue de 0^m60, devait fermer le monument en ce point ; au Sud, il ne reste qu'un fragment de dalle de faible importance.

La table du dolmen est brisée en plusieurs blocs placés entre les piliers.

Toute la partie Est du mégalithique a été vidée. Le tamisage des terres ne nous donne que des esquilles osseuses indéterminables.

(1) Voir, en particulier, pour la région des Causses, la grotte de la Clapade, nécropole de l'Age du Bronze, publiée par L. BALSAN et TEMPLE dans la *Revue des Musées*.

Le sol est formé par un dallage de gros blocs reposant sur la terre du Causse.

A l'Ouest, sous un fragment de grande dalle, mesurant 1^m70 sur 1 mètre, nous trouvons six crânes et quelques ossements épars, sans connexion aucune, sauf, peut-être, un rachis.

Comme seul mobilier, avec ces ossements, nous ne rencontrons qu'une pendeloque taillée dans l'extrémité d'une corne de cervidé.

Plus au Nord, sous une autre dalle, se trouvent les débris de deux vases.

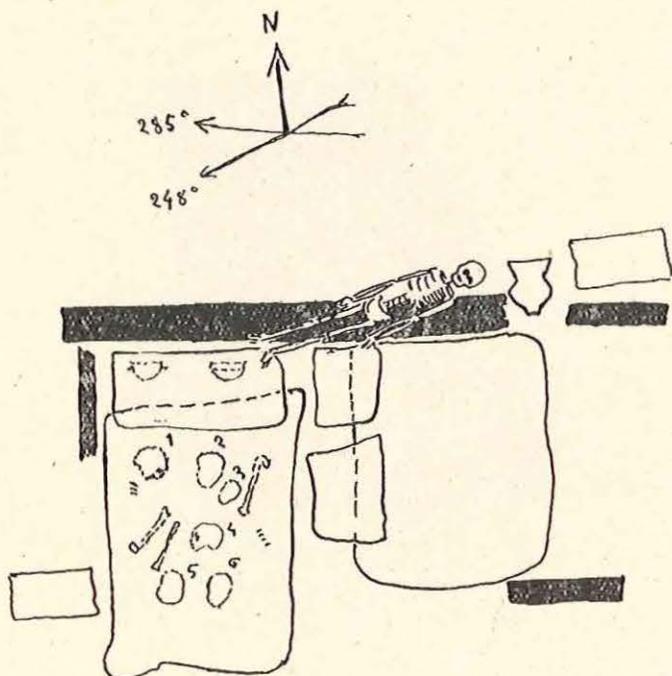


Fig. 3. — Le dolmen et la sépulture hallstattiennne qui lui est superposée.
Les flèches indiquent l'orientation exacte des deux sépultures.

L'un est rougeâtre avec pâte relativement cuite contenant de gros grains de quartz. Il est orné d'un cordon circulaire sur lequel font saillie deux larges oreilles de préhension.

L'autre vase, plus petit, est de couleur brune. Un cordon en relief en fait également le tour, mais au lieu d'oreilles, il présente des mamelons, disposés deux par deux et ayant environ 0^m01 de diamètre.

Cette céramique est, chez nous, caractéristique du Néolithique

final. Nous l'avons trouvée absolument semblable aux abris de Malepeyre et dans diverses grottes de la région.

Les crânes, écrasés par la lourde dalle qui les recouvre, sont très morcelés.

Trois d'entre eux ont cependant pu être reconstitués et nous donnent les mesures suivantes :

Crâne 1	diamètre antéro-post.	171 m.m	diamètre transverse	: 146	indice	: 85
Crâne 3	—	—	174 m.m	—	145	— 83
Crâne 5	—	—	187 m.m	—	141	— 75



Fig. 4.

Soit un crâne dolichocéphale ayant les caractères habituels de la race néolithique des Causses, et deux crânes brachycéphales, mais à front étroit et à occipital fortement développé. La présence de ces brachycéphales est exceptionnelle dans les dolmens de la Lozère.

En somme, il ressort de nos constatations que la partie antérieure du dolmen avait été vidée et que seul avait été respecté un ossuaire à l'extrémité Ouest du monument.

La sépulture supérieure reposait, non sur les débris de la table dolménique, mais sur le grand pilier nord. Des ossements, d'ail-

leurs, ont été trouvés au-dessus, et, surtout, de part et d'autre de ce pilier.

Le squelette est orienté E.-O 248°. Recouvert par 0^m20 à peine de terre et de pierrailles, il a fortement souffert et ne peut donner aucune mesure anthropologique.

Le mobilier est très pauvre. Il se compose uniquement d'un grand vase, situé derrière la tête et un peu au Sud, qui a été dégagé par M. Sordes (*Fig. 4*).

Il mesure 0^m29 de haut et 0^m25 d'ouverture.

La pâte est brun-rouge et il n'existe extérieurement ni lustrage, ni décor.

Ces grands vases, assez mal proportionnés, ressemblent à certaines pièces des sépultures tumulaires pyrénéennes. Nous les avons datées, pour la Lozère, au Hallstatt II.

Nous les avons, en effet, retrouvés dans la région du Freyssinel, au tumulus VIII, dans une tombe avec fragments de grande épée en fer et, au tumulus III, avec un vase à décor peint intérieurement semblable à ceux que nous allons étudier tout à l'heure.

TUMULUS XII et TUMULUS XIV

Ces deux sépultures doivent être étudiées ensemble, elles se complètent et permettent de dater une céramique très particulière, déjà signalée par Prunières (1), que nous avons trouvée plusieurs fois, en particulier au tumulus III où, faute de fosse directeur, nous l'avons, à tort, placée au Morgien.

Le tumulus XII se trouve sur la commune d'Ispagnac, à l'angle formé par la route de Mende à Ispagnac et le chemin du Freyssinel.

Il a un diamètre de 16 mètres, et, lorsque nous l'attaquons, rehaussé par l'épierrement des champs voisins, il a plus de 2 mètres de hauteur. Nos fouilles datent de septembre 1933.

Le « clapas » contient fort peu de terre et il est formé presque uniquement de pierres parfois volumineuses.

Le squelette, très écrasé est orienté sensiblement Est-Ouest. Des glissements s'étant produits dans la sépulture, il n'est pas possible de mesurer la direction avec certitude.

Le crâne n'est pas reconstituable, mais les tibias indiquent un sujet masculin appartenant à une race de Dolichocéphale.

Le corps n'a pas été inhumé horizontalement : il repose sur de larges dalles inclinées, de telle sorte que la tête se trouve à un

(1) PRUNIÈRES. — Association Française pour l'Avancement des Sciences, 1883, p. 532.

niveau plus élevé que les pieds. Ces dalles sont séparées du sol par une couche de pierrailles et de terre.

Ces os n'ont pas subi d'incinération. Cependant, il existe des traces de charbon, et les pierres, sous le squelette, ont été brûlées. Il est vraisemblable qu'un feu purificateur a été allumé sur la tombe avant l'inhumation, rite que nous avons constaté plusieurs fois et qui a été étudié par notre collègue, M. Gilbert de Chambrun, sur les sépultures tumulaires des environs de Marvéjols.

Sur le côté droit du squelette est une épée en fer, la pointe tournée vers le crâne. Elle mesure 0^m76 de long (Fig. 5).

Bien que la pointe soit très mousse, la poignée, formée d'une soie plate sur laquelle se voit encore un rivet de bronze, est caractéristique de la deuxième période de Hallstatt. Au-dessous est visible l'amorce des crans latéraux partiellement détruits par l'oxydation. Une large nervure médiane existe sur toute la longueur, poignée comprise, et sur les deux faces.

Nous n'avons trouvé ni bouterolle, ni aucune trace de fourreau.

Derrière le crâne, nous recueillons, très dispersés, les débris d'une coupe à décor peint intérieurement.

Le tumulus XIV est situé sur la commune de Saint-Bauzile, au lieu dit *Lous Plos*, à peu près à mi-chemin entre les villages du Freyssinel et du Falisson.

Il a 12 mètres de diamètre et environ 1 mètre de haut.

Au centre et à 0^m60 de profondeur, nous trouvons un squelette très écrasé, vraisemblablement du sexe féminin. Il est, comme pour le tumulus XII, placé sur un dallage incliné de sorte que la tête se trouve plus élevée que les pieds. Son orientation est Est-Ouest 245°. Aucune mensuration anthropologique n'est possible.

Sur le dallage et sur la terre battue qu'il recouvre, nous ne rencontrons ni charbon, ni cendre, ni pierres brûlées. A noter dans le galgal, composé de pierres calcaires, sans terre, deux blocs de granit provenant du Mont Lozère.

Vers les pieds, nous trouvons quelques débris d'un vase à décor peint intérieurement.



Fig. 5.

A hauteur des chevilles, notre collègue, M. Thibaud dégage une fibule du type « à arbalète ». C'est une pièce magnifique en parfait état de conservation. Le bronze paraît avoir été préservé grâce à un émail ou à un vernis noir. L'arc, légèrement élargi, est gravé

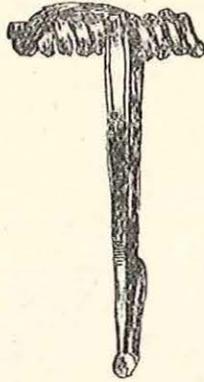


Fig. 6.

de deux traits parallèles. Le porte-agrafe est terminé par un bouton conique, relevé à angle ouvert, semblable à celui que présentent certaines pièces de la Certosa. Le ressort, en arbalète, présente quatre spires d'un côté et cinq de l'autre. Enfin, l'ardillon a été légèrement martelé pour empêcher son glissement dans les tissus.

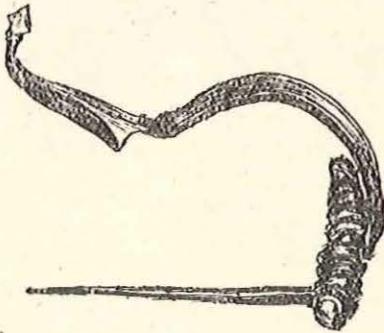


Fig. 6 bis.

C'est là une fibule classique, par tous ses caractères, appartenant au Hallstatt II, mais très proche, cependant du début de la Tène (Fig. 6 et 6 bis).

Derrière le crâne, et en contact avec lui, quelques plaquettes de bronze, dont une en forme de feuille de laurier, ont pu appartenir à un objet de parure.

Enfin, toujours derrière le crâne et de chaque côté, nous trouvons des fragments de vases à décor peint intérieurement. L'un d'eux présente en outre, des traces de peintures à l'extérieur.

Comme pour le tumulus XII, il n'existe aucune dalle levée à la tête et aux pieds. Autour du squelette étaient épars quelques ossements de bovidé.

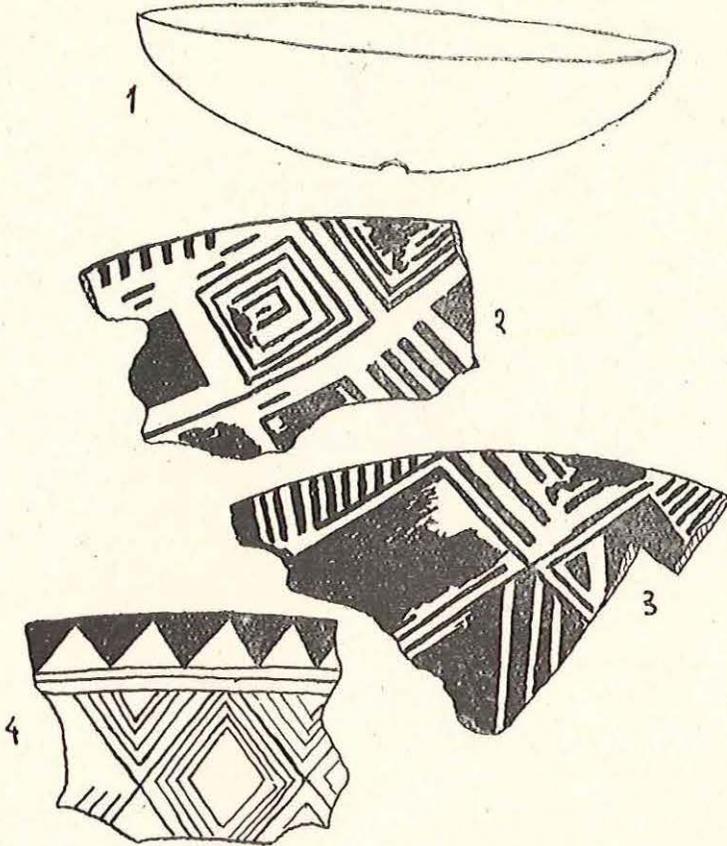


Fig. 7. — 2 et 3, décor peint intérieurement; 4, décor peint extérieurement. Ces fragments sont représentés au $\frac{1}{3}$ de la grandeur nature.

Ces deux sépultures ont ceci de commun, qu'elles nous ont donné des fragments de vases à décor peint intérieurement, semblables à ceux trouvés par nous, autrefois, dans le tumulus III et que nous avons alors classés, à tort, au Morgien (1).

(1) Dr Ch. MOREL. — Vase à décor peint intérieurement, trouvé dans un tumulus du Causse de Sauveterre. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, n° 12, 1929.

Ce sont des vases assez petits, en forme de calotte sphérique. avec bords légèrement relevés. Leur ouverture est, en moyenne, de 0^m15. Le fond est déprimé par une cupule ayant un diamètre de 0^m015 dont le but évident est d'assurer la stabilité (*Fig. 7, 1*).

Leur épaisseur moyenne est de 0^m003 à 0^m005, sauf pour l'un des vases du tumulus XIV, où elle atteint 0^m008.

Cette céramique est noirâtre, de texture généralement assez fine, mais souvent un peu poreuse.

Le décor intérieur est constant. Il se compose de traits plus ou moins larges, se coupant, à angles droits, et délimitant des rectangles. Une seule fois, nous avons trouvé un décor avec cercles concentriques.

C'est en somme un dessin très proche de celui que l'on trouve sur la céramique à décor géométrique champlévé dont le complet épanouissement a lieu pour les Causses Lozériens, à une Tène assez avancée et qui apparaît, ailleurs, dès le Hallstatt.

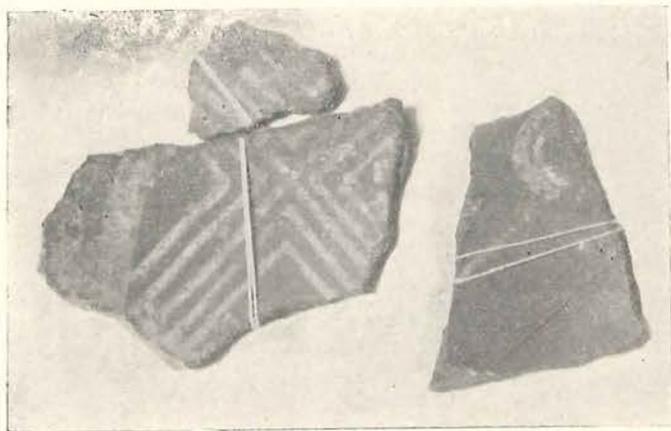


Fig. 8.

Malgré l'analogie du décor, la technique, cependant, est toute différente, car il s'agit de peinture vraie sans aucune excision préalable. Les traits ainsi tracés, à l'aide d'une substance jaune-clair et onctueuse au toucher, sont extrêmement fragiles : ils disparaissent facilement au lavage et l'humidité les a souvent effacés dans les pièces trouvées en place. Leur empreinte se détache alors en noir brillant sur le fond du vase dont les intempéries ont terni la teinte sombre primitive.

Un seul vase, provenant du tumulus XIV, présentait un décor extérieur. La technique en est différente : une couche blanchâtre

de peinture paraît avoir été déposée sur toute la surface, et, ensuite légèrement grattée au burin pour faire apparaître, en fines lignes entrecroisées, l'engobe noire qu'elle recouvrait (fig. 7, 4).

Ces vases ne furent pas des vases à offrandes. Nous trouvons les vases à offrandes écrasés, sur un espace restreint, avec des ossements de gibier.

Les tessons de céramique à décor peint intérieurement se rencontrent, au contraire, extrêmement dispersés dans les fouilles. D'autre part, leur décoration est trop fragile pour que de tels vases aient pu être utilisés comme récipients. Ce sont là, croyons-nous, des objets purement culturels.

Parfaitement datés dans le tumulus XII et dans le tumulus XIV par une épée et une fibule classiques, nous les considérons comme caractéristiques du faciès freyssinéien de la céramique hallstattiennne finale.



Le gisement préhistorique de la Croix-du-Duc à Périgueux.

PAR

Ch. AUBLANT.

Conservateur adjoint du Musée du Périgord.

Ce gisement, qui n'existe plus aujourd'hui, se trouvait à l'ouest de Périgueux. Il tirait son nom d'une croix placée en cet endroit à un croisement de chemins. Cette Croix, mentionnée « Crou del Duc » en 1503 dans les archives de Périgueux, a disparu depuis peu.

La surface qu'occupait ce gisement il y a une cinquantaine d'années s'étendait sur plusieurs hectares de terres cultivées. Elle est actuellement, nouveau quartier de Périgueux, couverte de maisons d'habitation et de jardins.

Les possesseurs du terrain, ayant remarqué que le sous-sol se composait d'une épaisse couche de graviers et de cailloux mêlée de gros sable, eurent l'idée d'exploiter cette couche souterraine dont les matériaux furent employés à l'empierrement des rues de la ville toute proche.

C'est donc vers la fin du siècle dernier que commença l'exploitation de ce dépôt alluvionnaire placé au flanc de l'un des puy qui bordent, rive droite, la vallée de l'Isle. Ce puy, au sommet duquel ont été bâties les casernes Ardant-du-Pic, se trouve séparé des autres coteaux, qui le précèdent ou lui font suite, par deux combes ou vallonnets assez encaissés et connus de nos jours sous les noms de Combe-des-Dames, pour celle de l'est, et Combe des Grandes Arcades, pour celle de l'ouest.

Ces deux vallons descendent, l'un et l'autre, en direction de la vallée de l'Isle, des hauteurs qui, au Nord, dominant la susdite vallée et la ville.

Très anciennement, avant la fondation de Périgueux, entre les débouchés de ces deux combes dans la vallée, le terrain formait une vaste et large terrasse s'étendant bien au-delà des limites du lieu dit la Croix-du-Duc, terrasse qui, au cours des siècles, fut lentement mais complètement déformée, bouleversée, rongée et par endroits même supprimée, par suite des travaux considérables de

terrassément et de voirie qu'entraîna, sur son emplacement, l'installation et le développement, au moyen âge et surtout de nos jours, d'une ville de l'importance de Périgueux.

Ce qui confirme ce que je viens de dire ce sont les trouvailles de silex ouvrés faites : 1° à Tourny (voir ma collection et celles de MM. Hardy et Féaux au Musée; 2° un coup-de-poing très roulé que j'ai trouvé moi-même dans les graviers provenant des fondations d'une maison de la rue Léon-Dessalles, près de la place Saint-Martin; 3° un racloir fort émoussé ramassé par moi dans les terres sorties des fondations d'une autre maison rue des Jacobins, près de la place Plumancy; 4° plusieurs pièces de la collection Féaux au Musée, n^{os} 10, 12 et 42, trouvées lors de l'abaissement du sol entre les rues Gambetta, Louis-Blanc et la cour des voyageurs de la gare. Je dois ajouter que la rue Louis-Blanc s'est longtemps appelée chemin, puis rue des Gravières parce que cette voie conduisait à des alluvions graveleuses qui n'étaient que le prolongement de celles de la Croix-du-Duc.

C'est vraisemblablement au début des temps quaternaires que fut formée en partie, par l'amoncellement de sables, de graviers et de cailloux, la terrasse qui nous occupe et dont le gisement de la Croix-du-Duc ne couvrait, je le répète, qu'une partie.

Par ruissellement, les eaux entraînent, des hauteurs, cet important dépôt vers la vallée de l'Isle tout en creusant, ou approfondissant, la Combe-des-Dames et celle des Grandes Arcades.

Au moment de la formation de ce dépôt l'homme ne devait habiter que sur les plateaux ou le haut des versants qui bordaient la vallée. Ce qui le donne à penser c'est l'enfouissement, dans ces alluvions, des outils ou armes qu'il façonnait pour son usage : pièces plus ou moins lustrées, aux pointes et aux arêtes émoussées, par conséquent pièces entraînées là par les eaux ou, pour les moins lustrées et les moins émoussées, ayant subi le glissement sur elles des sables et des graviers.

Après la formation de cette terrasse, et lorsque les eaux se furent retirées, l'homme moustérien vint s'y établir car son exposition, au sud, était excellente et, plaquée au flanc du coteau, elle se trouvait un peu protégée des vents du nord et de l'est. Parmi les silex qui y ont été recueillis ceux que l'on peut classer dans l'industrie moustérienne sont mieux taillés, ont leurs arêtes plus vives.

Plus tard, non loin de là, à un niveau un peu inférieur, les aurignaciens vinrent se fixer presque à la base du Puy-Rousseau et sur les rochers du Gour de l'Arche.

Lorsque commença l'exploitation de la ballastière de la Croix-du-Duc plusieurs habitants de Périgueux s'occupant de préhistoire : notamment les savants Michel Hardy et Maurice Féaux,

M. Avoustin et moi-même, eurent leur attention attirée par l'enlèvement de cette masse de sable et de cailloux. Le chantier reçut dès lors, de temps en temps, la visite, les trop rares visites, des chercheurs, ce qui permit néanmoins de recueillir et de sauver de la destruction une faible partie des silex taillés qu'elle recélait.

Un ou deux ouvriers du chantier, plus intelligents que les autres et avertis de la forme et de la taille des pierres recherchées, mettaient de côté celles qu'ils pensaient pouvoir nous intéresser et que le hasard, au moment du criblage, leur faisait passer sous les yeux.

Je suis convaincu, aujourd'hui, qu'en surveillant attentivement l'exploitation de cette ballastière, et en y passant un temps suffisant, il eut été possible d'y faire une très nombreuse, très variée et très intéressante récolte, mais aucun de nous n'avait les loisirs nécessaires. L'épaisseur de ce dépôt, dans les parties que j'ai pu voir, était loin d'être uniforme, elle variait, au-dessous de la couche de terre végétale, de 0^m80 à 2 mètres environ.

Ce gisement, à ma connaissance du moins, n'a pas livré d'ossements, mais je me garderai d'affirmer qu'il n'en ait pas contenu. Car que de documents du plus haut intérêt pour la science sont détruits tous les jours par négligence et surtout par ignorance.

MM. Hardy et Féaux ayant généreusement fait don de leurs belles et nombreuses collections au Musée du Périgord, les silex recueillis par eux à la Croix-du-Duc s'y trouvent exposés ainsi que ceux de feu M. Avoustin acquis par le Musée. C'est donc ma seule récolte que je soumets ici, Messieurs, à votre discussion.

Comme il arrive le plus souvent pour les pièces provenant de ballastières, celles que je vous présente n'ont pas été trouvées en place. Une partie m'a été remise dans le chantier par les ouvriers exploitant le dépôt, l'autre partie fut trouvée par moi sur les lieux dans les tas de graviers et de cailloux qui venaient d'être extraits de la carrière ou passés à la claie et n'avaient pas encore été morcelés par les coups de massette des casseurs de pierres. Vous remarquerez la forme très grossière, la taille à grands éclats de beaucoup de ces pièces. Plusieurs sont presque informes : quelques éclats détachés du noyau siliceux pour lui donner un semblant de pointe ou une arête latérale et c'est tout.

A côté de ces outils très primitifs le gisement en a fourni d'autres aux formes plus typiques, avec retouches plus nombreuses et plus fines. C'est l'outil, ou l'arme, dit coup-de-poing qui domine ; il y en a de toutes formes, de toutes tailles, de courts et de longs, de larges et d'étroits, d'épais et de minces, de pointus et d'arrondis, mais tous ayant conservé sur la plus grande partie de leur talon, presque toujours épais, le cortex originel. On voit par

toutes ces pièces que l'homme qui les tailla ne cherchait qu'à produire une arme ou un outil dont il avait besoin sans se soucier encore de l'art et des belles formes.

Indépendamment de nombreux coups-de-poing, j'ai pu recueillir quelques éclats, quelques pointes bien retouchées, une petite série de racloirs, deux perçoirs et une sorte de ciseau dont le biseau fut obtenu en détachant de la pierre deux éclats seulement. Une partie de ces pièces doit à mon avis être classée au Moustérien.

En résumé, le gisement préhistorique de la Croix-du-Duc se trouvait sur une vaste terrasse dominant de 20 à 30 mètres la vallée actuelle de l'Isle, terrasse exhaussée par des dépôts de sables et de graviers aux époques acheuléennes et moustériennes, dépôts considérables qui ont livré des industries se rattachant à ces deux époques et composées de pièces plus ou moins lustrées et émoussées, ayant plus ou moins subi le charriage et l'action des courants d'eau.



Le Kjökkenmödding et les sépultures mésolithiques de l'île d'Hoëdic (Morbihan).

PAR

MARTHE et SAINT-JUST PÉQUART.

A la suite de notre découverte d'un Habitat-Nécropole d'époque post-azilienne à l'île Téviéc (1) qui nous apporta la preuve de l'existence, insoupçonnée jusqu'alors dans le Morbihan, d'une civilisation de beaucoup antérieure à la période des mégalithes, nous avons entrepris de rechercher ailleurs, sur les îles avoisinant le littoral morbihannais, sinon l'équivalent en puissance de nos précédentes trouvailles, du moins les traces de cette même occupation mésolithique.

Nous souvenant à point nommé d'une hâtive prospection faite par nous en 1923 à l'île d'Hoëdic et de nos observations concernant la présence, en bordure de la côte, d'amas de coquilles et de pierres rougies par le feu, nous avons supposé qu'il pouvait peut-être s'agir, en l'espèce, d'une station analogue à celle que nous venions de fouiller à Téviéc.

En conséquence nous décidions d'aller installer notre campement familial sur l'île d'Hoëdic pour la durée de l'été 1931.

Nos prévisions ne nous avaient pas trompés car dès le début, les premières pièces recueillies nous apportaient la certitude que nous avions bien affaire à une nouvelle station mésolithique incontestable. Plus tard, les résultats furent tels qu'il ne nous fallut pas moins de quatre campagnes estivales consécutives pour exploiter cette station, équivalente en intérêt à celle de Téviéc, et dont l'année 1934 a vu l'exploration définitive.

En jetant les yeux sur une carte de cette partie du littoral morbihannais qui s'étend de l'extrémité de la presqu'île de Quiberon à l'embouchure de la Vilaine, on trouve Hoëdic en arrière-garde au bout du long semis d'îles et d'îlots bornant la baie de Quiberon au sud. Moins grande que sa voisine l'île d'Houat, elle mesure environ 3 kilomètres de long. C'est une terre peu élevée, absolument désertique, habitée par une petite communauté de pêcheurs

(1) « *L'Anthropologie* », t. XXXVIII, 5-6, 1928. MARTHE et SAINT-JUST PÉQUART. Un gisement mésolithique en Bretagne ; et t. XXXIX. 5-6, 1929 : La Nécropole mésolithique de Téviéc.

aux mœurs primitives, à l'existence précaire, mais douce et accueillante aux étrangers.

Le gisement, situé au N-O de l'île se trouve tout à fait en bordure de mer, à une hauteur de 6 à 8 mètres au-dessus du niveau des eaux. Rongée par l'assaut des marées, une portion impossible à déterminer en a disparu, mais ce qui reste couvre une superficie que nous évaluons à 600 mètres carrés environ.

La couche archéologique décelée par des vestiges mis à nu par l'érosion marine semble dès l'abord de faible puissance : 0^m20 à 0^m25 tout au plus. Outre que cette constatation est peu encourageante, l'exploitation de la station s'annonce comme devant être extrêmement longue et difficile du fait de la présence d'une haute dune de sable qui la recouvre entièrement. Sans le secours d'aucune main-d'œuvre, introuvable dans une île où les habitants n'ont qu'une activité des plus réduites et répugnent aux travaux de la terre au point de laisser leurs champs en friches, il va nous falloir, en effet, déplacer et charroyer par nos propres moyens une masse considérable de sable, atteignant jusqu'à 2 mètres dans sa plus grande épaisseur, pour mettre au jour la couche archéologique. Tout le monde s'y met, parents et enfants voire même amis, lorsque quelques-uns se risquent à venir partager pendant quelque temps notre vie d'insulaires.

Dès la première année de fouilles, malgré des conditions climatiques nettement défavorables et plusieurs tempêtes successives de grande violence qui entravèrent parfois, d'une manière démoralisante la marche de nos travaux, nous enregistrons les résultats suivants : découverte d'un gisement archéologique à deux horizons, l'un énéolithique, situé immédiatement sous la dune et renfermant des vestiges de l'Age du Bronze sous forme d'importants tessons de céramique et d'une fusaïole ; l'autre situé au niveau inférieur sous-jacent séparé du précédent par un lit de pierres formant dallage d'époque nettement mésolithique. Dans ce milieu constitué par des débris de cuisine où prédominent mollusques, crustacés et poissons, mais où la faune mammalogique n'est représentée que par quelques rares vestiges, se retrouve en effet tout l'outillage microlithique classique : trapèzes et triangles, ainsi que les autres pièces caractéristiques de l'industrie de Téviec : lames à troncature, lames denticulées ou à encoches, poinçons et pointeaux, grattoirs festonnés et toute la gamme d'éclats retouchés atypiques, de lames utilisées, ébréchées par l'usage, outils de fortune qui les accompagnent.

Nous trouvons encore dans cette couche quelques petits foyers culinaires grossièrement appareillés au moyen de petites pierres assemblées sans méthode. Recueilli également quelques dents et

menus fragments craniens d'enfant, sur lesquels nous réservons momentanément notre opinion, aucun agencement funéraire ne nous permettant de croire à une sépulture intentionnelle.

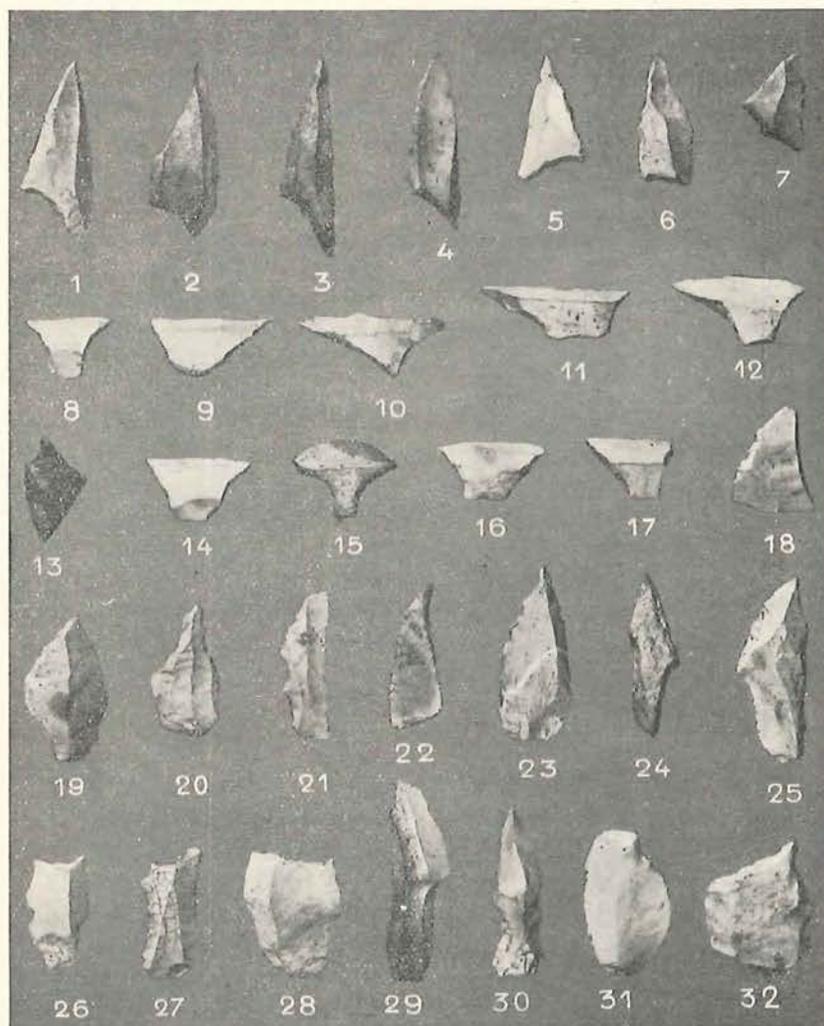


Fig. 1. — Outillage microlithique d'Hoëdic au 4/5.
(Cliché de l'*Anthropologie*, n° 1-2 de 1934). MASSON et C^{ie}, [Éditeurs.]

En fin de notre première campagne à Hoëdic, nous nous trouvons donc en possession des résultats suivants :

1° Découverte d'un Habitat côtier mésolithique exactement semblable, quant à l'outillage lithique, à celui de l'île Téviéc.

2° Preuve de la dispersion d'établissements humains préhistoriques sur plusieurs points du littoral morbihannais, à l'époque mésolithique.

Nantis de ces données exactes, nous décidons de continuer l'été suivant, 1932, nos recherches dans la nouvelle station.

De même que l'année précédente, nous devons dégager le terrain de l'énorme masse de sable qui le recouvre pour atteindre notre couche archéologique. Celle-ci nous fournit encore, en superposition stratigraphique, à la partie supérieure quelques vestiges dolméniques et directement au-dessous, les vestiges de l'occupation plus ancienne des mésolithiques. De ces deux horizons archéologiques, le premier ne se révèle plus que d'une manière sporadique : à peine de loin en loin quelques petits fragments de poterie, quelques silex retouchés, dont une pointe de flèche et deux perçoirs. D'après la faible quantité d'objets recueillis, il apparaît que le séjour des dolméniques, en ce point de l'île, n'a été que de peu de durée.

Par contre, la couche mésolithique bien que n'atteignant guère, en cet endroit du moins, que 0^m25 à 0^m30 d'épaisseur, témoigne d'un habitat plus prolongé. Cet habitat a déterminé la formation d'un kjökkenmödding dont la composition ne se différencie de celle du gisement de Téviéc qu'en ce que la faune mammalogique y est beaucoup plus rare. Nous y avons reconnu toutefois la présence du Cerf, du Sanglier, de la Chèvre (ou Mouton) et d'un gros Cétacé, baleine probablement, dont nous avons recueilli une vertèbre caudale.

Quant aux coquillages, ils sont extrêmement abondants et tous d'espèce comestible : huîtres, moules, coquilles Saint-Jacques, cardium, coques, littorines etc. On peut inférer de ces observations que les mollusques constituaient la nourriture à peu près exclusive des groupements mésolithiques installés à Hoëdic, les ressources en gibier n'étant pas abondantes dans les parages.

Par voie de conséquence, à ces moyens rudimentaires de subsistance correspond un faciès d'habitat sensiblement différent de celui de Téviéc. A Hoëdic, aucun de ces beaux et profonds foyers culinaires construits méthodiquement en matériaux de choix pour la cuisson des venaisons, mais de grossiers foyers, composés de blocs quelconques, disposés au hasard des exigences immédiates et infiniment réduites de nos mangeurs de mollusques, à peine carnivores.

La rareté de la faune que l'on constate à Hoëdic, entraîne inévitablement la rareté de l'outillage osseux qui n'y est représenté que par des fragments infimes d'outils.

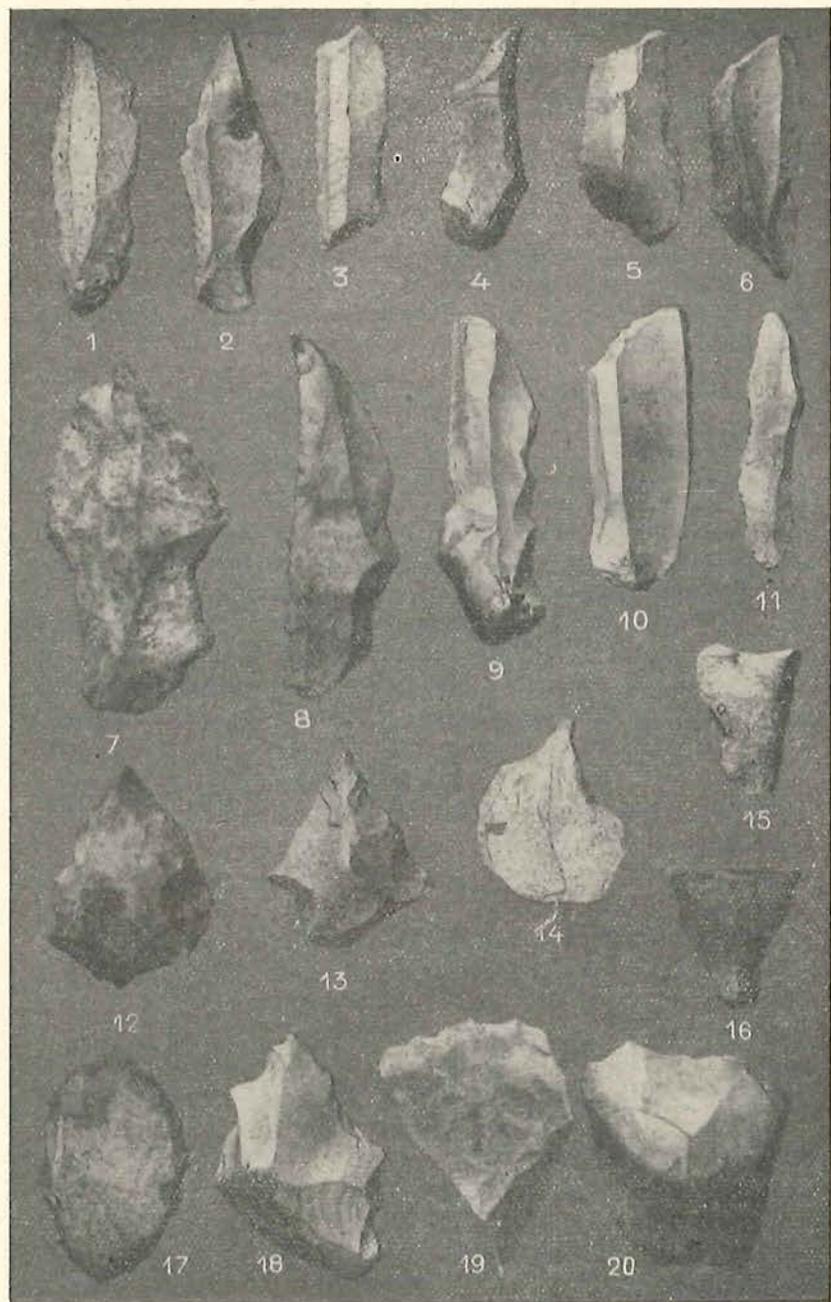


Fig. 2. — Outillage lithique d'Hoëdic au 4/5.
(Cliché de *l'Anthropologie*, nos 1-2 de 1934).
Masson et Cie, Editeurs.

Par contre l'industrie lithique est aussi abondante et tout aussi soignée comme facture que celle de Téviec. Les microlithes, trapèzes, pointes de flèches à tranchant unilatéral (triangles scalènes), lamelles, perçoirs, de même que les lames à troncature, sont généralement fort bien retouchés. Ce sont du reste, avec les pointeaux et les gros grattoirs à aspect nucleiforme, les outils que l'on rencontre le plus fréquemment dans la station. Viennent ensuite, en moindre quantité, les lames à dos abattu, les lames denticulées et à encoches (ces dernières plus rares) et enfin les grattoirs à contours festonnés. Quant aux micro burins, nous n'en avons qu'un spécimen (*Fig. 1, 2*).

L'outillage de longs galets en schiste (lissoirs, aiguisoirs) si abondants à Téviec n'est représenté à Hoëdic que par quelques exemplaires, peut-être en raison du peu de développement de la fabrication des outils en os.

Nous sommes en fin de campagne 1932 : l'exploration extrêmement pénible de la station d'Hoëdic nous a procuré, pensons-nous, assez d'outillage pour n'en point désirer davantage. D'autres, après nous, viendront ramasser des pièces tout à leur aise. Quelques jours plus tard, un événement inopiné devait modifier du tout au tout notre état d'esprit : la découverte d'un squelette humain, à laquelle nous étions loin de nous attendre dans une couche archéologique de si faible puissance. Cependant, utilisant un creux naturel de la roche, les mésolithiques avaient enterré l'un des leurs à cet endroit ! Ils n'y ont pas mis, du reste, beaucoup de formes : une pierre plate sur le crâne, une autre sur la poitrine, une troisième enfin sur le ventre. Aucun mobilier funéraire, parures ou objets quelconques n'accompagnent la dépouille. Mais, outre la position des membres inférieurs en flexion forcée, un fait l'identifie à coup sûr : la présence auprès du défunt d'un maxillaire de sanglier. Or ce dépôt de mandibule de cerf ou de sanglier nous l'avons, à Téviec, constaté d'une façon presque constante, soit qu'il fut placé dans le « foyer rituel » ménagé dans le mausolée funéraire, soit qu'il fut, comme ici, placé à proximité de la tête du mort. Le fait de retrouver ce rite à Hoëdic constitue donc la meilleure des confirmations quant à la « parenté » des mésolithiques des deux îles. Il s'ensuit que le squelette, malgré son inhumation rudimentaire et malgré son état de conservation relatif (une des jambes et les deux mains ayant disparu) s'affirme comme un document de la plus grande importance, puisque grâce à lui, on va pouvoir établir un parallèle anthropologique entre les groupements ethniques ayant occupé les îles Téviec et Hoëdic à l'époque mésolithique.

Une telle découverte, on le conçoit, ne pouvait manquer de nous décider à revenir l'année suivante à Hoëdic, afin de retrouver, si possible dans la station, les congénères du premier Mésolithique découvert dans l'île. L'été 1933 voit donc encore une fois notre installation auprès du gisement.

Après avoir reconnu le repère laissé l'année précédente sur l'emplacement de la tombe, nous établissons notre chantier de recherches à quelques mètres en deçà, avec l'intention d'aller progressivement à sa rencontre et voir si elle n'est accompagnée d'aucune autre. En fait, — disons-le de suite par anticipation, — cette sépulture mise au jour en 1932 devait, contrairement à nos prévisions, se révéler plus tard complètement isolée d'un groupe des autres sépulture ultérieurement découvertes.

En effet, dès le troisième jour de fouilles, nous rencontrons la première sépulture (C) de ce groupe. Elle contient trois personnages, un adulte et deux jeunes sujets, les ossements du premier ayant été rassemblés en tas par les fossoyeurs préhistoriques pour permettre l'inhumation des deux autres. Ces derniers sont des enfants. Placés face à face, jambes repliées, leur squelette est malheureusement fortement carbonisé en surface, à la suite d'un feu violent, — feu rituel sans doute, — allumé au moment des funérailles, au-dessus des pierres recouvrant les corps. Le mobilier de cette sépulture est très riche : près de 3000 petites coquilles percées, provenant vraisemblablement de parures, 15 outils en silex, 2 objets en os (stylet et emmanchure faite d'un andouiller de cerf). Les corps sont abondamment teints d'ocre rouge.

Les jours qui suivent amènent la découverte, puis le dégagement d'autres sépultures. L'une (D) renferme le squelette très bien conservé d'un adulte n'ayant pour tout mobilier funéraire qu'une fort belle lame à troncature retouchée posée sur la poitrine. Une deuxième sépulture (F) contient deux personnages, dont l'un seulement est intact, parfaitement resté dans sa position initiale en flexion forcée, tandis que du second, on trouve les ossements bousculés de part et d'autre, opération destinée à débayer la place pour permettre l'ensevelissement du second cadavre. Le mobilier des deux personnages consiste seulement en une lame à troncature et un poinçon en silex. Par contre, nous retrouvons ici, à Hoëdic, la manifestation de ce rite très particulier d'inhumation, observé pour la première fois à Téviec, qui consiste à gratifier certains morts d'un appareil funéraire en bois de cerf.

Du squelette bouleversé, nous ne dirons rien, bien que son crâne, resté en place, repose encore sur une ramure de cerf. Mais c'est surtout le squelette intact qui présente le plus d'intérêt. Nous constatons en effet que le corps, déposé dans la tombe en position

habituelle : jambes repliées, mains croisées sur le ventre, a été placé de telle sorte que le crâne se trouve surélevé par deux ramures de cerf faisant office d'oreiller. Les andouillers, partant de ces armures, encadrent le visage, tandis que des épaules partent d'autres ramures garnissant toute la partie supérieure du corps.

Cette disposition de bois de cerf en encadrement, nous la retrouvons dans la sépulture H, que nous dégagons quelques jours plus tard. Cette inhumation à bois de cerf est des plus remarquables.

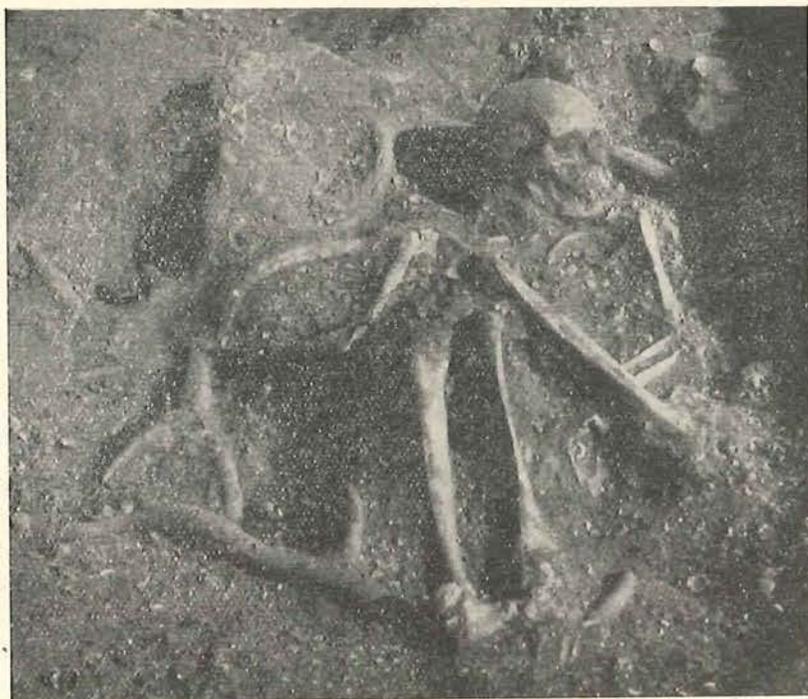


Fig. 3. — Inhumation J. à encadrement de bois de Cerf.
(Cliché de *l'Anthropologie*, n^{os} 1-2, de 1934). Masson et C^{ie}, Editeurs.

Ici, le sujet fut assis dans une fosse constituée par un creux de roche assez profond, le dos appuyé à la paroi. Engagées sous la tête, trois ramures de cerf supportent le crâne, entourent les épaules et le buste jusqu'aux genoux, tandis qu'une autre ramure s'allonge sur le thorax. L'attitude du squelette elle-même est saisissante avec sa face inclinée sur la poitrine, tandis que les doigts de ses deux mains jointes sous le menton, se referment sur un cardium perforé. Cette coquille-pendeloque faisait probablement partie du collier

dont le mort était paré car nous en retrouvons les éléments épars sur et aux alentours du corps. Deux superbes lames à troncature et un long stylet en os de 0^m20 de long, portant sur la face interne une série régulière d'entailles, complètent le mobilier (*Fig. 5*).

Avec la sépulture J, que nous découvrons un peu plus tard, nous tenons la plus belle inhumation à bois de cerf de la station (*Fig. 3*). La plus intéressante aussi, puisqu'elle contient la dépouille d'une femme (?) inhumée avec son enfant. On se souvient qu'à Téviec



Fig. 4. — Inhumation K. à encadrement de bois de Cerf.
(Cliché de l'*Anthropologie*, n^{os} 1-2 de 1934). Masson et C^{ie}, Editeurs.

nous avons déjà trouvé de ces inhumations étranges d'adulte et d'enfant. Hoëdic nous en offre un nouveau spécimen, tout aussi curieux, énigmatique et troublant, quant aux coutumes mésolithiques. Ici, le petit squelette est malheureusement mal conservé, mais nous retrouvons tout de même ses membres inférieurs dans le « giron » de l'adulte et un important fragment de son crâne qui a roulé un peu plus loin. L'attitude du grand sujet est extrêmement émouvante, avec sa tête inclinée sur le côté, ses bras fléchis pour enserrer le précieux fardeau, ses jambes repliées, genoux relevés dans l'axe du corps, tandis que les deux pieds reposent à plat sur

une belle et longue ramure de cerf, placée transversalement au cadavre. Cette ramure constitue l'élément terminal du superbe encadrement ornemental composé de six bois de cerf qui encercle la presque totalité du pourtour du corps. Celui-ci, au surplus, fut gratifié de « somptueuses » parures : deux haliotis aux reflets irisés posés sur chaque clavicule, un important collier composé d'une vingtaine de gros cardium dont nous retrouvons la majeure partie en place autour du cou, et d'un anneau de cheville en petites littorines. Le mobilier funéraire comprend trois belles lames à troncature, trois lames brutes et deux petits stylets en os, l'un intact l'autre brisé.

La dernière de nos inhumations à bois de cerf (K) a ceci de particulier qu'elle est la seule de la station à posséder une sorte de construction en larges dalles, disposée au-dessus du défunt. Elle rappelle en ceci les sépultures de Téviéc qui, toutes, étaient pourvues d'un « mausolée » en général fort bien fait, alors qu'à Hoëdic, on se contentait, une fois le cadavre mis en place, de l'y maintenir avec deux ou trois petits blocs et de le recouvrir, sans grand souci d'ordonnance, d'un vulgaire lit de pierraille. En soulevant les dalles de la sépulture, nous constatons qu'elles ont, par leurs poids, occasionné quelques dégâts : dislocation de la partie inférieure de la face et dérangement d'un des membres inférieurs. A part cela, le squelette est intact, de même que le très bel appareil en ramures de cerf qui auréole le crâne, enveloppe les épaules et le buste du personnage. Au près de ses jambes, repliées selon l'usage, repose un magnifique bois de cerf aux andouillers sciés, que nous assimilons à une sorte de casse-tête (*Fig. 4*).

Comme parures le mort possède un collier, deux bracelets et très probablement une résille de coquilles percées. Son mobilier funéraire se compose de deux lames à troncature, dont l'une se trouve dans sa main, l'autre sur sa poitrine ; de deux lames à encoches et d'un beau stylet en os, trouvé entre ses côtes (*Fig. 5*).

La suite de nos travaux amènent ensuite la découverte d'une dernière tombe (L) dont le squelette posé à plat sur le roc et insuffisamment protégé par la couche de débris de cuisine de très faible épaisseur à cet endroit, est tellement en mauvais état que nous devons le plâtrer en bloc pour sauver le plus possible d'ossements. Au préalable nous avons recueilli le mobilier funéraire du défunt : deux outils en silex et un grand nombre de littorines percées provenant d'un collier et d'un anneau de cheville.

La mise au jour de ce sujet termine la série des sépultures découvertes en 1933. La liste en restera, du reste, définitivement close puisqu'au cours de notre campagne 1934 nous constaterons, non seulement l'absence de tout autre inhumé dans la station, mais

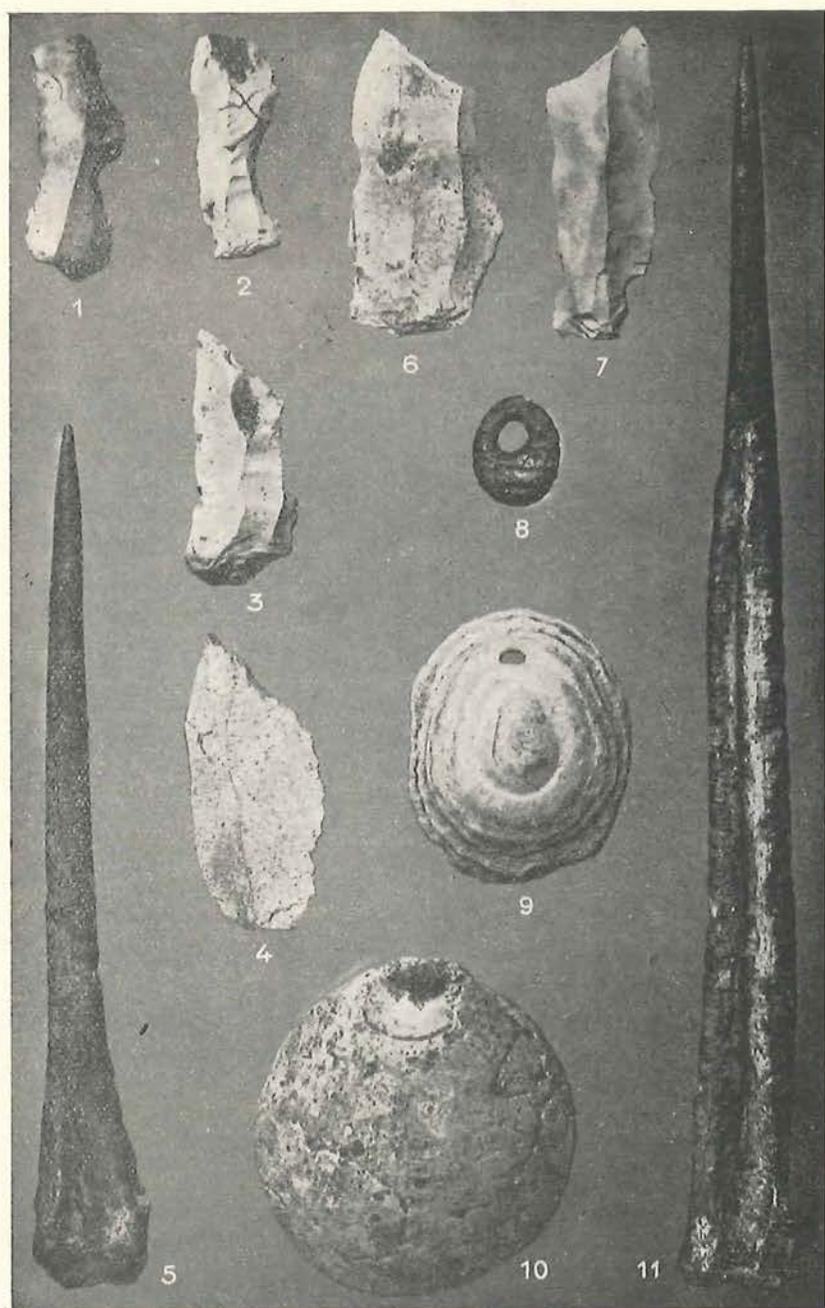


Fig. 5. — Mobilier funéraire d'Hoëdic. 4/5 de la grandeur naturelle.
 (6-11, sépulture H.; 1-5 sépulture K).
 (Cliché de l'*Anthropologie*, n° 1-2 de 1934). Masson et C^{ie}, Editeurs.

encore, après trois mois de fouilles, — fertiles cependant en récoltes d'outillage, — l'épuisement total de notre gisement.

Quoiqu'il en soit, nos efforts auront été largement récompensés. Outre les nombreuses pièces archéologiques que nous avons recueillies, les observations que nous avons pu faire et les connaissances supplémentaires venant s'ajouter à celles que nous avons acquises à Téviec sur la question du Mésolithique, nous considé-



Fig. 6. — Vue d'ensemble de la nécropole mésolithique.
(Cliché de l'*Anthropologie*, nos 1-2 de 1934). MASSON et C^{ie}, Editeurs.

rons comme une chance inespérée le fait d'avoir trouvé à Hoëdic, cette belle série de 8 nouvelles sépultures mésolithiques contenant les restes de 13 individus (*Fig. 6*). Si l'on envisage qu'avec les 22 sujets précédemment mis au jour à Téviec, on obtient un total de 35 inhumés mésolithiques morbihannais, — dont 20 squelettes en excellent état de conservation, — on se rendra compte du puissant intérêt que peut présenter, au point de vue anthropologique, une telle quantité de documents et des lumières que leur étude ne peut man-

quer de projeter sur l'origine possible des tribus primitives installées, à cette époque reculée du Mésolithique, dans ce coin de Bretagne méridionale.

Quant aux sépultures à bois de cerf, particulières jusqu'ici à nos stations bretonnes et totalement inconnues ailleurs, elles sont, du fait même de ce rite d'ensevelissement original et artistique, infiniment précieuses au point de vue ethnographie préhistorique.

Pleines d'imprévu également, ces sépultures encore non signalées d'adulte et d'enfant (trois à Téviéc, une à Hoëdic) tellement émouvantes par les problèmes qu'elles posent.

Il est très évident que tout ceci mériterait plus ample développement, mais ne devons-nous pas ici nous borner à un simple aperçu général de nos trouvailles ?

Pour finir, il est un point sur lequel nous devons attirer l'attention : notre nouvelle découverte d'un Habitat-Nécropole mésolithique à l'île d'Hoëdic, venant immédiatement après celle que nous avons faite d'une station absolument semblable à l'île Téviéc, apporte la preuve de l'existence *concomitante*, dans un rayon relativement restreint (1) de groupements humains préhistoriques appartenant à un stade de civilisation rigoureusement identique.

Sans doute avons-nous constaté, dans les mœurs de ces deux groupements ethniques quelques légères variantes de détails, telles qu'il peut en exister de tribus à tribus (dans le mode d'ensevelissement des morts notamment). Mais il n'en reste pas moins que les communautés mésolithiques de Téviéc et d'Hoëdic vivaient sur le même plan culturel : elles avaient mêmes ressources alimentaires, même genre de vie, fabriquaient les mêmes outils pour des besoins identiques, avaient les mêmes coutumes, paraient leurs morts et les enterraient de même manière, possédaient les mêmes croyances, etc. De telles analogies sont donc bien caractéristiques d'une culture matérielle et d'une évolution morale et intellectuelle absolument semblables.

Or ce stade de civilisation, d'une uniformité et d'une homogénéité frappantes doit avoir quelque jour, sa place bien délimitée dans la chronologie préhistorique. En attendant que de nouvelles découvertes de stations analogues aux nôtres permettent aux préhistoriens futurs d'adopter le vocable sous lequel il conviendra de les désigner, nous nous contenterons, prenant l'Azilien comme premier échelon du Mésolithique, de leur attribuer le terme un peu vague de « Post-Azilien » comme devant assigner leur place au deuxième échelon du Mésolithique.

(1) Entre les îles Téviéc et Hoëdic il n'y a qu'une distance d'environ trente kilomètres à vol d'oiseau.

Magalas et son Oppidum de Montfo.

PAR

J. COULOUMA

D^r en pharmacie.

L'EMPLACEMENT.

La modeste vallée du Libron présente peu d'accidents de terrain, de Laurens à la mer.

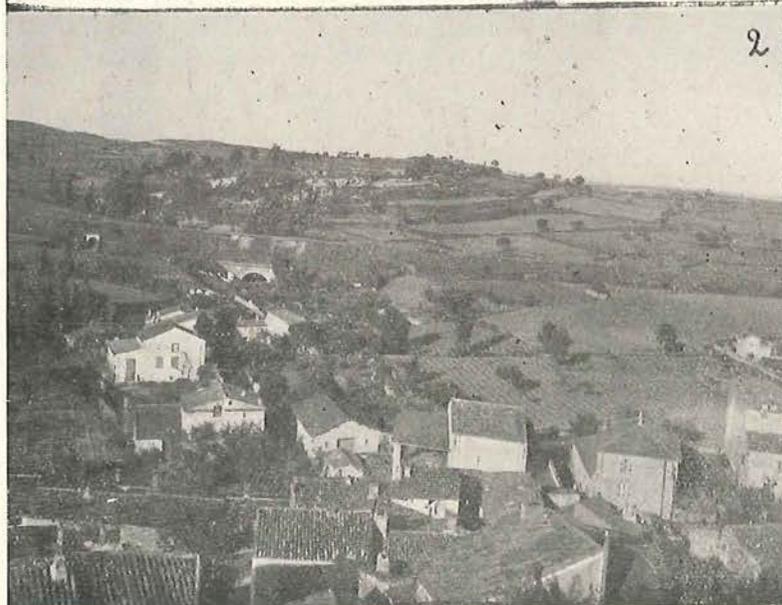
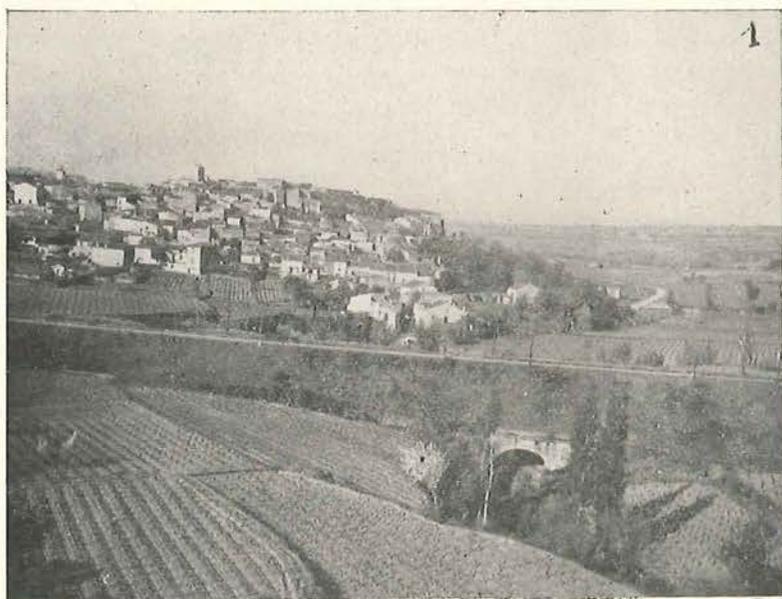
Cependant, quand le voyageur ou l'excursionniste suit la route de Bédarieux à Béziers, ses yeux sont involontairement attirés, sur la rive gauche, par le bourg de Magalas, curieusement perché sur une colline qui présente au Nord une pente abrupte et au contraire s'abaisse lentement sur un plateau qui la prolonge au Sud. Huit cents mètres environ plus à l'Est, une autre colline culmine, comme celle qui porte Magalas, à 160 mètres d'altitude. Elle offre également une pente escarpée sur son versant septentrional et s'abaisse en terrasses successives vers le Midi. C'est *Montfo*, ancien oppidum, aujourd'hui désert. (Planche I).

Ces deux collines, qui ont à la base des marnes bleues et au sommet un calcaire assez compact, sont constituées par des terrains appartenant géologiquement à l'helvétien supérieur ou tortonien.

Elles sont formées par l'érosion d'un petit affluent du Libron, le *Badaoussou* (prononcez : Badaoussou) qui naît à quelques kilomètres au Nord-Est, de deux « douzes » assez abondantes l'hiver, sèches au fort de l'été. Cette érosion est surtout marquée au pied de Montfo, où le talus à pic s'effondre de temps en temps et forme un obstacle infranchissable à toute tentative d'ascension. Les deux collines dominent les eaux du ruisseau d'une quarantaine de mètres.

A leur pied, le petit cours d'eau se cache sous des aulnes et des peupliers; puis, traversé par plusieurs ponts, il passe sous les remparts ruinés de Magalas et vient rejoindre le Libron un peu en amont du pont-viaduc d'Agde.

Planche I.



1. Magalas vu de Montfo ; 2. Montfo vu de Magalas.

L'archéologue a toutes facilités pour visiter le site, distant à peine de 16 kilomètres de Béziers, sur la grande voie ferrée de Paris par Bédarieux. La route de Magalas, qui s'embranche sur celle de Béziers au kilomètre 15, continue vers l'est au-delà du village, et passe au pied de Montfo pour se diviser au sommet de la côte en deux chemins allant, l'un à Fouzilhon, l'autre à Pouzolles. Plusieurs petits chemins destinés à l'exploitation des terres permettent d'atteindre le sommet de la colline de Montfo, belvédère magnifique entre les montagnes et la mer.

Le panorama qui l'entoure a souvent retenu notre regard, durant nos fouilles. Au nord, les montagnes, d'un bleu plus ou moins sombre, suivant l'heure et le temps, forment une première chaîne ininterrompue de sommets, sur les pentes desquels on peut distinguer les bois, les rochers et les hameaux; ce sont les Avant-monts prolongeant la Montagne Noire. Le col de Pétafy, particulièrement dénudé, permet d'entrevoir les hauteurs de Saint-Gervais et le Marcou. (Planche II).

On aperçoit Faugères sous la Montagne des trois Tours, Roquesels au pied de ses rochers quartzeux, Autignac sur sa pente couverte de vignobles. A l'ouest, Magalas, tout proche, forme un premier plan curieux de maisons serrées comme des ruches d'abeilles. Cette termitière est surmontée du clocher d'une église romane et d'un ancien moulin à vent, piédestal peu esthétique d'une brillante vierge dorée. Au sud, se dresse le vieux *castrum* de Puissalicon, aussi haut perché que Montfo, sur la ligne de faite. A l'est, enfin, la plaine de la Tongue se déroule depuis Pouzolles jusqu'à Servian.

NOS PREMIÈRES RECHERCHES.

L'origine de nos recherches sur Montfo remonte au mois de février 1926, date à laquelle nous fûmes appelé à Magalas par notre aimable confrère, le Dr Pagès. Celui-ci, connaissant nos goûts pour l'archéologie, nous conduisit dans un herme, fraîchement défoncé par M. Granier, propriétaire, situé entre les routes de Fouzilhon et de Pouzolles et renfermant une soixantaine d'amphores romaines que le treuil avait malheureusement divisées en multiples fragments. Elles étaient placées dans une position horizontale et devaient, à mon avis, renfermer les cendres des morts incinérés sur la colline. Depuis ce moment, et à diverses périodes, nous avons ramassé là de nombreux tessons de poterie sigillée, voire des fragments de poterie campanienne, dans la même terre ou dans les parcelles voisines. Nous les étudierons plus loin.

L'OPPIDUM.

A une date plus récente, au début de 1931, nous avons été frappé par l'analogie de situation entre Montfo et Ensérune, près Béziers. Au sommet de notre colline, se trouve un vaste plateau inculte où le rocher affleure parfois. De tous les côtés, mais principalement vers le nord, de longues couches de terrain, étagées sur la pente, sont soutenues par des murs sans mortier, reposant sur de larges assises, parfois établis en petit appareil, qui ont rappelé au distingué archéologue Abbé Guichard « les murs de Murviel-les-Montpellier ». Ces retranchements ont de 2 mètres à 2^m50 de largeur et 3 à 6 mètres de hauteur; celui de l'ouest construit un peu en retrait de la falaise borde un véritable chemin de ronde (Planche VII, fig. 3). Nous connaissons un abri sous roche au nord qui a pu servir de poste de guetteur.

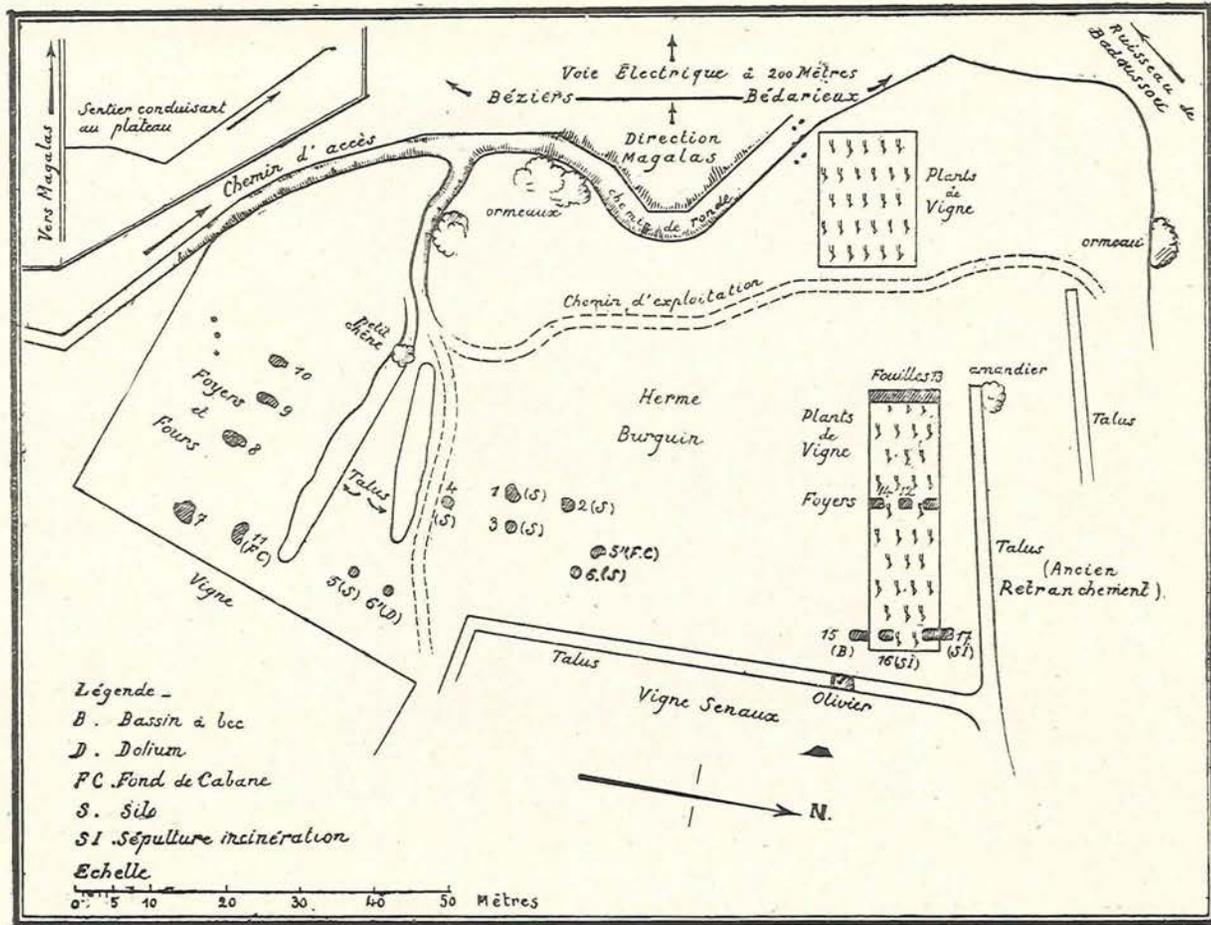
L'origine de l'habitat a été déterminée à Montfo par la situation géographique.

Nos ancêtres ont trouvé là un emplacement particulièrement favorable à la création d'un oppidum. Les escarpements formaient des défenses naturelles qu'il a été facile d'améliorer. Les assaillants venus du nord trouvaient devant eux un ruisseau à traverser et une falaise à pic haute de 20 à 30 mètres.

Du sommet de l'oppidum on pouvait observer tout le pays à 15 kilomètres à la ronde. Il était particulièrement facile de surveiller le grand chemin de la Montagne qui venait rejoindre au Thou la route dite de la Madeleine. Cette dernière voie passait au pied de l'oppidum pour se diviser à peu de distance en trois nouveaux chemins qui menaient à Gabian, Cassan et Pézenas.

Sur les conseils de notre ami Gondard, de Colombiers, l'actif et érudit chercheur d'Ensérune, et avec l'autorisation du propriétaire, M. Burguin, que nous remercions ici bien vivement de son aimable bienveillance, nous avons commencé nos fouilles.

Nos premiers et multiples sondages dans cet herme assez vaste furent la plupart du temps sans résultat, sauf dans la partie sud-est, à proximité d'un talus qui supporte une petite vigne, point culminant de Montfo. Nous y continuâmes nos recherches sans nous décourager, choisissant tantôt les endroits où la végétation plus intense ou plus prospère révélait un fonds de terre épais ou ameubli, tantôt ceux qui étaient marqués par des ronces ou de la luzerne dont les racines s'enfoncent très bas dans le sol (Planche III).



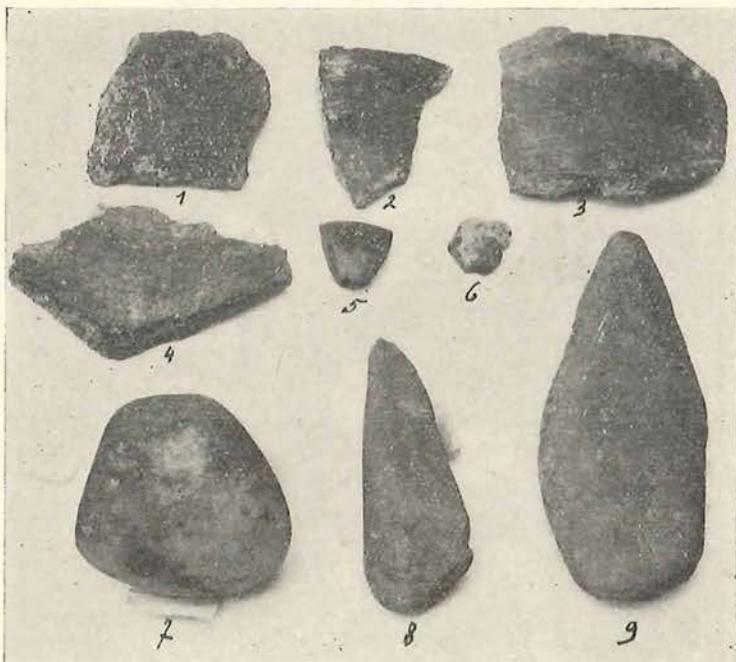
Montfo ; Herme Burguin ; Plan des fouilles.

PÉRIODE DE L'ÂGE DU BRONZE

FONDS DE CABANES.

Notre première découverte, le 12 juin 1931, nous permit de trouver, à 0^m50 de profondeur, une couche de terre noire, brûlée, parfois surmontée d'un lit de cendres. Nous y ramassâmes des fragments de poterie grossière, dont la cassure a l'aspect de la poterie néolithique et qui, plongés dans l'eau, puis frottés, laissent la trace d'un enduit noirâtre (Pl. IV, *Fig. 2*).

Planche IV.



Poterie néolithique et de l'Âge du Bronze.

Fig. 1. — Poterie peignée. — 2, 3, 4, Tessons néolithiques. — 5, 6, Hache et silex. — 7, Enclume et percuteur. — 8, 9, Couteau et polissoir.

Durant une nouvelle fouille, pratiquée le 3 juillet, près du même talus, nous avons mis la main sur un autre fond de cabane. Son lit de cendres et de charbon nous a donné une mâchoire d'équidé, un tibia, de la poterie rouge grossière (Pl. IV, *Fig. 3*) de la poterie primitive sans caractère (Pl. IV, *Fig. 4*), un fragment de poterie peinte, ornée de traits noirs sur un fond ocre foncé, deux plaques de

schiste et un polissoir. La zone noirâtre charbonnée, s'inclinant du nord au sud, suivant un niveau de 0^m50 à 0^m80 de profondeur, présente plusieurs couches superposées, au-dessus desquelles nous avons découvert deux ou trois fragments de poterie campanienne, un débris d'anse d'amphore, mais pas le moindre morceau de poterie sigillée. Tout près de cette fouille, un aimable visiteur, le Professeur Louis, a trouvé en surface un silex taillé et une enclume ou molette de potier qui a servi de percuteur (Pl. IV, *Fig.* 6 et 7).

BASSIN A BEC.

Au début de mars 1934, nos investigations ont porté sur l'extrémité nord du plateau de l'herme Burguin, en bordure sud-est d'une pépinière de plants de vigne.

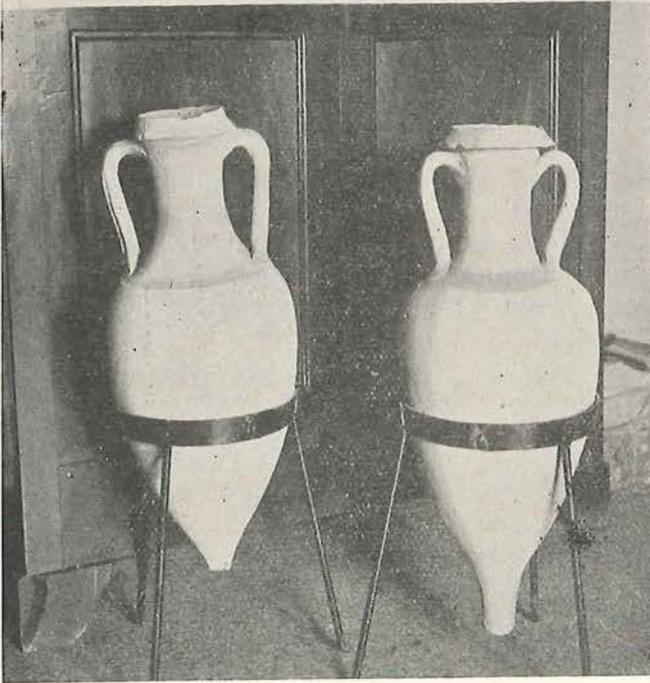
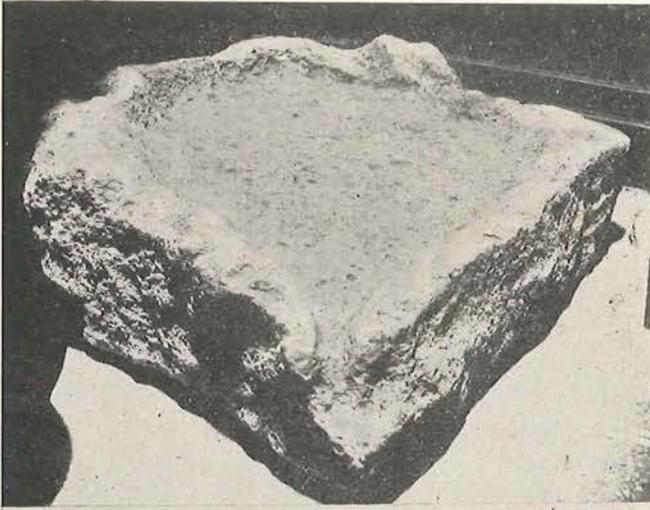
Notre quinzième fouille, entreprise à 16 mètres du retranchement et à 6 mètres de la vigne Senaux, nous a fait découvrir une pierre taillée que nous croyons préhistorique. Elle est creusée en forme de bassin et présente dans son grand axe un bec d'écoulement. Quand on la regarde en se plaçant face à ce bec, elle rappelle la forme d'un cœur mais, contrairement à ce qui a été observé déjà dans les Deux-Sèvres, sur une pierre analogue, le creux à une profondeur uniforme de 0^m02 à 0^m03. Les bords ont de 0^m06 à 0^m10 de largeur. Les dimensions du bassin sont de 0^m80 dans un sens et de 0^m60 dans l'autre. L'épaisseur de la pierre varie de 0^m15 à 0^m18. Bien que ce bloc ne fut pas adhérent au rocher, nous en indiquons l'orientation. Son grand axe se dirigeait du levant au couchant à l'équinoxe et son petit axe suivait la ligne nord-sud (Pl. V, *fig.* 1).

Cette pierre, taillée grossièrement, était placée directement sur le rocher. Autour d'elle, nous avons trouvé, vers le nord, une meule plate en lave et une monnaie de Marseille du III^e siècle; vers le sud, une hache polie de l'Age du Bronze (Pl. IV, *Fig.* 5) et une meule plate en grès; des ossements de bœuf, de mouton et de chèvre ont été recueillis à peu de distance.

Toutes les hypothèses peuvent être émises au sujet de ce bassin à bec, en forme de cœur. Le D^r Baudouin y verrait un totem (1); d'autres, une pierre à sacrifices; enfin certains penseraient peut-être à un simple billot de boucher.

La présence des trois meules plates trouvées à côté de la pierre en creux nous inclinerait à croire que ce bassin a pu servir de

(1) D^r BAUDOUIN. — La Préhistoire du cœur, Biologie médicale, vol. XVII.



1. Bassin en forme de cœur et à bec d'écoulement ;
2. Amphores ibéro-grecques découvertes dans le silo n° 2.

pressoir à olives. C'est, du reste, l'avis de M. Mouret qui en a trouvé un semblable au sommet d'une colline près d'Enserune.

A 3 mètres au nord de ce bloc, la fouille n° 16 nous a donné, à 0^m40, des briques à rebord et des fragments d'amphores au milieu d'une terre noirâtre ; plus bas, à 0^m70, nous avons rencontré une mâchoire de sanglier placée horizontalement, de la poterie samienne de la belle époque et un tesson de poterie noire de troisième époque, accompagnée de poterie bleutée indigène. En poursuivant nos fouilles vers le bassin à bec, nous n'avons rien trouvé d'autre qu'un tesson marqué de la même manière que les briques du four du Badaussou.

FONDS DE CABANES A SÉPULTURES SECONDAIRES.

Des fouilles, entreprises le 2 avril 1934 sur la pente sud de l'herme Burguin, ont fait découvrir d'autres fonds de cabanes caractérisés par leur peu de profondeur et leurs lits de cendres (Pl. VII, fig. 2).

Ces fonds de cabanes sont contemporains des foyers à incinération de la première terrasse.

L'un d'eux, n° 11, nous a donné, vers 0^m30 à 0^m50 de profondeur, sous quelques débris d'amphores et de doliums à dessin, une terre noire, charbonnée, épaisse de 0^m15 à 0^m20, dans laquelle nous avons trouvé des ossements humains, des os de mouton, de sanglier et de bœuf, de la poterie primitive à enduit noir, des tessons appartenant au type des vases peignés et quelques morceaux de céramique campanienne. Il y avait aussi de nombreux fragments de coupes d'imitation, les uns en pâte rose, parfois guillochée, recouverte d'un enduit noir peu adhérent, les autres en argile bleutée, deux morceaux de doliums à dessins en creux, de la poterie ibérique peinte, une queue de lampe ibéro-grecque, enfin de la céramique romaine (vases de fantaisie, vases d'Arrezo).

Les ossements étaient accompagnés de clous, de coquilles d'huître et de clovisses. Nous avons trouvé un bronze de Marseille au taureau debout, et notre maître et ami, le P^r Brun, a découvert une pièce d'argent de la République romaine qui, d'après le savant numismate, est un quinaire de la gens Egnatuleia frappé vers 101 avant J.-C. Cette fouille n° 11 est remarquable par le mélange des divers types de poterie et réunit presque tous les genres de tessons que nous avons ramassés à Montfo (Planche VII, fig. 2).

La présence de ces monnaies semblerait indiquer qu'à la fin du II^e siècle les indigènes avaient encore conservé la technique des vases néolithiques et qu'en même temps ils fabriquaient des cou-

pes bleues imitées des belles coupes campaniennes. Nous croyons plutôt, avec le savant préhistorien Louis, qu'au début du I^{er} siècle, une sépulture secondaire apportant les tessons les plus récents a été faite dans un fond de cabane de l'Âge du Bronze (1).

FOYERS PRIMITIFS.

En pratiquant notre douzième fouille à l'extrémité du plateau de l'herme Burguin, nous avons trouvé par deux fois, sur le prolongement de la ligne passant par les silos 4, 1 et 2, des traces de foyers. Ils étaient placés à la partie supérieure de vastes dalles que nous avons extraites sous un mètre de terre noire, très riche en humus.

Durant une première journée, nous avons creusé à 4 mètres du retranchement nord, au milieu des plants de vignes. Dès 0^m60, nous rencontrions une pierre rectangulaire de 0^m55 de longueur sur 0^m35 de largeur et 0^m20 d'épaisseur, entourée de terre meuble, et sous laquelle se trouvaient des ossements humains et d'animaux (bœuf et sanglier), des cendres, des fragments de meule en lave, de forme plate, rappelant la meule néolithique, des tessons de dolium sans dessin, des fragments d'amphores, un clou à tête énorme, de la poterie grossière primitive à enduit noirâtre ou rouge, des tessons plus minces, assez fins, en pâte rouge, et de la poterie d'imitation, de la troisième époque campanienne, d'un gris bleuté.

A un mètre enfin, nous avons rencontré une sole faite de pierres brûlées par le feu, rondes et plates, de 0^m20 à 0^m30 de largeur, laissant entre elles un certain espace pour activer le foyer.

Le lendemain, nous avons continué cette fouille vers le sud. Nous avons retrouvé la terre noire et les dalles sous lesquelles nous avons découvert quelques ossements de bovidés, des fragments d'amphores et un débris triangulaire de poterie grise de la troisième époque paraissant appartenir par ses renflements circulaires à un support de plat. A 1^m40 de profondeur, nous avons atteint la sole de ces foyers faite entièrement de briques.

La fouille n° 13, pratiquée au sud des plants de vigne, en bordure du talus, nous a permis de constater que le retranchement était formé de pierres superposées sans mortier et parfois taillées, constituant une sorte de mur primitif, large de 2 mètres à 2^m50. A 0^m 70 de profondeur, nous avons extrait un bord de dolium à moulures, des fragments d'amphores, des traces de cendres, quel-

(1) M. Louis. — Le Néolithique (Larguier, imprimeur-éditeur, Nîmes).

ques tessons de poterie campanienne de première et de deuxième époque, un fémur humain et quelques côtes de bœuf (1).

En continuant cette même fouille vers l'intérieur de l'herme, à l'opposé du retranchement, nous avons trouvé des os de chèvre, de bœuf et de mouton, des débris d'amphores, un polissoir caractéristique (Pl. IV, fig. 9). Le rocher nous a arrêté à 0^m50.

De nouvelles recherches entreprises le 25 février au n° 14, près de la bordure sud des mêmes plants, dans l'axe passant par les silos n° 4, 1 et 2, nous ont fait découvrir un fragment de cette poterie grise jaunâtre déjà trouvée dans le silo n° 4, un ou deux fragments de campanien première époque, de la poterie bleutée d'imitation, un polissoir, quelques débris de dolium. A 0^m50, nous avons rencontré encore un lit de grosses pierres, rangées les unes près des autres, provenant d'un foyer qui reposait directement sur le rocher.

PÉRIODE IBÉRO-GRECQUE

LES SILOS.

Après avoir entrepris inutilement des fouilles vers le sud-ouest de l'herme Burguin, dans la partie rocailleuse où la pierre affleure presque à la surface du sol, nous avons poursuivi nos travaux, les 9 et 10 mai 1932, vers le sud-est du plateau, près de la vigne Senaux, où nous avons remarqué la présence de quelques pieds de luzerne.

Silo n° 1. — Nos ouvriers ont découvert en ce point, sous des pierres plates, un entaillement du rocher, de forme à peu près circulaire, rempli d'une terre légèrement noirâtre, très facile à extraire. Nous avons eu la joie de reconnaître ainsi, creusé en pleine roche, un silo que nous désignerons sous le n° 1 (Pl. VI, fig. 1). Il contenait de nombreux fragments de dolium qui nous paraissaient, mais à tort, appartenir à une jarre occupant tout le silo. 0^m90 plus bas, nous avons rencontré des morceaux de dolium présentant des dessins en creux assez primitifs, et que nous étudierons dans un chapitre spécial. Nous avons ramassé quelques tessons de vases campaniens. La nuit a arrêté nos travaux à un mètre de profondeur environ.

Les jours suivants, continuant l'exploration du silo, de plus en plus évasé, ayant même un retrait important vers le nord, et qui

(1) Nous devons toutes les déterminations d'ossements à M. Gagnière, le savant anthropologiste avignonnais que nous remercions de son aimable collaboration.

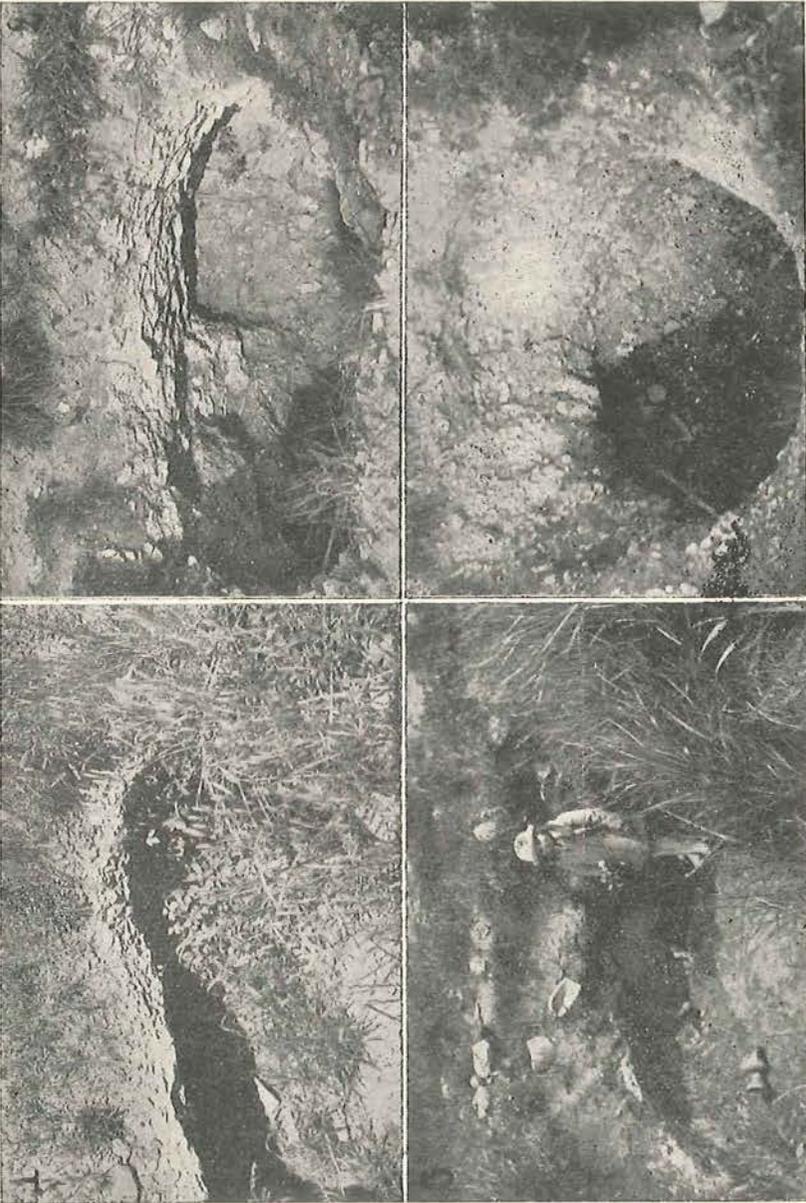
présentait un diamètre nord-sud de 2^m60, un diamètre perpendiculaire de 2^m20 seulement, nous en avons atteint le fond exactement à 1^m60. De cette dernière fouille, nous avons rapporté un nombre plus considérable encore de fragments de dolium dont la moitié portaient des dessins faits à la main dans l'argile molle. Nous avons trouvé aussi, à une profondeur de 1^m50, deux tessons de poterie peinte ibérique, à technique d'engobe et à traits rouges, une moitié de meule en lave, de la poterie campanienne de la belle époque, quelques fragments de poterie peignée de l'Age du Fer, deux tessons de poterie commune jaune grisâtre à grains de mica, de la poterie grossière, à grains de quartz sur fond rouge, ornée de dessins primitifs à empreintes digitales. Nulle trace de poterie samienne ; mais, nous devons signaler des débris d'un vase à long col, jaune grisâtre, qui, plongés dans l'eau, lui donnent une couleur blanche, par formation de carbonate et de sulfate de plomb.

Silo n° 2. — A 8 mètres du silo n° 1, l'un de nos ouvriers a découvert un silo beaucoup plus large à la partie supérieure, mais ne s'évasant pas vers le bas (Pl. VI, fig. 2). A moins de 0^m50 de profondeur, nous avons mis à jour un fond d'amphore renversée avec une inclinaison de 60%. Durant une première journée, nous avons pu la dégager et la sortir presque entière. Quatre autres amphores, couchées à une profondeur de 0^m90, ont été ramenées au jour ; mais, comme elles étaient éventrées ou sectionnées, il ne nous a pas été permis de vérifier leur contenu.

Ce silo nous a encore donné des cendres, une carcasse de cheval, quelques fragments de poterie grossière indigène ibérique et une vingtaine d'amphores à demi-brisées. Il était moins profond que le précédent et descendait à peine à 1^m20. Vers le nord, où les assises du rocher disparaissent sous le sol, sa limite était imprécise. Nous avons ouvert de ce côté une tranchée sous laquelle nous avons trouvé des cendres, mais pas un seul tesson.

Les amphores découvertes dans ce silo ne présentent pas la forme des amphores romaines ; elles se rapprochent plutôt des amphores ibéro-grecques par leurs dimensions plus réduites, leur courbure plus courte et un peu plus pansue (Pl. V, fig. 2).

Silo n° 3. — Le 17 avril 1932, nous avons repris nos fouilles, un pied de ronces qui croissait tout près et à l'est du silo n° 1 nous ayant amené à penser qu'il pouvait bien marquer la place d'un autre silo. Nos espoirs n'ont pas été déçus. Nous avons découvert, au-dessous de quelques rocs et de plusieurs briques à rebord, l'entrée arrondie d'un troisième silo, dont le diamètre supérieur, très réduit, mesurait seulement de 1^m12 à 1^m15. Il n'était pas recouvert



3. Silo n° 3 ; 4. Silo n° 5.

1. Silo n° 1 ; 2. Silo n° 2 ;

de cendres comme les autres, mais rempli de tessons de doliums, surtout à la périphérie, sous un encorbellement de rochers. (Pl. VI, fig. 3).

Nos découvertes intéressantes ont commencé à 1 m. de profondeur, sous une mince couche de terre noire. Contre les parois évasées, constituées par le rocher de l'helvétien supérieur, nous avons trouvé de nombreux fragments provenant sans doute d'un dolium en place ; des tessons présentant des dessins en creux, parmi lesquels trois portaient un motif de décoration nettement grec, avec colonnes ioniennes d'un art assez soigné, et dont les autres étaient ornés de cordons de traits en forme de guirlande.

A 1^m20, et toujours vers la périphérie, nous avons eu la bonne fortune d'extraire des fragments de coupes campaniennes, appartenant soit à la première époque — celle du vernis particulièrement brillant — soit à la deuxième — caractérisée par un vernis plus mat. Certaines de ces coupes étaient décorées, sur le bord, de plusieurs traits circulaires parallèles ; intérieurement, de quatre palmettes placées au milieu d'un cercle constitué par une simple ligne ou par une série de traits en creux. Elles reposaient sur des pieds courts, obtenus par le renflement de la pâte. Souvent leur vernis était plus clair à l'intérieur, suivant un tracé nettement arrondi, correspondant à l'emplacement d'un autre pied de vase et prouvant que le potier empilait les coupes dans son four de cuisson. Plusieurs de ces coupes, de 0^m20 à 0^m22 de diamètre, avaient un rebord plat ou légèrement renflé et creux. Enfin, quelques tessons campaniens portaient des trous, montrant d'une façon certaine qu'ils avaient subi une réparation.

Nous avons retiré, en outre, de ce silo de la poterie peinte à la technique d'engobe, recouverte d'un enduit blanc à base de chaux, sur lequel étaient tracées des bandes circulaires rouges et grenat et rappelant tout à fait les vases ibériques peints trouvés à Ensérune. L'engobe s'y enlève facilement ; par contre, d'autres petits fragments vernissés, aux traits blancs sur fond gris, résistent davantage au frottement et à l'action de l'eau. Nous avons noté deux genres de décoration fréquents dans ces derniers tessons : six traits blancs parallèles coupés de six autres perpendiculairement et, par intervalles, constituant un carrelage ; ou bien six traits, se suivant tantôt dans un sens tantôt dans un autre et formant des sortes de guirlandes du plus heureux effet.

Nous devons signaler la présence de la poterie peignée à dessins en creux, de l'Age du Bronze, la découverte d'un poids de tisserand et d'une molette de potier. Nous avons retrouvé aussi les vases à anse carrée et les torsades que M. Mouret fait remonter au III^e siècle avant notre ère.

Nous avons nettoyé ce silo exactement circulaire, sans retrait important, d'un diamètre maximum de 2 mètres, d'une profondeur de 1^m40 seulement et qui renfermait encore quelques ossements humains.

Peut-être quelques-uns de ces silos sont-ils des fonds de cabanes avec sépulture secondaire, comme l'indique le savant préhistorien Louis, dans son « Néolithique ».

Silo n° 4. — Après de longues et stériles recherches qui ont duré plus d'un an, le matin du 29 janvier 1934, nous avons fini par découvrir, dans l'herme de M. Burguin, sous une touffe d'herbes particulièrement luxuriantes, un autre silo, à 10 mètres environ du n° 1, dans l'axe formé par les deux premiers.

Dès les premiers coups de pioche dans une terre noirâtre, sans rochers, et à 0^m35 de profondeur, nous en dégageons l'entrée qui a 1^m10 de diamètre comme les autres. Il y a là des ossements de mouton, de bœuf et surtout de sanglier ; des fragments de doliums ibéro-grecs, de couleur rouge, à la pâte friable, riche en coquilles concassées.

A 0^m45, nous découvrons une borne en pierre volcanique qui a dû servir de broyeur. La moitié de l'ouverture du silo semble recouverte par une mince dalle rouge ; en réalité, nous nous trouvons en présence d'un dolium couché et qui s'effrite dès que nous essayons de l'enlever. Au-dessous, nous découvrons un mors de cheval en fer et un autre objet indéterminable de même métal. Ensuite nous mettons la main sur deux fragments de dolium à dessin où trois traits en creux, semblables à ceux que nous avons déjà découverts dans les silos 1 et 2, sont répétés de distance en distance ; sur un autre morceau de dolium, rappelant par les marques digitales qu'il porte sur le bord, un fragment trouvé dans le silo n° 1 ; enfin, sur des tessons de poterie de l'Age du Fer, deux ou trois débris de poterie campanienne de la première époque, de la poterie gris foncé, de la poterie noire, noircissant l'eau au nettoyage.

Cette fouille nous a encore fourni, entre les profondeurs de 0^m45 à 0^m60, de la poterie jaune beige, — dite au plomb parce que, placée dans l'eau, elle donne de l'eau blanche (engobe au plomb) — et dont l'un des fragments porte une décoration au pouce.

Comme dans les silos précédents, nous avons trouvé dans celui-là, parmi d'abondantes cendres et des charbons, de la poterie rappelant le Néolithique et un tesson ibérique peint, orné de traits parallèles. Malheureusement il n'avait pas été creusé bien bas, et, à notre déconvenue, nous y avons rencontré le rocher à 0^m60. Ce peu de profondeur fait penser à un fond de cabane.

Silo n° 5. — Nous devons signaler encore un silo trouvé sur la pente sud de l'herme Burguin, creusé dans la terre friable, fermé à 1 mètre de profondeur par une grosse dalle ronde. (Pl. VI, fig. 4).

Nous n'en n'avons extrait que quelques tessons de poterie samienne, un peson, presque en surface, et un morceau de plat campanien, mêlé à des fragments d'amphore ou de dolium sans intérêt, disséminés sous la dalle.

Mais tout près de ce silo peu intéressant, une autre fouille nous a fait découvrir un dolium ibérique en place, de 1 mètre de diamètre sur 1^m10 de haut, caractérisé par sa forme droite et renfermant plusieurs tessons de poterie grise, des fragments de poterie primitive à dessins en creux et deux ou trois débris campaniens. (Pl. VII, fig. 1).

Silo n° 6. — Au début de mai 1934, le développement de la végétation sur le plateau a permis de découvrir un autre silo que nous désignerons sous le n° 6. Il est situé près d'un fond de cabane et à 8 mètres du silo n° 2; son diamètre est de 1^m60.

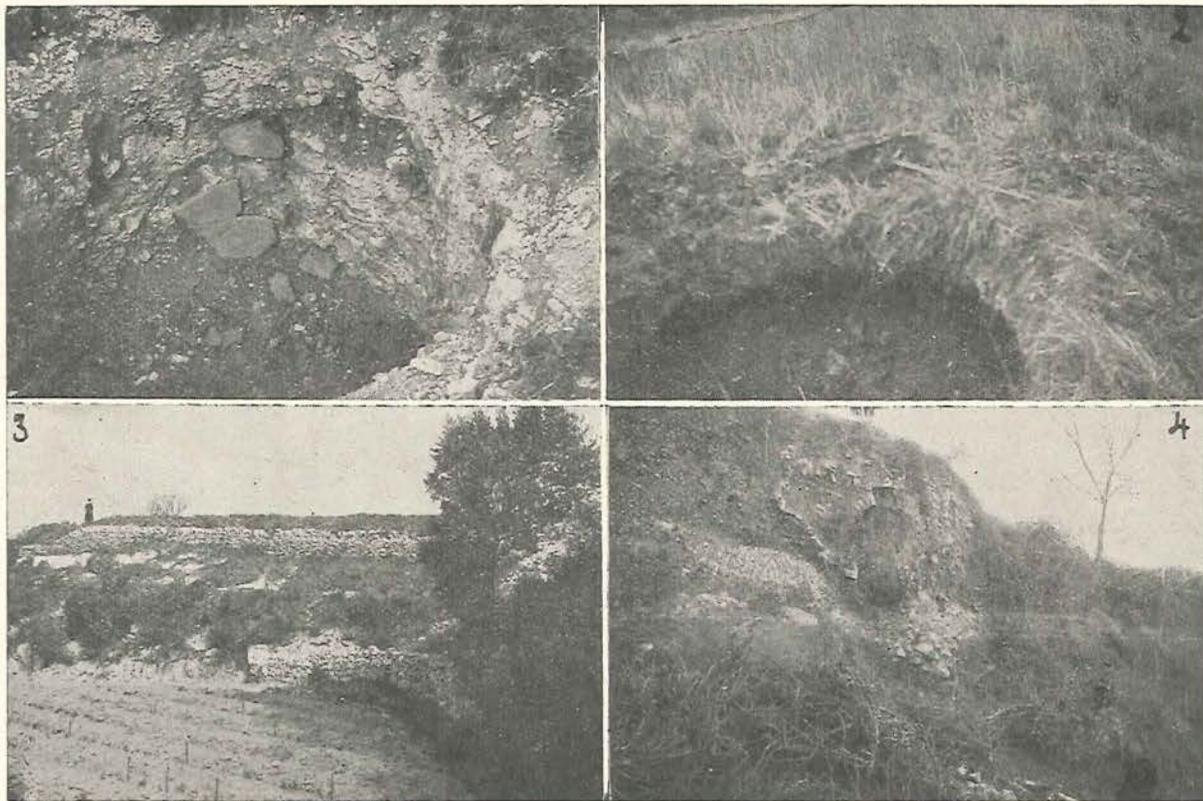
Dès le début de la fouille nous rencontrons de la terre noire charbonnée, alors que, tout autour, le rocher est à fleur de terre. A moins de 0^m30, nous avons l'agréable surprise de dégager le bord d'un dolium que nous croyons en place; toute la partie supérieure, en effet, est intacte et forme un rond sans discontinuité. A peine le touchons-nous qu'il se sépare en fragments sous lesquels nous retrouvons la terre noire. Tout autour nous extrayons de grosses pierres de foyer, des cendres, des fragments de dolium et des ossements.

Deux tessons seulement portent une belle décoration dans un creux de la pâte; ce sont deux colonnes ioniennes, de petites dimensions et d'un art rudimentaire, rappelant les beaux motifs découverts dans le silo n° 3. L'artiste ibérique les a gauchement représentées.

En continuant nos fouilles, nous avons trouvé encore de la poterie primitive de l'Age du Bronze, décorée d'incisions de la pâte, de la poterie rouge grossière présentant à la cassure des grains de quartzite, souvent apparents sur les deux faces, et quelques petits fragments de poterie campanienne de première époque.

A notre grande déception, nous rencontrons le rocher à moins de 0^m70. Cependant en nettoyant ce silo peu profond, qui fait songer par cette particularité à un fond de cabane, nous ramassons encore une magnifique molette aux arêtes si parfaites, si intactes, qu'elle semble n'avoir jamais été utilisée. Mon fils découvre enfin un objet en bronze qui a pu servir de fibule ou de poinçon.

Il convient d'ajouter que si des fouilles, entreprises sur le plateau



1. Dolium en place (6 bis du plan); 2. Fond de cabane à sépulture secondaire (n° 11 du plan); 3. Oppidum de Montfo vu de l'ouest; chemin de ronde au pied du mur; 4. Four de potier découvert par l'érosion du Badaussou.

supérieur de Montfo, culminant à 160 mètres ne nous ont donné aucun butin supplémentaire, M. Diffre y découvrit, en 1926, au milieu de la vigne Senaux, une sorte de silo qui aurait donné, paraît-il, de très nombreuses amphores romaines. (Procès-verbaux de la Société Archéologique de Montpellier, du 8 janvier 1927).

DOLIUMS A DESSIN

Les heureux résultats de nos recherches nous amènent tout naturellement à classer toutes nos trouvailles, à émettre sur elles quelques considérations utiles, et, tout d'abord, sur les doliums à dessin.

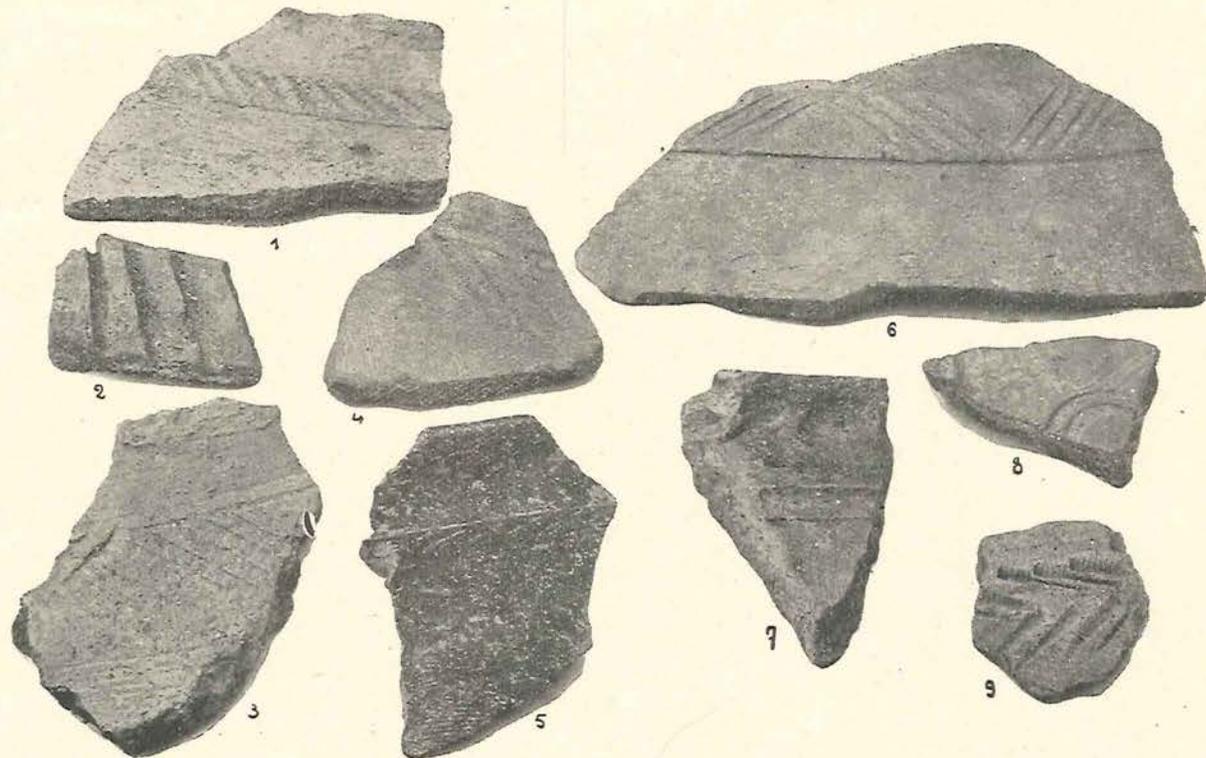
Leur pâte était, tantôt jaune grise, unie au point de n'y plus pouvoir distinguer le dégraissant ayant servi à leur fabrication, tantôt rouge, présentant des traces du tour du potier, sans intention décorative. Dans ces derniers, les petites pierres étaient visibles à la surface du dolium et parfois même en saillie.

D'autres doliums sans dessin présentaient intérieurement des cailloux assez volumineux très apparents dans la pâte. Enfin quelques-uns montraient un grand nombre de coquilles provenant d'un sable marin utilisé comme dégraissant.

Les doliums à dessin appartiennent à ces trois genres de fabrication. Leur motif décoratif est généralement situé à une dizaine de centimètres du renflement du bord supérieur. Dans le silo n° 1, nous trouvons surtout de la pâte jaune grise. La couleur est plus rouge, micacée dans le silo n° 2 et surtout dans le silo n° 4 où elle domine, avec des coquilles apparentes. Dans les premiers, le motif occupe seulement 0^m04 à 0^m05, tandis qu'il est plus large dans les autres, où il s'étend sur 0^m05 à 0^m06, et même 0^m07, comme dans un tesson du silo n° 3. Ces décorations consistent généralement en des séries d'incisions légères de la pâte formant des traits inclinés de 30 degrés sur la verticale et rapprochés, par groupes de 3, 4 ou 5, mais de sens opposé alternativement (Pl. VIII, fig. 4 et 6).

Le plus souvent ces traits sont tous parallèles et forment une guirlande continue très décorative autour du dolium (silo n° 3). (Pl. VIII, fig. 1). Parfois aussi les encoches sont remplacées par une série de renflements étroits, inclinés, laissant entre eux un espace plat de 0^m025 déjà en saillie sur la pâte du dolium. (Pl. VIII, fig. 2).

On rencontre également d'autres guirlandes faites de traits profonds séparés par des parties très en relief de 0^m01 de largeur. Dans l'une d'elles, trois traits et les espaces intercalaires occupent 0^m06 (silo n° 3, Pl. VIII, fig. 2).



1. Guirlande décorative continue; 2. Décoration très primitive; 3. Traits parallèles groupés et entaillés de courtes encoches; 4. Traits inclinés groupés par quatre; 5. Vase décoré d'incisions de la pâte; 6. Séries de bandes opposées et groupées par quatre; 7. Empreintes digitales; 8. Marque de potier; 9. Fragment provenant de la Bastide d'Engras.

Nous avons observé parfois des empreintes digitales faites avec le pouce et peu apparentes ; d'autres, plus marquées ont été découvertes sous la pâte, par l'effritement du bord du dolium. (Pl. VIII, fig. 7).

Dans le silo n° 1, un fragment décoré de cinq bandes parallèles, présente sur chacune d'elles d'autres courtes encoches de 0^m008, espacées de 0^m04 et formant un joli damier. (Pl. VIII, fig. 3).

Parfois encore nous avons trouvé six traits parallèles et peu profonds, disposés en angle droit, qui devaient encadrer un motif sculptural au milieu de la panse du dolium, tel que les belles colonnes ioniennes trouvées sur trois tessons du silo n° 3.

Dans un premier morceau de dolium à pâte rouge micacée et à petits cailloux, nous remarquons un creux, long de 0^m10 et large de 0^m04, où un artiste primitif a voulu représenter en relief une colonne droite, simple, par quatre gros traits parallèles, sans écartement à la base, d'une longueur de 0^m055. L'artiste a stylisé à la main un modèle grec. Il a fait enrouler les deux traits latéraux à la partie supérieure de la colonne pour former deux volutes qu'il n'a pas su opposer ; les deux traits intérieurs ne viennent pas former le chapiteau qui est représenté à hauteur des volutes par deux petits traits couronnés d'une sorte de point en forme de larme. Cette stylisation naïve est très intéressante. Nous l'avons retrouvée sur deux autres fragments découverts dans le silo n° 6 (Pl. IX, fig. 1).

Un autre tesson, en pâte plus jaune et rayé sur la face interne, montre dans un creux, long de 0^m12 et de 0^m05, une colonne ionienne d'une hauteur de 0^m08. Ce dessin est obtenu par sept traits verticaux, présentant un léger écartement du sommet à la base, par lesquels le potier a voulu reproduire des cannelures. La colonne est surmontée d'un chapiteau représenté par deux gros traits superposés, le trait supérieur formant saillie. Au-dessus, deux larges volutes débordent d'un axe central formé de deux gros traits. Ce travail est encore fait à la main d'après un modèle grec. Il montre un progrès incontestable dans l'imitation. (Pl. IX, fig. 2).

Un troisième fragment ibéro-grec, à pâte jaune grise et lissée, appartenant à un dolium moins épais que les précédents, atteint la perfection, et nous nous demandons s'il n'a pas servi de modèle aux deux autres. Ici, il n'y a pas eu d'hésitation dans la main du potier. Dans un creux de 0^m048 de largeur, sept traits verticaux assez fins, rectilignes et parallèles, représentent les cannelures par un léger écartement de plus en plus sensible de haut en bas. Un trait perpendiculaire, assez large, constitue le chapiteau, uni à deux volutes latérales, proéminentes, à trois tours de spire. Aux volutes est suspendu, de part et d'autre, un cercle terminé par un



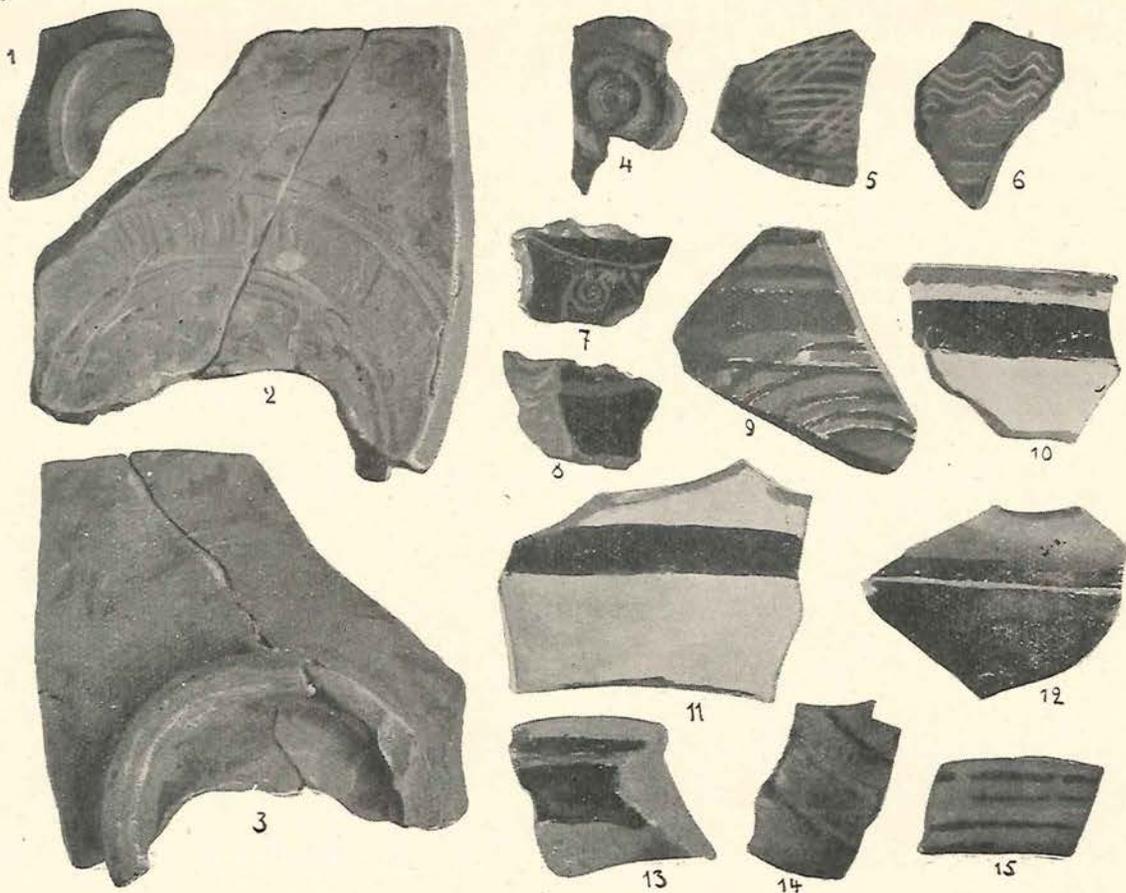
1. Dolium décoré d'une colonne ionienne stylisée dû à un artiste local; 2. Dolium portant une colonne ionienne de fabrication indigène montrant un progrès par rapport au n° 1; 3. Colonne ionienne faite avec un moule grec.

pendentif d'une longueur totale de 0^m035. Au-dessus du trait formant le chapiteau, deux minces renflements de la pâte, rappelant le double V, s'écartent rapidement pour donner à l'entablement l'aspect d'une coupe. Les volutes partent du chapiteau sans prolonger les traits de la colonne. Le fragment étant incomplet, on ne peut évaluer exactement la longueur de cette colonne; mais la perfection des lignes et leur régularité montrent qu'il s'agit ici d'un décor fait au moule, dans une station grecque (Pl. IX, fig. 3).

Nous devons faire une mention spéciale des tessons de dolium en pâte rouge, peints de traits noirs parallèles, espacés de 0^m020 à 0^m030, et dont la largeur, très inégale, varie de 0^m015 à 0^m022. Ils sont probablement plus anciens que ceux que nous venons de décrire; nous les avons trouvés dans le silo n° 1 qui ne renfermait pas les motifs grecs. Durant nos fouilles, nous avons également découvert des marques de potier, faites de deux cercles concentriques (Pl. VIII, fig. 8) et semblables à celles que portent les briques du four du Badaussou dont nous parlerons plus loin (Pl. VII, fig. 4).

Enfin le silo n° 3 nous a donné un fragment de poterie rouge qui présente au début de la courbure de la panse une décoration faite de traits incisés parallèles, penchés à 80°, plus profonds à leur extrémité supérieure qu'à leur base. (Pl. VIII, fig. 5). Ces traits, régulièrement espacés, sont distants de 0^m015; deux lignes parallèles en creux les encadrent tout le tour du vase. Plusieurs autres tessons à pâte grossière, décorés d'incisions, rattachent cette technique à la poterie néolithique.

Ces doliums à dessins primitifs appartiennent à l'art ibérique, influencé tardivement par les Grecs. Certains ont été fabriqués sur place; d'autres dans la région maritime, probablement à Agde, comme le prouve la présence des meules volcaniques. Ils rappellent les doliums trouvés par M. Mouret à Ensérune dans des tombes du III^e siècle. Des fouilles toutes récentes faites par M. l'Abbé Sigal sur ce plateau ont mis au jour des doliums entiers décorés des mêmes colonnes ioniennes. Nos fragments sont en tout pareils au tesson décoré en creux par des traits inclinés parallèles présentant des encoches perpendiculaires que nous devons à M. de Brun, le savant Conservateur du Musée des Alpilles, et qui, trouvé dans le Gard, entre la Bastide d'Engras et Masegros, a été classé dans la poterie gauloise (II^e siècle vraisemblablement). (Pl. VIII, fig. 9). Nous devons noter que cette identification, vraie à Saint Rémy, peut différer légèrement à Magalas, être postérieure si nous considérons l'éloignement de Marseille ou antérieure si nous admettons qu'il y ait eu des relations directes d'Ensérune à Montfo.



1. Tessons ibéro-grecs en poterie grise très fine (1, 4 et 14); 2. Fragment de vase ibérique peint et vernissé (12); 3. Tessons ibériques décorés de traits entrecroisés ou de guirlandes (5 et 6); 4. Technique ibérique à bandes rouges sans vernis (10, 11 et 13); 5. Poterie ibérique à cercles concentriques rouges et à pâte jaune (9 et 15); 6. Céramique grecque du IV^e siècle (7 et 8); 7. Coupes de fabrication indigène en argile bleutée (2 et 3).

POTERIE IBÉRIQUE.

Le silo n° 3 nous a donné deux fragments de vases en argile claire, jaunâtre, recouverte d'un engobe blanc solide sur lequel on a peint en noir des motifs linéaires à bandes horizontales roses, le tout protégé par un vernis brillant. Cette technique serait ibérique, en tous points, semblable à celle d'Empurias et d'Ensérune; elle remonterait au v^e siècle, et aurait été surtout en vogue au iv^e siècle d'après le célèbre archéologue Mouret; dans nos fouilles, nous avons constaté qu'elle voisinait avec les doliums à dessin et la poterie campanienne de première époque. (Pl. X, fig. 12).

Nous avons extrait des silos 1 et 3 de nombreux tessons en argile claire, recouverts d'un enduit blanc, peu résistant au nettoyage, sur lequel le potier a peint des bandes rouges parallèles. Ces tessons ont été découverts, à Montfo comme à Ensérune, mélangés à la céramique campanienne de la première époque; ils dateraient également du iii^e siècle. (Pl. X, fig. 10, 11, 13). Cependant nous avons trouvé les mêmes tessons sur la première terrasse dans un fond de cabane daté par une monnaie de la République romaine de la fin du ii^e siècle. Ils seraient contemporains des fragments de poterie grise, à parois très minces sans dessins, que nous avons retirés du silo n° 3. Cette poterie grise, ornée de légers renflements circulaires, est si fine qu'elle rappelle la céramique grecque. M. de Brun a bien voulu contrôler ces deux dernières déterminations. (Pl. X, fig. 1, 4 et 14).

La vigne Yvernes et le silo n° 3 nous ont fourni également plusieurs tessons qui marquent une autre technique. L'argile est grise rosée, bien cuite, décorée de motifs rectilignes ou géométriques, d'un rouge grenat ou brun apparaissant nettement sur un enduit blanc jaunâtre assez résistant. « Ces fragments, écrit M. Mouret, faisaient partie de vases ibériques, communs à Ensérune dans le ravin de Soustre et dans le Nord-Est de l'Espagne. » (Pl. X, fig. 9 et 15).

Nous avons montré à M. le Pr Louis une autre céramique à pâte jaune grisâtre, à parois minces, recouverte extérieurement d'un engobe gris blanchâtre et décorée de guirlandes ou de traits entrecroisés blancs. Cette poterie, extraite du silo n° 3, est d'origine ibérique et date du iii^e siècle avant notre ère. Nous l'avons trouvée au même point que les doliums à dessin en creux. (Pl. VII, fig. 1, 2, 3). Montfo nous a donc fourni cinq genres différents de tessons ibériques.

CÉRAMIQUE GRECQUE DU IV^e SIÈCLE.

Elle n'est représentée jusqu'à présent que par un petit fragment de coupe noire, à dessins rouges, trouvé par le régisseur Bédrines à la surface de l'herme, près des plants. Ce tesson est recouvert d'un beau vernis noir lustré, doux au toucher; la cassure montre une pâte rose. Le décor extérieur est fait d'une ligne rouge peinte, légèrement incurvée suivant la forme du vase; à l'intérieur, un trait de couleur rose borde deux lignes plus colorées qui devaient encadrer un beau sujet de décoration au centre de la coupe. (Pl. X, fig. 7).

Une fouille faite à côté et au sud des plants nous a permis de découvrir un autre tesson incurvé, à cassure rose, décoré intérieurement d'un trait gris bordé au contact du vernis noir de deux lignes plus blanches.

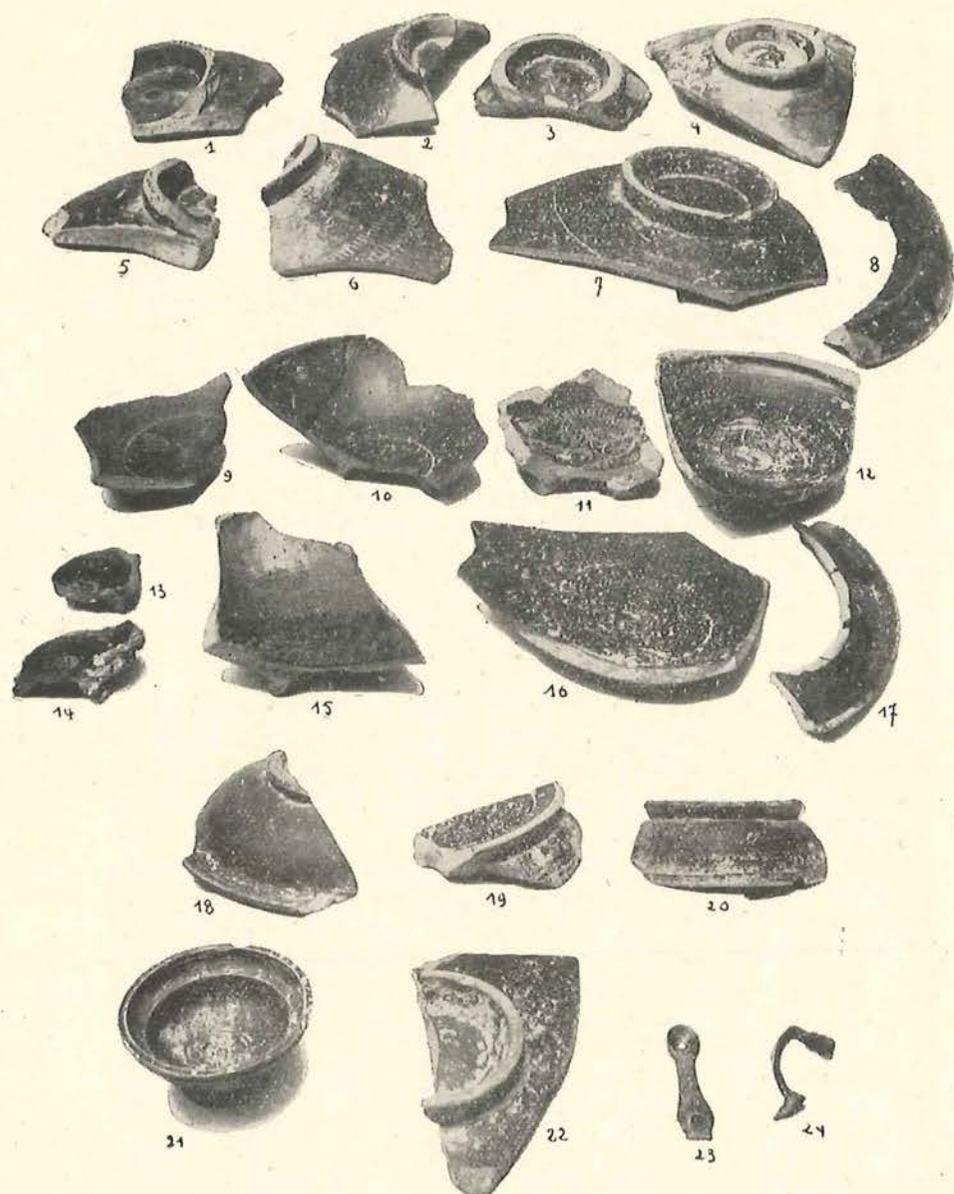
Nous pensons que ce fragment moins bien lustré, moins brillant, marque le passage de la céramique grecque à la poterie campanienne.

COUPES CAMPANIENNES DE LA BELLE ÉPOQUE.

La poterie campanienne dite de première époque succéda à la céramique grecque du IV^e siècle; sa présence marque la fin du III^e siècle avant notre ère. Nous l'avons trouvée en abondance dans le silo n^o 3, mais elle était également représentée dans les silos 1, 4 et 5.

Ses fragments appartiennent toujours à des formes de coupe très voisines; cependant le centre de la coupe est orné, tantôt de quatre palmettes formant une étoile à quatre branches entourées d'un simple cercle, tantôt de palmettes plus grandes touchant par leur pointe un décor fait de traits creux très rapprochés, tantôt enfin de 4 palmettes comprises dans un cercle entouré lui-même extérieurement d'une série d'encoches parallèles. La palmette varie également suivant les vases; parfois une série de traits parallèles y retombent par leur sommet comme des branches chargées de fruits, s'écartant d'un axe central; d'autres fois des lignes de plus en plus courtes, s'en détachent, telles les ramifications d'un tronc d'arbre. (Pl. XI, fig. 9, 10, 11 et 15).

D'autres coupes, couvertes d'un vernis noir, très adhérent, à cassure grise ou rose, ne présentent pas de décor intérieur mais un rond central plus sombre qui marque la place d'un pied de coupe dans le four de cuisson. Ces coupes montrent souvent des



1. Céramique campanienne de première époque (1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 13, 14, 15, 16, 17);
 2. Céramique campanienne de deuxième époque (4, 12, 22); 3. Céramique campanienne de troisième époque (19 et 20); 4. Coupes en poterie de la Graufesenque (18 et 21); 5. Manche en bronze et fibule en arc provenant d'une tombe à incinération (23 et 24).

irisations métalliques caractéristiques de la belle époque. (Pl. XI, fig. 7 et 9).

Une coupe, de modèle plus réduit, dont le pied a un diamètre extérieur de 0^m05 seulement, mérite d'être citée par sa marque formée d'une mignonne rosace à 8 branches, en relief au milieu d'un cercle en creux de 0^m01 de diamètre (Pl. XI, fig. 14).

Extérieurement, ces coupes sont généralement unies, sans dessin; cependant une d'entre elles montre quatre lignes de traits décoratifs obtenus par des encoches suivant horizontalement la courbe du contour. (Pl. XI, fig. 6). Elles sont limitées par des bords simples ou légèrement incurvés; quelquefois ce bord forme un évasement gracieux, très apparent sur la face externe (Pl. XI, fig. 8 et 17).

POTERIE CAMPANIENNE DE 2^e ÉPOQUE

Vers le milieu du III^e siècle et durant tout le II^e avant notre ère, les grandes villes du littoral fondées par des Grecs se mirent à fabriquer de la poterie campanienne imitée des potiers italiens; cette vaisselle, plus ordinaire que celle du III^e siècle, est toujours faite de pâte rosée, mais le vernis est moins brillant, moins adhérent, généralement plus tendre et moins arqué. (Pl. XI, fig. 4 et 12).

Nous avons rencontré cette poterie sur les pentes de l'herme Burguin à Montfo, comme dans les vignes environnantes, sous forme de coupes plates ou de pieds de vases hémisphériques dont le centre est souvent rouge (Pl. XI, fig. 22).

POTERIE INDIGÈNE D'IMITATION

Les potiers indigènes s'étaient mis, à la même époque peut-être, à fabriquer des coupes imitées des belles coupes campaniennes d'Italie, se servant de l'argile d'un gris bleuté qu'ils trouvaient à profusion dans le lit de Badaussou ou même sur la hauteur.

L'une de ces coupes plates que nous possédons et dont les dimensions sont à peu près les mêmes que celles du beau fragment de coupe du III^e siècle trouvé dans le silo n° 3, a un pied d'un diamètre de 0^m08 avec un rebord de pâte de 0^m005. Nous n'y retrouvons pas les élégantes courbures des artistes grecs, mais le potier de Montfo l'a ornée, à l'intérieur, de trois cercles concentriques vers le fond, de deux cercles analogues vers les bords brusquement élargis. Entre ces divers cercles, un dessin formé par des encoches est à moitié disparu aujourd'hui dans l'argile tendre (Pl. X, fig. 2 et 3).

POTERIE CAMPANIENNE DE 3^e ÉPOQUE

En parcourant les vignes, depuis la route de Pouzolles jusqu'à la cote 160, nous avons ramassé partout, mais en plus grande abon-

dance dans la partie basse; une autre céramique postérieure à la précédente. Elle appartient à la troisième époque campanienne et date du premier siècle de notre ère. Sa pâte est noire, grise ou jaune clair; le vernis n'est plus brillant mais presque mat; il n'a plus l'adhérence de celui de la belle époque, aussi a-t-il disparu par places dans nos trouvailles, imitations régionales du campanien.

Les formes les plus fréquentes sont des coupes aux pieds très larges, d'un diamètre presque égal à celui du vase (Pl. XI, fig. 19). Dans certaines assiettes, le bord se relève brusquement à une hauteur de 0^m025 à l'intérieur, et à une hauteur totale de 0^m04 (Pl. XI, fig. 20). Une autre coupe présente un pied d'un diamètre total de 0^m06 s'évasant en creux à l'intérieur, à la façon d'un pied de calice.

FOYERS A INCINÉRATION

En pratiquant notre *septième fouille*, nous avons découvert en surface, sur les pentes méridionales de la colline et le deuxième étage de terrain en descendant vers la route, des pierres étrangères au sol, des tessons de poterie sigillée, des briques à rebord, des fragments de poterie de la troisième époque, quelques rares débris campaniens, mais aussi la même terre arable, noirâtre, contenant à différents niveaux, de 1^m20 à 1^m50, des lits de charbon, nouveaux foyers à incinération où subsistaient de nombreux ossements de moutons, de sangliers, etc.

Dans la journée du 22 juin 1932, en procédant à la *huitième fouille*, un nouveau sondage de cette même pente nous a fait trouver, à 0^m80 de profondeur, des fragments d'amphores et de doliums et, un peu plus bas, sur de grosses pierres rangées à plat, une couche de cendres de 0^m15 d'épaisseur. Au-dessous, à différents niveaux où subsistaient des traces de foyer, nous avons recueilli quelques tessons intéressants, en particulier une coupe campanienne, un fond de vase bleuté, de la poterie sonore, deux fragments de dolium à dessins en creux, un clou, un silex taillé, un fragment de schiste en pointe, un fond de vase jaunâtre (poterie au plomb) et un bord de vase en poterie fine bleutée ibérique ressemblant à des fragments trouvés dans le silo n° 3. Les ossements de mouton et de sanglier ne manquaient pas.

Durant cette journée, nous avons découvert une monnaie très intéressante. Il s'agit, d'après le Pr Brun, d'un bronze de Marseille présentant, sur une face, la tête d'Artémis (ou de Diane), à gauche et sur le revers, un taureau marchant à droite. Cette pièce ne porte aucune trace de légende et la tête du taureau manque complètement. Il y a lieu de se demander si ce ne serait pas une

drachme fourrée, c'est-à-dire un flan de cuivre recouvert jadis d'argent. Le style de la pièce permet de penser qu'elle est d'origine marseillaise et de la fin du second siècle avant J.-C.

A 1^m80 de profondeur enfin, un foyer très important renfermait du bois charbonné et des cendres, dont le lit, de 0^m10 d'épaisseur, reposait sur des briques jaunies, rougies par le feu, se délitant facilement à l'air.

Une neuvième fouille nous a procuré au même endroit, jusqu'à 0^m40 : des fragments d'amphores, des débris de poterie sonore à deux couleurs, de la poterie sigillée, des coquilles, ainsi que des os de bœuf, de mouton, etc., et des fragments métalliques tordus par le feu.

A partir de 0^m50 nous avons rencontré des ossements de mouton et de sanglier, quelques morceaux de poterie fine, mince, de couleur bleutée (vases à cercles en saillie, pareils à ceux du silo n° 3) ; enfin, à 1^m50, un sol de terre brûlée.

La fouille n° 10 nous a permis de découvrir à 0^m60 une première couche de terre charbonnée et à 1^m10 la sole d'un véritable four ayant un mètre carré de surface. Nous avons recueilli sur la sole même de nombreuses scories de fer. Tout autour nous avons ramassé des ossements de mouton, de sanglier et de chien. Une côte de bœuf montre des tentatives de sciage. Nous avons également trouvé au cours de cette fouille un maxillaire inférieur qui, d'après M. Gagnière, le savant anthropologiste d'Avignon, appartenait à un adolescent.

Nous pensons que ces divers foyers ont servi à l'incinération des animaux. Deux d'entre eux à sole de brique, ont servi de four à potier ou de forge primitive. Sur ces foyers, plus tard, sont venus s'accumuler les pierres, la terre glissant naturellement sur les pentes et les détritiques rejetés du plateau par les hommes, à moins que la terre de l'herme supérieur n'ait été apportée de ce côté pour y constituer un « retranchement ».

MONNAIES

Des fouilles récentes nous ont donné un certain nombre de monnaies trouvées près du retranchement nord du plateau. Ces pièces toutes de Marseille et du II^e siècle avant notre ère, représentent généralement le taureau cornupète qui baisse la tête et plie le genou pour gratter le sol avec son sabot. Ces monnaies proviennent, d'après le savant M. de Loye, de la région de Cavaillon et d'Avignon ; elles ont été frappées pour concurrencer Marseille et se confondre avec les bronzes au taureau debout, que nous avons également découverts à Montfo.

PÉRIODE ROMAINE

La poterie samienne.

Après les Néolithiques, les Ibéro-Grecs, les Romains vinrent à leur tour habiter Montfo ou du moins y enterrer leurs morts; mais, au lieu de rester sur le plateau supérieur, ils s'établirent sur les pentes sud de la colline. C'est là, depuis l'herme Burguin jusqu'à la route de Fouzilhon et même jusqu'à celle de Pouzolles, que l'on ramasse, après les labours et les pluies, cette belle poterie samienne, dite sigillée, dont la présence nous attira en premier lieu autour de l'oppidum,

Un certain nombre de tessons estampés avaient déjà été recueillis à Magalas par M. Caylet, membre de la Société Archéologique de Béziers. Lors de leur transfert dans le Musée de celle-ci, M. Gondard, de Colombiers, y releva une intéressante liste de potiers. Nous la reproduisons ci-dessous, augmentée des dix-huit noms trouvés par nous-même.

MARQUES DE POTIERS

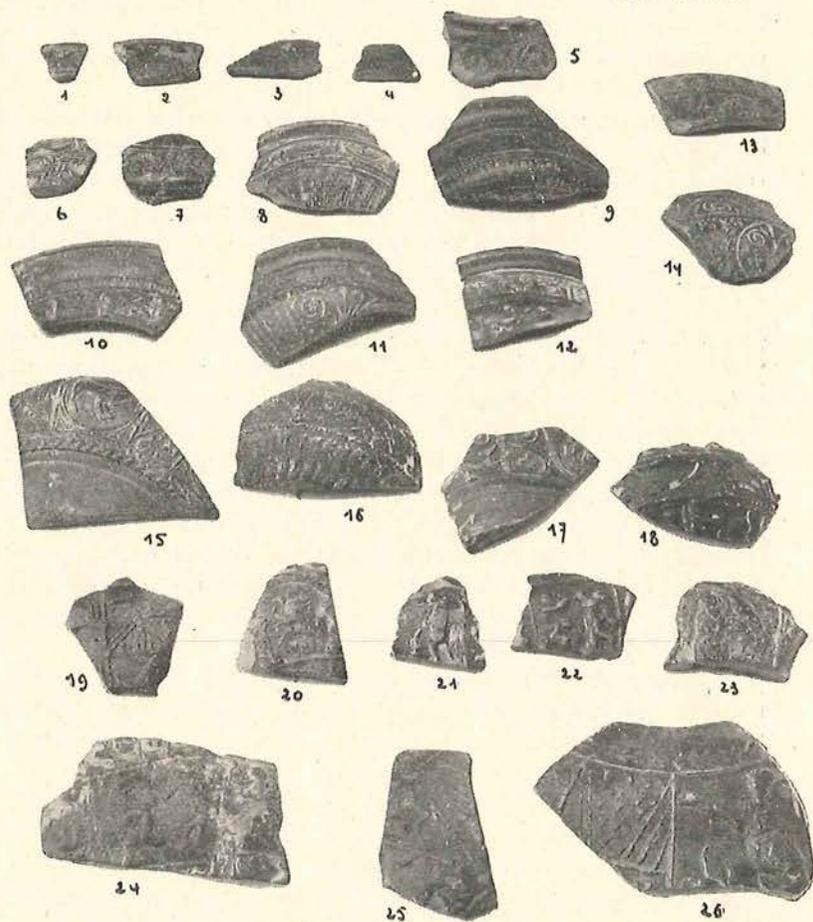
<i>de la collection CAYLET</i>		<i>de nos découvertes personnelles</i>	
FLORVS	potier de Montans	FEICIMC FELICIS	Graufesenque
LE SÂMIA	Graufesenque	OF. BAS	—
PALV (S)	—	M. PEREN	Arrezo
OF. CAT	—	ATI	Graufesenque
OF. CAN	—	<u>OF. MONTICI</u>	—
OF. VITA	—	MONCI	—
<u>SENO. MANS (SENOMANUS)</u>	—	<u>OF. APRI</u>	—
AO-VS	non déterminé	MONTANI	—
L. M. R.		LAIX	—
<u>SERIUS</u>		AFRICANI	—
METIV (METIVS)	Lezoux	(L)ICINUS	—
POTVVAEI		PAOVITAV	—
		ATTICI	—
		OFIC. BIL. (OFIC. BILICATI)	
		SABINI	Montans
		VALERI	Graufesenque
		CABIATUS	
		<u>VERE (CAUDUS)</u>	—
		<u>CNAE</u>	—
		<u>EP</u>	

A quelques exceptions près, et de l'avis autorisé de M. le Chanoine Hermet, de l'Hospitalet (Aveyron), tous nos tessons provien-

ment de la fabrique de la Graufesenque, près Milhau, et peuvent être datés de l'an 16 à l'an 120 de notre ère (1).

Ils ont été ramassés à la surface des vignes citées plus haut ainsi que la poterie campanienne de la deuxième et de la troisième époque. On y rencontre encore les inévitables briques à rebord et les fonds d'amphores.

Planche XII.



Fragments de vases de la Graufesenque : 1° Végétaux stylisés (belle époque) du n° 1 au n° 14 ; 2° Animaux et personnages du n° 15 au n° 26. Décadence après l'an 74.

Nous pouvons classer la poterie samienne de Montfo suivant le décor qu'elle porte.

1 DÈCHELETTE. — Vases céramiques ornés, t. t, p. 103, et Abbé HERMET. — La Graufesenque, Leroux. Paris, 1934.

Nous allons suivre cette classification qui correspond du reste à l'ordre chronologique, les potiers de la première époque ayant surtout reproduit des végétaux.

Tantôt l'artiste a dessiné de gracieuses imbrications foliacées comme dans le n° 1 (planche XII), tantôt il s'est inspiré des courbes des branches pour produire le décor nommé Gododrine volutée ornée de glands, les fruits si caractéristiques qui symbolisent la vie (n° 2).

Les fragments 3 et 4 s'inspirent des feuilles de lierre mais elles sont fortement stylisées.

Le n° 5 appartient comme les précédents à la belle époque de la Graufesenque ; il est décoré de médaillons, d'arborescences et de vrilles. Les volutes et trifols du n° 6 sont encore inspirés par le règne végétal ; ces motifs faisaient partie d'un vase à forme droite.

Les médaillons, rosaces et sautoirs du n° 7 font penser à des fleurs et à des guirlandes stylisées.

Les numéros 8 et 9 sont caractéristiques de la belle époque de la Graufesenque ; ils appartiennent tous deux au type des vases carénés. Dans le n° 8, les demi-cercles sont formés par une ligne garnie de feuilles et par des filets concentriques. Leurs extrémités se rattachent deux par deux au centre d'un bâtonnet horizontal. Le demi-cercle intérieur porte à son extrémité une volute filiforme terminée par une rosace ; des filets verticaux séparent les demi-cercles. Le n° 9 a ses rosaces nettement distinctes des demi-cercles.

La frise du vase n° 10 porte une curieuse décoration faite du groupement stylisé de deux bouquets et de deux arborescences opposés l'un à l'autre. Ce motif décoratif appelé « ados » par le Chanoine Hermet se rencontre souvent à Montfo.

Les numéros 12 et 12 *bis* font la transition entre les décors végétaux et animaux. Le premier est remarquable par son décor à frise représentant des oiseaux et des rosaces placées près du bord ; le second par ses belles volutes et sa curieuse scène de chasse.

Nous avons mis à part le numéro 13 qui représente des feuilles de lierre ; ce motif montre déjà des signes de décadence par les ovales qui le décorent et par l'exécution qui est plus fruste.

Nous avons joint à cette planche la reproduction du n° 14 orné de volutes, de vrilles et d'arborescences. Ce beau fragment a été trouvé à Puechcamp, tènement de Fouzilhon, sur le passage de l'aqueduc de Gabian.

La planche nous montre aussi des tessons de poterie sigillée postérieurs à l'an 76. Le n° 15 est décoré de séries de médaillons séparés par des rinceaux ; dans chaque médaillon se trouve une chèvre cornupète. Ce fragment est encore d'une finesse exquise.

Le n° 16 appartient à un vase hémisphérique et au type « chasse

flabellée » ; il figure une chasse au lion ; en bas les strigiles sont un signe de transition.

Un autre fragment (n° 17) encore voisin de la bonne fabrication, nous montre un chien et un ours dressés contre un arboréide lui-même rattaché à deux volutes. Les signes de décadence apparaissent dans la chasse au sanglier du n° 18.

Nous devons encore signaler le tesson n° 19 qui porte des motifs de décoration à triangles, intercalés avec des chèvres acceptant la pâture, et le n° 20, orné d'un métope formé d'un demi-cercle doublé d'une guirlande, reposant sur deux colonnes, à l'intérieur duquel vole un cygne tourné à gauche.

Les fragments décorés de personnages sont peu nombreux et appartiennent tous à la période de transition ou de décadence. Citons d'abord un Bacchus donnant à boire (n° 21). Il est regrettable que ce tesson soit abîmé, car il est encore d'un art assez fin. Dans le n° 22, du même style, le potier a représenté deux dieux Pan en pleine danse.

Le n° 23 est décoré de métopes où sont figurés une captive et un guerrier debout ; il montre la décadence.

Les trois derniers tessons reproduits (planche XII) ont été trouvés dans des ténements voisins du Badaussou sur le territoire de Fouzilhon. Ils sont du second siècle de notre ère.

Le n° 24 est un fragment de vase à forme hémisphérique : il porte une frise à décoration d'oves, assez grossièrement exécutée. Le bâtonnet n'est pas détaché du motif. Le décor à métopes montre tantôt un satyre poursuivant une nymphe, tantôt un guerrier se préparant à combattre.

Le tesson n° 25 est orné d'un dieu Pan portant le thyrsé.

Enfin le gros fragment n° 26 qui fait partie d'un vase hémisphérique présente des métopes alternés montrant dans leur décor un gladiateur le bras tendu, d'un dessin assez grossier.

POTERIE DE FANTAISIE.

A côté de cette céramique samienne nous devons indiquer la présence de la poterie fine de fantaisie. Ce sont de petits vases très minces à surface mate, à pâte de couleur rouge légèrement micacée, sans décors, ou parfois ornés à la barbotine de très petits points disposés en cercle.

D'autres tessons faits d'argile bien épurée, brune, bien cuite, appartiennent à de petits vases sans décors.

Quelques fragments plus rares, en argile jaune, présentent une décoration à la barbotine, en relief sur un engobe brun sans vernis.

Enfin nous avons trouvé assez rarement la poterie estampée

ornée d'ornements gravés sur la pâte fraîche avec des poinçons. Tous ces fragments sont manifestement du 1^{er} siècle. Aux siècles suivants appartiennent la poterie dite à cachets et les vases à technique d'argile et d'engobe rouge.

ORIGINE DES POTERIES ROMAINES.

D'où viennent ces multiples tessons ? Une découverte fortuite d'un propriétaire, M. Servat, et de mon confrère le docteur Pagès, semble indiquer qu'ils proviennent de sépultures. En décembre 1929, M. Servat trouva une amphore romaine de grande dimension que le soc de la charrue avait coupée. Cette amphore, placée dans une position verticale, renfermait de petites coupes en poterie samienne portant le nom du potier, des fragments de poterie sigillée à dessin, quelques tessons de campanien de basse époque, des cendres, des ossements humains ; les cassures des vases étaient très anciennes et dataient probablement de l'époque de l'incinération suivant un rite funéraire que nous avons observé déjà à Béziers, avenue de Pézenas et rue Saint-Aphrodise.

Nous avons découvert nous-même à Montfo une tombe de la même époque sur le plateau à l'est des plants de vigne et à 5 mètres de la vigne Senaux.

Durant cette *dix-septième fouille* nous avons extrait d'abord 0^m60 de terre noire, pauvre en céramique. A une profondeur plus grande, nous avons rencontré la belle poterie samienne, un tesson portant le graphite VERE (CAUDUS), nom d'un potier de la Graufesenque, quelques fragments décorés, l'inévitable peson, une fibule en arc, bien ornementée, un petit manche de bronze, présentant un trou dans le creux de préhension, et remarquable par sa belle patine bleutée, enfin deux ou trois monnaies indéterminables. (Pl. XII, fig. 6 et 7).

Nous avons remonté d'un mètre de profondeur de nombreux ossements humains, parfois noircis par le feu, accompagnés d'ossements d'animaux (mouton et bœuf).

Cette tombe à incinération du premier siècle de notre ère est bien postérieure aux autres foyers découverts à côté dans cette partie de l'herme.

AQUEDUC ET FOUR DU BADAUSSOU.

Dans un travail publié en 1928, nous avons déjà décrit la coupe de l'aqueduc de Gabian mise à jour par les érosions du Badaussou. Nous donnions aussi le tracé de cet aqueduc qui conduisait les

eaux de la Resclauze, près Gabian, et des nombreuses autres sources captées sur son passage jusqu'à Béziers.

En revenant voir les restes de cette construction du premier siècle de notre ère, nous avons remarqué les abondants dépôts de calcaire, épais de 0^m06 à 0^m07, produits par l'eau d'alimentation au cours des siècles.

A cinquante mètres en aval sur la même rive droite, les crues successives du Badaussou, depuis 1928, ont découvert dans le talus un double four à poterie de l'époque romaine que nous avons pu facilement étudier.

Le four de droite, qui est mieux conservé, est formé d'une voûte en briques plates recouverte à la partie supérieure d'un toit de dalles plus grandes. Cette voûte a 1^m10 de hauteur; chaque brique formant voussoir à 0^m20 de côté et 0^m045 de hauteur. Les grandes dalles de la partie supérieure mesurent 0^m40 de longueur sur 0^m25 de largeur; toutes ces briques ont été marquées par le potier.

A la base de la voûte, des pierres avancent de 0^m12 vers l'intérieur du four; un nouveau ressaut de 0^m15 nous mène à la base du foyer large d'un mètre. Cette sole est formée d'un lit de briques qui reposent sur du béton en dessous duquel nous reconnaissons un niveau de galets. Tout autour, la terre est rougie par le feu sur une épaisseur de 0^m10 à 0^m15.

Toutes les briques employées dans cette construction, se délitent sous l'action de l'air et de l'eau; nous les avons retrouvées au pied du talus à moitié revenues à leur état primitif de marnes bleues ayant servi à leur fabrication.

Nous avons passé au tamis la terre charbonnée éboulée, et nous avons provoqué la chute des cendres et du charbon. Nos recherches n'ont donné que de très petits fragments de briques accompagnés de charbon de chêne vert.

De cette fouille, nous avons rapporté une série de briques marquées de deux demi-cercles. Au cours de nos recherches sur le plateau de l'herme Burguin, nous avons ramassé, près de la pierre en cœur, un fragment de dolium marqué également de deux demi-cercles concentriques.

La jarre à laquelle appartenait ce tesson a-t-elle été cuite au four du Badaussou? Nous le supposons sans pouvoir l'affirmer.

Il nous semble trouver là une nouvelle preuve d'une fabrication locale des coupes bleutées trouvées à Montfo.

Nous avons pensé qu'il y aurait intérêt à analyser les briques provenant du four, les marnes bleues qui ont servi à leur fabrication, enfin les coupes bleutées dites d'imitation, trouvées durant nos fouilles.

Les trois analyses donnent des résultats assez voisins. L'inso-

luble varie de 54,28 à 63,90, le fer et l'alumine de 18,80 à 24,38, la chaux de 11,90, à 14,50.

Le rapport Sio^2 est le même dans les analyses de briques et bases de marnes bleues. Il est inférieur de quatre unités pour les coupes bleutées ou les bases dominant davantage.

Ces titrages démontrent qu'il y a eu à Montfo au premier siècle de notre ère des potiers indigènes fabricant sur place avec les argiles de la colline des briques de construction. Les dosages des éléments entrant dans les coupes bleutées apportent une preuve de plus d'une fabrication locale, sans nous permettre de conclure.

Nous reproduisons ici nos divers résultats en ajoutant deux analyses de pâte de doliums, trouvés l'un en place, l'autre dans le silo n° 4.

	Briques du four	Marnes de Montfo	Coupes bleues	dolium en place	dolium à coquilles
Insoluble	63,90	60,60	54,28	57,50	54,80
Fer et alumine	23,05	18,80	24,38	16,60	15,20
Chaux	11,90	14,50	12,40	14	15,84
Rapport Sio^2 bases	18	18,2	14,8	18,7	17,79

Les deux doliums analysés ont une composition assez voisine.

Le rapport Sio^2 bases est toujours de 18. Le dolium à coquilles est naturellement plus riche en calcaire. Il semble que la même technique a été employée lors de leur fabrication.

LES ÉGLISES DE LA MADELEINE

Des huit paroisses qui existaient au moyen-âge sur le territoire actuel de Magalas, deux portent un nom romain. L'une d'elles, Sainte-Madeleine de Montfo, était située au pied de notre Oppidum près de l'embranchement actuel de la route de Roujan. L'autre Sainte-Madeleine d'Octavian s'élevait encore au XII^e siècle près du Badaussou à l'endroit où l'aqueduc traversait le ruisseau. Octavian nous rappelle peut-être un personnage important de Montfo ; les nombreuses pierres de construction trouvées dans les vignes de la colline font penser plutôt à une villa. La tradition rapporte qu'au cours du transfert des cendres de Saint-Majan de Villemagne à Saint-Thibéry, les restes du Saint furent déposés dans ce sanctuaire pendant une nuit. Cette translation eut lieu vers la fin du X^e siècle, d'après un texte que nous a communiqué M. l'abbé Guichard.

Durant nos recherches dans les archives, nous n'avons pas retrouvé mention de l'église de Montfo. Au contraire, celle d'Octavian est souvent citée ; elle n'était pas dédiée à Sainte-Madeleine mais à Sainte-Marie, comme en témoigne le titre de

CONCLUSIONS

Cette modeste étude démontre une fois de plus que les civilisations se sont succédées aux mêmes points.

Nous avons vu que Montfo a été habité depuis les temps néolithiques, jusqu'au III^e siècle de notre ère. Il a également servi de nécropole. L'habitat a été déterminé par la situation géographique du site. Nos travaux ont révélé l'existence d'un oppidum classique, avec ses escarpements et ses terrasses défensives, placé à un croisement de routes et de vallées.

Nous avons appris à connaître une population pauvre, de pasteurs et d'agriculteurs, qui au début du I^{er} siècle avant J.-C. avait encore conservé l'usage de la poterie primitive.

Ce peuple de race ibérique avait un goût artistique, comme le prouvent les essais de reproduction des motifs grecs et la copie des coupes campaniennes ; il était déjà hellénisé.

Les multiples meules en lave semblent indiquer que les importateurs venaient d'Agde.

Nous croyons être à la limite nord de leurs incursions, le long du littoral.



I. L'Aurignacien très ancien (quartzitique) dans l'Europe centrale, avec ses industries osseuses.
II. Nouvelles statuettes paléolithiques modelées, découvertes dans la station aurignacienne de Vestonice en Moravie, 1933-1934.

PAR LE D^r

Ch. ABSOLON

CONFÉRENCE.

(Avec projections et démonstrations).

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Vous comprendrez certainement que des raisons importantes nous ont engagés de faire ce long voyage du cœur de l'Europe jusqu'ici à Périgueux pour assister à votre Congrès ; ce sont des motifs psychologiques et de science professionnelle.

Comme représentant de la vénérable et classique Université Charles de Prague et comme Paléo-Ethnologue, je ne viens pas pour la première fois en France, et je connais très bien la signification sensationnelle de la Dordogne pour notre science, où celle-ci s'est spécialement développée et est devenue la base principale pour l'histoire universelle de l'ancienne époque de la pierre. Que serait le Paléolithique du monde sans la Dordogne ?

Il en est de même pour mon pays, la Moravie, un autre centre Européen du Paléolithique, particulièrement privilégié et depuis de longues années visité par les grands savants français.

Ne fut-ce pas l'Abbé Henri Breuil, qui le premier en 1923 visita la Moravie, y demeura bien des jours, comme notre cher hôte, travailla et discuta avec nous. Il y a justement dix ans, 1924, que la deuxième Session de l'Institut International d'Anthropologie siégea en Moravie, et que les membres avec Capitan, Bégouen, Pittard, Weissgerber, Kozłowski, Burkitt, Dharvent, etc. en tête inaugurèrent l'exploration de l'immense station des chasseurs de mammoth à Vestonice. Ce fut un jour historique pour notre

science. Depuis ce jour dix années se sont écoulées, et nous ont démontré que Věstonice n'est pas seulement une très grande, mais aussi une très remarquable station diluviale du monde. Puis-je apporter à notre ami le Comte Bégouen, une meilleure félicitation pour son anniversaire que la salutation de toute l'intelligence Moravienne, puisque Bégouen est un des personnages le plus populaire de la Moravie et que, bien que le comte Bégouen appelle la grande France sa patrie, il est en Moravie chez lui aussi. Dois-je oublier notre ami Maurice Reygasse, qui a fait connaître, il y a peu de temps à l'auditoire reconnaissant de Brno (1931), ses explorations sensationnelles du Sahara ?

I. — *L'Aurignacien très ancien.*

J'arrive maintenant à l'exposé spécial de ma conférence. Dans les dernières années j'ai eu trois fois l'occasion de parler en France et en Europe occidentale sur le développement des explorations paléolithiques de la Moravie. Il y a huit ans, lors du Centenaire de l'École d'Anthropologie à Paris, il y a sept ans au troisième Congrès de l'Institut International d'Anthropologie à Amsterdam, et il y a trois ans au cinquième Congrès du même Institut à Paris et comme quintessence de ces conférences je me permets de répéter ce qui suit : Nous avons exécuté au cours de six ans une ré-exploration méthodique de la caverne Pekarna sur mille mètres carrés. Ces travaux bien pénibles nous menèrent à la découverte de profils intacts, surtout à la fixation de l'importante et stérile Hiatus-couche, qui sépare positivement le Paléolithique du Néolithique. Une stratification absolue, haute de cinq mètres nous découvre cette superposition de *quatorze couches*, dont les six du dessous appartiennent au Pléistocène, les huit du dessus à l'Holocène avec les cultures suivantes : Aurignacien quarzitique (Pseudo-moustérien), Aurignacien supérieur, Magdalénien, Hiatus, la céramique rubanée, la céramique peinte, la culture de Iešovice, la culture d'Unětice, de l'Age du Bronze des types silésiens, de l'époque de Hallstatt, de la Tène, la culture de l'époque slave, trouvailles du moyen-âge et temps modernes. Nous connaissons aujourd'hui plus de 130 stations paléolithiques en Moravie et toutes appartiennent à l'Aurignacien. Les plus grandes sont Predmost, Ondratice, Otaslavice et Věstonice.

Cette dernière s'étend sur les flancs de la montagne Palava sur une superficie de cent mille mètres carrés. Tous les champs, que vous voyez sur cette image forment une petite partie de cette station.

Il faudra le travail de beaucoup de générations, jusqu'à ce qu'elle soit entièrement explorée. Aussi cette station est creusée en mètres carrés, et le plus caractéristique y sont les Kjökkenmöddings de Mammouths, Rhinoceros, Ursus spelaeus. etc., des ossements comme ceux de l'année 1925, de 1926 où mon ami Bégouen nous a aussi prêté assistance, puis d'autres énormes avec des squelettes de tête, le plus imposant de l'année 1928 avec un amoncellement de douze os du bassin, etc. On prépare les os, ensuite ils sont solidifiés d'après une méthode spéciale et restaurés au Musée dans leur position primitive. Le produit de Věstonice forme déjà par lui-même un musée.

D'une grande importance était la parallélisation de la station du loess de Věstonice et de Předmost avec les célèbres Stations du loess près de Krems sur le Danube, en Autriche. Là se trouvent comme on sait les puissants loess-profil, là est aussi la station de Willendorf, et dans le voisinage du couvent Goetweig les célèbres zones d'argilisation de Goetweig, qui séparent le loess récent du loess ancien, qu'on trouve aussi à Věstonice, Předmost, etc.

Enfin il fut répondu à la question difficile : Qu'est-ce que la culture de la caverne Sipka, dont le nom se trouve si souvent répété depuis cinquante ans dans l'histoire du Paléolithique de l'Europe centrale ? Sipka est située dans une contrée pittoresque au Nord-Est de la Moravie. Il y a un vieux château-fort et en face se trouve la caverne Sipka, une qui s'appelle Certova (trou du diable) et d'autres cavernes, qui ne sont pas encore explorées.

Dans la caverne Sipka se trouvent des corridors, qui ne sont pas très grands et qui furent fouillés il y a cinquante ans par Ch. J. Maska (1916). La culture de la Sipka qu'on attribua au Chelléen, Acheuléen, Moustérien, Aurignacien et Magdalénien n'appartient, d'après ma plus récente Révision, qu'à l'Aurignacien et au Magdalénien, et dans la couche la plus basse, à la phase la plus ancienne du Paléolithique supérieur. C'est une industrie quarzitique avec de riches artefactes d'os, analogue à ces cultures alpines que Emil Baechler de Saint-Gallen a découvert (en 1903) dans la caverne Wildkirchli dans la montagne Saentis, qu'il appela contre toutes les règles de la nomenclature scientifique « Paléolithique alpin ». Une station semblable a été découverte par M. Ignaz Bing et M. J. Kellermann (+ 1918) dans le Kummetsloch, près Streisberg ; une autre, à Petersfels par M. Konrad Hörmann (+ 1933) ; de Nüremberg en Bavière, près de la ville de Velden, et nous connaissons aujourd'hui toute une liste de cavernes semblables dans les pays du Danube, et dans les Sudètes. Il en existe une littérature copieuse surtout en langue allemande.

La caractéristique principale est le polymorphisme des artefactes

d'os polis, qui forment, surtout dans la Sipka, plus de cent types, et qui se trouvent dans la plupart des types toujours dans des séries d'exemplaires pareils. Je ne les décrirai pas, mais je fais passer ces types dans une série d'images. Des os différemment creusés en distal, du *Rhinoceros-humeri* également abattu et poli en forme de vaisseau; des artefactes pourvu d'une dent qui pouvait servir à ôter les peaux; des mâchoires inférieures d'Ours des cavernes dont les dents manquaient, et qui furent façonnées en ratissoires, des omoplates travaillées de la même manière; des fragments d'os du bassin et des mâchoires d'ours sont façonnés en instruments pointus, ossa penis et côtes polies pour servir à ôter des peaux; des lames travaillées de la même manière; de petits os fendus, polis et façonnés en flèches souvent pourvues à leur base d'une entaille; des os brisés travaillés en forme d'arc; des dents d'Ours également cassées et polies, etc., etc.

Je ne présente qu'une petite partie des types existants, les artefactes de pierre montrent un caractère ancien, à côté de types aurignaciens accompagnés de différentes formes de burins.

Lors de mes nombreux voyages paléolithiques à travers les musées en Allemagne (1925, 1929, 1930, 1934) et en Belgique (1925-1930), en Suisse, Autriche, Russie (1932) et d'autres pays, je me suis persuadé que dans tous les musées, surtout dans ceux qui contiennent les produits des fouilles anciennes, se trouve partout ce Quarzit-Aurignacien avec des artefactes d'os polis, ou ces artefactes osseux polis seuls, qui sont une apparition commune, qui s'étend sur l'Europe centrale jusqu'à l'Europe occidentale, aussi loin qu'elle est connue jusqu'à ce jour; certainement aussi en France, comme l'a prouvé la belle trouvaille dans la Grotte de Fouont del Latch par le Dr Ch. Morel, que nous avons décrite dans le « Bulletin de notre Société » (XXX, p. 465, XXXI. p. 113).

Les collections provenant des stations allemandes, que je viens de mentionner, sont les suivantes: La caverne Rüberhöhle en Bavière (O. Fraas, K. Zittel 1869-1870); les cavernes Ofnet en Wurtemberg (O. Fraas 1875); le Bockstein (Burger et Lorch 1883); Hohlefels (O. Fraas 1870), Hohlestein (O. Fraas 1886), toutes dans le Wurtemberg (Schwaben), Wildscheuer (Schaffhausen-Cohausen 1874), dans la Westphalie-Rhénane, la caverne Baumannshöhle dans le Harz (W. Blasius 1891); la caverne de la Hyène à Lindenthal (Liebe 1873).

Je mentionne en Belgique les Cavernes de Furfooz (E. Dupont 1864). Le défunt conservateur et ami Rutot nous montra le 17 novembre 1926 plusieurs objets d'os provenant des trouvailles de E. Dupont, et des siennes propres, dans lesquels je reconnus des artefactes lissés qui sont sûrement analogues à ceux que nous avons reconnus dans l'Europe-Centrale.

Nous trouvons un Aurignacien ancien semblable avec des artefacts lissés dans l'inventaire de la Caverne-Gudenus autrichienne, dans les collections A. Brunn-L. Hacker des années 1883-1884 (révision K. Absolon-J. Benninger 1932-33).

Nous trouvons en Moravie des artefacts d'os lissés dans toutes les cavernes, non seulement dans la Sipka, par exemple en quantité considérable, dans la Caverne Vípustek bien connue, dans la Caverne « Zitny », etc. Nous connaissons en Bohême une nouvelle localité classique, « Kacák », près de Prague, découverte de J. Petrbok en 1932, contenant une industrie très riche en objets d'os, que j'ai classifiée pour Petrbok, et que j'ai pu mettre dans une parallèle typologique avec le Sipkien et le Veldien.

Des artefacts d'os du Diluvium de la Seine, comme A. Thieullen les a représentés déjà en 1901, ont été trouvés par O. Schmidtgen dans les sables de Moosbach en 1929, 1931, ainsi que dans l'ancien lieu de chasse diluvien près Wallertheim en Rhein-Hessen, et par Mlle D. Ilse-Voelker dans les célèbres couches de gravier près de Mauer (*Homo Heidelbergensis*) et je pus lors de ma visite à Heidelberg, le 10 août 1934, grâce à la gentillesse de la collègue Voelker, diagnostiquer dans les collections de l'Institut paléontologique encore d'autres types de ces artefacts d'os.

Nous connaissons les nouvelles et précieuses contributions sur les artefacts d'os lissés de la Caverne de la Hyène à Lindenthal par A. Auerbach (1927), près Liebe ; de la Caverne de Volkringhausen, et d'autres cavernes en Westphalie par J. Andrée (1923) ; de la caverne Ilsenhöhle près de Ranis par D. Hülle (1934) ; la caverne Zahnloch près de Steifling, près de Nurenberg, par Max Naebe (1931) ; Vogelherd, près de Heidenheim, par G. Riek (1934), etc.

Nous pouvons confirmer que des artefacts d'os poli accompagnent tout le Paléolithique, à partir du Chelléen jusqu'au Magdalénien et qu'ils sont une preuve constante dictée par la loi que, suivant la spécialité de la station et du matériel mis à la disposition de l'homme fossile, montrent quelquefois un caractère dominant. Quand l'homme fossile avait à sa disposition une quantité suffisante de matériel brut de pierre, l'industrie d'os n'était que sur le second plan, et vice-versa. Ainsi dans la caverne Sipka, dans la caverne Petersfels, l'industrie de l'os est bien plus riche que celle de la pierre, de même dans l'Aurignacien de la Caverne Ilsenhöhle, où les coupes bien connues d'humerus de Rhinocéros forment un caractère dominant ; par contre, dans l'Aurignacien primitif de la Caverne Pekárna, ou dans celle de Gudenus, l'industrie de la pierre est bien plus riche, que celle de l'os. Il y a des stations qui ne sont limitées qu'à l'industrie de l'os comme Zahnloch, Kummetsloch, ou d'autres, seulement à l'industrie

de la pierre. A cet égard, il faut une révision de toutes les stations paléolithiques européennes, surtout du matériel paléontologique amoncelé dans les tiroirs des Musées et spécialement de ces os « cassés » de deuxième qualité. Je suis sûr qu'il y a encore bien des artefactes d'os non reconnus, qui ont été mis de côté par les auteurs comme des fragments inutiles. J'ai par exemple trouvé des polissoirs ovoïdaux, construits avec des omoplates d'animaux plus grands, dans des exemplaires analogues dans les couches inférieures d'Ofnet, grâce à l'amabilité de mon collègue M. le Dr Berckhemer : j'ai pu fouiller l'ancienne collection de Fraas à Stuttgart et je les ai aussi trouvés dans les cavernes moraviennes. Une grande partie de ces artefactes est semblable dans toutes les stations ; dans bien des cas, ces stations sont caractérisées par une forme, ou une quantité d'un type spécial par exemple les « Knöpfe » (boutons) bien connus de Herrmann ; types d'os A et A' de sa classification, qui proviennent de Petersfels dans des séries entières, dont nous n'avons qu'un seul exemplaire de la Sipka, et je fus stupéfié de pouvoir constater un exemplaire parfaitement semblable à Léningrad dans le matériel de Gerasimov, du soi-disant Aurignacien de Malta en Sibérie.

Les savants qui ont voulu nier la fabrication intentionnelle de ces artefactes ont commis une grande faute, surtout Obermaier et Bayer, contre W. Baechler : Par contre O. Menghin a bien mérité d'avoir ingénieusement groupé ces artefactes dans un genre et d'avoir par cela mis en vue leur signification ; bien que, selon moi, ces cultures d'os sont à retirer puisqu'ils sont un accessoire de tout le Paléolithique. Il faudra aussi décider, si ces artefactes d'os poli se transmettent aussi dans des outillages de l'époque de la pierre plus récente, surtout ceux d'un caractère primitif, par exemple : en Bavière, où cette culture, découverte par le Dr August Rossbach sen. fut de nouveau indépendamment découverte par A. Gumpert, nommé « culture du Jura » (ou mieux Bajuvarien *nomen novum*) et paléolithiquement noté comme industrie de pierre macrolithique, bien que, selon moi, elle devrait être placée dans une période plus tardive, et que ses divers éléments vieux-paléolithiques, moustéroïdes, ne seraient que des apparitions de convergence, qui ont une analogie évidente avec la civilisation de « Schalsee » d'après Schwantes.

Il faudra aussi voir si ces industries d'os ont évidemment leur optimum dans le Paléolithique des cavernes et alpin de l'Europe centrale, que j'interprète comme Aurignacien primitif, et que d'autres auteurs prétendent être Moustérien.

II. — Les nouvelles Statuettes paléolithiques modelées.

Non seulement la grande extension de l'emplacement des chasseurs de Mammouth, non seulement la quantité du matériel qui en provient, rendent cette station si importante, mais le caractère spécial lui est donné par la présence de plastiques modelées, comme on n'en trouve dans aucune station paléolithique du monde. On sait que de telles plastiques ont déjà été découvertes en 1924 et 1925, par exemple une statuette dans laquelle l'Abbé Breuil reconnut un lynx, beaucoup de fragments et aussi la statuette de la Vénus, aujourd'hui célèbre dans le monde entier. Dans le cours des années passées cette collection s'est agrandie, mais les trouvailles les plus remarquables furent faites en 1933 et 1934. Nous y voyons la plastique d'un Mammouth, et une encore plus rare, d'un Rhinocéros. Remarquez l'exécution d'après nature de cet objet et comparez-la avec la photographie du célèbre rhinocéros momifié dans les glaces Sibériennes, que j'ai pu photographier moi-même dans les collections du Musée de Léninegrad. Voici toute une série de plastiques d'ours des cavernes. Ce sont des petites têtes, toutes modelées par le même artiste. Outre les petites têtes nous trouvâmes aussi une sculpture entière, longue de 0^m074 qui est dans le tracé du corps, parfaitement conforme avec le dessin d'ours de Laugerie-Basse ou Grotte de Basendo, et qui rappelle aussi la plastique d'ours trouvée par le Comte Saint-Périer dans la caverne d'Isturitz. Maintenant vient la petite tête d'un Glouton, et la superbe plastique d'une lionne des cavernes artistiquement exécutée. Nous trouvâmes aussi des plastiques de chevaux sauvages, de hiboux et d'autres animaux. Toutes ces plastiques sont faites d'après nature, c'est-à-dire exécutées d'une façon physioplastique. Une seule figure, que je projette maintenant, est idéoplastique. Lorsque mon fouilleur la déterra du Loess, il pensa avoir trouvé un Crocodile : c'est une tête de Renne, stylisée par une ornementation linéaire géométrique, comme nous pouvons le remarquer en la regardant de face et de dessus. Heureusement nous pouvons comparer cette pièce amusante avec une autre tête de Renne modelée d'une façon physioplastique. En ce qui concerne les plastiques anthropomorphes il s'agit en première ligne, des statuettes de Vénus. Il y a jusqu'à aujourd'hui huit statuettes de Vénus. Je rappelle de nouveau la belle plastique de la Vénus N^o 1, qui est anatomiquement si bien exécutée. A celle-ci ressemblent deux autres figurines de la même sorte, N^{os} III et IV. La Vénus N^o II est une figurine d'ivoire de Mammouth, très importante au

point de vue sexuel. La Vénus N° V est intéressante parce qu'elle représente une jeune fille, qui n'a pas encore de mamelles, mais dont le corps est orné d'un beau tatouage : une analogie bien réussie de la figurine féminine stylisée de Predmost. Importante est aussi la trouvaille d'une statuette masculine du même type. Je mentionne enfin une caricature plastique anthropomorphe analogue à celles que Capitan, Breuil et Peyrony ont représentées dans leur ouvrage sur les Combarelles. Nous trouvons sur plusieurs objets des empreintes de doigts pétrifiées de ces sculpteurs diluviaux : matériel unique pour des recherches paléodactyloscopiques.

D'un grand intérêt sont les plastiques apparemment fragmentaires, quelquefois sans tête, ou sans pieds. Cette imperfection dépend peut-être de la naïve imagination de l'ancien chasseur de Mammoth pour s'assurer de cette façon la chance dans la chasse, ou la protection contre ses ennemis les plus terribles l'Ours et le Lion des cavernes. La surprenante quantité des plastiques accumulées dans cette place, nous permet de supposer qu'il s'agit du lieu d'un culte mystique de chasseurs, une analogie avec le Baer cérémonialisme récent des Palaeo-Asiates. C'est ce que prouve pour le mieux cette petite tête d'un Ours des cavernes, où dans l'œil gauche et derrière l'oreille gauche s'entr'ouvre un trou profond. Le sculpteur a certainement poussé dans la masse encore molle, des petits bois qui devaient représenter des javelots, pour montrer de quelle manière il désirait tuer son ennemi. Une preuve analogue positive est l'image d'un Ours de la caverne des Trois Frères, où l'Ours verse son sang à la même place.

Dans cette ménagerie sont représentés en plastique, presque tous les plus grands animaux diluviens ; il n'y manque que la Hyène, le Loup et le Capricorne ; nous les trouverons peut-être un jour. Cette Glyptothèque paléolithique est donc une des découvertes les plus importantes dans le Palaeolithique européen, et pour cela je me permets de vous présenter cette microglyptothèque dans un petit atlas illustré.

Moi, et ma collaboratrice, M^{me} Absolon, dédions cette conférence à l'Abbé Henri Breuil en signe de l'admiration internationale pour son œuvre titanique, par laquelle il nous fait connaître l'art de l'homme diluvien.



Découverte d'un atelier de technique Levalloisienne dans le Sahara central à Tiguelguemine (Mouydir).

PAR

Maurice REYGASSE,

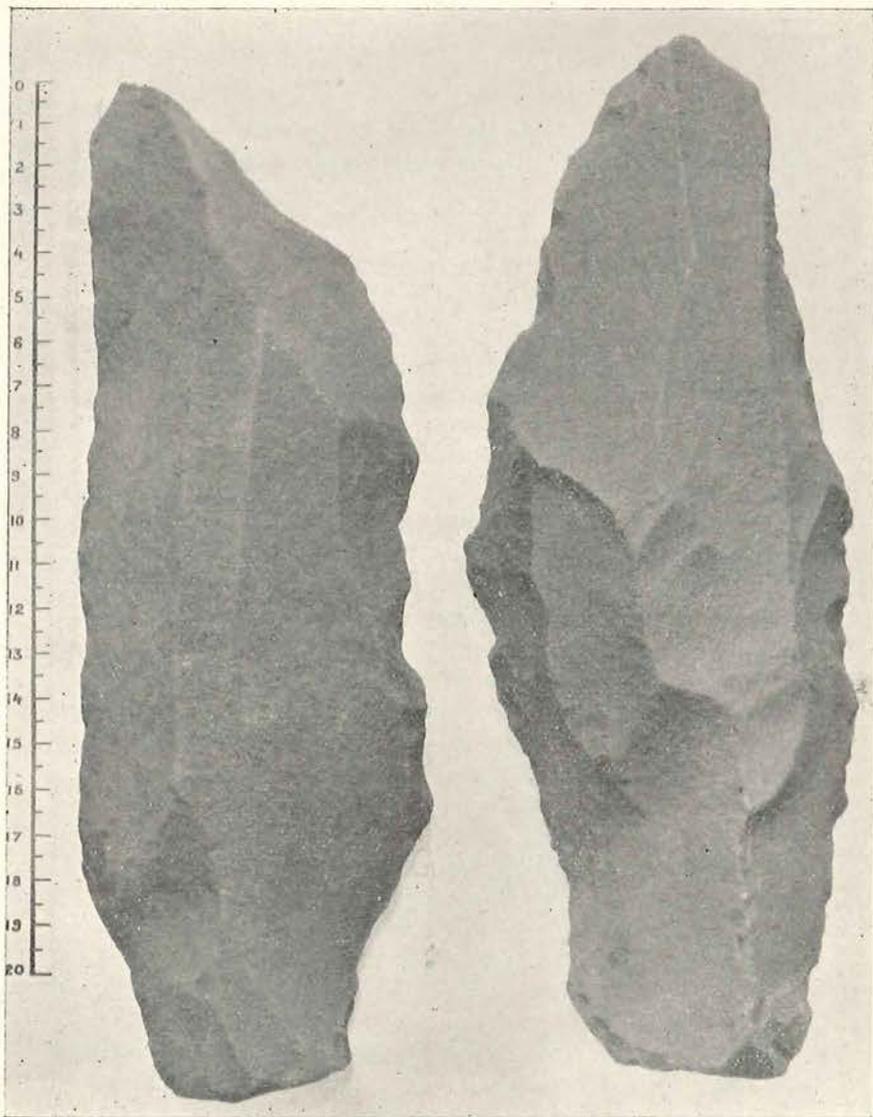
Maître de Conférences à la Faculté des Lettres d'Alger.

La station de Tiguelguemine est située dans la région montagneuse du Mouydir qui sépare les basses plaines du Tidikelt du massif du Hoggar, à environ 1600 kilomètres au Sud d'Alger et à 160 kilomètres au Sud d'In Salah, la dernière des oasis sahariennes sur la piste du Hoggar et du Soudan. A l'exception des abords immédiats de cette piste, le Mouydir est assez peu connu. Cette région est simplement parcourue par de rares touareg nobles, par des serfs et quelques bergers noirs, leurs serviteurs. Le régime des pluies est actuellement trop irrégulier dans cette région pour permettre la vie de populations sédentaires.

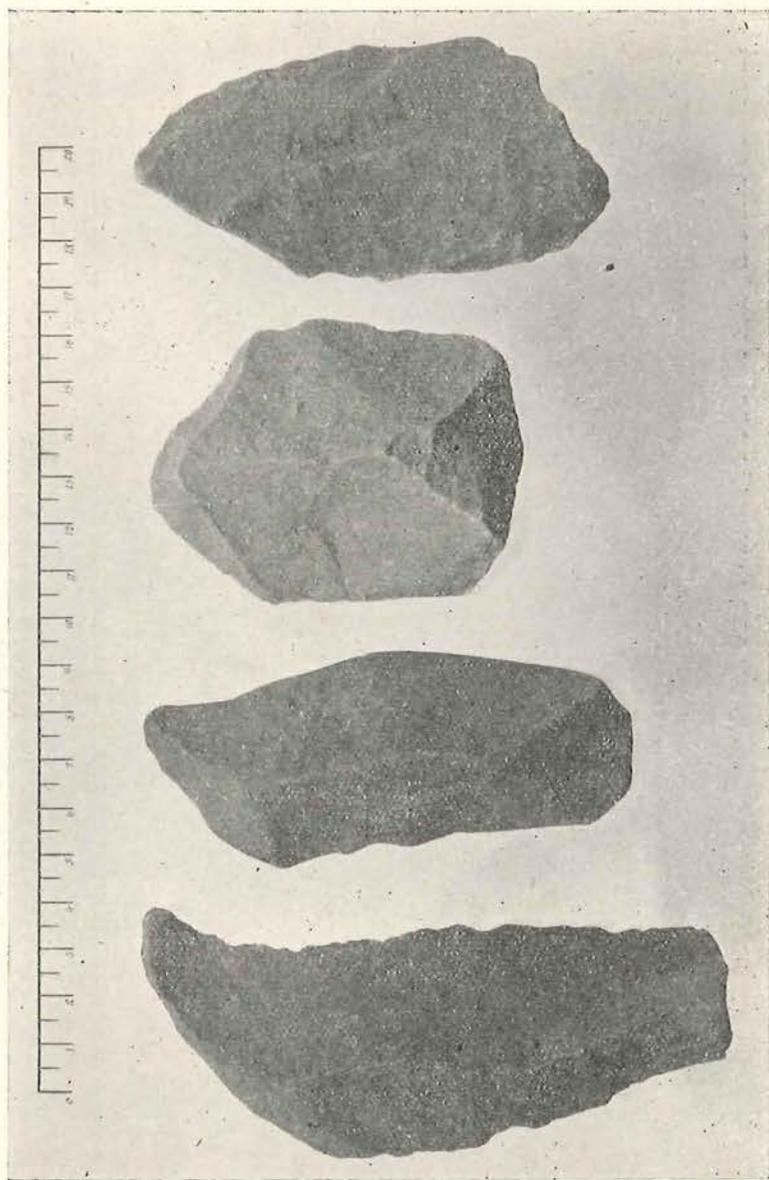
A l'époque quaternaire, les conditions d'existence étaient bien différentes : l'extrême abondance de l'outillage découvert permet d'établir l'existence de populations très denses en ce point et que cet habitat dura fort longtemps.

Cette immense station est située à l'Est de la piste, in-Salah-Tamanrasset, à hauteur de Tiguelguemine. Elle se développe sur un kilomètre de longueur environ, entre la piste actuelle qui suit le cours desséché d'un ancien oued et la guelta (mare) de Tiguelguemine, souvent à sec pendant la saison chaude. A la période quaternaire des sédentaires trouvaient toutes facilités d'existence sur les bords d'une rivière importante, à proximité de réservoirs naturels d'eau, creusés dans le roc.

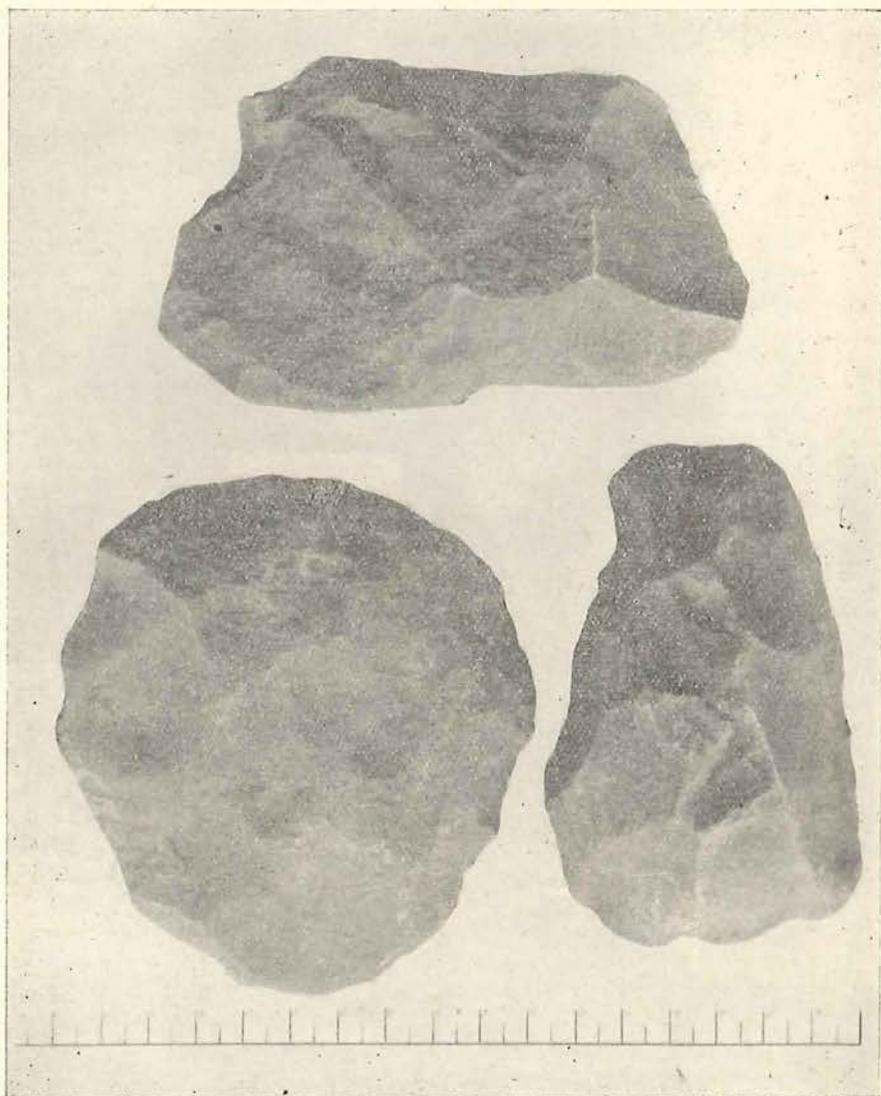
Entre l'oued et les gueltas le sol est littéralement jonché de pièces taillées ou de déchets de taille. Il y a là des milliers de pièces entières, ébauchées ou cassées. Les innombrables éclats de taille et les nucléi prouvent que nous sommes en présence d'ate-



Pl. I. — Lames de technique Levalloisienne. Station de Tiguelguemine-Mouydir.
Découverte Reygasse.



Pl. II. — Outillage de technique Levalloisienne. Tiguelguemine-Mouydir.
Découverte Reygasse.



Pl. III. — Technique Levalloisienne de la Station de Tiguelguemine-Mouydir
Découverte Reygasse.

liers de populations dont l'habitat dans ces régions a certainement été fort long.

Ces primitifs utilisaient pour leur outillage un grès siliceux (quartzite) teinté de rose par de l'oligiste (oxyde de fer), roche qui abonde dans la région. Nous devons la détermination de ces roches à M. Royer, Professeur de minéralogie à la Faculté des Sciences d'Alger.

L'outillage, nettement Levalloisien, comprend de nombreux disques, de belles lames généralement sans retouches; certaines très harmonieuses de formes ont plus de 0^m20 de longueur; on trouve également de nombreuses pointes, des lames incurvées, des racloirs et de nombreux disques nucléi. J'ai relevé également quelques pièces de survivance acheuléenne. Je dois aussi à l'obligeance de M. le Lieutenant d'Olce un coup-de-poing de technique acheuléenne très pure qu'il a recueilli dans cette même région.

Les photos jointes à cet article sont suffisantes pour montrer les affinités morphologiques de l'outillage de Tiguelguemine avec notre Levalloisien. Malheureusement, par suite du manque de faune et de stratigraphie, il serait actuellement prématuré d'établir un synchronisme entre le Levalloisien d'Europe et l'Industrie de Tiguelguemine.

Cette station nous donne le plus riche atelier préhistorique connu dans le Sahara central et aussi l'industrie Levalloisienne la plus pure relevée dans ces régions. Tels sont rapidement exposés, les faits principaux qu'il m'a paru nécessaire de signaler à nos Collègues avant la publication d'un travail d'ensemble sur cet outillage.



Découverte d'une technique Campignienne dans le Paléolithique inférieur du Sud Constantinois.

PAR

Maurice REYGASSE.

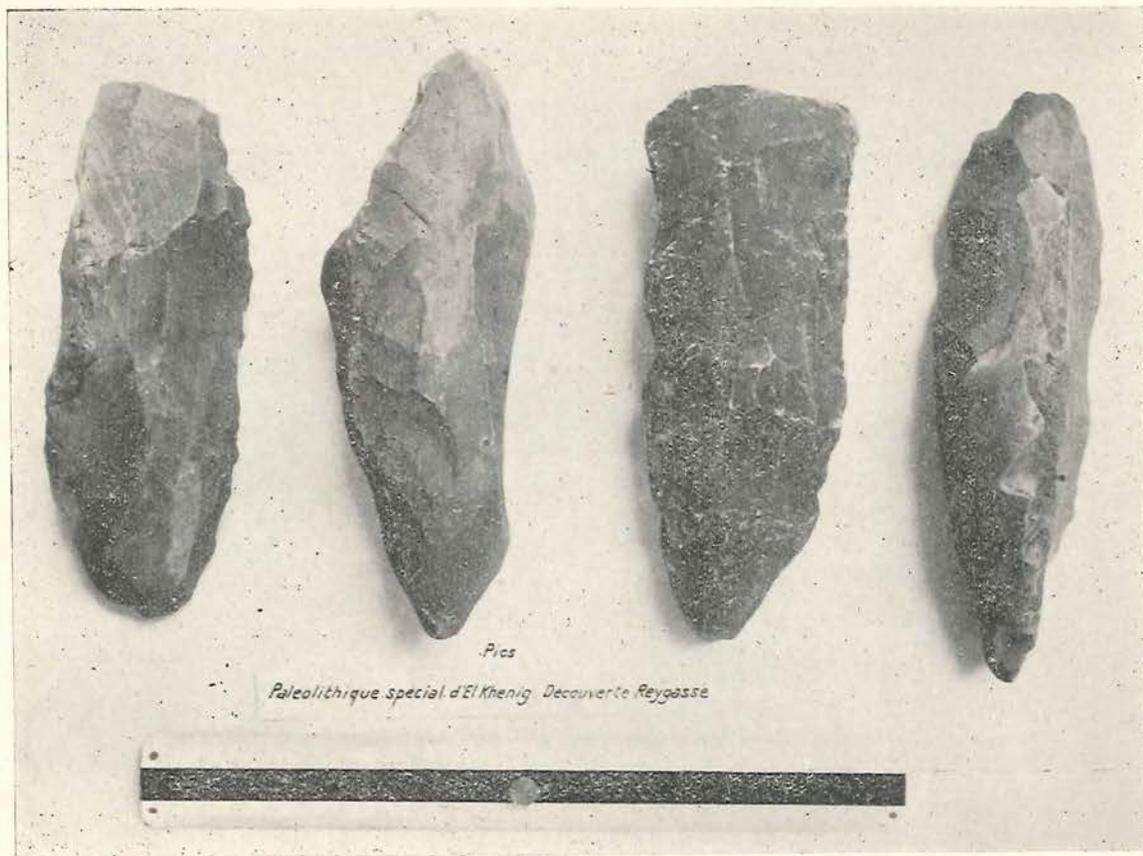
Maitre des Conférences à la Faculté des Lettres d'Alger.

J'ai présenté aux préhistoriens réunis au Congrès de Périgueux, tout un ensemble de pièces de technique campignienne que j'ai découvertes dans le Sud Constantinois, au Sud de Tébessa, dans le douar des Ouled Sidi Abid, au lieu dit Khanguet el Mahrouguet. Ma communication était accompagnée d'un grand nombre de photos, documentation matérielle précise qu'il me paraissait nécessaire de soumettre aux Membres du Congrès car nous nous trouvions en présence de faits entièrement nouveaux.

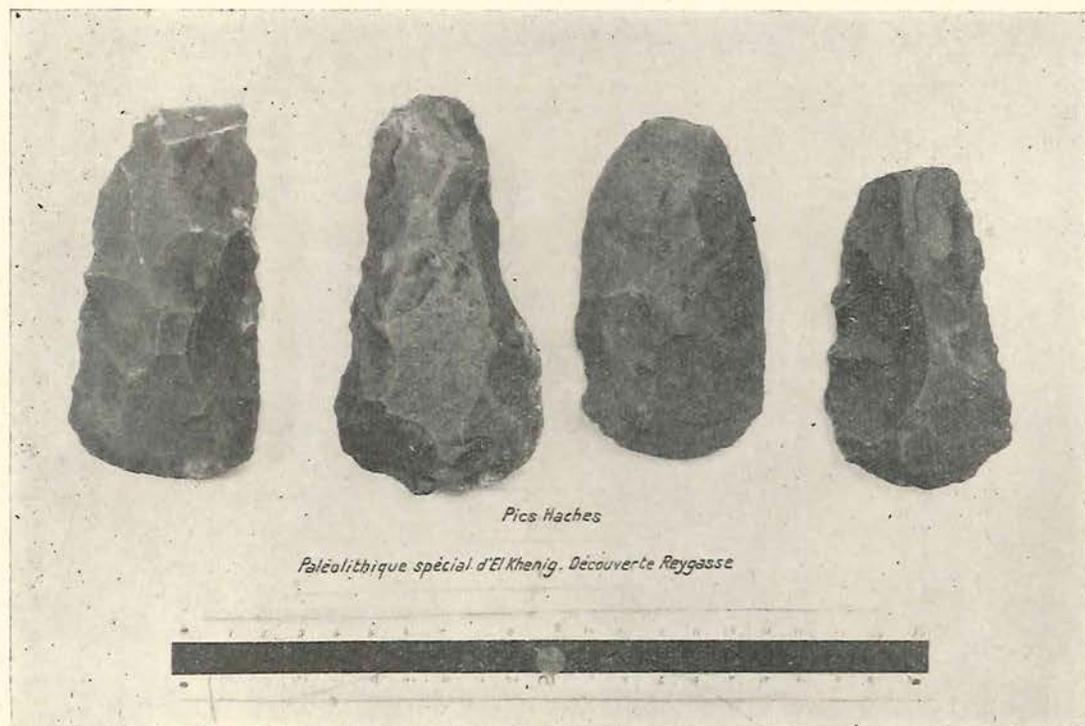
Afin de ne pas abuser de la place forcément restreinte qui nous est réservée, je résumerai en quelques lignes le résultat de mes observations. Cette note rapide devra être considérée comme une simple prise de date.

Contrairement à l'opinion admise, nous avons dans l'Afrique du Nord une technique campignienne extrêmement pure qui comprend toute l'industrie lithique du Campignien français. L'identité des pièces est absolue. Ce fait nouveau est à retenir. A Khanguet el Mahrouguet où j'ai découvert cette industrie, les pièces de technique campignienne sont toujours associées à des pièces acheuléennes, et, dans ce milieu, ces deux industries qui, en Europe, paraissent séparées par des millénaires, sont, à mon avis, indubitablement synchroniques.

Parmi les Membres du Congrès qui ont assisté à ma communication, il en est un qui a étudié avec moi ces séries classées au Musée du Bardo à Alger : M. l'Abbé Breuil. Nous les avons ensemble, longuement examinées et sur un point tout au moins, notre impression commune est absolument semblable : les pièces acheuléennes et les pièces de technique campignienne relevées au Khanguet el Mahrouguet, sont contemporaines. Les matériaux utilisés sont les mêmes ; l'examen des pièces nous montre toujours une patine et un degré d'altération absolument identiques. C'est la patine



Pl. I. — Technique de facies campignien découverte au Khenig el Mahrouguet. — Pics.



Pl. II. — Technique de facies campignien découverte au Khenig el Mahrouguet. — Pics-Haches.

du Paléo inférieur, qui, dans cette région, lorsque les mêmes matériaux ont été utilisés, diffère essentiellement de celle du Paléo supérieur.

Aux environs du Khanguet el Mahrouguet, on trouve en place de nombreux bancs de silex dont les rognons ont été utilisés par l'homme préhistorique. M. Breuil estime que les formes de pics, ciseaux, tranchets, s'expliqueraient par un déterminisme industriel. Ces outils campigiens correspondraient logiquement à un outillage de mineurs. Cette idée de notre éminent Collègue me paraît extrêmement logique, le déterminisme industriel a été sans aucun doute pour beaucoup, dans la création de ces types. Mais, ces types créés, si identiques non seulement dans l'ensemble, mais encore dans tous les petits détails de technique avec le Campignien d'Europe posent pour moi un problème nouveau. J'ai l'impression que cette industrie qui apparaît très nette dans notre Paléo inférieur africain, aurait bien pu arriver en Europe par des voies qui nous sont encore inconnues. Les termes de passage paraissent manquer encore, aussi je me permets de présenter à nos Collègues cette suggestion à titre de pure hypothèse qu'il appartiendra à l'avenir de vérifier ou de rejeter.

Quoi qu'il en soit, l'industrie du Mahrouguet nous donne dans le Paléolithique inférieur de l'Afrique du Nord un faciès tout à fait nouveau.

Comme nous n'avions naturellement aucun terme pour le désigner, je proposerais volontiers celui de *Mahrouguétien*, du nom de la station type où j'ai découvert cette industrie.



Observations sur des cupules découvertes dans le Sahara central (Tassili des Ajjers).

PAR

Maurice REYGASSE,

Maitre de Conférences à la Faculté des Lettres d'Alger.

L'interprétation des cupules que nous rencontrons depuis la période moustérienne jusqu'à l'âge des métaux et qui se retrouvent aussi aux extrémités de la planète chez de nombreuses populations attardées, est particulièrement délicate.

Ce signe si répandu dans l'espace et dans le temps a eu des significations extrêmement variées.

Il est d'ailleurs des explications possibles auxquelles nous ne songerons jamais ; mais là où nos yeux de civilisés sont impuissants à voir, l'ethnographie comparée est souvent appelée à nous apporter une aide précieuse.

Personnellement, je suis particulièrement reconnaissant aux touareg qui m'ont fait connaître une utilisation inédite des cupules, à laquelle, sans eux, je n'aurais certainement jamais pensé.

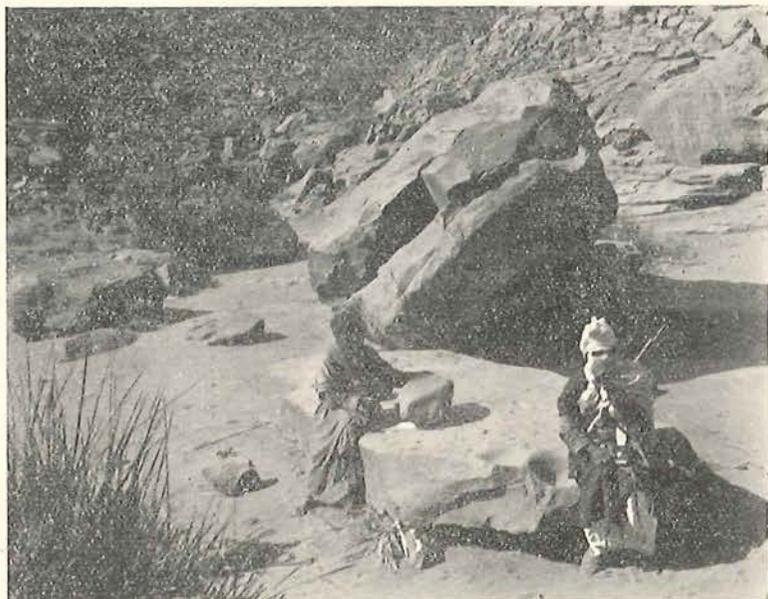
C'est au cours de la mission archéologique accomplie l'an dernier avec M. E. F. Gautier chez les touareg Ajjer, que j'ai eu la révélation assez inattendue d'un rocher à cupules utilisé comme instrument de musique.

Les cupules anciennes sont assez rares dans l'Afrique du Nord ; la plupart très symétriques, relativement récentes, représentent un jeu très connu des arabes sédentaires et des nomades. J'ai retrouvé ce type jusqu'au Hoggar.

Dans le Tassili des Ajjers au contraire, nous avons été frappés, M. Gautier et moi, par la grande abondance des cupules ; elles sont particulièrement nombreuses dans les régions riches en peintures et en gravures. Beaucoup d'ailleurs sont contemporaines de ces belles manifestations artistiques. Certaines, relevées à proximité immédiate des peintures archaïques, ont tout simplement servi de godets à couleurs ; leur but pratique est, dans ce cas, très nettement marqué. Mais à côté de ces signes dont l'inter-

prétation n'offrait aucune difficulté, il en est d'autres d'un aspect bien différent : leurs petites dimensions, leur position sur les parois verticales d'un rocher les rendaient pratiquement inutilisables et leur signification est encore pour nous mystérieuse.

Au cours de notre mission, j'étais, dans l'oued Djaret, au Sud de Fort Polignac, à la recherche de gravures rupestres qui nous avaient été signalées par M. le Lieutenant Brenans, lorsque mon attention fut attirée par la superbe dalle recouverte de cupules, dont la photo est reproduite ci-dessous. Les cupules sont très régulières, et de petite taille, leur diamètre est de 4 à 5 cm. environ. A l'extrémité avant de la roche, on remarquera des cupules de très grande taille, profondes, très régulièrement évidées, polies avec soin. Mon guide touareg est très confortablement assis sur l'une d'elles (voir photo).



Tassili des Ajjers. Le Tobol de pierre de l'Oued Djaret.
Photo Reygasse.

Cet ensemble restait pour moi très énigmatique. Le guide interrogé m'a donné une explication tout à fait inattendue, mais rigoureusement exacte : « Tu as devant toi l'ancien « Tobol » (Tambour) des nobles touareg Ajjers. On l'utilisait autrefois pour réunir les guerriers ; son rythme accompagnait le chant des

« jeunes filles; cet instrument a célébré les joies et aussi les deuils
« de nos aïeux. Les grandes parties évidées que tu remarques sur
« les bords servaient de siège aux nobles qui présidaient aux di-
« verses cérémonies de notre tribu ».

Je ne comprenais encore pas très bien, lorsqu'un nègre qui nous accompagnait s'assit sur la dalle sonore et roula sur les cupules une pierre vaguement arrondie qui se trouvait déjà sur ce « Tohol » au moment de notre arrivée. Les mouvements étaient tantôt rapides, tantôt lents et le frottement de la pierre sur ces cupules rendait des sons très distincts qui rappelaient à s'y méprendre ceux des « Tobols » entendus au Hoggar. L'expérience fut nettement concluante et je dois l'avouer, bien différente des hypothèses qui s'offraient à mon esprit. La partie centrale de la dalle est légèrement évidée par suite du frottement de la pierre ronde, bien visible sur la photo.

Ce « Tobol » serait très ancien d'après la tradition touareg, mais il m'a été impossible d'obtenir des renseignements assez précis pour le dater, même approximativement.

Quoique la dalle ne soit pas en phonolithe, mais simplement en grès, les sons rendus s'entendent cependant très distinctement à une centaine de mètres environ.

Nous nous trouvons bien en présence d'un véritable « Tobol » en pierre, le premier signalé jusqu'à ce jour. Cette découverte m'a paru assez intéressante pour en réserver la primeur à nos Collègues du Congrès de Périgueux.



Le Ténéréen
Observations sur un faciès nouveau du
Néolithique des confins algéro-soudanais.

PAR

Maurice REYGASSE,

Maître de Conférences à la Faculté des Lettres d'Alger.

Plusieurs explorateurs ont rapporté de l'Extrême Sud Saharien et de la zone soudanaise de rares haches à rainures ou à gorges qui rappellent étrangement certains types classiques du Néolithique américain. Ces pièces extrêmement rares ont toujours été relevées à l'état sporadique. Le Lieutenant Desplagnes en a découvert une dans le plateau central Nigérien (1) n° 6 du plan. Nous en connaissons trois du cimetière des Kel Takerennat près de Tabancort, signalées par M. le Lieutenant Cortier (2) n° 5 du plan. Le Colonel Roulet a trouvé également une hache massive à gorge à In Milach. Cette pièce a été publiée par M. l'abbé Breuil (3) n° 7 du plan. M. Chevalier a décrit dernièrement deux outils à étranglement trouvés près de Djado par M. le Lieutenant Grabert (4) n° 1 du plan. Un maillet à rainures apparenté à ces divers types a été recueilli à Taferjit par M. le Capitaine Le Rumeur dans un milieu qui a donné une industrie néolithique caractérisée par la présence de harpons en os (5) n° 8 du plan. J'ajouterai à cette nomencla-

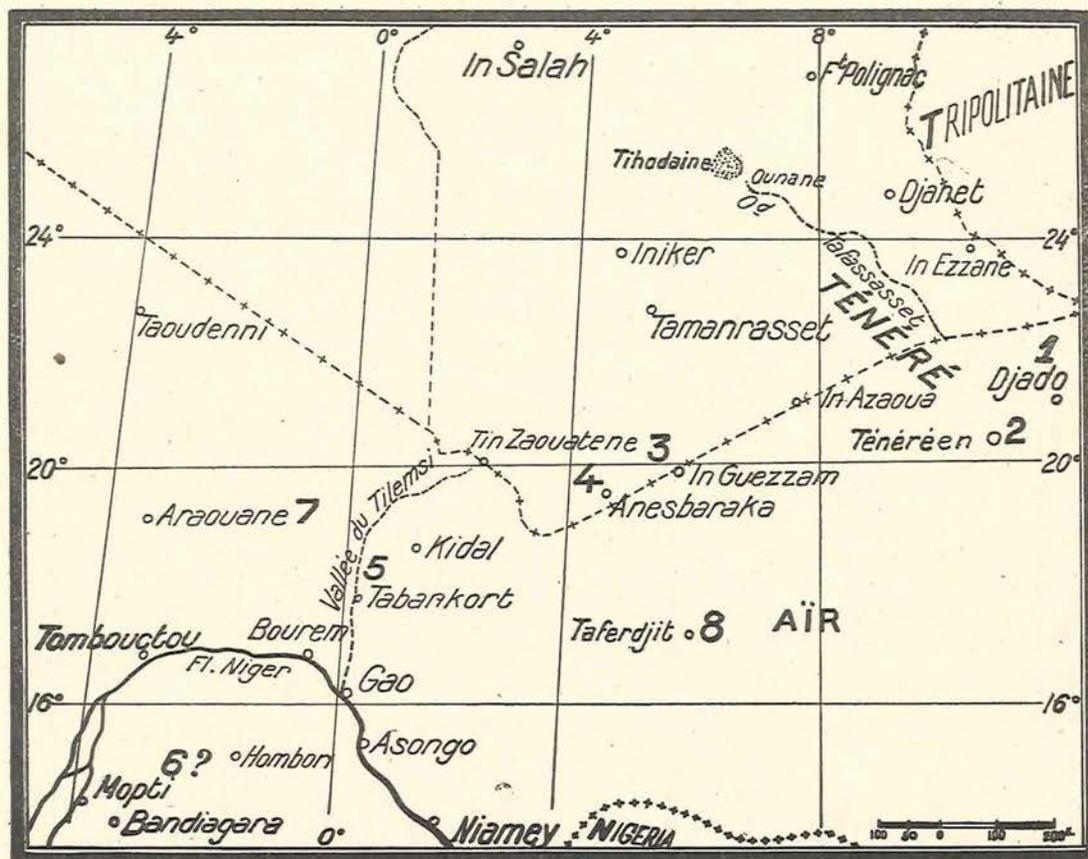
(1) *Le Plateau central Nigérien*, par le Lieutenant Louis DESPLAGNES. — Une Mission Archéologique et Ethnographique au Soudan Français, Emile Larose, Paris, 1907.

(2) *Mission Cortier*, 1908-1909-1910, par le Capitaine CORTIER. — Notice de Préhistoire Saharienne. Notice Astronomique. Notice Géographique. Emile Larose, Paris, 1914.

(3) *Leo Frobenius*, Henri BREUIL. — Afrique, Editions « Cahiers d'Art ». Paris, 1931.

(4) *Sur deux outils en Pierre polie à manche avec étranglement trouvés près de Djado* (Sahara Central), par M. Auguste CHEVALIER, Professeur au Muséum. — Journal de la Société des Africanistes, Tome III, Fascicule I, 1933.

(5) *Harpons, objets en os travaillé et silex taillés, de Taferjit et Tamaya Mellet* (Sahara nigérien) par HARPER KELLEY, Chargé du Département de Préhistoire exotique du Musée d'Ethnographie du Trocadéro. — Extrait du Journal de la Société des Africanistes, Tome IV, pp. 135-143, Siège de la Société, Paris, 1934.



PI. I. — Distribution du Ténéréen. Carte dressée par Maurice Reygasse, dessinée par M. Bernier du Service géographique de l'Armée.

ture pour la rendre complète une pièce à rainure trouvée à In Guezzam qui m'a été remise par le Caid Belaid, n° 3 du plan.

Nous connaissions en somme une dizaine de pièces de ce type, sans plus, et il s'agissait dans tous ces cas de pièces isolées provenant de points extrêmement éloignés les uns des autres.

Grâce aux nombreux matériaux inédits qu'il m'a été donné d'étudier ces temps derniers, notre documentation sur cette industrie est aujourd'hui beaucoup plus précise.

En effet, nous connaissons actuellement deux stations néolithiques très riches, caractérisées par l'extrême abondance de haches à rainures. Ces stations se trouvent dans l'extrême Sud Saharien, l'une à Anesbaraka, n° 4 du plan, l'autre dans le Ténéré, n° 2 du plan.

STATION D'ANESBARAKA.

Ce nom est douloureusement célèbre dans les annales Sahariennes. On sait la longue agonie et la mort du Général Laperrine ainsi que les souffrances supportées par l'Adjudant-Pilote Bernard et le mécanicien Vaslin, tombés en plein vol dans la région d'Anesbaraka. Cette région est aujourd'hui inhabitée, mais, à l'époque néolithique au contraire, des sédentaires assez nombreux séjournaient dans ce coin du Sahara, devenu inhabitable par suite d'un dessèchement lent et progressif.

La presque totalité des riches séries provenant de ce milieu est aujourd'hui déposée au Musée du Bardo.

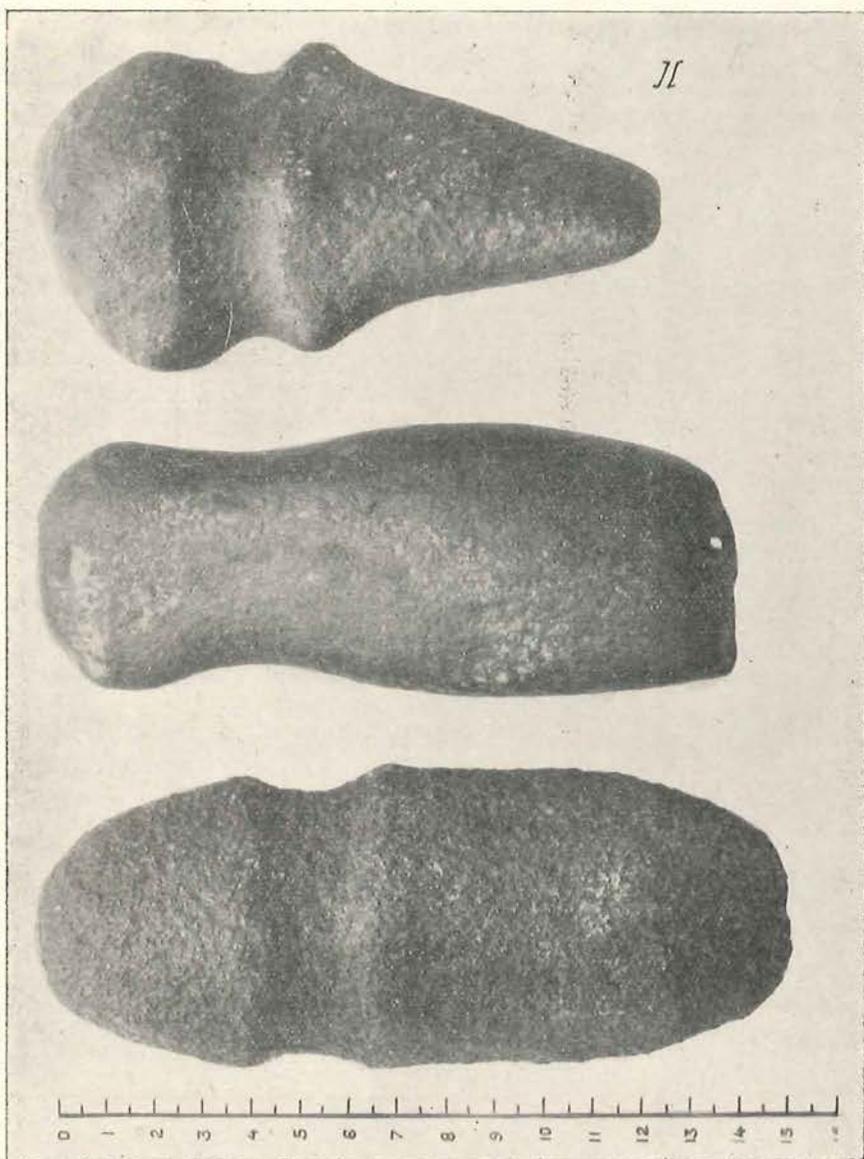
La première pièce m'a été remise par M. le Lieutenant d'Olce que j'avais eu le plaisir de rencontrer sur la frontière soudanaise à Tin Zaouatene pas très loin d'Anesbaraka.

Plus tard, au cours d'une de mes missions au Hoggar, de riches séries d'Anesbaraka m'ont été offertes par M. le Lieutenant Géliot, de la C^{ie} des Méharistes du Hoggar et M. l'Adjudant-Chef Bergmann. A côté des belles haches à rainures caractéristiques, ces explorateurs ont relevé des haches polies du type Saharien courant; ils ont également constaté des traces de poterie et la présence d'un très grand nombre de broyeur et de meules néolithiques.

STATIONS DU TÉNÉRÉ.

Ces stations ont été découvertes par M. le Capitaine Duprez, Commandant la C^{ie} Saharienne des Ajjers, au cours de sa remar-

(6) DE MORGAN. — *Recherches sur les origines de l'Égypte*. Leroux, Editeur, Paris, 1897.



Pl. II. — Industrie Ténégréenne. — N° 2 de la Carte. Récolte du Capitaine Duprez.

quable mission de 1931-1932. Je donne ci-dessous copie du rapport très précis écrit par M. le Capitaine Duprez sur les stations préhistoriques du Ténééré.

« Dans la traversée du Ténééré, du Nord-Ouest au Sud-Est que nous venons d'accomplir, nous avons constaté la présence, sur une distance de plus de 150 km., que nous situerons entre 20°21' et 20°40' de latitude et 10°20 et 11°50' de longitude de nombreux vestiges d'agglomérations humaines représentées par différents objets tels que : haches ou massues, débris de poteries, pilons, moulins primitifs avec molettes pour écraser le grain, céramiques.

« Nous avons dit « agglomérations humaines ». C'est qu'en effet, les pièces que nous avons recueillies, posées sur le sol ou à peine enterrées, étaient non pas éparses sur de grandes distances, mais groupées dans un rayon de quelques centaines de mètres au milieu de pierres plus grosses souvent éclatées. Ces foyers de l'industrie néolithique se signalaient précisément par leur réunion en certains points séparés les uns des autres par 4 ou 5 km.

« La présence de débris de poteries était souvent l'indice d'un gisement, ou moins important d'autres pièces. Les tessons de poteries faites d'une terre grossière épaisse, renfermant des grains calcaires ou quartzeux, portent tous la trace d'une ornementation assez sommaire, faite d'incisions tracées avec un morceau de bois ou de roseau.

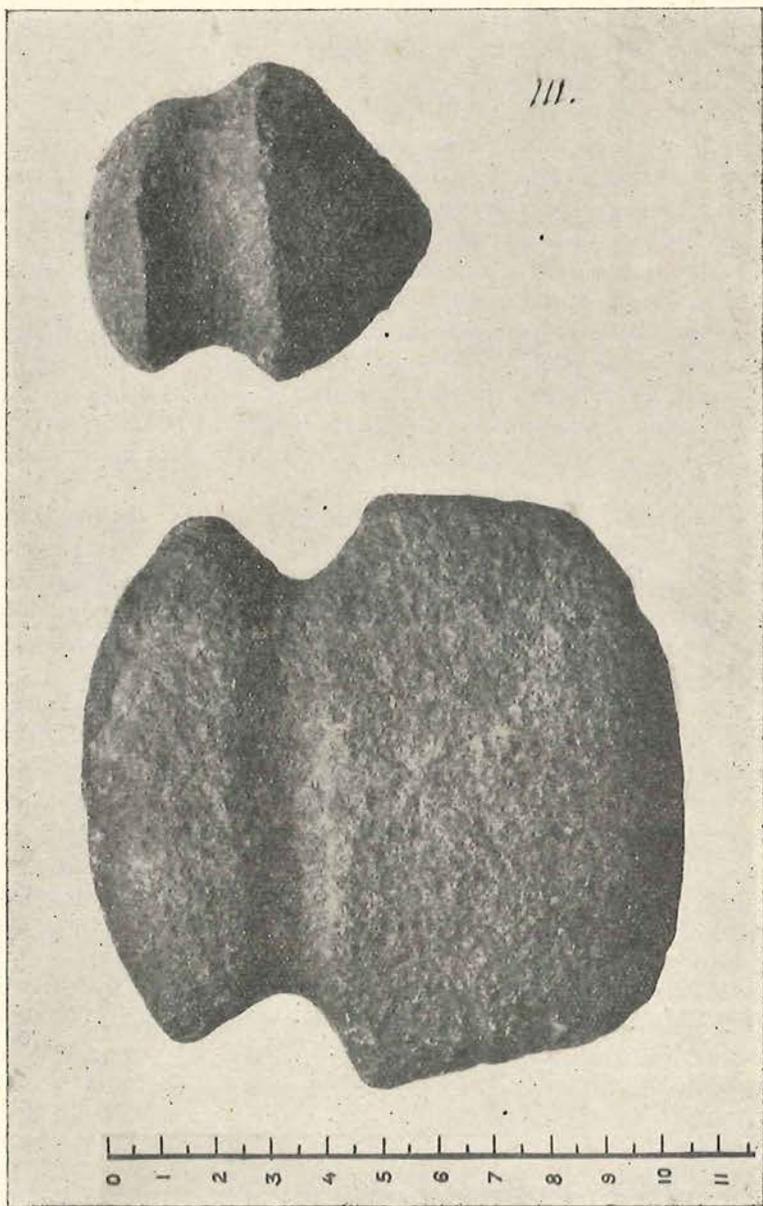
« Les deux échantillons de céramique, presque intacts que nous avons découverts, n'ont pu être rapportés parce que s'effritant dès qu'on les manipulait. Un second vase que nous avons trouvé enterré jusqu'au goulot avait un orifice supérieur de 0^m47 de diamètre et pouvait avoir 0^m70 à 0^m75 de hauteur.

« Enfin, le nombre incalculable de moulins à grains, presque intacts ou en débris, ainsi que le poids relativement considérable de ces objets, semblent être l'indication assez nette d'un régime agricole et sédentaire.

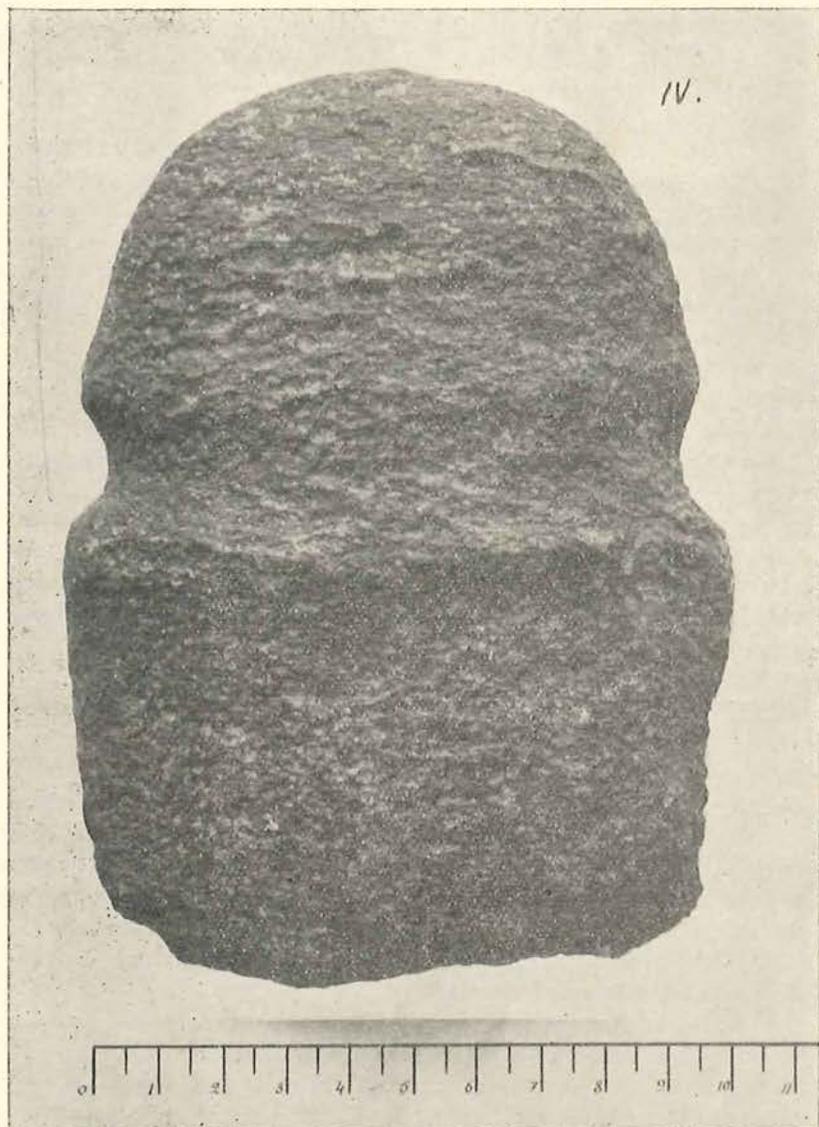
« La découverte dans cette région d'aussi nombreux documents justifie l'hypothèse de populations du Néolithique dont l'habitat semi-lacustre était fixé le long d'un oued Tafassasset dont le débit, en régression, laissait place à une région marécageuse tout à fait propice à l'agriculture ».

M. le Capitaine Duprez a eu l'extrême obligeance de me remettre pour le Musée du Bardo la totalité de ses récoltes.

Dans le Ténééré — tout comme dans la région d'Anesbaraka — seules des roches locales paraissent avoir été utilisées et, dans ces deux milieux, nous sommes frappés par l'extrême abondance des meules dormantes et des broyeur à grains semblables à ceux



Pl. III. — Industrie Ténégréenne. — N° 2 de la Carte. Récolte du Capitaine Duprez.



Pl. IV. — Industrie Ténéérienne. — N° 2 de la Carte. Récolte du Capitaine Duprez.

qu'utilisent actuellement certaines tribus soudanaises. Les pièces d'Anesbaraka, celles du Ténééré et aussi les rares exemplaires qui avaient été découverts à l'état sporadique proviennent de régions particulièrement désertiques du Sahara, connues à l'Est sous le nom de Ténééré. Aussi pour désigner cette industrie nouvelle ai-je proposé le nom de Ténééréen. C'est du Ténééré d'ailleurs que vient l'ensemble le plus riche et le plus homogène de cette industrie.

Le Ténééréen est un faciès du Néolithique saharien caractérisé par l'extrême abondance de haches à rainures, rappelant absolument certaines pièces du Néolithique américain. Ces haches sont accompagnées de haches polies du type saharien ordinaire, de poteries, de rares pointes de flèches. L'extrême abondance de meules dormantes et de broyeur relevés dans ces milieux disent clairement la vie sédentaire des agriculteurs néolithiques. Et cette observation matérielle, indubitable, nous prouve que les conditions désertiques se sont développées dans le Sahara à une époque relativement récente, et sans aucun doute post-néolithique.

Au Congrès de Périgueux j'ai pu présenter à nos Collègues de nombreux types de pièces de technique Ténééréenne. Mais au cours de cette note, qui devra être considérée comme une simple prise de date, je reproduirai simplement trois photos choisies parmi les plus caractéristiques, ce qui sera d'ailleurs suffisant pour avoir une idée assez précise de ce faciès nouveau du Néolithique Saharien.

Nous devons nous demander d'où vient cette industrie? Certainement pas du Nord. Nous ne connaissons en effet aucune pièce à gorge au Nord du 24^e degré de latitude. Nous ne devons pas davantage songer à une origine méridionale, car au Sud du plateau Nigérien cette technique est totalement inconnue. A l'Ouest rien de semblable n'existe. J'ai pu examiner à Dakar les séries préhistoriques de l'A. O. F. et n'ai pas le souvenir d'avoir rencontré ce type dont la présence m'eut certainement frappé. A l'extrême Ouest — en Amérique — cette industrie est très répandue; il n'y a pas lieu d'insister sur ces phénomènes de convergence dûs au seul déterminisme industriel.

C'est vers l'Est que nos regards doivent se tourner; c'est également l'impression de M. Breuil (3) qui a signalé des haches à têtes découvertes par Newbold au Sud du désert de Lybie, M. Chevalier (4) se basant sur une récolte de M. de Morgan (6) rapproche les types découverts à Djado de ceux de Koptos (Kouft).

Ces quelques notes me paraissent suffisantes pour donner à nos Collègues une idée de ce qu'a pu être le développement de l'industrie ténééréenne, me réservant de publier dans un prochain article mes observations sur l'importance des cultures orientales dans le développement de certaines civilisations primitives du Sahara Central.

Une enquête préhistorique dans la région Wissantaise (Pas-de-Calais)

PAR

V. LECOUFFE, D^r F. REGNAULT ET H. GAILLOT.

La Raison de cette Enquête.

Le 26 octobre 1933, en sa séance de rentrée tenue à la Sorbonne, la Société Préhistorique Française recevait une communication annoncée d'ailleurs dans le Bulletin de septembre (n° 9, page 481), de notre distingué Collègue, M. Victor Lecouffe de Lillers (Pas-de-Calais). Cette communication avait pour titre : « Une pierre taillée remarquable trouvée dans le diluvium boulonnais ». Elle était accompagnée de la pièce qui en faisait l'objet et de nombreuses photographies qui circulèrent dans l'Assemblée avec cette suscription : « Le Masque humain de Wissant ».

C'est cette même pièce, d'un aspect étrange et saisissant, que nous avons l'honneur de présenter au Congrès.

Nour rappellerons, pour être exacts, que nos Collègues réunis en Sorbonne le 26 octobre 1933, n'y prêtèrent qu'une attention relative...

Le Bulletin n° 10 (octobre 1933, page 528) qui relate cette présentation, nous gratifie d'un texte généreux (pages 530 et 531) qui amplifie singulièrement certaines réfutations entendues en séance... Cette présentation était-elle nulle et devons-nous l'enterrer définitivement ?

En réalité, que valait-il exactement, ce gros silex ?

Était-ce véritablement une pièce préhistorique ?

Après l'avoir examiné, après avoir contrôlé les « enlevures » du « Masque » et reconstitué les éclats de taille par une méthode qui nous est propre, après avoir étudié et rassemblé les éclats obtenus, notre conviction fut établie : ce « Masque » n'était point seulement une curiosité géodique, c'était une géode incontestablement « *re-touchée* » ; nous en possédions désormais des « *éclats de taille* », ces éternels sujets de discussion en pareille matière.

Ces points établis, il nous fallait retrouver le site exact du gisement d'origine, en relever soigneusement la stratigraphie, si pos-

sible, car nous n'oublions pas que la pièce était enfouie, d'après M. Lecouffe, « sous une couche alluviale de six mètres d'épaisseur », et les dépôts alluvionnaires, en général, ceux voisins des cordons littoraux en particulier, présentent des complexités infinies et parfois aussi des inversions stratigraphiques redoutables.

Nous décidâmes d'ouvrir une enquête sur place et de réunir tous les matériaux susceptibles d'éclairer la question posée par ce « Masque » énigmatique : documents stratigraphiques, archéologiques, etc...

Nous étions à pied d'œuvre le 3 juillet à Wimereux où notre enquête débuta par l'exploration des gisements désormais classiques de « la Pointe aux Oies », puis du Gris-Nez à l'extrémité de Sangatte au nord-nord-est, nous explorâmes les plages qui se succèdent et qui offrent, avec leurs falaises, toute une série de témoignages si instructifs. Toute la zone comprise à l'ouest et à l'est de la route côtière (chemin de grande communication n° 119, Boulogne-Calais) fut relevée en tout ce qu'elle nous pouvait fournir de documents divers.

Notre enquête collective fut close le 7 juillet en fin de journée; c'est le résultat de ce travail que nous exposons ici en lui enlevant certains détails que nous nous proposons de reprendre, après une nouvelle étude dans la même région, mais en l'étendant cette fois à l'est de la grande route Nationale Boulogne-Calais : de la lisière sud de la forêt de Guines au Mont de Boursin.

L'AMBIANCE ARCHÉOLOGIQUE (1).

L'Artois est d'une richesse archéologique trop peu connue encore des préhistoriens malgré les travaux si remarquables d'une phalange de savants chercheurs dont les ouvrages ont depuis longtemps lumineusement prouvé la lointaine occupation des plateaux du Pays d'Artois par les peuplades des âges lithiques.

Les Musées de Boulogne et de Calais, les collections particulières nous indiquent, sans erreur possible, par le nombre impressionnant des pièces recueillies, l'importance des habitats préhistoriques et protohistoriques en cette belle région de notre littoral Nord.

Dans cet Artois documentairement si riche en général, le pays Wissantais est particulièrement bien doté. Que nos Collègues veuillent bien nous permettre de le leur faire constater avec nous.

(1) « L'Ambiance archéologique » devait être précédée d'un « Examen succinct de l'Hydro-géologie régionale » mais la place nous est ici mesurée et nos Collègues trouveront cet « Examen » dans notre autre travail : « Contribution à l'étude préhistorique du Littoral Nordique de la France ». H. Gaillot,

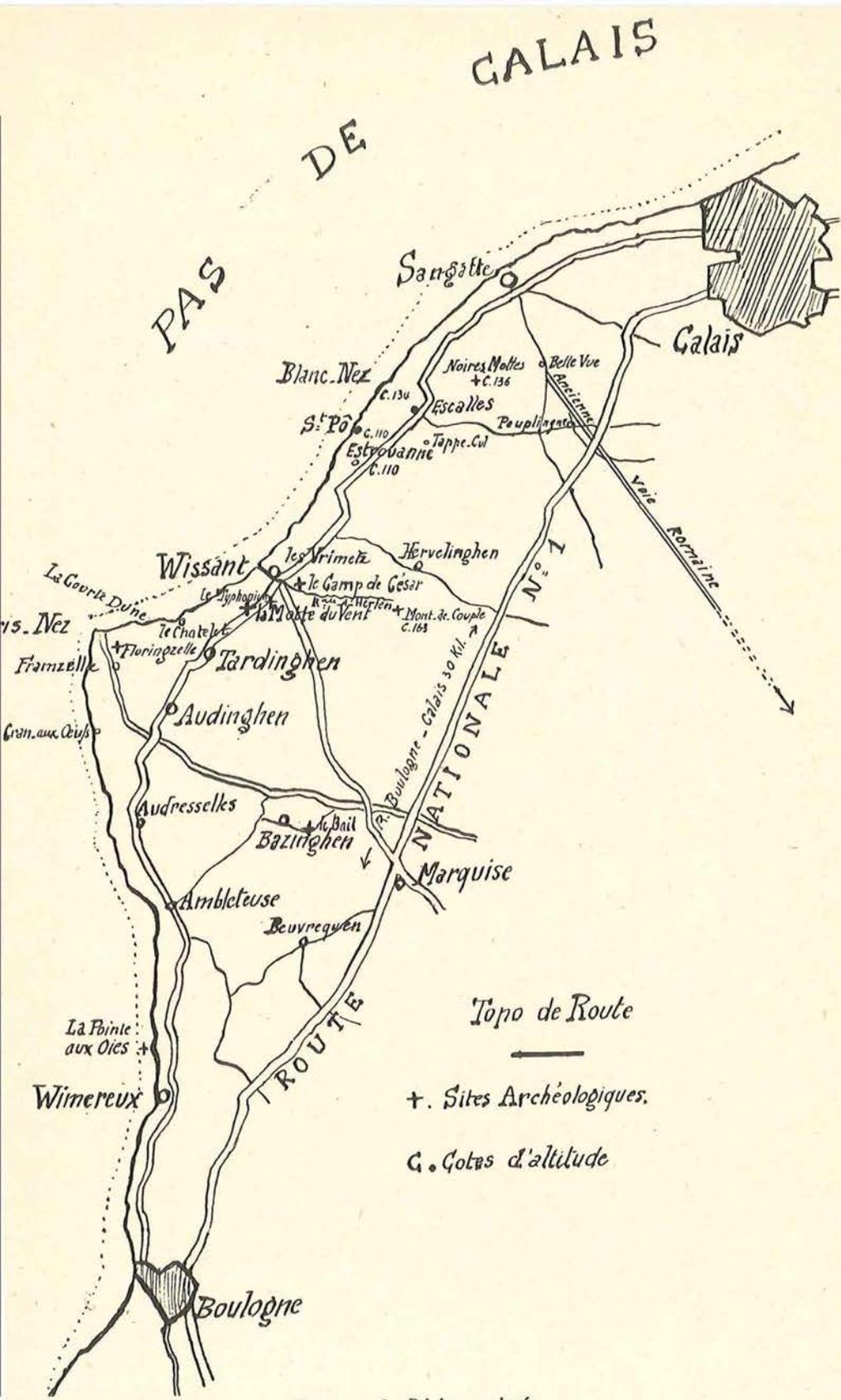


Fig. 1. — La Région explorée.

LA POINTE AUX OIES.

Les gisements de cette station aujourd'hui si bien connue avaient déjà été signalés par Isaïe Dharvent et d'autres préhistoriens lorsqu'en Septembre 1907 les D^{rs} Bourdot et Rambaud les explorèrent à leur tour. Nombreux furent les silex récoltés qu'ils classèrent en deux catégories : les « pièces frustes du Bas » (la tourbière sous-marine), les pièces dites « Campignien des Dunes » que le D^r Rambaud recueillit lui-même et dont il dressa un inventaire soigneusement annoté (1).

Les silex de la tourbière sont noirs. Assez loin de là, vers le nord, nous avons retrouvé des pièces roulées, même silex, arrachées de la tourbe mais conservant bien encore leur morphologie primitive (2). Les silex de la dune sont d'un beau poli blanc porcelainé. Ils appartiennent en grand nombre au Magdalénien final.

Notre distingué Collègue, M. le P^r A. P. Dutertre poursuit depuis quelques années l'étude de ces gisements; plusieurs extraits ont déjà paru dans le *B. S. P. F.* qui en rappellent le haut intérêt (3).

Mais cette Station des Dunes n'a pas complètement livré ce qu'elle peut nous enseigner et notre distingué Collègue M. A. P. Dutertre, avec lequel nous avons eu le plaisir de nous rencontrer au cours de nos explorations, continue activement ses travaux qui vont accroître une documentation particulièrement utile.

TUMULUS ET MÉGALITHES DE FLORINGZELLE.

Commune d'Audinghen.

A peu de distance du Gris-Nez au Nord-Est de Framzelle, écart dépendant d'Audinghen, se trouve la ferme de Floringzelle (4) attenante à une vaste pâture dans laquelle s'élève un tumulus important signalé par l'Abbé Haigneré (5) qui lui donne « sept mètres de

(1) H. GAILLOT. — Nous possédons ces notules manuscrites.

(2) H. GAILLOT. — Rabot fort net, pointes prismatiques (pics ?)

(3) A. P. DUTERTRE. — Haches polies en roches exotiques du Bouionnais (*B. S. P. F.*). Tome XXIV, 1927).

A. P. DUTERTRE. — Trouvailles dans la tourbe submergée de la Pointe aux Oies. (*Annales de la Société Géologique du Nord*. Tome IV, 1930).

A. P. DUTERTRE. — Notice archéologique sur la Tourbe submergée de la Pointe aux Oies-Wimereux (P.-de-C.) (*B. S. P. F.*, n° 7-8, 1934).

(4) La ferme et le domaine de Floringzelle sont exploités par M. Quenu; le propriétaire est M. le Comte de Rinxent.

(5) La région du Boulonnais (*Dictionnaire du Pas-de-Calais*. Tome III).

(Publié par la Commission des Monuments Historiques du P.-de-Calais, 1882).

hauteur et cent mètres de circonférence ». Ce tumulus vu du côté Est a une hauteur supérieure à celle indiquée, il a été fouillé (??) il y a quelques temps sans rien pouvoir donner de remarquable car les

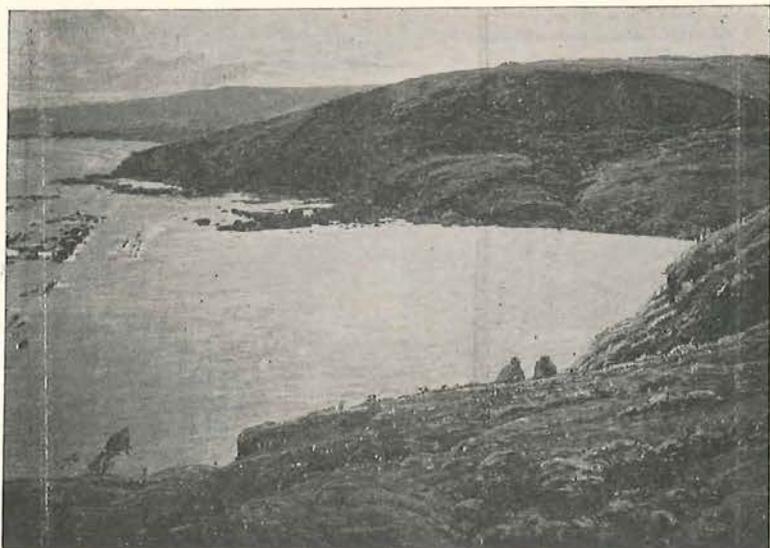


Fig. 2. — Le Gris-Nez (Ouest-Sud-Ouest).
(Tableau et cliché de M. Brigoo).



Fig. 3. — Le Gris-Nez (Nord-Nord-Est). — Les Eboulis des roches jurassiques, vue prise à l'ouest de la Pointe de la Courte-Dune.
(Dessin et cliché de M. Brigoo).

fouilleurs n'ont poussé leur galerie qu'à quatre ou cinq mètres d'avancée, laquelle fouille mal ébauchée est encombrée de terre et de pierrailles qui en contrarient l'accès. Dans ces matériaux nous trouvons des débris de poterie grossière et peu cuite, des fragments d'os longs humains.

Ce tumulus est entouré d'une dépression elliptique assez exactement parallèle au pourtour de l'escarpe. Sa profondeur subsistante est évidemment peu régulière mais nous indique celle de deux mètres au minimum.

A vingt mètres environ du tumulus et dans le prolongement de la ligne de son grand axe, vers le sud-sud-ouest, nous relevons une disposition de grosses pierres semblant offrir l'aspect d'un dolmen ruiné. Ces pierres sont enfouies en partie dans un remblai existant sur ce côté du monument principal. Il est composé d'une grosse pierre plate de plus de vingt centimètres d'épaisseur moyenne profondément engagée dans le terte qu'elle dépasse d'un mètre environ. Cassée à la ligne d'enfouissement elle est appuyée sur deux grosses pierres parallèles en partie enfouies. Près de là existait jadis une « fontaine » dont les habitants ont conservé le souvenir transmis par les ancêtres (1).

A cent mètres du tumulus, en remontant la pâture vers l'ouest-nord-ouest, un menhir est implanté sensiblement dans la ligne axiale du petit diamètre de ce tumulus. Ce menhir a certainement été fouillé, les blocs de calage déplacés, et le monolithe s'est incliné à 45° vers le Nord-Est. Il est tenu en cette position par la partie engagée sous terre d'une part, et un ou deux blocs de calage restés en place du côté de la chute ainsi bloquée. Plusieurs blocs sont dispersés à l'entour, dans le pré, au-dessus et au-dessous d'une tranchée nettement indiquée dans le niveau du sol ainsi dégagé jusqu'à la base du monolithe. Ce menhir, peu important d'ailleurs, doit avoir, en tenant compte de la proportion normale d'implantation 3 m. 50 environ. Orientation actuelle : est-est-sud, ouest-ouest-nord.

Les renseignements sommaires que nous donnons ici sont simplement une prise de date indicative car ce monument, et les vestiges lithiques voisins, n'ont jamais été signalés dans aucun des ouvrages traitant de l'archéologie du Pas-de-Calais et spécialement de celle du Boulonnais.

TARDINGHEM.

Nous sommes dans le pays des tumuli, des tombelles, des « mottes et mottelles ». Ces deux derniers termes désignent dans le pays des élévations artificielles de terre, très facilement reconnaissables. Malgré leur qualification de mottes féodales par différents

(1) Nous devons ici interpréter ce terme, d'ailleurs très répandu en France, dans son sens primitif : source, de fons, latin et de fontana, bas-latin, même signification

auteurs, ce ne sont pour la plupart que des monuments funéraires. Des fouilles méthodiques seules, peuvent les dater utilement. Mais, d'une façon générale, on peut classer ces monuments entre le Néolithique évolué (grands tumuli) et la fin de l'époque gauloise sauf quelques exceptions bien localisées.

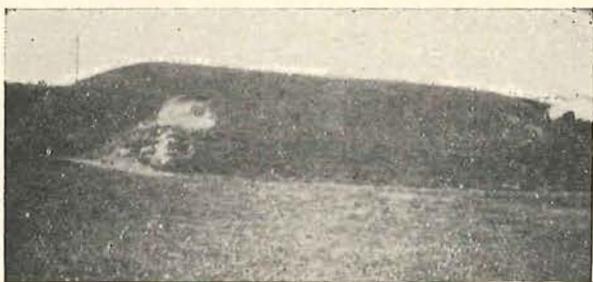


Fig. 4. — Floringzelle. Le Tumulus.



Fig. 5. — Floringzelle. Le Menhir.

Nous nous contenterons d'une simple nomenclature, une notice descriptive n'interviendra que lorsque celle-ci sera indispensable.

Tardinghen, sur la route de Boulogne à Wissant, à 3 kilomètres de ce bourg, compte de nombreuses mottes et tombelles qui ont

donné des haches polies avec des armes de fer (1). A peu de distance du village, à l'Ouest, indiquons trois beaux tumuli importants et restés en bon état. Ils sont groupés très près l'un de l'autre.

Bazinghen. — Village situé à 3 kil. 500 au Nord-Ouest de la grande route Calais-Boulogne (Nationale n° 1) a donné des tombes gauloises et une grande quantité d'objets de l'époque gallo-romaine.

Le Bail. — Vieil écart de la même commune, a possédé jadis des « mottes » entourées de fossés dont le nivellement a amené la découverte d'armes et d'objets de l'époque gauloise et gallo-romaine ainsi que de nombreuses monnaies de cette dernière époque (2).

Notons, pour mémoire, les tombelles du hameau de la Héronnerie (3).

Les Noires-Mottes. — Sur la route d'Escalles à Sangatte, à 6 kilomètres environ de Wissant, à 3 kilomètres à peine de Sangatte, se dresse la curieuse éminence des Noires-Mottes, bien connue des préhistoriens de la région en raison des découvertes nombreuses qui y furent faites. Quatre tumuli s'élèvent sur cette butte (cote 136) qui a fourni des haches polies, des pointes de flèches et quelques pièces Tardenoisennes dont l'une trapézoïdale est caractéristique (base 0^m016, largeur en haut 0^m010, côtés donnant des angles identiques deux à deux). Ces quatre intéressants microlithes recueillis par notre distingué Collègue M. le Pr A.-P. Du terre ont été donnés par lui au Musée de Boulogne.

Sangatte. — Louis Cousin a écrit « qu'un quatrième tumulus à Sangatte avait donné de la céramique grossière et mal cuite, elle est primitive et gauloise ». Toute la région abonde en vestiges du Néolithique inférieur et supérieur. La poterie fragmentée que l'on trouve dans les tumuli est généralement à gros grains, peu cohérente, et d'une manutention inhabile.

Sur la plage de Sangatte et jusqu'au pied de la falaise parmi les éboulis, débris de pièces, nombreuses pièces roulées. L'érosion a enlevé du Blanc-Nez à Sangatte une partie du saillant de la falaise de craie et l'industrie lithique qui y subsistait dans la couche supérieure a chuté.

(1) Abbé Haigueré. (Voir Dictionnaire, Pas-de-Calais).

(2) Rapport de M. Bourgois, maire de Bazinghen (1867). « Important gisement de haches polies découvert par M. l'Ingénieur Courtois, de Boulogne-sur-Mer ».

(3) Exploré personnellement et signalé par M. Victor Lecouffe.

Wissant-Plage. — L'outillage roulé se retrouve sur la plage de Wissant jusqu'à la Courte-Dune, près le Griz-Nez. Au débouché du bourg de Wissant, sur la plage, en remontant à une petite distance vers le Nord, au-dessus d'une couche de sable qui a dû appartenir à l'ancienne dune, nous observons un filon de tourbe d'épaisseur variable dans lequel, ainsi qu'à la tourbière sous-marine de la Pointe aux Oies, nous retrouvons des silex noirs, ébauches et éclats. A 3 et 4 mètres au-dessus, dans un humus sablonneux de couverture, grande quantité d'éclats céramiques de l'époque Gallo-Romaine.

Le Mont de Couple. — A 7 kilomètres environ à l'est de Wissant et à 2 kil. 500 à l'ouest de la route Nationale n° 1. Au sud d'Hervelinghen, s'élève le Mont de Couple (163 mètres). C'est le culmen de la région Wissantaise. Ce site archéologique, célèbre en la région, a livré des vestiges nombreux de tous les âges. Les tombelles, en grand nombre, ont livré des documents remarquables, mais, à l'heure actuelle les fouilles présentent de sérieuses difficultés.

Rappelons que Cousin a signalé en ces lieux de multiples sépultures gauloises.

TRouvAILLES DU TYPHONIUM.

Lieu-dit « La Motte des Croquets », Commune de Wissant.

Quand le grand artiste Demont-Breton fit bâtir son « Typhonium » il trouva au cours des fouilles précédant la construction, cinq pièces du Paléolithique inférieur dont une fort belle hache, d'une taille impeccable et d'une patine superbe. Cette pièce de musée mesure 0^m31 de longueur et 0^m12 de largeur un peu au-dessus de sa base d'un très beau contour. La plus petite des pièces à 0^m11 de longueur et 0^m04 de largeur et présente la figure d'un triangle rectangle à hypoténuse presque rectiligne. Deux autres haches ont 0^m19 de hauteur et 0^m08 de largeur à 0^m07 et 0^m08 environ de leur base. La dernière à 0^m20 de longueur et 0^m10 de largeur. Ces pièces dont nous avons admiré les beaux moulages (par M. de Genlis) au Musée de Boulogne sont la propriété de Madame Demont-Breton qui nous les a aimablement présentées.

Ces pièces ont été trouvées dans un cailloutis fluviatile de l'étage tyrrhénien à 1^m50 de profondeur. La colline du Typhonium étant située à la cote 34/35, les pièces auraient donc gité à la cote 33. Nous donnons ces indications telles que nous les avons recueillies sur place, sans plus.

Une fouille ouverte depuis quelque temps déjà à quelques mètres du lieu où la trouvaille acheuléenne fût faite, et dans le même cailloutis fluvial, n'a absolument rien donné jusqu'au fond de fouille poussé à 1^m60. En revanche, dans la couche inférieure de l'humus plusieurs haches polies ont été mises au jour dont trois, en silex de la craie régionale, fort bien travaillées.

Madame Demont-Breton nous les a également présentées et les conserve dans sa collection.

UN GISEMENT DU NÉOLITHIQUE INFÉRIEUR A SAINT-PÔ.

Nous signalons à la cote 110, un vaste gisement du Néolithique inférieur que la route de Wissant à Escalles a coupé en deux fractions d'inégales superficies. Cet atelier, d'une importance rare, se trouve à égale distance d'Estrouanne au Sud-Ouest et d'Escalles au Nord Nord-Est à 4 km. 500 de Wissant.

A gauche, vers le Nord Nord-Ouest, en remontant vers la falaise par un chemin de terre qui nous permet de constater, en ce point plus élevé, l'étendue du gisement, nous trouvons de grandes quantités d'éclats de toutes dimensions (les gros éclats de délamage sont extrêmement nombreux avec nucléi et percuteurs), des débris de pièces, etc. Mais, en réalité, peu de pièces typiques sont offertes à nos recherches.

De l'autre côté de la route, vers l'est (même cote) immense quantité de débris de taille, de délamages, d'outils brisés, d'innombrables éclats, de percuteurs et nucléi dont quelques-uns remarquables. L'un d'eux, fort beau et d'une finesse assez rare, est d'un style nettement magdalénien.

Nous présentons au Congrès toute une série des pièces de Saint-Pô : fragments de pics, grandes pointes à ailerons, sciotes, rabots, pointes prismatiques de diverses dimensions, racloirs divers dont certains nucléiformes, pierres de jet, puis tout le cortège des nucléi, des percuteurs, des éclats de diverses dimensions utilisés ou non.

Ce qu'il est important de signaler ici, c'est de même qu'à la Pointe aux Oies, dans les gisements de la dune, nous retrouvons la survivance d'une tradition du Paléolithique supérieur. Parmi les nucléi recueillis, nous avons présenté au Congrès un exemplaire d'un Magdalénien terminal parfaitement affirmé, fort beau, absolument démonstratif. D'autres pièces, des petites lames assez courtes d'ailleurs, parfaitement retouchées nous rappellent l'Aurignacien supérieur de la Dordogne.

Nous ne présentons pas ici une étude de cette station, absolument inédite, nous l'indiquons seulement et nous prenons date en nous proposant de revenir ultérieurement sur cette sommaire indication.

« LE CAMP DE CÉSAR ».

A 800 mètres environ au sud-est de l'agglomération Wissantaise s'élève la plate-forme elliptique, haute de 8 à 10 mètres qui porte ce nom. Son grand axe compte 94 mètres de l'est à l'ouest, son petit axe a 56^m50. Sur la face ouest partiellement rectiligne, aboutit une rampe de 5 mètres de largeur qui traverse un fossé de 10 mètres de large à sa base, lequel règne sur tout le pourtour du tertre. L'escarpe a de 12 à 15 mètres de hauteur.

Près du « Camp » coule une source dont l'eau est d'une pureté remarquable.

A l'entour immédiat et dans les cultures, de nombreux rognons de silex de toutes dimensions, des éclats et des débris de pièces en réalité peu déterminées, mais qui, rassemblés, nous indiquent néanmoins le Néolithique inférieur, avec la technique du grand atelier de Saint-Pô.

Gisement de la Motte du Vent.

*Carrière Communale du même nom où fut trouvée
la pièce dite « le Masque de Wissant ».*

Cette carrière est ouverte dans le versant Sud de La Motte, à l'Ouest du chemin de Wissant à Tardinghen. Elle met au jour une série de couches alluviales argilo-sableuses d'origine continentale (loess récent) reposant sur un dépôt marin. Celui-ci est composé de galets de silex, de grès glauconieux dont les fragments peu roulés sont des débris d'érosion de la falaise jurassique du Gris-Nez ou d'une falaise voisine.

C'est l'ancien cordon littoral monastirien et, toute la masse va, dans la profondeur, reposer sur le socle crétacé.

Coupe du front de taille en partant du sommet :

Humus franc, 0^m55; Couche argilo-sableuse avec poches ocreuses, 1^m35 : 1^m90.

Graviers dépourvus de gros rognons dans l'épaisseur desquels on distingue un suintement hydro-ferrugineux sur une épaisseur de 0^m75 : 2^m64.

Couche de graviers divers dits « tout-venant (1) » dans laquelle gisait le Masque : 1^m25.

Le niveau du gisement de la pièce était donc à la profondeur de : 5^m79.

(1) Expression locale des ouvriers carriers.



Fig. 6. — Carrière de la Motte du Vent. La croix indique la place où gisait « le Masque » ; à 1^m25 de profondeur sous la branche horizontale et dans l'exacte perpendiculaire de la branche verticale.
(Photo prise le 6 juillet 1934).

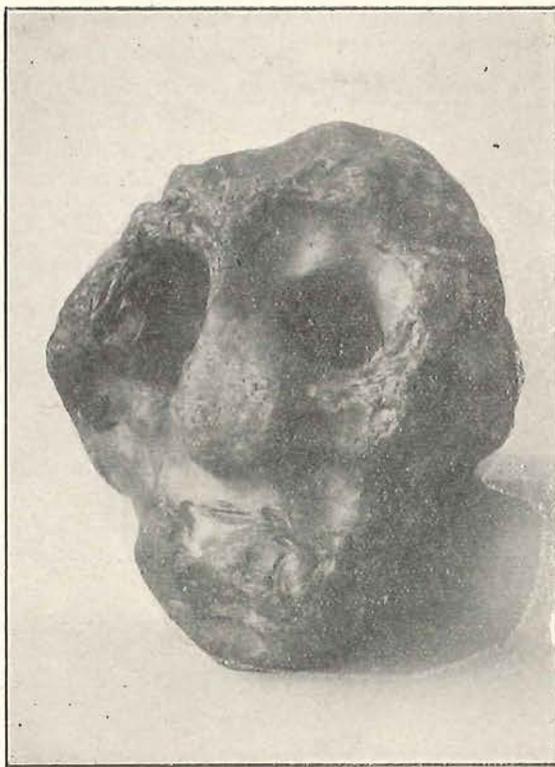


Fig. 7. — « Le Masque ». Vu de face.

En dessous, les graviers divers constituaient encore une épaisseur de : 1^m30.

Couche dégagée des galets marins environ : 0^m45.

Niveau du fond de fouille total : 7^m54.

Dans la couche de 5^m79 nous avons trouvé peu d'industrie suffisamment démonstrative : deux racloirs-tranchets fort mousses dont un présente deux éclats récents, une bonne pointe prismatique de 0^m08 environ (c'est la meilleure pièce), trois autres petites pointes prismatiques (ou fragments), cinq éclats.

Notre Collègue M. Lecouffe a trouvé dans cette même couche un grand nucléus qu'il a offert au Musée de Saint-Germain et que Salomon Reinach a qualifié de « nucléus géant ». Cette pièce figure au Musée des Antiquités Nationales sous le numéro 72.416(1). Ajoutons que dans la partie inférieure du front de taille on a mis au jour de l'Eléphas ainsi d'ailleurs que dans la dune de Wissant à peu de distance au Nord du bourg, près d'Estrouannes. Cette dernière pièce est chez M^{me} Demont-Breton au Typhonium, l'autre a malheureusement été perdue.

HISTORIQUE DE LA DÉCOUVERTE.

Le 5 Juillet, dans l'après-midi, nous rendons visite à M. Gresier, Maire de Wissant, lequel est tout à fait au courant de la trouvaille. Il nous fait les honneurs du cadastre, en soulignant que la découverte a été faite dans la carrière de la « Motte du Vent », propriété communale, dont l'exploitation est affermée à M. Duflot, maître carrier. Après communication de divers renseignements, le Maire nous engage à joindre directement les auteurs de la découverte, ouvriers carriers dont il veut bien nous donner les noms et adresses. Nous nous sommes rendus le soir même, à 6 heures 50, chez l'un d'eux M. Louis Sambon, lequel transporta dans la voiture de l'exploitation « la tête de mort pétrifiée » (*sic*).

M. Sambon, en quelques minutes, rassembla ses camarades de travail, tous voisins, demeurant à l'extrémité Nord du Bourg. Voici leur déposition que nous consignons exactement :

« C'est dans la deuxième quinzaine de février 1931 qu'on a trouvé la tête (*sic*). Nous travaillions à la carrière de « la Motte » tous les quatre, on était à la base du front de taille dans la tranchée alors ouverte sur une dizaine de mètres; on travaillait dans le « tout-venant » au-dessus des gros galets de base, à 1^m20 au plus en dessous du niveau actuel d'accès à la tranchée, lorsqu'à gauche, à un mètre et demi dans le remblai occasionné par le dernier ébouli que

(1) Cette pièce a été découverte en 1924 et donnée au Musée de Saint-Germain le 26 décembre de la même année.

l'on voit aujourd'hui, mais qui n'existait pas en ce temps-là; l'un de nous, d'un coup de pioche, dégagea un gros silex rond qu'on allait casser lorsqu'un camarade s'écria : « Attention, ça m'a l'air d'une tête d'homme pétrifiée... » Alors, on a dégagé avec précaution le gros silex qui vraiment, après ça, nous a bien fait l'effet d'une tête d'homme... A ce moment, Sambon arrivait avec sa voiture et c'est lui qui porta la tête au patron... » (1)

C'est chez ce dernier, M. Duflot, que notre Collègue et ami, M. Victor Lecouffe, qui explore et étudie la région depuis de longues années, a pu obtenir de lui, très amicalement, la cession de la pièce.

TECHNOLOGIE.

Cet énorme nodule est un silex caverneux brun, à patine diversement nuancée à l'extérieur. Les cavités offrent également des patines multiples çà et là rehaussées de rubescences pouvant laisser supposer l'intervention du feu.

Son origine est régionale. Il provient évidemment du crétacé qui nous offre dans le Wissantais même et à peu de distance du gisement de la Motte du Vent, des types de silex géodiques fréquents (carrière en exploitation dans la falaise crétacée entre Wissant et Escalles, à l'ouest de la route, cote 110).

Ses dimensions sont :

Hauteur : 0^m246.

Diamètre antéro-postérieur 0^m202.

Diamètre transverse (ligne temporale) : 0^m210.

Périphéries : verticale 0^m660 ; horizontale : 0^m610.

Poids : 7 kilogrammes.

ANALYSE.

(Laboratoire des Arts et Métiers de Paris).

Sept échantillons avaient été prélevés tant sur les cavités du Masque que sur les silex cloisonnés provenant de la carrière (Motte du Vent) et dans les mêmes couches.

Les matières argileuses se sont révélées identiques.

Les matières marno-sableuses également.

Deux échantillons ont été retenus et soumis à l'analyse (n° 78.383).

Ech. N° 4, débris ligneux de la géode : aucune trace de carbonisation.

Ech. N° 7, fragment du nodule, % fer 0.07.

(1) Les ouvriers carriers à la sagacité desquels on doit que cette curieuse pièce fût épargnée, se nomment : Brunet (Charles), Baillet (Joseph), Plousin (Henri), Sambon (Louis). Ils ont droit à tous nos remerciements et à nos félicitations.

Nous avons indiqué la nature géodique du rognon. Montrons maintenant que l'ébauche du Masque fût œuvre naturelle et que sur cette forme indicative mais rudimentaire la main de l'homme est intervenue avec une surprenante maîtrise.

Six ouvertures de dimensions et de pourtours variés (de 0^m050, 0^m040 à 0^m025), pénètrent au centre de la géode en communication commune. Trois trous, parfaitement circulaires, de 0^m003 à 0^m005 de diamètre s'ouvrent pour deux d'entre eux sur des canalicules correspondant à la cavité centrale, le troisième trou perfore une cloison de 0^m018 environ, séparant deux dépressions naturelles qu'il met ainsi en communication. Ce trou, monoconique, par sa perfection même, ne semble pas œuvre naturelle, quoique pratiqué dans le fond d'une sorte d'entonnoir primitif.

Ainsi disposé, il permet la suspension normale du Masque dans son sens vertical.

A la partie supérieure du faciès, une protubérance a été enlevée par percussion d'abord, ainsi qu'en témoignent les vestiges de conchoïdes. La glabelle a été finalement dégagée et modelée au moyen d'un martelage intense qui s'est étendu ensuite aux deux arcades sourcilières. Ce système de martelage qui correspond au « bouchardage » de nos granitiers actuels, intervient lorsque la percussion risque d'enlever plus de matière qu'il n'est nécessaire. Nous observons ce façonnage dans beaucoup de pièces néolithiques, principalement dans l'ouverture des lampes fabriquées au moyen de géodes.

La bouche a été singulièrement travaillée. Dégagée par des coups de percuteur sur le côté gauche de la face, l'attaque est nette encore sur un enlèvement de ce même côté. Un coup violent donné de bas en haut dégagait la base nasale, et par quelques retouches permit de placer la bouche, grâce à ce dégagement obtenu. Un martelage pratiqué sur une saillie horizontale laissée par la taille, en amollit la ligne pour en simuler une vague forme labiale. Ce travail de la bouche, déterminant une sorte de rictus, donne au « Masque » son expression si particulière.

De multiples coups ont été donnés sous le menton, pour amortir sans doute un angle de taille et, là encore, un martelage a atténué cet angle et la ligne arrondie du menton fût ainsi obtenue.

Mais l'observation technologique ne doit pas se borner au faciès et notre examen doit également s'étendre sur la ronde bosse totale.

Tout au pourtour de la pièce, on doit remarquer de larges éclats nets et « classiques » ainsi qu'en témoignent les moulages que nous avons prélevés, ceux-ci nous restituant, ainsi que nous

l'avons déjà dit, les éclats de taille disparus (1). Toutes les parties trop saillantes dans la région postérieure de la pièce ont été abattues et intensément martelées. Si l'on regarde attentivement cette face postérieure, on y lit facilement le découpé d'un profil humain.

Nous nous contenterons de donner ici cette indication.

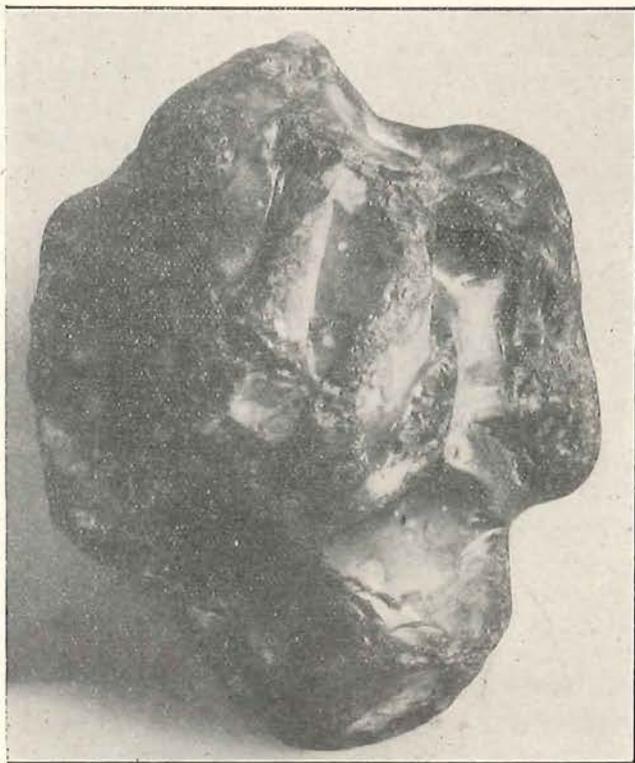


Fig. 8. — « Le Masque ». Vue de profil de la face postérieure.

CONCLUSIONS.

1° En clôturant cette enquête que nous avons poursuivie avec un grand souci d'exacte documentation, nous nous sommes refusés, en plein accord, à dater « le Masque » de la Motte du Vent. Si cette belle pièce d'un exceptionnel intérêt a bien été trouvée « in situ » et soigneusement repérée dans une couche de loess, à

(1) Nous avons présenté ces moulages au Congrès.

5^m79 de profondeur, la pauvreté, la presque nullité, pourrions-nous dire, des vestiges de l'industrie recueillie jusqu'ici, nous a dicté une prudente réserve que nous observerons jusqu'à ce que de nouvelles découvertes fassent surgir la certitude scientifique désirable.

2° Mais il nous sera permis d'espérer que cette regrettable lacune soit bientôt comblée, puisque chacun des enquêteurs poursuivra la tâche entreprise à Wissant et, par des efforts nouveaux hâtera ainsi la solution recherchée.

3° En terminant, permettez-nous, chers Collègues, d'exprimer ce vœu : que les préhistoriens de la Région du Nord qui étudient spécialement le littoral Nordique de la France aux âges lithiques et les industries qui y correspondent, et ceux de nos Collègues Anglais qui s'occupent des mêmes questions, en ce qui concerne le littoral méridional de l'Angleterre, se communiquent fréquemment leurs travaux dont les points de contact ne sont pas niables; la Science préhistorique et l'hydrogéologie ne pourraient que largement bénéficier de cette heureuse entente scientifique.

BIBLIOGRAPHIE

relative au « *Masque de Wissant* ».

Bulletin de la Société Préhistorique Française (n° 9 septembre 1933, page 481).

Bulletin de la Société Préhistorique Française (n° 10 octobre 1933, pages 528-532).

The Illustrated London News. Magazine, n° du 4 novembre 1933.

Le Grand Echo du Nord, n° du 9 novembre 1933.

Le Grand Echo du Nord, 2 janvier 1934.

Le Petit Béthunois, 21 janvier 1934.

Le Journal de Lens, 21 janvier 1934.

La Revue des Flandres. Hebdomadaire, littéraire et Scientifique, n° du 21 février 1934.

La Nature. Revue bi-mensuelle, Scientifique Illustrée, n° du 15 mars 1934, page 283.



La Préhistoire du Sahara central.

(Hoggar et Tassili des Ajjers).

PAR

Maurice REYGASSE.

*Maître de Conférences à la Faculté des Lettres d'Alger,
Directeur du Musée d'Ethnographie et de Préhistoire du Bardo.*

Je me bornerai aujourd'hui à résumer très brièvement les principaux faits exposés à nos Collègues réunis à Périgueux à l'occasion du XI^e Congrès de la *Société Préhistorique Française*. Ces notes rapides devront être considérées comme une simple prise de date. Le texte complet de ma conférence, ainsi que la totalité des documents nouveaux, qui ont été exposés, devant faire l'objet d'une publication spéciale. Seuls les faits les plus intéressants constatés au cours de mes diverses missions au Hoggar et dans le Tassili des Ajjers seront rapidement signalés dans les notes qui suivent.

INDUSTRIE LITHIQUE (Hoggar).

Tous les auteurs ont été jusqu'à ce jour unanimes pour affirmer que les Ages de la Pierre n'avaient pas laissé de traces au Hoggar. Il y a lieu d'abandonner cette notion fautive. J'ai en effet retrouvé dans le massif du Hoggar diverses industries de lames apparentées par leur technique au Levalloisien et au Moustérien d'Europe; de plus, on relève un peu partout dans ces mêmes régions des haches polies de forme très pure. Les Touareg qui croient encore aux céraunies et à leur valeur prophylactique désignent ces pierres sous le nom de Tadeft na Djenna, en Tamacheq et de Chagour es Sma, en arabe : haches du Ciel. L'heureux possesseur de ces pierres d'origine céleste sera protégé contre la foudre. Le soin mis par les Touareg à recueillir ces haches polies explique assez l'extrême difficulté d'en trouver sur place.

Je n'insisterai pas sur la présence de nombreuses meules dormantes et de broyeurs de type néolithique qui ont, sans aucun doute, subsisté à l'âge des métaux jusqu'à une époque relativement récente.

La totalité des industries recueillies au Hoggar a été réunie au Musée du Bardo; cet ensemble est complété par de belles séries analogues qui m'ont été gracieusement remises par M. CHAPUIS et M. le D^r PERVERS.

TASSILI DES AJJERS.

Je ne reviendrai pas sur l'existence de riches ateliers acheuléens associés dans l'Erg Tihodaïne à une faune ancienne. On trouvera en effet dans le volume du Congrès la note spéciale que j'ai publiée à ce sujet.

Je signalerai cependant dans le Tassili la découverte de deux ateliers de lames semblables à ceux du Hoggar; l'un se trouve aux environs de Djanet au bas d'un abri sous roches recouvert de peintures, l'autre à Dra Mouline entre Fort-Polignac et Djanet (1); aucune industrie analogue n'avait encore été signalée chez les Touareg Ajjers.

ART PRÉHISTORIQUE (Hoggar).

Au cours de la mission scientifique organisée en 1928 par le Gouvernement Général de l'Algérie il m'a été donné de découvrir le plus riche ensemble de gravures rupestres archaïques jusqu'à ce jour signalé au Hoggar. Ces gravures sont situées à l'est de Tamanrasset (2) capitale du Hoggar dans la direction de Tazerouk et d'Ideles, à l'origine de l'Igharghar. Les plus nombreuses se trouvent à Inamari, Ahouogga, Tihin-Teghatint, Aoudjerkil, Ifrazi, Touoqqin. Ces œuvres tout comme dans le Nord peuvent être divisées en deux grandes catégories : les gravures rupestres anciennes proprement dites, antérieures à l'arrivée du chameau dans le Sahara et les graffiti libyco-berbères (3).

A la première série seule appartiennent les belles œuvres d'art de style naturaliste profondément gravées dans le roc et fortement patinées. Le trait régulier est généralement continu (4), la surface du corps des animaux, souvent reproduits en grandeur naturelle,

(1) Fort-Polignac est à 1.050 km. d'Alger S. S. E.; Djanet à 2.339 km. d'Alger S. S. E. (piste automobile).

(2) Tamanrasset à 2.064 km. d'Alger S. (piste automobile).

(3) Des restes de chameau ont bien été découverts dans le Paléolithique inférieur de l'Afrique du Nord mais — chez nous — cet animal paraît avoir été très rare après le Chelléen. On n'en retrouve en effet plus aucune reproduction dans les œuvres d'art du Paléolithique supérieur et du Néolithique. Vers le IV^e siècle de notre ère, on voit au contraire réapparaître en masse le chameau venu de l'Est. C'est à cette époque qu'il y a lieu de faire remonter les graffiti libyco-berbères les plus archaïques.

(4) Nous verrons plus loin que certaines gravures piquetées du Tassili paraissent cependant tout aussi anciennes.

est parfois évidée et polie avec soin. La faune représentée montre qu'à cette époque les conditions de vie dans le Sahara étaient bien différentes des conditions actuelles. Un climat plus humide facilitait l'existence de nombreux bovidés, d'antilopes, de girafes, d'éléphants, etc..., dans des régions actuellement désertiques. Un homme nu armé de l'arc, couronné de plumes, accompagne parfois ces premières manifestations artistiques comparables aux belles œuvres de l'art paléolithique européen. C'est dans ce groupe ancien que j'ai découvert au Hoggar dans la région de Tit et d'Iniker les premières spirales signalées dans l'art préhistorique du Sahara central. Ces spirales, au Hoggar, se trouvent toujours sur des rochers à proximité d'animaux gravés. L'étude comparée des spirales que j'ai relevées dans le Tassili m'a permis d'établir, d'une manière indubitable, la valeur magique de ce symbole nettement associé au culte des animaux.

J'ai remarqué à Touoqqin deux belles girafes apparentées aux gravures de l'Afrique du Sud. Dans cette région, des superpositions plusieurs fois constatées sur une même roche, permettront de mieux préciser la succession de ces œuvres primitives.

Les graffiti libyco-berbères superposés aux gravures anciennes accusent une décadence profonde. La faune reproduite est l'actuelle; à cette époque nous voyons pour la première fois des reproductions nombreuses de chameaux ce qui nous reporte au IV^e siècle environ de notre ère. Les gravures sont généralement de très petites dimensions, schématisées; enfin une patine très claire dit leur âge relativement récent.

A ce groupe appartiennent les premières inscriptions en caractères libyques encore utilisés par les Touareg sous le nom de Tifinagh (1).

Cette décadence n'est pas particulière au Sahara, nous nous trouvons ici, comme ailleurs, en présence d'un phénomène général.

Partout, en effet, chez les primitifs, nous assistons à pareille régression lorsque des populations de chasseurs sont remplacées par des pasteurs ou des agriculteurs. Les qualités d'observations absolument indispensables aux hommes qui demandaient à la chasse et à la cueillette la totalité des éléments nécessaires à leur

(1) Ces vieux caractères antérieurs à l'arrivée des Romains dans l'Afrique du Nord ne sont plus utilisés que par les populations Touareg du Sahara Central et des bords du Niger. Les vieux caractères libyques ont peu varié, mais la langue au contraire paraît avoir subi des transformations profondes. Un touareg mis en présence d'une inscription archaïque donnera une valeur phonétique à chaque lettre représentée, mais sera incapable de comprendre l'ensemble.

existence précaire devaient s'atténuer chez les agriculteurs, la valeur magique de l'image présentait enfin moins d'intérêt pour des hommes habitués à voir autour d'eux des troupeaux d'animaux domestiqués. Dans le Sahara tout comme en Europe, la puissance magique de certaines gravures du premier groupe réaliste est certaine; on en chercherait vainement l'équivalent dans les grossiers graffiti de la période libyco-berbère de la décadence. Dans le Sud Oranais la transition est très brusque. Lorsqu'on étudie sur place les gravures de cette région, on a l'impression d'un hiatus entre les belles gravures de style archaïque et les graffiti libyco-berbères: œuvres tardives des chameliers pasteurs. Dans le Tassili des Ajers et au Hoggar, cette décadence est graduelle. Nous avons, en effet, relevé dans le Sahara Central de belles œuvres réalistes et semi-réalistes contemporaines de l'âge des métaux.

SCULPTURES.

Le Hoggar nous a enfin livré des sculptures néolithiques très peu connues en Europe. Ces statuettes sont polies avec beaucoup de soin; deux représentent des bovidés; l'une a été découverte par M. le Général NIÉGER à Tazerouk, l'autre, trouvée à Silet par des nègres qui creusaient un petit canal, m'a été offerte pour le Musée du Bardo par M. le Capitaine JEAN, Commandant le poste de Tamanrasset. Enfin, une troisième statuette néolithique ornée de décors sinueux très réguliers, également trouvée à Silet et encore inédite, m'a été remise par M. le Dr PERVES. Ces œuvres sont, par leur technique, apparentées aux « idoles à tête de chouette », découvertes par M. le Commandant TOUCHART à Tabelbalet (1).

Sur les rochers gravés de Touoqqin, j'ai relevé une gravure très nette de l'idole de Tabelbalet, ce qui n'a rien d'étonnant car beaucoup de gravures de cette région appartiennent à la période néolithique.

Une tête de bélier découverte à Tamentit par M. l'Officier interprète MARTIN, conservée au Musée du Bardo, rentre également dans ce groupe. C'est tout ce que nous connaissons de l'œuvre des sculpteurs sahariens. Cet ensemble assez pauvre diffère totalement des pièces découvertes dans la zone Nigérienne par M. le Lieutenant DESPLAGNES et M. CLERISSE; leurs affinités sont, au contraire, très nettes avec les monolithes signalés en Abyssinie par MM. AZAIS et CHAMBARD.

(1) Il s'agit de Tabelbalet du Tassili des Ajers, point situé entre Fort-Flatters et Fort-Polignac, presque toujours confondu par les préhistoriens avec un autre Tabelbalet qui se trouve au contraire dans le Sahara Occidental, bien connu par suite des récoltes faites en ce point par M. le Lieutenant CÉSAR.

TASSILI DES AJJERS.

(*Art Préhistorique : Peintures*).

Le Tassili des Ajjers dont le passé nous était tout récemment encore assez peu connu, nous a livré le plus riche ensemble de peintures et de gravures rupestres jusqu'à ce jour signalé dans l'Afrique du Nord.

Qu'il me soit permis avant tout de dire tous mes remerciements, toute ma gratitude à MM. les Officiers Méharistes qui ont bien voulu m'adresser personnellement les résultats des découvertes faites au cours de leurs longues randonnées sahariennes.

Tout d'abord, c'est grâce à M. le Capitaine DUPREZ et à M. le Lieutenant LANNEY que j'ai pu présenter en France en 1931 le premier char découvert en pays garamante et établir ainsi la véracité du récit d'Hérodote. Plus tard, en 1933, M. le Lieutenant BRENANS me remettait de très nombreuses reproductions de peintures et de gravures qu'il venait de découvrir dans le Tassili et dont il avait fait un relevé très précis.

Ces œuvres extrêmement importantes nous révélaient l'existence dans le Sahara d'un riche ensemble de peintures dont les ressemblances avec celles de l'Afrique du Sud et de l'Espagne Orientale étaient trop précises pour pouvoir être attribuées à de simples phénomènes de convergence. Nous avons pu constater également des affinités certaines entre ces œuvres et celles de la Méditerranée orientale.

L'intérêt historique de ces découvertes n'a pas besoin d'être souligné; de plus, beaucoup de ces peintures sont comparables par leur beauté aux purs chefs-d'œuvres magdaléniens qui font la parure des grottes Périgourdine, dont vous êtes si fiers, à juste titre.

Au cours de la mission que nous venons d'effectuer, M. E.-F. GAUTIER et moi dans le Tassili des Ajjers, nous avons étudié une partie du territoire qui longe la frontière Tripolitaine entre Ghadamès et Ghat. Les principales gravures et peintures se trouvent au sud de Fort-Polignac, dans la vallée de l'Oued Djerat (1), et aussi dans les environs immédiats de Djanet. Ces stations m'ont été signalées par leur inventeur M. le Lieutenant BRENANS. Au cours de notre mission nous avons découvert au sud de l'Oued des panneaux de peintures qui n'avaient été vus par aucun européen. Ce sont ces panneaux inédits que nous étudierons aujourd'hui.

(1) L'oued Djerat est situé à 15 km. environ au sud du poste de Fort-Polignac

Les peintures de Tassili peuvent être divisées en deux grands groupes, l'un antérieur, l'autre postérieur à l'arrivée du chameau dans le Sahara. Ce dernier groupe, on le sait, accuse une décadence très marquée. Nous dirons simplement quelques mots des peintures archaïques du premier groupe, caractérisées par la pureté des formes, la précision de technique et un réalisme rarement égalés dans l'art préhistorique africain.

Les peintures les plus anciennes du Tassili sont plus récentes que les vieilles gravures de cette même région. Le Rhinocéros et l'Hippopotame ne sont jamais reproduits sur les panneaux peints de l'Oued Djerat et des environs de Djanet. La faune archaïque est encore représentée par la girafe qui paraît avoir vécu assez tardivement dans le Tassili. L'ensemble, vers la fin, comprend même des animaux domestiques, les bovidés dominent, la présence d'un disque qui surmonte parfois leur tête indique la signification magico-religieuse attribuée à certaines de ces reproductions.

Sur un panneau peint de Tiratimine (1) aux environs de Djanet, on voit un groupe de femmes stéatopyges nettement apparentées aux types de l'Afrique du Sud. Dans l'Oued Djerat, des femmes revêtues d'une robe à cloche rappellent aussi les types bien connus de Cogul. L'une de ces femmes tient un enfant par la main, tout comme à la Minateda. Des types à tunique bi-triangulaire se retrouveront semblables à ceux des peintures de l'Espagne Orientale et de l'Égypte néolithique; ils sont associés aux reproductions de femmes du genre de Cogul et de Crète. Sur ces panneaux nous avons enfin relevé des peintures reproduisant les chars de Garamantes décrits par Hérodote. Leur présence accuse une influence méditerranéenne très nette. Nous savons que les chars ont été remplacés par des cavaleries vers le v^e siècle avant notre ère; cette découverte nous permettra d'apporter plus de précisions dans une classification chronologique relative à des œuvres rupestres de l'Afrique du Nord. Le style des chevaux qui traînent ces chars sent déjà la décadence et l'école (2). Le beau style réaliste des premiers âges a déjà disparu, et c'est vers le iv^e siècle avant notre ère que nous devons faire remonter ces premiers symptômes de décadence très nettement accusés dans le Sahara au iv^e siècle de notre ère, au moment de l'arrivée des chameliers berbères.

La présence de guerriers armés de sagaies et de boucliers ronds en action de lutte a permis à M. E.-F. GAUTIER d'insister, à juste

(1) 3 km. environ au N. N. O. du poste de Djanet. (Découvertes par M. le Lieutenant Brenans.)

(2) L'Oued Djerat nous a donné pour la première fois dans l'Afrique du Nord des reproductions très nettes du Galop volant d'une influence Mycénienne très marquée.

titre, sur l'organisation militaire qui régnait déjà chez les populations garamantiques, en plein pays Touareg. On trouve également, des chasseurs plus anciens armés de l'arc et masqués; des individus masqués pourvus d'une queue; certains sont armés de bâtons courbes; l'un brandit sans aucun doute une hache en métal, plusieurs personnages filiformes ont aussi beaucoup d'affinités avec des types de l'Afrique du Sud et de l'Espagne Orientale.

Sur ces mêmes panneaux de belles peintures archaïques présentent un ensemble de purs chefs-d'œuvres nettement réalistes. Les bovidés dominent. Parmi les plus belles œuvres de cette période, je signalerai des groupes de bovidés, un mouflon poursuivi par des chiens, des reproductions d'antilopes, l'une d'elles bondissant dans les anfractuosités du rocher est d'un réalisme saisissant, une belle girafe; des chiens d'un très beau mouvement accompagnent souvent l'homme.

Les colorants sont l'ocre et une terre blanche. Certaines peintures archaïques protégées dans des abris sous roches, sont admirablement conservées. Plusieurs de ces belles œuvres sont plus anciennes que les peintures de chars, par conséquent antérieures au IV^e siècle avant notre ère, date approximative de la disparition des chars dans le bassin méditerranéen. Ces peintures de petite taille dépassent rarement 0 m. 40 de longueur contrairement aux gravures qui ont de très grandes dimensions : une belle girafe gravée mesure, en effet, 7 m. 80 de hauteur.

Nous proposons provisoirement de diviser ces peintures archaïques en deux groupes : A) groupe ancien de peintures caractérisées par la présence d'individus nus, armés de l'arc, souvent filiformes. Des bovidés, des antilopes, une belle girafe doivent rentrer dans cette catégorie; B) groupe plus récent caractérisé par des hommes à tuniques bi-triangulaires, femmes portant la robe à cloche, chiens, bovidés, antilopes et, vers la fin, chars attelés de chevaux.

TASSILI DES AJJERS

Art Préhistorique (gravures).

Sur les deux rives de l'Oued Djerat les gravures sont extrêmement nombreuses. Nous ne les rencontrons plus sous des abris sous roches comme les peintures, mais en plein air, sur des parois de grès horizontales ou verticales.

Tout comme au Hôggar ces œuvres pourront être divisées en deux grandes catégories : les gravures rupestres et les graffiti libyco-berbères.

Je signalerai simplement, en quelques mots, les principales caractéristiques des gravures de la première série qui pourront être subdivisées en deux groupes : A). L'art archaïque des chasseurs. B). L'art plus récent des premiers pasteurs.

Nous nous arrêterons à l'époque des chars, un millénaire environ avant la période libyco-berbère proprement dite.



Fig. 1. — Peintures à l'ocre du grand abri de l'Oued Djerat. Entre les personnages nus, filiformes, et les bovidés, à gauche on aperçoit un char traîné par des chevaux.
(Photo Maurice Reygasse).

Les œuvres les plus anciennes sont remarquables par leur réalisme et le fini de l'exécution. Nous nous trouvons en présence de manifestations artistiques souvent admirables. Les animaux parfois représentés en grandeur naturelle, sont dans quelques cas accompagnés de spirales et d'individus armés de l'arc. Le trait de la plupart de ces gravures est poli avec soin, sa patine est toujours très sombre et semblable à celle de la roche elle-même, plus rarement aussi le piquetage a été utilisé à cette époque.

Les gravures archaïques de l'Oued Djerat reproduisent des hippopotames, des rhinocéros, des girafes, des bovidés, des éléphants, des autruches et aussi des échassiers de lecture certaine.

Cette faune à affinités tropicales dénote un climat plus humide que l'actuel. Plus tardivement nous assistons à la disparition progressive de plusieurs éléments de cette faune, dite du Zambèze. Elle est remplacée par un ensemble où l'éléphant, la girafe, l'autruche des bovidés persistent. Enfin, nous voyons apparaître des éléments nouveaux : cerf, bouquetin, cheval, éléments antérieurs à l'arrivée ou plutôt au retour de l'animal aujourd'hui le plus caractéristique de la faune saharienne : le chameau.

Dans son étude extrêmement précieuse sur l'Adrar Ahnet, M. MONOD fait les constatations suivantes : « Il semble qu'il y ait eu successivement : un Sahara à bœufs, un Sahara à chevaux et chameaux et un Sahara à chameaux seuls, l'actuel ».

Les dernières observations faites me permettent, en maintenant la classification générale de M. MONOD, d'affirmer que le cheval dans le Tassili des Ajjers et le Hoggar doit être antérieur d'un millénaire environ à l'arrivée du chameau dans le Sahara Central et Oriental. La présence de chars attelés de chevaux sur des gravures et des peintures du Tassili établit en effet, nettement, cette antériorité. J'ai, de plus, remarqué au Hoggar, à Tit, des gravures de chevaux archaïques, antérieures et d'une technique bien supérieure aux graffiti libyco-berbères. Sur un rocher de Tit les chevaux sont associés à des reproductions de girafes croisillonées et de cerfs. Nous sommes ici en présence d'un art semi-réaliste, — déjà signalé par notre savant Collègue M. HUGO OBERMAIER, — bien antérieur à la schématisation excessive des graffiti libyco-berbères.

Parmi les gravures les plus intéressantes je signalerai trois beaux hippopotames très anciens, deux sont affrontés, au-dessus on remarque un gros serpent. La longueur de ces gravures est de 3 mètres environ pour chaque hippopotame. Un troisième, isolé, a la tête surmontée d'une spirale très régulière. C'est jusqu'ici la plus ancienne reproduction de cet ornement dans l'art préhistorique africain. De très nombreux relevés encore inédits de la spirale que j'ai pu faire dans le Sahara central prouvent que cet ornement avait une valeur magico-religieuse aussi certaine que les sphéroïdes connus depuis longtemps déjà dans les œuvres du Sahara Oranais.

Nous avons aussi une très belle gravure du bubale antique, un archer masqué suivi d'un chien se trouve sur ce même panneau. A l'exception du masque, l'attitude de cet archer et le costume, font songer à une représentation identique découverte par le prince KEMAL ED DINE à Abou Ballas. M. BREUIL a souligné la ressemblance qui existe entre ce type et celui des œuvres de l'art Egyptien dynastique.

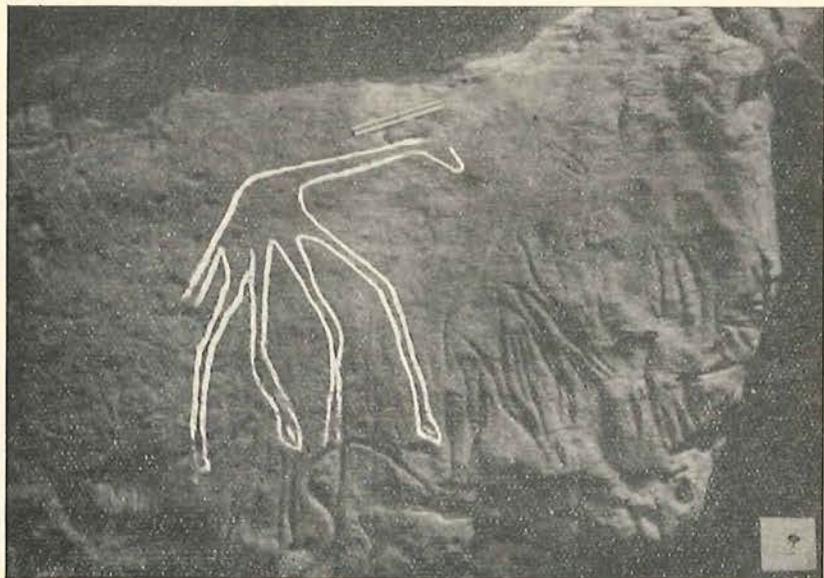


Fig. 2. — Petites girafes gravées de l'Oued Djerat. Afin de mieux accuser les traits la girafe de gauche a été passée à la craie. Echelle de 20 centimètres au-dessus de la tête.
(Photo Maurice Reygasse.)

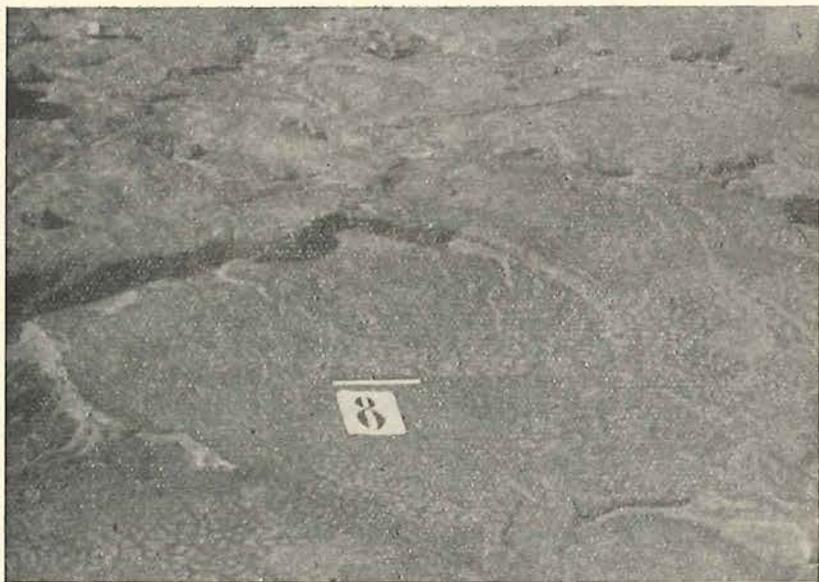


Fig. 3. — Petites girafes de l'Oued Djerat. Echelle de 20 centimètres au-dessus du N° 8.
(Photo Maurice Reygasse.)

Les bovidés sont toujours reproduits avec beaucoup de soin. Ainsi que l'avait constaté M. l'Abbé BREUIL sur les relevés rapportés du Djebel Ouenat par le prince KEMAL ED DINE, l'encornure des bovidés, vus de profil, est représentée de face tout comme dans l'art prodynastique Egyptien.

Nous rencontrerons plus tardivement des bovidés admirablement représentés mais déjà domestiqués : il en est même qui portent parfois au cou une cloche ou bien une amulette. Des reproductions semblables ont déjà été signalées dans le Djebel Ouenat par M. l'Abbé BREUIL et dans l'Ahnet par M. MONOD.

De très beaux panneaux reproduisent des girafes ; le pommelé de la robe obtenu par piquetage est semblable aux plus belles œuvres de l'Afrique du Sud et bien supérieur aux reproductions de girafes déjà connues du Hoggar et du Sahara Oriental.

Un panneau recouvert de girafes mérite une mention spéciale. Sur une même dalle de grès horizontale, l'artiste a gravé sept girafes en marche. L'attitude, les mouvements, toutes les caractéristiques de ces animaux, parfaitement observés, sont admirablement rendus.

L'une de ces girafes a 7^m80 de hauteur, les autres sont de dimensions un peu moindres. Aucune œuvre de cette importance n'était encore connue dans le Sahara. Pareil chef-d'œuvre dont l'exécution a demandé de longs mois d'efforts serait inexplicable, si nous n'admettions le sens profondément utilitaire, la valeur magique attribuée par le graveur primitif à cette œuvre splendide.

Les reproductions de rhinocéros sont assez nombreuses ; ces animaux sont traités avec beaucoup de réalisme, le trait est généralement lisse, évidé, la patine noire ; un beau rhinocéros est accompagné d'un homme vêtu d'une tunique et armé d'une lance à pointe métallique.

Des gravures d'éléphants rappellent les types déjà connus de Thyout, dans le Sud Oranais.

Nous avons aussi parmi les gravures archaïques de très belles autruches, de très grande taille, d'un beau réalisme, au trait poli et à patine ancienne. Ces belles gravures archaïques diffèrent totalement de celles connues du Hoggar, de l'Ahnet et du Sahara Oranais qui présentent déjà des caractères de décadence.

Dans le Tassili, nous connaissons également des autruches de basse époque, ce qui est d'ailleurs tout à fait normal. On sait, en effet, que l'autruche a disparu récemment du Sahara. Cette disparition n'est pas simplement due à des changements de climat mais aux nombreux chasseurs, armés d'excellents fusils, venus après la conquête. Il n'en est pas de même de l'ensemble de la faune tropicale : hippopotames, rhinocéros, éléphants, bovidés dont nous

avons vu les représentations dans les gravures du Tassili des Ajjers. Sa disparition est certainement due à des changements de climat qui se sont très nettement exercés dans le sens péjoratif. Le grand géographe, E. F. GAUTIER, a cependant remarqué un fait qui devra être éclairci. On retrouve des gravures très archaïques sur les deux bords de l'Oued Djerat à une très faible altitude. Actuellement même, une crue importante pourrait les recouvrir. Le beau panneau de girafes, que j'ai déjà signalé, est situé sur les bords d'un petit affluent de l'Oued tout près des rives actuelles.



Fig. 4. — Dalle de grès gravée de l'Oued Djerat. Les chars et deux personnages de même époque ont été passés à la craie. Echelle de 20 centimètres au-dessus du N° 7.
(Photo Maurice Reygasse.)

Plusieurs explorateurs du Tassili des Ajjers, BARTH, DUVEYRIER, FOUREAU, KILIAN (1), avaient déjà signalé l'existence de gravures dans cette région du Sahara Oriental. Ces découvertes, quoique d'un grand intérêt, ne permettaient cependant pas de soupçonner l'extrême richesse des œuvres d'art récemment découvertes au cœur du Tassili.

Un peu plus au Sud, MM. BREUIL, DURAND et LAVAUDEN nous ont fait connaître les belles peintures d'In Ezzan ; vers l'Egypte, dans

(1) Une peinture du Tin Ekaham à l'Est de l'Ajjer a été décrite par M. KILIAN, Chasse à la girafe, à l'ocre, hommes nus et armés d'arcs. Peinture antérieure aux inscriptions Tifinagh.

le désert libyque, le prince KEMAL ED DINE découvrait les belles stations de gravures et de peintures du Djebel Ouenat étudiées par M. l'Abbé BREUIL. Cette région particulièrement riche a été, à nouveau, explorée et décrite par nos éminents Collègues italiens MM. DI CAPORIACCO et GRAZIOSI, auteurs d'une remarquable monographie sur les peintures d'Aïn-Doua (Djebel Ouenat).

Enfin, grâce à l'ensemble des travaux publiés sur la Tripolitaine par MM. BIAGIO PACE et FROBENIUS, aux découvertes de M. DANTE BELATTI et de M. ANTONIO MORDINI qui a bien voulu me communiquer des renseignements encore inédits, nous voyons que les affinités de l'art du Tassili des Ajers sont surtout nombreuses avec le Fezzan. Cet art présente aussi avec l'Afrique du Sud et l'Espagne Orientale des ressemblances trop nettes pour être expliquées par de simples phénomènes de convergence.

Au Hoggar et dans le Sahara Occidental, ces ressemblances sont bien moins marquées.

Jusqu'à ces temps derniers nous connaissions dans le Sahara des artistes purement graveurs; nous savons aujourd'hui au contraire que la peinture a été très développée dans la région du Tassili, du Fezzan et du désert libyque.

Il y a donc lieu, dès maintenant, de signaler l'existence de deux groupes bien différents : l'un, occidental comprenant simplement des gravures (1); l'autre, oriental caractérisé au contraire par un riche ensemble de gravures et de peintures. C'est naturellement dans ce dernier groupe que se feront sentir avec le plus de précision les relations avec l'Égypte et le monde méditerranéen archaïque.

Les affinités avec l'Afrique du Sud, en particulier, sur un panneau peint de Tiratimine, région de Djanet, découvert par M. le Lieutenant BRENANS montrent plus clairement, qu'en aucune autre région du Sahara, des affinités extrêmement précises avec l'art de l'Afrique du Sud.

Ce panneau très ancien, peint à l'ocre, représente, sans doute, une scène rituelle. La stéatopygie de plusieurs femmes nues est remarquable. Je donne une reproduction de cette peinture unique présentée en France avant l'organisation de notre mission et que nous avons revue ensuite avec M. GAUTIER.

Au cours de ma conférence, j'ai montré à nos Collègues soixante photographies de gravures et de peintures nouvelles du Sahara

(1) A l'exception cependant de deux peintures, découvertes, l'une entre Laghouat et Géryville par M. le Capitaine MAUMENE; l'autre, à Takoumbaret dans le Mouydir par M. CHAPUIS.

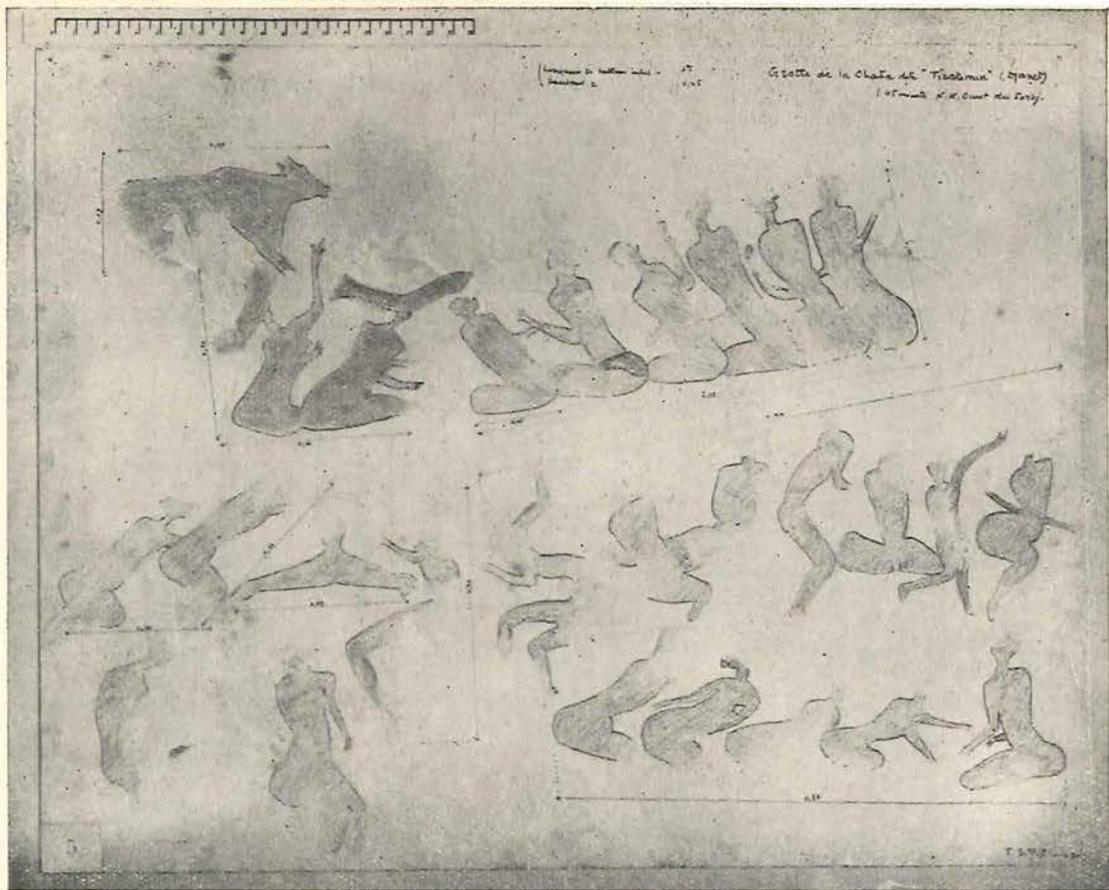


Fig. 5. — Peinture rupestre de Tiratimine, Région de Djanet-Tassili des Ajers, d'après le relevé de M. le Lieutenant Brenans.

Le caractère de plusieurs types de femmes nettement stéatopyges est unique dans les gravures et peintures rupestres jusqu'à ce jour connues du Sahara central.

Central. Cet ensemble était suffisant pour expliquer l'intérêt qui s'attache à l'étude de ce vaste district saharien.

Je vais repartir dans ces régions ainsi qu'au Hoggar, accompagné par un artiste de talent M. RIGAL, Grand Prix de Rome. Au retour, grâce aux relevés précis dus au pinceau de M. RIGAL, il nous sera possible, de reprendre et de discuter plus longuement les problèmes nouveaux qui se posent.

Il m'a été très agréable de réserver à nos Collègues de la Société Préhistorique Française, à mes amis du Périgord, à Périgueux même, l'exposé de ces premières observations, appelées sans aucun doute, à apporter des clartés nouvelles sur les origines et l'évolution de l'art préhistorique dans le Sahara Central.



Crânes paléolithiques.

PAR

Edmond HUE,

Membre fondateur de la Société Préhistorique Française,

Président d'honneur

du XI^e Congrès Préhistorique de France.

N.-B. — L'abondance des matières insérées dans le présent volume nous oblige à reporter au Compte Rendu du prochain Congrès Préhistorique de France, qui doit avoir lieu en 1936, le très important travail de M. Edmond HUE, sur « **les Crânes Paléolithiques** ».

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL :

Ch. SCHLEICHER.



**La Roche-Figure naturelle de Gorge d'Enfer,
près de l'Abri du Poisson, région des Eyzies
(Dordogne).**

PAR LE P^r

SPIRUS-GAY.

Membre de la Société Préhistorique Française.

Au cours de la dernière grande excursion du XI^e Congrès Préhistorique de France, Session de Périgueux, j'ai découvert et photographié pour la première fois, à ma connaissance, la Roche-Figure naturelle de Gorge d'Enfer. Cette roche présente un curieux facies anthropomorphe.

Les photographies qui sont reproduites sur les planches ci-contre ont été prises le samedi, 22 septembre 1934 (journées équinoxiales d'automne) vers 12 h. 30 (heure normale, à la faveur de la lumière frisante d'un ciel modérément ensoleillé et légèrement nuageux.

Voici quelques remarques et observations au sujet de « ma découverte » (si découverte il y a vraiment) et de la reproduction en photogravure de mes trois photographies, prises au 1/25^e de seconde, avec un Kodak, sur pellicules 6 × 9, petit diaphragme : distance « à l'infini ».

Cliché n° 1. — On reconnaîtra, assez nettement, à la droite du masque en relief, vu de face et d'une sévérité expressive fort accentuée, des saillies et des traits en creux profonds d'une sorte d'ébauche naturelle (ou artificielle) d'une seconde figure inachevée (nez, bouche et menton schématiques) accolée à la joue droite du sujet principal.

N.-B. — J'avais vu avec surprise à l'œil nu, et mieux avec mes jumelles, en regardant attentivement, un visage humain asymétrique et gigantesque, saillir de la partie supérieure (à la moitié environ de sa hauteur totale) de cette curieuse roche calcaire faisant front à la vallée, telle la proue sculptée d'un immense navire dématé, mais je n'avais rien vu du dessin d'une autre figure doublant la première. Ce fut donc pour moi une nouvelle et bien plus grande surprise de constater, en voyant mes premières épreuves, cette réplique imparfaite (peut être de facture humaine) du facies farouche, naturel à mon avis, et jamais signalé ni à ma connaissance ni à celle de mes nombreux Collègues questionnés à ce sujet.

Mais je ne croyais point, en photographiant le roc, avoir fait une découverte, et, sans la précision de mon objectif, l'existence du caractère bi-figure de cette roche (connue seulement sous sa forme géologique banale et sa qualité calcaire), ne m'aurait pas été

révélé et à l'heure actuelle encore ses deux caractéristiques seraient vraisemblablement ignorées; j'ai donc cru logique de lui donner mon parrainage en la « baptisant » Roche-Figure, première en date de cet ordre soit en France ou à l'étranger.

Cliché n° 2. — Profil gauche de la roche ne permettant, en rien de supposer l'existence d'une figure produite naturellement ou de main d'homme sur un autre de ses côtés.

N.-B. — On remarquera, au point culminant du faite de sa proéminence arquée, un personnage vivant muni d'un appareil photographique à pied. Référence précise (dûe au hasard heureux de ma prise de vue) pouvant donner quelques indications valables pour établir approximativement les mensurations du masque, de ses détails considérés séparément, et de la roche entière dans toutes ses dimensions.

Cliché n° 3. — Cette photo hâtive, mal réussie, est donnée ici (malgré son imprécision résultant du flou trop général de ma pellicule), pour aider, si peu soit-il, avec les deux clichés précédents, plus nets et mieux venus, à fixer les points de repère indispensables pour trouver la meilleure orientation utile aux observateurs et chercheurs futurs et de marquer alors facilement l'endroit exact d'où les touristes pourront le mieux contempler la figure dans son modelé le plus expressif; cela permettra ainsi à nos Collègues et aux photographes professionnels ou amateurs de bien diriger leurs objectifs sans tâtonnement afin de réussir vite et bien leurs photos pour ajouter utilement par l'image des précisions complémentaires aux premiers documents graphiques donnés ici par nos clichés et faciliter toutes autres recherches nécessaires.

Cette Roche-Figure est-elle un « jeu de la nature » ou a-t-elle été retouchée, accentuée ou faite entièrement par l'homme? — Nous ne pouvons le dire. S'il y a eu intervention humaine, rien ne peut nous donner une indication sur l'époque à laquelle elle aurait pu se produire.

Comme on le sait toute la région de la Vézère a été occupée durant de longs siècles et l'on peut remarquer en de nombreux endroits, sur les rochers, des petites entailles carrées ayant certainement servi de supports à des poutres ou à des traverses, entailles creusées très probablement au Moyen Age ou durant l'occupation anglaise ou encore à une époque plus rapprochée.

J'ai cru intéressant de signaler l'existence de cette curieuse Roche-Figure à l'attention de mes Collègues du XI^e Congrès Pré-historique de France.





No 1.

Roche-Figure naturelle, à Gorge d'Enfer, près Les Eyzies (Dordogne).

(Vue de face).

(Photographie du Pr Spirus-Gay).





N° 2.
Roche-Figure naturelle, à Gorge d'Enfer, près les Eyzies (Dordogne). (Vues de profit).
(Photographies du P^r Spirius-Gay).



N° 3.
(Vues de profit).
(Photographies du P^r Spirius-Gay).



TABLE DES MATIÈRES

GÉNÉRALITÉS

	PAGES
INTRODUCTION.....	5
Circulaire I. — Programme, Ordre du jour, Communications.....	7
Comité d'Organisation, Comité d'Honneur.....	11
Comité local d'Organisation.....	19
Circulaire II. — Règlement.....	22
Circulaire III. — Programme du Congrès.....	26
Liste des Membres titulaires et des Membres adhérents.....	30
Compte-rendu des Journées du Congrès.....	43

I. — PALÉOLITHIQUE

Les œuvres d'Art magdaléniennes des fouilles LE BEL-MAURY, à Laugerie-Basse, par l'Abbé H. BREUIL.....	89
L'Evolution de l'Art pariétal dans les cavernes et abris ornés de France, par l'Abbé H. BREUIL.....	102
La pointe en os à cran de l'Aurignacien inférieur, par Louis MERCIER. A propos des poignards en os de l'époque Aurignacienne, par le D ^r HENRI-MARTIN.....	119
Répartition des industries moustéro-atériennes sur le littoral de la province d'Alger, par le D ^r H. MARCHAND.....	126
La hyène de Font-Brunel à Limeuil, par L. DOLLÉ et P. DOLLÉ.....	130
Médaille et pierre à dessins du Paléolithique supérieur Saintongeais, par Marcel CLOUET.....	157
La Grotte des Fées à Chatelperron, par E.-M. BUISSON.....	176
Outillage en os du Paléolithique supérieur, par le Commandant OCTOBON, Comte BEGOUEN et Louis BEGOUEN.....	184
Navettes. Grattoirs à encoches symétriques et pièces qui les accompagnent dans les industries à quartzites des pays toulousains, par le Commandant OCTOBON.....	186
Les Raclours (coupoirs) moustériens d'une station intermédiaire entre le Moustérien et l'Aurignacien, par Eugène PITTARD.....	189
Note sur les Civilisations Paléolithiques du M'Zab, par P. ROFFO.....	230
Recherches préhistoriques en Dordogne, Charente et Gironde. Outillage d'époque Paléolithique et Néolithique de Monmarvès (Dordogne), de Baignes-Sainte-Radegonde (Charente) et de la région des Graves, au Sud de Bordeaux, par Joseph BÉRAUD.....	242
Station Magdalénienne des Grands Rochers à Saint-Amand de Coly (Dordogne), par S. BLANC.....	278
La Station de Lacan et son outillage, par les abbés J. BOUYSSONIE et L. LEJEUNE, et J.-F. PÉROL.....	296
Nucléi-outils dans le Solutréen de Badegoule, par A. CHEYNIER.....	318
Le Moustérien du gisement Sandougne, à Tabaterie, La Gonterie (Dordogne), par A. Darpeix.....	357
Abri de la Chaire à Calvin, Mouthiers (Charente), par DAVID.....	366
	373

L'Aurignacien du plateau de Belcayre, Saint-Léon-sur-Vézère (Dordogne), par Franck DELAGE.....	379
Gravure Aurignacienne de Belcayre (Dordogne), par Franck DELAGE..	388
Bifaces de la Pigeonnie, Malemort (Corrèze), par L. LEJEUNE.....	409
Stratigraphie du Gisement de Combe-Capelle (Dordogne), par D. PEYRONY.....	418
Un nouveau bâton percé magdalénien, par D. PEYRONY.....	421
Le Gisement de la Forêt, Tursac (Dordogne), par Elie PEYRONY.....	424
Gisement de l'Abri du Chasseur, Vilhonneur (Charente), par A. RAGOUT.....	431
Burin transversal et Pseudo-microburin, par Ed. VIGNARD.....	441
La Grotte et l'Abri de la Cavaille (Dordogne), par M. F. LACORRE.....	455
Le Paléolithique inférieur de la Vallée de l'Agout, par Louis-René NOUGIER.....	466
Les Nucléi prismatiques, par H.-H. KIDDER.....	470
La Grotte des Fours à Castelnau (Dordogne), par Marius LAPEYRE et l'Abbé A. NOUËL.....	471
Burins. Un nouvel essai de leur Classification, par H.-V.-V. NOONE..	478
Le Gisement préhistorique de la Croix-du-Duc, à Périgueux, par Ch. AUBLANT.....	501
L'Aurignacien dans l'Europe Centrale. Ses industries osseuses. — Nouvelles Statuettes aurignaciennes de Vestonice, Moravie, par le Dr Ch. ABSOLON.....	557
Atelier de technique Levalloisienne dans le Sahara Central, à Tiguelguemine, par Maurice REYGASSE.....	565
Technique Campignienne du Paléolithique inférieur du Sud Constantinois, par Maurice REYGASSE.....	570
Cupules découvertes dans le Sahara Central (Tassili des Ajjers), par Maurice REYGASSE.....	574
Crânes paléolithiques, par Edmond HUE.....	616

II. — MÉSOLITHIQUE

Un gisement d'aspect mésolithique aux Granges, Sainte-Aulaye (Dordogne), par André MELLERIO.....	121
De quelques galets coloriés aziliens provenant de gisements autres que le Mas d'Azil, par le Comte BEGOUEN.....	270
Sur la présence de microburins en Afrique Occidentale Française, par Alice BOWLER-KELLEY.....	342
Sur une nouvelle technique de burins microlithiques en Afrique du Sud, par Alice BOWLER-KELLEY.....	344
L'Art azilien périgourdin, par D. PEYRONY.....	413
Le Kjekkenmodding et les sépultures mésolithiques de l'île d'Hoëdic (Morbihan), par MARTHE et SAINT-JUST PÉQUART.....	505

III. — NÉOLITHIQUE

Le Néolithique en Périgord. Un gisement d'aspect Mésolithique aux Granges, Saint-Aulaye (Dordogne), par André MELLERIO.....	121
Note sur la Station de Puech-Bouquet, par M. LOUIS et D. PEYROLLE..	138
Aire à incinérations de l'époque néolithique, par M. LOUIS et D. PEYROLLE.....	142
A propos des « Classifications » du Néolithique. Leur opportunité, par le Commandant OCTOBON.....	215
Station néolithique à Na Mou (Haut Laos), par Edmond SAURIN.....	258

Recherches préhistoriques en Dordogne, Charente et Gironde. Outil- lage d'époque Paléolithique et Néolithique de Monmarvès (Dor- dogne), de Baignes Sainte-Radegonde (Charente) et de la région de Graves, au Sud de Bordeaux, par Joseph BÉRAUD.....	278
Le Ténéréen. Facies nouveau du Néolithique des Confins algéro- soudanais, par Maurice REYGASSE.....	577

IV. MÉGALITHIQUE

« La Demoiselle de Ronfit », La Lande Saint-Siméon (Orne), par G. HUBERT.....	402
--	-----

V. AGE DES MÉTAUX

Quatre sépultures Hallstattiennes de la région du Freyssinel (Causse de Sauveterre, Lozère), par le Dr Ch. MOREL.....	489
--	-----

VI. — CAMPS, ENCEINTES ET SOUTERRAINS

Grottes et Souterrains-refuges du Département de Maine-et-Loire, par O. DESMAZIÈRES.....	159
Les Souterrains-refuges dans les départements de la Dordogne, de la Gironde et du Lot-et-Garonne, par A. CONIL.....	168
Magalas et son Oppidum de Montfo, par J. COULOUMA.....	518

VII. — PRÉHISTOIRE EN GÉNÉRAL

Les Cabanes de pierre sèche avec toiture en encorbellement, par le Capitaine M. LOUIS.....	145
La Préhistoire au Cameroun, par E.-M. BUISSON.....	182
Navettes. Grattoirs à encoches symétriques et pièces qui les accom- pagnent dans les industries à quartzites des pays toulousains, par le Commandant OCTOBON.....	189
A propos des « Classifications » du Néolithique. Leur opportunité, par le Commandant OCTOBON.....	215
Le Musée de Préhistoire de Rouen, son orientation, son classement, par Robert REGNIER.....	234
Note sur les Civilisations Paléolithiques du M'Zab, par P. ROFFO.....	242
Pierre gravée et Tumulus du Djebel Siroua (Maroc), par Armand RUHLMANN.....	250
Quelques plaquettes de pierres gravées ou peintes des Cavernes pyré- néennes, par le Comte BEGOUEN et Louis BEGOUEN.....	267
Découverte de restes humains au Roc du Barbeau, commune de Tursac (Dordogne), par S. BLANC.....	293
Les dessins rupestres d'Equidés de la Grotte de Portel (Ariège), par E. BOURDELLE et P. JEANNEL.....	304
Etude sur le Quaternaire aux environs des Eyzies, par Maurice BOURGON.....	312
Etude comparative de certains instruments africains et des formes ana- logues en Europe, par Alice BOWLER-KELLEY.....	324
Le Périgord Préhistorique au Palais du Latran, par Mgr CHASTAING... Célébration du Centenaire de la Publication de Badegoule, par A. CHEYNIER.....	347
Les Origines de l'Humanité, par Maurice FAURE.....	352
Nouvelles archéologiques de Chypre, par Claude-F.-A. SCHAEFFER... Une enquête préhistorique dans la région Wissantaise (Pas-de-Calais), par V. LECOUFFE, Dr F. REGNAULT et H. GAILLOT.....	393
La Préhistoire du Sahara Central, par Maurice REYGASSE.....	432
La Roche-Figure de Gorge d'Enfer (Dordogne), par SPIRUS-GAY.....	585
	602
	617

TABLE DES AUTEURS

Absolon (Dr Ch.). — L'Aurignacien (quartzitique) dans l'Europe Centrale.....	557
Absolon (Dr Ch.). — Nouvelles statuettes paléolithiques aurignaciennes de Vestonice (Moravie).....	563
Aublant (Ch.). — Le gisement de la Croix du Duc, à Périgueux.....	501
Begouen (Comte H.). — Galets coloriés aziliens provenant de gisements autres que le Mas d'Azil.....	270
Begouen (Comte H.). — Voir OCTOBON.....	186
Begouen (Comte H.) et Begouen (Baron Louis). — Fouilles dans les grottes ariégeoises. Quelques plaquettes de pierres gravées et peintes des cavernes pyrénéennes.....	267
Béraud (J.). — Outillage d'époque paléolithique et néolithique provenant de Baignes-Ste-Radegonde (Charente) et de Monmarvès (Dordogne).....	278
Béraud (J.). — Outillage d'époque paléolithique et néolithique de la région des Graves de Bordeaux.....	284
Blanc (S.). — Découverte au Roc du Barbeau (prise de date).....	293
Blanc (S.). — Station magdalénienne des Grands Rochers, près Saint-Geniès (Dordogne).....	296
Bourdelle (E.) et P. Jeannel . — Les dessins rupestres d'Equidés de la Grotte de Portel (Ariège).....	304
Bourgon (M.). — Les Plateaux au Sud des Eyzies à l'époque quaternaire.....	312
Bouyssonie (Abbé J.), Lejeune (Abbé L.) et Perol (J. F.). — La Station de Lacan et son outillage.....	318
Bowler-Kelley (M ^{me} Alice). — Voir KELLEY.....	324, 342, 344
Breuil (Abbé H.). — Les œuvres d'art magdaléniennes, à Laugerie Basse.....	89
Breuil (Abbé H.). — L'Évolution de l'Art pariétal dans les cavernes de France.....	102
Buisson (E. M.). — La Grotte des Fées à Chatelperon.....	184
Buisson (E. M.). — La Préhistoire au Cameroun.....	182
Chastaing (Mgr.). — Le Périgord au Palais du Latran.....	347
Cheyrier (Dr A.). — Les Nucléi du Solutréen de Badegoule : de leur utilisation comme outils.....	357
Cheyrier (Dr A.). — Note sur Jouannet, préhistorien amateur, à propos du Centenaire de sa publication à Badegoule.....	352
Clouet (M.). — Médaillon et pierre à dessins du Paléolithique supérieur Saintongeais.....	176
Conil (P. A.). — Les Souterrains refuges dans les départements de la Dordogne, de la Gironde et du Lot-et-Garonne.....	168
Coulouma (J.). — Magalas et son Oppidum de Montfo.....	518
Darpeix (A.). — Quelques observations sur le Moustérien du gisement Sandouge, à Tabaterie, commune de La Gonterie (Dordogne).....	366

David. — Abri de la Chaire à Calvin (Charente).....	373
Delage (Fr.). — L'Aurignacien du Plateau de Belcayre (Dordogne).....	379
Delage (Fr.). — Gravure aurignacienne découverte à Belcayre (Dordogne).....	388
Desmazières (O.). — Les grottes et Souterrains-refuges de Maine-et-Loire.....	159
Dollé (L.) et Dollé (P.). — La hyène de Font-Brunel à Limeuil.....	157
Faure (D ^r Maurice). — Les Origines de l'humanité.....	303
Gaillot (H.). — Voir LECOUFFE	585
Hubert (G.). — La Demoiselle de Ronfit, menhir de la Lande-Saint-Siméon (Orne).....	402
Hue (Ed.). — Crânes paléolithiques.....	616
Jèannel (P.). — Voir BOURDELLE	304
Kelley (M ^{me} Alice Bowler). — Etude comparative de certains instruments africains et européens.....	324
Kelley (M ^{me} Alice Bowler). — Sur la présence de microburins en Afrique Occidentale Française.....	342
Kelley (M ^{me} Alice Bowler). — Nouvelle technique de burins microlithiques en Afrique du Sud.....	344
Kidder (H. H.). — Les Nucléi prismatiques.....	479
Lacorre (F.). — La Grotte et l'abri de la Cavaille.....	455
Lapeyre. — Voir NOUËL	471
Lecouffe (V.), D^r Regnault et Gaillot (H.). — Une enquête préhistorique dans la région Wissantaise.....	585
Lejeune (Abbé L.). — Bifaces de la Pigeonnie, Malemort (Corrèze)....	409
Lejeune (Abbé L.). — Voir BOUYSSONNIE	318
Louis (Capitaine M.). — Les Cabanes de pierre sèche avec toiture en encorbellement.....	145
Louis (Capitaine M.) et Peyrolle (D.). — Aire à incinérations de l'époque néolithique.....	142
Louis (Capitaine M.) et Peyrolle (D.). — La station de Puech Bouquet, commune de Sommières (Gard).....	138
Marchand (D ^r H.). — Répartition des industries moustéro-atériennes sur le littoral de la province d'Alger.....	130
Martin (D ^r Henri). — A propos des poignards en os de l'époque aurignacienne.....	126
Mellerio (A.). — Un gisement d'aspect mésolithique aux Granges, près Sainte-Aulaye (Dordogne).....	121
Mercier (L.). — La pointe en os à cran de l'Aurignacien. (Fouilles de Raymonden, abri nord).....	119
Morel (D ^r Ch.). — Quatre sépultures Hallstattiennes du Freyssinel (Lozère).....	489
Noone. — Burins; un nouvel essai de leur classification.....	478
Nouel (Abbé A.) et Lapeyre (M.). — La Grotte des Fours, à Castelnau (Aurignacien moyen).....	471
Nougier (L.). — Le Paléolithique inférieur de la Vallée de l'Agoût... ..	466
Octobon (le Commandant E.). — A propos des Classifications du Néolithique : leur opportunité.....	215
Ootobon (le Commandant E.). — Navettes, grattoirs à encoches symétriques et pièces qui les accompagnent dans les industries à quartzites des pays toulousains.....	189
Octobon , Comte Begouen , baron L. Begouen. — Outillage en os du Paléolithique Supérieur.....	189
Pérol (J. F.). — Voir BOUYSSONNIE	318
Peyrolle (D.). — Voir Louis (Capitaine M.).....	142
Peyrony (D.). — L'Art azilien Périgourdin.....	413
Peyrony (D.). — Stratigraphie du gisement de Combe-Capelle.....	418
Peyrony (D.). — Un nouveau bâton percé magdalénien.....	421
Peyrony (Elie). — Le gisement de la Forêt, Tursac (Dordogne).....	424

Pittard (E.). — Les Raclours (coupoirs) moustériens d'une station intermédiaire entre le Moustérien et l'Aurignacien	230
Ragout . — Gisement de l'Abri des Chasseurs, à Vilhonneur (Charente).	431
Regnault (D ^r F.). — Voir LECOUFFE	585
Regnier (D ^r R.). — Le Nouveau Musée de Préhistoire de Rouen, son orientation et son classement	234
Reygasse (M.). — La Préhistoire du Sahara central	602
Reygasse (M.). — Découverte d'un atelier de technique Levalloisienne dans le Sahara Central, à Tiguelguemine (Mouydir)	565
Reygasse (M.). — Découverte d'une technique Campignienne dans le Paléolithique inférieur du Sud Constantinois	570
Reygasse (M.). — Observations sur des cupules découvertes dans le Sahara Central (Tassili des Ajjers)	574
Reygasse (M.). — Le Ténéréen. Facies nouveau du Néolithique des confins algéro-soudanais	577
Roffo (D ^r). — Note sur les civilisations paléolithiques du M'Zab	242
Ruhlmann (A.). — Pierre gravée et tumulus du Djebel Siroua (Maroc méridional)	250
Saint-Just Pequart (Marthe et Saint-Just). — Le Kjøkkenmodding et les sépultures mésolithiques de l'île d'Hoëdic (Morbihan)	500
Saurin (Ed.). — Station néolithique de Na Mou, province de Luang Prabang (Haut-Laos). (Indochine Française)	258
Schaeffer (C. F. A.). — Nouvelles archéologiques de Chypre	432
Spirus-Gay . — La Roche-Figure naturelle de Gorge-d'Enfer (Dordogne)	617
Vignard (Ed.). — Burin transversal et pseudo microburin	441

